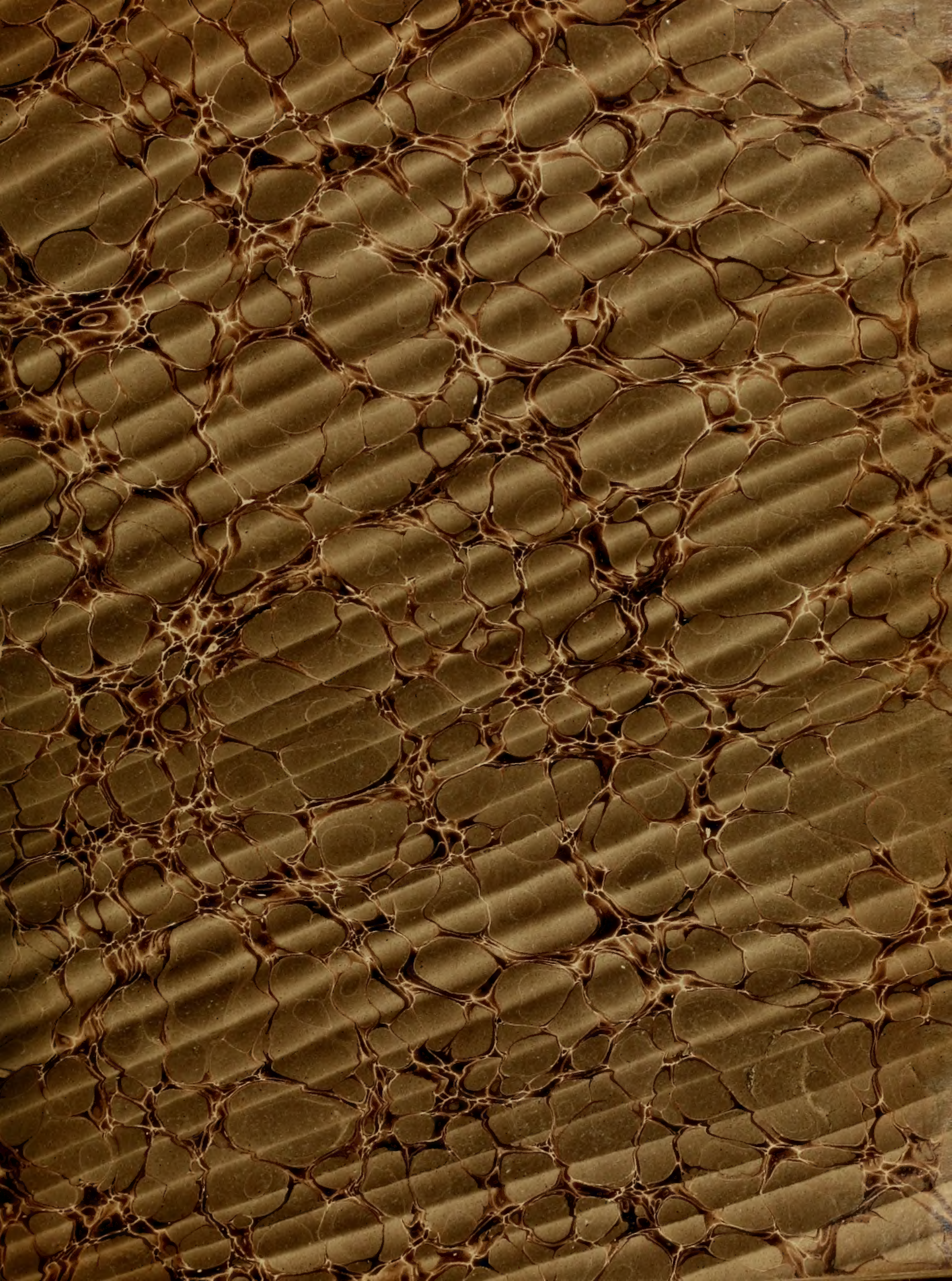



BOTANY



HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS.

IMPRIMERIE DE C.-J. DE MAT,
RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES, SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

TOME SEPTIÈME.



BRUXELLES,

Ve P. J. DE MAT, LIBRAIRE, ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, No 24.

1834.



Maxillaria Tetragona

Maxillaire Tetragone.

MAXILLAIRE TÉTRAGONE. *MAXILLARIA TETRAGONA.*

[illegible]

MAXILLARIA [illegible]

MAXILLARIA tetragona [illegible] *Bot. Reg.* 1428. [illegible] *Bot. Mag.* 3165.

Dans leur prodrome de la Flore péruvienne, Ruiz et Pavon ont institué le genre *Maxillaria* [illegible] grand nombre d'Orchidées parasites, à racines [illegible], qu'ils ont trouvées sur les vieux troncs et dans les anfractuosités de rochers des [illegible] forêts du Pérou. Swartz ne trouvant pas, dans le genre nouveau, des caractères assez prononcés, ni assez distincts de ceux du genre *Dendrobium*, y a réuni les espèces mentionnées par les [illegible] avait en même temps [illegible] il en est [illegible] nombreux, que l'on a reconnu [illegible] le [illegible] lors, le genre de Ruiz et Pavon [illegible] plus de précision [illegible] au docteur Lindley [illegible]

[illegible]

par [illegible] maxillaire [illegible] qui est recourbé, et médiocrement [illegible]; enfin, par les [illegible] lobes distincts de l'anthère. La



MAXILLAIRE TETRAGONE. *MAXILLARIA TETRAGONA*

Gynandrie-Monandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Perianthium *patens, resupinatum.* Labellum *cum processu unguiformi columnæ articulatum, trilobum.* Foliola *lateralia exteriora basibus cum processu columnæ connata.* Pollinia 4, *basibus connata, glandulosa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MAXILLARIA pseudo-bulbis ovatis, tetragonis; foliis oblongo-lanceolatis, plicatis, solitariis; floribus radicalibus (vel racemosis); *sepalis oblongis, obtusis, patulis; petalis conformibus, paulò minoribus; labello carnoso, ventricoso, trilobo, erecto; lobis lateralibus, acutis, intermedio ovato extùs convexo; disci appendice carnoso tabulari incumbente.*

MAXILLARIA tetragona. Lindley *Bot. Reg.* 1428. — *Bot. Mag.* 3146.

Dans leur prodrome d'une Flore péruvienne, Ruiz et Pavon ont institué le genre *Maxillaria* pour un assez grand nombre d'Orchidées parasites, à racines bulbeuses, qu'ils ont trouvées sur les vieux troncs ou dans les anfractures de rochers des vastes forêts du Pérou. Swartz ne trouvant pas, dans le genre nouveau, des caractères assez prononcés, ni assez distincts de ceux du genre *Dendrobium,* y a réuni les espèces mentionnées par les auteurs de la Flore du Pérou. Mais, comme le genre favorisé par Swartz, recevait en même temps d'autres accroissemens, il en est devenu tellement nombreux, que l'on a reconnu généralement la nécessité de le diviser. Dès lors, le genre de Ruiz et Pavon a reparu, et ses caractères, développés avec plus de précision sur des espèces nouvelles communiquées au docteur Lindley, lui assignèrent décidément un rang dans la méthode de classification. Le genre Maxillaire, dont le nom est tiré de la ressemblance qu'offre, avec la mâchoire des animaux, le point de jonction du labelle avec le gynostème, appartient à la nombreuse tribu des Orchidées, dont tous les membres ont leurs masses polliniques terminées à leur base par une caudicule diaphane, ou par une glande. Il se distingue suffisamment des autres genres, par cinq divisions du périanthe (sépales et pétales) presque égales en conformation et en longueur, et courbées en faucille; par une sixième qui est inférieure, labiée, canaliculée à sa base, élargie et trilobée; par l'appendice maxillariforme du gynostème qui est recourbé, et médiocrement éperonné; enfin, par les deux lobes distincts de l'anthère. La

451.

Maxillaire tétragone est originaire du Bresil, d'où elle a été apportée en Angleterre, par sir John Mulford d'Exeter, en 1827; elle a été cultivée au jardin royal de Kew, où elle a fleuri en juillet 1829. M. Aiton, directeur de ce bel établissement, s'est empressé de multiplier les pseudo-bulbes de la plante nouvelle, et de les communiquer à divers amateurs; la Société d'horticulture de Londres en a obtenu l'une des premières.

Les pseudo-bulbes sont ovales, tétragones, à surface rugueuse, d'un vert sombre avec l'extrémité noire; chacun d'eux produit une feuille de huit à neuf pouces, sur deux, oblongue, ovale-lancéolée, longitudinalement plicatile et striée, légèrement ondulée sur ses bords et pétiolée. La hampe prend son origine de celle des racines, à l'extrémité inférieure du pseudo-bulbe; elle est extrêmement courte, entourée de bractées; elle porte trois ou quatre fleurs qui s'épanouissent successivement en répandant une odeur de violette, et qui dépassent rarement la moitié du pseudo-bulbe. Les sépales sont bombés, réfléchis vers l'extrémité, charnus, verdâtres, légèrement lavés de pourpre, surtout vers la base, qui est adhérente au prolongement de la colonne ou gynostème; les pétales sont presque semblables aux sépales, mais beaucoup plus aigus; le labelle est moins long, renflé, charnu, bilabié, trilobé, à lobes latéraux plus courts, aigus, à lobe intermédiaire ovale et mucroné; il est en dehors d'un jaune verdâtre, bordé de brun pourpré, et de cette dernière nuance à l'intérieur, avec quelques taches ou traits verdâtres; l'appendice est grand, charnu, tronqué et penché. Le gynostème est épais, taillé en coin. L'anthère est membraneuse antérieurement, à une seule loge rebordée; les quatre masses polliniques sont obliquement soudées et inégales entre elles; les deux du centre plus courtes, les autres plus longues; la caudicule est cylindrique; la glande est ovalaire, conique et pointue.

Un mélange de terreau de bruyère et de detritus des vieux troncs cariés, est la terre qui convient exclusivement à cette plante, que l'on cultive en serre chaude, et que l'on a soin de tenir dans un état constant d'humidité, sans néanmoins que l'excès d'eau puisse nuire aux racines; on y parvient aisément en garnissant de graviers ou de débris de potterie, le fond du vase dans lequel doit végéter la plante. Comme pour la plupart des Orchidées, le moyen le plus sûr de la reproduire est de séparer, chaque année, le pseudo-bulbe qui se forme au pied : cette opération se fait ordinairement après la fleuraison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le labelle. Fig. 2. La colonne ou gynostème.



P. Bessa pinx.

Barrois

Indigofera juncea.

Indigotier jonciforme.

[illegible]

[illegible] Famille des Légumineuses.

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] glaberrima, [illegible]

INDIGOFERA [illegible] D. Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 225.

INDIGOFERA [illegible] *Fauna.* 2. p. 251.

[illegible]

[illegible]

[illegible] 215.

[illegible] 10.

[illegible]



INDIGOTIER JUNCIFORME. *INDIGOFERA JUNCEA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *patens*, 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea; carinâ calcare subulato utrinquè auctâ.* Stamina 10, 2-*adelpha.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Legumen *oblongum, lineare, subcylindricum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

INDIGOFERA caule fruticoso, glaberrimo, ramosissimo, patulo; foliis inferioribus pinnatis, superioribus subulatis et junciformibus; racemis axillaribus, elongatis.

INDIGOFERA juncea. De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 225.

INDIGOFERA aphylla. Link *Enum.* 2. *p.* 251.

INDIGOFERA filifolia. Ker *Bot. Reg. vol.* 3 *et* 7 *in notis.* — Spreng. *Syst. Veg.* 3. 272.

LEBECKIA contaminata. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 261. — Ker *Botan. Reg.* 104.

LEBECKIA nuda. Sims *Bot. Mag.* 2214.

SPARTIUM contaminatum. *Hort. Kew. ed.* 1. 3. 10.

Il y a environ trente-six ans que cette espèce est cultivée en Europe; elle y fut introduite par feu Masson, qui en envoya, du Cap de Bonne-Espérance, des graines à M. Aiton. Celui-ci considéra d'abord les jeunes plantes comme devant appartenir au genre *Spartium*, mais dès que la fleuraison l'eut

mis à portée de mieux étudier son prétendu *spartium,* il reconnut l'erreur que lui avait fait commettre un peu trop de précipitation, néanmoins il tomba dans une autre, en donnant la préférence au genre *Lebeckia* sur le genre *Indigofera,* qui réclamait avec plus de fondement la plante qui nous occupe; M. De Candolle lui a enfin assigné sa véritable place. L'Indigotier, cultivé dans nos serres, y fleurit en septembre et octobre.

C'est un arbuste qui s'élève, en buisson, à la hauteur de deux à trois pieds; il se divise en un grand nombre de rameaux grêles, jonciformes, étalés, parfaitement glabres, ainsi que toute la plante, garnis de feuilles éparses, dont les inférieures sont ailées, composées de trois à quatre paires de folioles ovales-oblongues, assez écartées, d'un vert un peu clair, et dont les supérieures ne consistent que dans leur pétiole commun, qui est très-long, subulé, jonciforme, et muni seulement, au lieu de folioles, de quelques dents très-courtes et écartées. Deux stipules très-petites et promptement caduques se trouvent à la base des jeunes feuilles. Les fleurs sont purpurines, disposées, au nombre de douze à quinze ou même plus, en grappes simples, alongées, portées sur un long pédoncule axillaire. Leur calice est monophylle, ouvert, à cinq dents inégales. La corolle est papilionacée, à pétales assez ouverts, dont les deux inférieurs, qui forment la carène, sont connivens dans leur moitié supérieure, et munis d'un petit éperon dans leur partie moyenne. Les étamines, au nombre de dix, ont neuf de leurs filamens réunis en un seul corps presque cylindrique et enveloppant le pistil. L'ovaire est supérieur, grêle, cylindrique, recourbé presqu'à angle droit vers son extrémité, prolongé en un style assez court, et terminé par un stigmate simple.

Il faut donner à cette plante le terreau de bruyère pur et des arrosemens assez fréquens, surtout en été. On a réussi, dans ces derniers temps, à la soumettre à un premier degré d'acclimatation, en la faisant passer dans la serre tempérée, et ce changement ne lui a pas été nuisible; au moyen de cela, on pourra l'accoutumer à rester une partie de l'été en plein air. On la multiplie assez facilement de boutures; mais il faut avoir soin de les étouffer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties. Fig. 2. Le calice et les organes de la fécondation. Fig. 3. Les étamines. Fig. 4. Le pistil.



Onosma giganteum.

Orcanette gigantesque.

ORGANETTE [illegible] ONOSMA GIGANTEUM.

[illegible] Famille des Borraginées

[illegible]

Calyx 5-partitus. Corolla 1-petala, [illegible] fauce [illegible]; [illegible] *tatis*. [illegible] *superum*, 4-*lobum*; *stylo* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ONOSMA caule ramoso, altissimo; foliis [illegible] *calycibus* [illegible]

ONOSMA giganteum. Lam. *Illust. Gen.* n. 1840. — *Dict. Encyc.* 4. 54. — Schult. *Syst. Veget.* 4. 549.

Les anciens ont appelé *Onosma*, d'ὄνος, âne, et [illegible] suivant l'opinion vulgaire de ces temps, les ânes [illegible] [illegible]cher au flair, et qu'ils semblaient préférer aux [illegible] Dioscorides et Pline, cette plante [illegible] Borraginées; mais il a été impossible de la [illegible] faute de documens satisfaisans. C'est [illegible]

[illegible]



ORCANETTE GIGANTESQUE. *ONOSMA GIGANTEUM.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla 1-*petala, campanulato-ventricosa; fauce nudâ; limbo* 5-*dentato.* Stamina 5; *filamentis brevibus; antheris sagittatis.* Ovarium *superum,* 4-*lobum; stylo simplici.* Semina 4, *calyce persistente cincta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ONOSMA caule ramoso, altissimo; foliis oblongo-lanceolatis, scabris; calycibus pilosissimis.

ONOSMA giganteum. Lam. *Illust. Gen. n.* 1840. — *Dict. Encyc.* 4. *p.* 584. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 549.

Les anciens ont appelé *Onosma,* d'ὄνος, âne, et ὀσμη, odeur, une plante que, suivant l'opinion vulgaire de ces temps, les ânes avaient l'habitude de chercher au flair, et qu'ils semblaient préférer aux chardons. D'après ce qu'en rapportent Dioscorides et Pline, cette plante devrait appartenir à la famille des Borraginées; mais il a été impossible de la spécifier en aucune manière, faute de documens satisfaisans. C'est ce qui a probablement décidé les botanistes modernes à employer génériquement le nom d'*Onosma,* sans le faire sortir du groupe où les anciens semblent l'avoir en quelque sorte relégué. Mais comment a-t-il pu se faire que l'on ait rendu en français, ce nom d'*Onosma* par Orcanette, dont l'étymologie nous échappe? c'est ce dont nous pouvons d'autant moins nous rendre raison, que, généralement, on applique le nom d'Orcanette à une racine rouge qui ne cède son principe colorant qu'à l'alcohol et aux substances grasses et résineuses, et qui appartient à un genre différent de l'*Onosma,* au *Lithospermum tinctorium.*

Quoi qu'il en soit de cet embrouillement de noms, qu'il faut encore admettre par respect pour l'usage établi, et contradictoirement à la saine raison qui indique tout naturellement la traduction littérale onosme pour remplacer orcanette, le genre *Onosma* se compose maintenant de vingt-cinq espèces, indigènes des contrées orientales et méridionales de l'Europe, ainsi que du Levant. La Tauride est la patrie de celle que nous décrivons; elle y a été découverte par Michaux, vers la fin du siècle dernier; mais ce n'est que depuis 1818 qu'on a commencé à la cultiver dans les jardins, où elle fleurit en juin et juillet.

Sa tige est quadrangulaire, chargée de poils raides, haute de trois à quatre pieds, divisée, dès sa base, en rameaux épars, garnis de fleurs. Ses feuilles sont oblongues, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, surtout les inférieures, chargées de poils blancs qui les rendent rudes au toucher. Ces feuilles varient, d'ailleurs, beaucoup selon qu'elles sont placées plus bas ou plus haut sur les tiges; les inférieures ont quelquefois quinze à dix-huit pouces de longueur, les supérieures n'ont que deux pouces ou même moins, et sont sessiles, ou même semi-amplexicaules. Les fleurs sont jaunes, pendantes, disposées en grappe au sommet des rameaux; elles forment, dans leur ensemble, une grande et belle panicule. Leur calice est très-velu, partagé en cinq découpures lancéolées, droites. La corolle est monopétale, un peu campanulée, à gorge nue, à tube court et à limbe tubuleux, légèrement ventru, bordé de cinq dents courtes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens beaucoup plus courts que la corolle, insérés dans la partie supérieure du tube, terminés par des anthères droites et sagittées. L'ovaire est supère, à quatre lobes du milieu desquels s'élève un style filiforme, un peu saillant hors de la corolle, et terminé par un stigmate simple. Le fruit consiste en quatre graines ovales, environnées par le calice persistant.

On cultive cette espèce en pleine terre; mais, dans nos climats, il est souvent prudent de la semer sur couche, et de la repiquer ensuite; elle paraît s'accommoder de tous les sols, et résiste même à l'intempérie de nos hivers.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle ouverte et fendue longitudinalement pour laisser voir les étamines.
Fig. 2. Le pistil.



Crowea saligna

Crowea à feuilles de Saule.

CROWEA A FEUILLES DE SAULE (CROWEA SALIGNA.)

[illegible]

[illegible] NOTICE.

[illegible]

[illegible] quatre pieds; sa tige se divise [illegible]



CROWEA A FEUILLES DE SAULE. *CROWEA SALIGNA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Rutacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus.* Corolla 5-*petala.* Stamina 10, *filamentis extrà antheram in mucronem villosum productis; antheris adnatis.* Ovarium *superum, disco carnoso impositum; stigmate capitato, subsessili.* Fructus 5-*coccus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMYE.

CROWEA caule ramisque triquetris, glabris; foliis alternis, lanceolatis, integerrimis; floribus solitariis, axillaribus.

CROWEA saligna. Andrew *Repos. Bot.* 79. — Vent. *Hort. Malm.* 7. *t.* 7. — Persoon. *Syn.* 1. *p.* 465. — Sims *Bot. Mag.* 989. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 720. — Smith *in Linn. Soc. trans.* 4. 222. — Dryand. *in Ann. bot.* 2. 520. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 36. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 322.

Un bel arbrisseau, d'un port très-élégant, apporté en 1790 de la Nouvelle-Hollande, a procuré à J. E. Smith l'occasion de rendre un hommage public au savoir modeste de son ami et collègue à la Société Linnéenne, Jacques Crow, collaborateur à plusieurs grands ouvrages sur la botanique, et particulièrement à la Flore de l'Angleterre publiée par J. E. Smith, avec les figures de Sowerby. Le genre *Crowea* n'offre encore qu'une seule espèce, que l'on voit fleurir habituellement depuis le mois d'août jusqu'à la fin d'octobre.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds; sa tige se divise

en rameaux glabres, chargés de trois angles saillans, aigus. Ses feuilles sont alternes, assez rapprochées les unes des autres, sessiles, étroites-lancéolées, glabres, d'un vert gai; vues à la loupe et à contre-jour, elles paraissent parsemées de points demi-transparens; et, lorsqu'on les froisse entre les doigts, elles répandent une odeur aromatique analogue à celle du cerfeuil. Les fleurs sont roses, solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules courts, épais, munis, à leur base, de deux à trois bractées ovales, très-petites. Le calice est formé de cinq folioles ovales. La corolle est composée de cinq pétales ovales-lancéolés, alternes avec les folioles du calice. Les étamines, au nombre de dix, sont infiniment plus courtes que les pétales; leurs filamens sont pubescens et élargis inférieurement, alternativement plus courts, insérés au-dessous du disque qui porte l'ovaire, rapprochés en voûte au-dessus de ce dernier, portant à leur partie interne chacun une anthère ovale, à deux loges, et se prolongeant en une pointe velue; toutes ces pointes sont divergentes et écartées en étoile. L'ovaire est supère, arrondi, creusé de cinq sillons, porté sur un disque charnu, glanduleux, surmonté d'un stigmate en tête et presque sessile. Le fruit est composé de cinq coques ou capsules ovales, un peu comprimées, tronquées, très-rapprochées les unes des autres, s'ouvrant en dedans et par leur sommet : chaque coque est formée de deux enveloppes, dont l'intérieure est cartilagineuse, élastique.

On cultive le Crowéa à feuilles de saule dans un mélange de terre franche et substantielle, avec le terreau de bruyère que l'on maintient à un degré d'humidité convenable; on le rentre dans l'orangerie aussitôt que se fait sentir l'approche de la saison rigoureuse. On le multiplie très-aisément par le moyen des boutures étouffées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe et par sa face interne. Fig. 3. Le disque sur lequel est porté l'ovaire.



Dracocephalum Ruyschiana.

Dracocéphale à feuilles d'Hysope.

[illegible] *DRACOCEPHALUM RUYSCHIANA*. ♃

[illegible]

[illegible]

[illegible] 2-*labiatus vel subæqualis*. Corolla 1-*petala*, [illegible] *labio superiore fornicato; inferiore 3-lobato;* [illegible], *mediâ majori et productiori*.

[illegible]

[illegible] *...aris*.

[illegible] Linn. *Spec*. 830. — Willd. *Enum*. [illegible] 3. 153. — *Fl. Dan. t*. 121. — *Hort. Kew*. [illegible] *p*. 2. 642. — Lam. *Dict. Encyc*. 1. 319.

[illegible] *...i, angusto flore cæruleo*. Moris. *Hist*. 3. [illegible]

[illegible] *...æqualis, foliis lanceolatis*, [illegible] 285. *t*. 55.

[illegible] 1.

[illegible]

[illegible] Mon. 146.

[illegible] *Dracocephalum*, dérivé des mots grecs δράκων, dragon, et κεφαλὴ, [illegible] ...lie ce monstre hideux chargé de la garde des fruits des Hespérides



DRACOCÉPHALE A FEUILLES D'HYSOPE. *DRACOCEPHALUM RUYSCHIANA.* ♃

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus,* 5-*fidus,* 2-*labiatus vel subæqualis.* Corolla 1-*petala, fauce inflata,* 2-*labiata : labio superiore fornicato; inferiore* 3-*lobato; laciniis lateralibus brevibus, mediâ majori et productiori.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMIE.

DRACOCEPHALUM foliis lanceolato-linearibus, integerrimis, glabris, inermibus; floribus verticillato-spicatis.

DRACOCEPHALUM ruyschiana. Linn. *Spec.* 830. — Willd. *Enum. Hort. berol.* 2. 627. — Id. *Spec. Pl.* 3. 153. — *Fl. Dan. t.* 121. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 419. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. 693. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 319.

PRUNELLA Hyssopi folio viridi, amplo flore cæruleo. Moris. *Hist.* 3. *p.* 364. *Sec.* 11. *t.* 5. *f.* 9.

DRACOCEPHALUM floribus verticillato-spicatis, foliis linearibus, confertis. Gmel. *Flor. Sib.* 3. *p.* 236. *n.* 59.

RUYSCHIANA spicata. Miller *Dict. n.* 1.

RUYSCHIANA glabra, foliis integris. Amm. *Ruth.* 50.

PSEUDO-CHAMÆPITYS Austriaca. Riv. *Mon.* 146.

Le nom *Dracocephalum*, dérivé des mots grecs δραχων, dragon, et κεφαλη, tête, rappelle ce monstre hideux chargé de la garde des fruits des Hespérides,

ou de celle de l'imprudente Andromède; et si l'on attachait au mot une idée positive de la chose, il s'ensuivrait que rien ne devrait être plus effrayant que l'aspect des fleurs dans lesquelles on a placé une si fâcheuse image. Loin, cependant, que la vue en soit désagréablement affectée, on aime, au contraire, à la reposer sur le vif éclat de ces fleurs, où le pourpre rehausse la pureté de l'azur, et en fait l'un des beaux ornemens de nos plate-bandes. La création du genre Dracocéphale remonte à l'origine des méthodes de botanique, et déjà il se composait d'un certain nombre d'espèces; on y en compte aujourd'hui une trentaine qui, à l'exception de trois ou quatre, appartiennent aux contrées septentrionales des deux continens. Le Dracocéphale à feuilles d'hysope est du nombre de ces dernières; on le trouve sauvage en Sibérie, en Suède, en Allemagne, en Piémont, en Suisse et en Dauphiné. Il est cultivé par les curieux depuis un siècle et demi environ. Il fleurit en juin et juillet.

Ses tiges sont hautes d'un peu plus d'un pied, légèrement tétragones, glabres, divisées en rameaux courts et opposés, garnis de feuilles lancéolées-linéaires, sessiles, de même opposées, glabres, entières. Ses fleurs sont bleues, assez grandes, accompagnées de bractées lancéolées, légèrement ciliées en leurs bords, et disposées par verticilles rapprochés en épi terminal. Leur calice est monophylle, tubuleux, à cinq dents presque égales. La corolle est monopétale, plus grande que le calice, à tube renflé vers son orifice, et à limbe partagé en deux lèvres : la supérieure droite, un peu concave et en voûte, l'inférieure à trois divisions, dont la moyenne plus grande et échancrée. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens attachés au tube de la corolle et cachés sous la lèvre supérieure. L'ovaire est supère, à quatre lobes du milieu desquels s'élève un style filiforme, à stigmate bifide. Le fruit est formé de quatre graines nues, situées au fond du calice persistant.

Cette plante est rustique; elle se plaît à toutes les expositions. On la multiplie soit par le semis que l'on effectue au printemps et sur place, soit par l'éclat ou la division des racines que l'on pratique en automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une tige fleurie du Dracocéphale à feuilles d'hysope.



Helianthemum halimifolium.

Hélianthème à feuilles d'Halime.

[illegible]

[illegible] Catal. Hort. Par. [illegible] Prodr. Syst. Nat. 1. 268. [illegible]

[illegible] 250.

[illegible] p. 1188. [illegible] Hort. kew. ed. 2. 3. 397 [illegible]

[illegible]



HÉLIANTHÈME A FEUILLES D'HALIME. *HELIANTHEMUM HALIMIFOLIUM.* ♄

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Cistées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, persistens; foliolis* 2 *exterioribus minoribus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *numerosa.* Ovarium *superum; stigmate capitato.* Capsula 1-*locularis,* 3-*valvis, polysperma; valvulis mediò lineâ prominulâ et seminiferâ instructis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELIANTHEMUM caule frutescente; foliis exstipulatis, ovato-oblongis, basi attenuatis, subincanis; pedunculis elongatis, ramosis, axillaribus terminalibusque, subpaniculatis; foliolis calycinis exterioribus linearibus.

HELIANTHEMUM halimifolium. DESF. *Catal. Hort. Par.* — WILLD. *Enum. Hort. Berol.* 1. 569. — DE CAND. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 268. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 587.

HELIANTHEMUM hispanicum, halimi folio rotundiore (et angustiore). THOURNEF. *Inst.* 250.

CISTUS halimifolius. LINN. *Spec.* 738. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 1188. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 18.— CAVAN. *Ic.* 2. *t.* 138.—*Hort. Kew. ed.* 2. 3. 307.

CISTUS folio halimi, primus et secundus. CLUS. *Hist.* 71.

CISTUS fœmina portulacæ marinæ folio latiore, obtuso. C. BAUHIN *Pin.* 465.

UNE plante, excessivement commune dans les lieux arides, sur les collines comme sur la lisière des bois, y fut, de tout temps, désignée sous le nom vulgaire de *Fleur du soleil,* vraisemblablement à cause de la belle couleur jaune de ses pétales. Valérius Cordus, voulant approprier ce nom à la nomenclature botanique, en fit (*in Hist. stirpium. Argentorat.* 1561) *helianthemum,* dérivé de ηλιος, soleil, et ανθεμον, synonyme de ανθος, fleur. Dans la suite, cette dénomination fut admise comme générique par Tournefort, qui plaça dans son groupe un assez grand nombre d'espèces. Le genre de Tournefort ne fut point adopté par Linné, qui ne le trouva pas assez distinct de son genre *Cistus.* Néanmoins on y est revenu plus tard, lorsque la nécessité de diviser les genres trop nombreux est devenue imminente; il a bien fallu alors se contenter de caractères qui, pour n'être pas

très-saillans, n'en sont pas moins d'une grande exactitude. Le genre Hélianthème, rétabli par Gaertner et adopté par De Candolle, se compose maintenant, suivant ce dernier auteur, de cent vingt-quatre espèces, qui toutes sont des plantes herbacées ou plus ou moins ligneuses, à feuilles souvent opposées, accompagnées ou dépourvues de stipules, et à fleurs d'un joli aspect, ordinairement disposées en grappes terminales. Plus des trois quarts sont propres à l'Europe, et, particulièrement, aux contrées méridionales. Telle est l'Hélianthème à feuilles d'halime, qui croît en Espagne, en Italie, et dans l'île de Corse. Ses fleurs paraissent en juin et juillet.

C'est un arbrisseau très-rameux, formant un buisson haut de trois à quatre pieds. Ses rameaux sont cylindriques, grêles, recouverts, dans leur jeunesse, d'un duvet court, serré, blanchâtre; les feuilles sont opposées, ovales-oblongues, rétrécies à leur base, vertes et légèrement velues dans leur parfait développement, chargées, dans leur premier âge, d'un duvet fin, serré et blanchâtre, qui leur donne un aspect cendré ou un peu argenté. Les fleurs, larges de douze à quatorze lignes, d'un beau jaune, avec une tache d'un pourpre foncé à la base de chaque pétale, sont portées, à l'extrémité des rameaux ou dans l'aisselle des feuilles supérieures, sur des pédoncules grêles, rameux, et presque disposés en panicules. Leur calice est formé de cinq folioles, dont trois intérieures ovales-aiguës, et deux extérieures plus petites et linéaires. La corolle, moitié plus grande que le calice, est composée de cinq pétales presque cordiformes, attachés au réceptacle et ouverts en rose. Les étamines, nombreuses, insérées sous l'ovaire, près de deux fois plus courtes que les pétales, ont leurs filamens inégaux, terminés par de petites anthères d'un jaune foncé, à deux loges adnées sur chaque côté de la partie supérieure des filamens. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un stigmate en tête et un peu à trois lobes. Le fruit est une capsule à une seule loge, s'ouvrant en trois valves munies, dans leur milieu, d'une nervure saillante sur laquelle les graines sont attachées.

Dans notre pays, comme dans le nord de la France, on est obligé de cultiver cette Hélianthème en pot, afin de pouvoir la rentrer l'hiver dans l'orangerie. On la multiplie facilement par le semis et par les boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le pistil et les étamines. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe. Fig. 4. Les trois folioles intérieures du calice, l'ovaire et le stigmate.



Olivier noir.

[illegible]

[illegible] Camille [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de l'Olivier [illegible] cet arbre étant [illegible] [illegible] [illegible] terrible [illegible]

[illegible] les poètes racontent la fable [illegible] cette [illegible]

[illegible]



OLIVIER NOIR. *OLEA NIGRA.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des *Jasminées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, 5-dentatus.* Corolla 1-*petala; tubo brevi; limbo* 4-*fido.* Stamina 2. Ovarium *superum; stigmate* 2-*lobo.* Drupa *fœta nuce* 2-*loculari; loculis* 1-2-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

OLEA foliis ovato-lanceolatis; paniculâ terminali.

L'ORIGINE de la culture de l'Olivier se perd dans la nuit des temps; dès la plus haute antiquité, cet arbre était déjà célèbre par une foule d'usages économiques, symboliques ou sacrés. Le plus ancien des livres, la Genèse, en parle au sujet de cette terrible catastrophe dans laquelle périt la plus grande partie de l'espèce humaine. Un rameau d'Olivier rapporté par une colombe, fut le premier signe de la cessation des horreurs du déluge.

Les Grecs rapportaient l'origine de l'Olivier à la déesse même de la sagesse. Voici comme les poètes racontent la fable de la création de cet arbre par Minerve : Neptune et cette déesse se disputant, selon les uns, pour donner un nom à la ville d'Athènes que Cécrops venait de bâtir: selon les autres, pour fonder et édifier cette ville, le conseil des Dieux, devant qui cette contestation fut portée, décida que le droit de bâtir ou de nommer la ville en question, appartiendrait à celui qui pourrait produire la chose la plus utile. Neptune ayant frappé la terre de son trident, il en sortit un cheval, Minerve frappant à son tour la terre de sa lance, il s'en éleva un Olivier chargé de fleurs et de fruits. Les Dieux adjugèrent le prix à la déesse.

L'Olivier était, chez les anciens, le symbole de la paix, et il l'est encore aujourd'hui chez les nations de l'Europe. On sait que les envoyés d'un peuple, chargés d'aller demander la paix ou une simple suspension d'armes, devaient se présenter portant à la main un rameau d'Olivier. Dans cet

État, ils avaient en quelque sorte un caractère sacré, que tous les peuples policés savaient reconnaître et respecter.

Columelle dit que l'Olivier est le premier des arbres : *Olea prima omnium arborum est.* C'est par son utilité, et non par sa beauté, que cet arbre mérite cet éloge. Chacun sait l'immense usage que l'on fait, dans l'économie domestique et dans la médecine, de la matière grasse et ordinairement fluide, qui s'échappe par la pression de ses fruits mûrs.

Outre l'espèce cultivée sous le rapport productif, (*Olea Europœa*), le genre Olivier en contient encore vingt-trois, qui figurent dans nos jardins ou dans nos serres. A ce nombre il faut ajouter l'Olivier noir, que l'on présume originaire de l'Asie. M. Noisette l'a rapporté, en 1817, de l'Angleterre, et depuis il a fleuri régulièrement chaque année, aux mois de juillet et d'août.

C'est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux opposés, d'un gris cendré dans l'âge adulte, d'un vert mêlé de violet dans la jeunesse, glabres, mais chargés de points verruqueux assez abondans qui les rendent rudes au toucher. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, persistantes, coriaces, glabres, lisses, et d'un vert foncé en dessus, pâles en dessous, opposées, portées sur des pétioles cylindriques, et ayant souvent une teinte violette. Ses fleurs sont petites, blanches, disposées en panicule au sommet des rameaux. Leur calice est monophylle, très-petit, violâtre, à quatre dents égales. La corolle est monopétale, à tube court, ayant son limbe partagé en quatre découpures ovales, aiguës, ouvertes et opposées en croix. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens plus courts que les divisions de la corolle, et insérés à la base du tube; ils portent, un peu au-dessous de leur sommet, une anthère cordiforme et jaunâtre. L'ovaire est supérieur, globuleux, d'un violet foncé, surmonté d'un style très-court. terminé par un stigmate en tête et à deux lobes peu prononcés. Cet ovaire est à deux loges, qui contiennent chacune deux ovules.

On tient l'Olivier noir en pot, afin de pouvoir l'abriter du froid, car il y paraît fort sensible. On lui donne le terreau de bruyère.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle vue en dessous et les deux étamines. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe et avant que les loges des anthères soient ouvertes. Fig. 3. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate vus à la loupe.



Pitcairnia bracteata.

Pitcairne à bractées.

PITCAIRNIE À BRACTÉES. *PITCAIRNIA BRACTEATA.*

[illegible]

[illegible]

[illegible] *3-petala, [illegible], calyce [illegible] [illegible] squamulâ auctis.* [illegible] *6. Ovari[illegible] [illegible]; stigmatibus totidem in caput ovato-[illegible]. Capsula 4-locularis; seminibus numerosis, [illegible] auctis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PIT[illegible] *[illegible] lineari-lanceolatis, basi serrato-spinosis; [illegible] [illegible]; bracteis pedicello longioribus.*

PITCAIRNIA [illegible] *Hort. Kew. ed. 2. vol. 2. p. 202.* — [illegible]

PITCAIRNIA [illegible]

C[illegible] introduite en Europe, dans les derniers jours du siècle [illegible] M. Cels, qui l'a reçue de la Guadeloupe; il a été assez [illegible] propager et lui assigner une place dans la collection [illegible]. Ses fleurs paraissent de mai en août.

[illegible] la Pitcairnie à bractées forme, à sa base, une souche cylindrique [illegible] grosse comme le pouce, nue dans la longueur d'un [illegible] ensuite un faisceau de feuilles linéaires-lancéolées, [illegible] pied [illegible] larges d'un pouce, glabres, luisantes et d'un vert clair en dessus, chargées en dessous d'une poussière blanchâtre qui leur donne un aspect glauque. Ces feuilles



PITCAIRNE A BRACTÉES, *PITCAIRNIA BRACTEATA*. ♄

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Broméliacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus, persistens.* Corolla 3-*petala, marcescens, calyce duplò longior; petalis basi interiori squamulâ auctis.* Stamina 6. Ovarium *inferum; stylis* 3, *in unum coalitis; stigmatibus totidem in caput ovato-oblongum spiraliter convolutis.* Capsula 4-*locularis; seminibus numerosis, appendice membranaceo utrinquè auctis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PITCAIRNIA foliis lineari-lanceolatis, basi serrato-spinosis; floribus approximatis, racemosis; bracteis pediculo longioribus.

PITCAIRNIA bracteata. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 202. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 22.

PITCAIRNIA latifolia. *Red. Lil. vol.* 2. *t.* 73 *et* 74. — Poir. *Dict. Encyc.* 5. *p.* 355.

Cette espèce a été introduite en Europe, dans les derniers jours du siècle passé, par les soins de M. Cels, qui l'a reçue de la Guadeloupe; il a été assez heureux pour la propager et lui assigner une place dans la collection du règne végétal. Ses fleurs paraissent de mai en août.

La tige de la Pitcairne à bractées forme, à sa base, une souche cylindrique, dure, ligneuse, deux fois grosse comme le pouce, nue dans la longueur d'un à deux pouces, produisant ensuite un faisceau de feuilles linéaires-lancéolées, très-aiguës, longues d'un pied à dix-huit pouces et même plus, larges d'un pouce, glabres, luisantes et d'un vert clair en dessus, chargées en dessous d'une poussière blanchâtre qui leur donne un aspect glauque. Ces feuilles

sont embrassantes à leur base, et bordées de dents épineuses, très-acérées, d'abord très-rapprochées, ensuite s'éloignant les unes des autres dans le reste de la longueur de chaque feuille, et devenant tout-à-fait nulles vers son sommet. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige cylindrique, de la grosseur d'une forte plume à écrire, revêtue d'un duvet blanchâtre qui s'enlève facilement, et garnie de feuilles beaucoup plus courtes que les radicales, nullement épineuses, et allant toujours en diminuant de longueur. Cette tige est terminée par une superbe grappe composée de cinquante à soixante fleurs d'un rouge éclatant, rapprochées les unes des autres et presque toutes tournées d'un seul côté. Chacune de ces fleurs est munie, à sa base, d'une bractée lancéolée-linéaire, qui, dans les inférieures surtout, est une ou deux fois plus longue que le pédoncule. Leur calice est composé de trois folioles étroites, lancéolées, persistantes, colorées comme les pétales, moitié plus courtes et serrées contre eux. La corolle est formée de trois pétales alongés, acuminés, marcescens, munis, à leur base interne, d'une écaille courte. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens filiformes un peu plus courts que les pétales, insérés sur le haut de l'ovaire, portant à leur sommet des anthères linéaires, jaunes, à deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, presque ovale, à trois angles très-obtus, surmonté d'un style presque triangulaire, rayé de trois lignes distinctes, terminé par trois stigmates velus, rougeâtres, roulés en spirale, et formant une petite tête ovale-oblongue. Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant au sommet en trois valves, et contenant un grand nombre de graines munies d'une appendice membraneuse.

La Pitcairne à bractées, comme plante des tropiques, doit être cultivée en serre chaude; on l'y maintient constamment. On la plante dans un composte formé de parties égales de terre franche, très-substantielle, et de terreau de bruyère; elle n'exige que peu d'arrosemens. Ses graines arrivent, moyennant ces soins, à l'état de parfaite maturité, et fournissent de quoi la reproduire abondamment; on les sème sur couche chaude et sous châssis. On peut aussi propager la plante par la séparation des œilletons, immédiatement après la fleuraison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille. Fig. 2. Partie supérieure de la tige. Fig. 3. Un pétale vu séparément. Fig. 4. L'ovaire et les étamines. Fig. 5. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 6. Partie supérieure du style et les stigmates : ces deux parties sont grossies.



Dichorisandra thyrsiflora.

Dichorisandre à fleurs en thyrse.

DICHORISANDRA [illegible]

[illegible]

[illegible]

Calyx 3-phyllus, coloratus; [illegible] infimo, petalo angustiore. Stamina 6, [illegible]

CARACTÈRES [illegible]

[illegible]

[illegible]



DICHORISANDRA A FLEURS EN THYRSE. *DICHORISANDRA THYRSIFLORA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Commélinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus, coloratus; foliolo supremo latiore.* Corolla 3-*petala; infimo petalo angustiore.* Stamina 6, *brevissima, nuda;* 3 *inferioribus reliquis parùm longioribus.* Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate* 3-*angulari.* Capsula *globoso*-3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DICHORISANDRA foliis oblongis, basi vaginantibus, glaberrimis; racemo pyramido, terminali; pedunculis 3-5-*floris.*

DICHORISANDRA thyrsiflora. *Bot. Regist. n. et t.* 682. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. *p.* 117. — Mikan *Delect. fl. et faun. Bras. fasc.* 1.

Le professeur Mikan, de l'université de Prague, a institué le genre Dichorisandra pour une plante d'un port très-élégant, trouvée dans les forêts vierges du Brésil, non loin de Rio-Janeiro. La disposition particulière des étamines a donné l'idée du nom générique, qui est composé des mots grecs Δις, deux fois, χορις, séparément, et ανδρος, mari. Les Dichorisandras à fleurs en thyrse, que nous admirons, pendant tout l'automne, dans nos serres, sont provenus de graines introduites en Europe dans le courant de 1820. Depuis lors, trois autres espèces sont venues enrichir ce beau genre, et nous

sommes redevables de leur connaissance au botaniste voyageur le docteur Martius.

Les racines du Dichorisandra à fleurs en thyrse, sont des tubercules charnus, munis de petites fibres menues; elles produisent une ou plusieurs tiges cylindriques, noueuses, articulées, nues dans leur partie inférieure, divisées, dans la supérieure, en quelques rameaux garnis de feuilles alternes, oblongues, lancéolées, très-glabres, luisantes, rétrécies et engaînantes à leur base. Les fleurs sont d'une belle couleur bleue, portées, trois à cinq ensemble, sur des pédoncules assez courts, et disposées en une grappe terminale, longue d'environ trois pouces. Leur calice est formé de trois folioles ovales-oblongues, concaves, d'un bleu clair, dont la supérieure un peu plus large. La corolle est composée de trois pétales arrondis, d'un beau bleu d'azur, l'inférieur un peu plus étroit que les autres. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens très-courts, terminés par des anthères oblongues, jaunes, à deux loges longitudinales. L'ovaire est supère, turbiné, à trois angles arrondis, surmonté d'un style cylindrique, plus court que les étamines, terminé par un stigmate à trois lobes peu marqués. Le fruit est une capsule presque globuleuse, un peu trigone, à trois valves et à trois loges, contenant plusieurs graines.

Dès les premiers jours du printemps, on sème les graines du Dichorisandra à fleurs en thyrse, sur couche et sous châssis; et aussitôt que les jeunes plantes ont acquis assez de force pour être transplantées, on les enlève de la terrine et on les distribue dans des pots remplis de terreau de bruyère pur, que l'on enfonce dans la tannée de la serre chaude; on les conduit, du reste, de la même manière que les plantes succulentes, modérant beaucoup les arrosemens hors du temps de végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire. Fig. 2. Une étamine.



Tephrosia grandiflora.

Tephrosie grandiflore.

TEPHROSIE [illegible] TEPHROSIA [illegible]

[illegible]



TÉPHROSIE GRANDIFLORE. *TEPHROSIA GRANDIFLORA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *ebracteatus, subæqualis,* 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea: vexillum amplum, subrotundum, extùs sericeum aut pubescens, patenti-reflexum; alæ non carinæ obtusæ adhærentes.* Stamina 10 *connexa, monadelpha, aut diadelpha.* Ovarium *superum: stylus filiformis; stigma terminali.* Legumen *oblongum, sæpiùs sessile compresso-planum, linare, polyspermum; valvis planis; seminibus compressis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TEPHROSIA caule erecto, fruticoso; foliis pinnatis; foliolis 7-9-*jugis, oblongis, mucronatis, subtùs pubescentibus; stipulis ovatis, acuminatis; racemo terminali,* 4-5-*floro; leguminibus ciliatis, patentibus.*

TEPHROSIA grandiflora. Persoon. *Ench.* 2. 329. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 251. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 252.

GALEGA grandiflora. Thunb. *Prod.* 134. — Vahl. *Symb.* 2. *p.* 84. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1244. — *Hort. Kew.* 3. 70. — Id. *ed.* 2. 4. 356. — Ker *Bot. Regist.* 769. — Willd. *Spec. pl.* 4. 356. — Loisel. *Herb. génér.* 518.

GALEGA rosea. Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 599.

Persoon a formé, de plusieurs Galegas, le genre Téphrosie qu'ont successivement adoptés Kunth et De Candolle, en y ajoutant un grand nombre d'espèces soit qu'elles fussent nouvelles, soit qu'elles eussent été retirées des genres *Robinia, Reineria, Lathyrus, Cracca, Vicia, Indigofera,* où on les avait provisoirement placées. Le genre de Persoon offre pour caractère : un calice nu, à cinq dents; une corolle papilionacée, dont l'étendard est grand, arrondi, soyeux et pubescent au côté externe, réfléchi, les ailes adhérentes à la carène obtuse; dix étamines, tantôt monadelphes, tantôt

diadelphes, à filet supérieur quelquefois à demi soudé; un style filiforme, couronné d'un stigmate; une gousse ordinairement sessile, comprimée, plane, linéaire, polysperme à graines aplaties. La Téphrosie à grandes fleurs faisait partie du genre Galega; elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance où elle a été découverte, en 1774, par Masson, et envoyée en Europe; ses fleurs, plus grandes que dans la plupart des autres espèces, font un joli effet; elles paraissent en juillet et août.

Sa tige est ligneuse, cylindrique, un peu flexueuse, haute de trois à cinq pieds, divisée en rameaux garnis de feuilles alternes, pétiolées, ailées, composée de neuf à onze folioles ovales-oblongues, mucronées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Ces feuilles sont accompagnées, à leur base, de deux stipules larges, presque cordiformes, aiguës. Ses fleurs sont purpurines, assez grandes, attachées à de courts pédicelles, et rapprochées, quatre à cinq ensemble, en une grappe courte, portée sur un pédoncule alongé, droit et placé à l'extrémité des rameaux. Chacune de ces fleurs est munie, à sa base, d'une bractée ovale, presque cordiforme, très-aiguë. Leur calice est monophylle, campanulé, divisé, jusqu'à moitié, en cinq dents aiguës, presque égales, mais les deux supérieures sont très-rapprochées et paraissent souvent se confondre en une seule. La corolle est papilionacée, à étendard ovale, d'un rouge plus foncé que le reste de la fleur, à peine plus grand que les deux ailes qui sont oblongues, étroites, inclinées sur la carène qui est comprimée et presque égale aux autres parties. Les étamines sont au nombre de dix, dont neuf ont leurs filamens réunis, dans la plus grande partie de leur longueur, en une gaîne comprimée et enveloppant l'ovaire. Celui-ci est supère, alongé, surmonté d'un style court, velu, montant, terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume linéaire, comprimé, velu sur ses bords, contenant quinze graines ou environ.

On plante la Téphrosie à grandes fleurs en pot, et dans le terreau de bruyère que l'on arrose suffisamment; on la rentre dans l'orangerie aussitôt que le froid se fait sentir. Les graines atteignant facilement, dans nos climats, l'état de maturité parfaite, l'espèce se propage ordinairement par le semis, que l'on opère dans les premiers jours d'avril, sur couche et sous châssis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la Téphrosie à grandes fleurs.



Schizanthus Hookeri

Schizante de Hooker.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



SCHIZANTHE DE HOOKER. *SCHIZANTHUS HOOKERI.*

Diandrie-Monogynie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *irregularis, labio superiore quinquefido : inferiore 3-partito.* Stamina 2, *antherifera : 2 sterilia, filamentis villosis.* Capsula *bilocularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SCHIZANTHUS corollæ tubo limbum æquante; labio inferiore longè bicornuto; labii superioris lobo medio longè acuminato.

SCHIZANTHUS hookeri. Graham *in Edinb. Phil. Journ.* 1830. — *Bot. Mag.* 3070.

Dans les vallons inhabités des Andes, au sein de cette chaîne immense des cordillières, où l'œil peut embrasser tout d'un coup huit ou neuf dômes presque immensurables, et dont le plus petit, dans la comparaison, ne ferait apparaître que comme un pygmée notre gigantesque Mont-Blanc; dans ces vallées, où l'on cherche en vain l'ornement d'une végétation abondante et variée, où quelques bouquets de palmiers groupés çà et là forment tout le pittoresque du paysage, MM. Ruiz et Pavon ont été frappés de la magnificence d'un tapis mêlé d'or et de pourpre, qu'étalait l'abondance des fleurs d'une plante nouvelle. Cette plante, qui ne se rapportait à aucune analogue connue, est devenue pour eux le type du genre qu'ils ont nommé *Schizanthus,* de σχισμενος, fendu, et ανθος, fleur. Il se compose maintenant de trois ou quatre espèces qui se caractérisent suffisamment par leur calice profondément divisé en cinq parties oblongues, linéaires et persistantes, par leur corolle bilabiée, à tube court et comprimé, à lèvre supérieure irrégulièrement divisée en cinq lobes plus ou moins profonds et incisés, à lèvre inférieure trilobée, linéaire et courbée en faux, par leurs deux étamines fertiles, insérées sur la lèvre inférieure, en opposition à deux autres stériles et rudimentaires, placées sur la lèvre supérieure, etc. De ces

quatre espèces, celle dédiée au docteur Hooker, paraît être la plus remarquable; elle a été découverte par le docteur Gillies, dans les Andes, à une hauteur de huit à neuf mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Les graines que ce savant a recueillies ont été semées en plein air, au printemps de 1829, mais les fleurs ne s'étant pas montrées dans le courant de l'année, on a dû remettre les plantes en pot, afin de les abriter, pendant l'hiver, dans l'orangerie, et les replacer en pleine terre au mois de mars suivant. C'est ainsi que les jeunes plantes ont pu se couvrir de fleurs au mois de juillet.

Cette espèce semble être naturellement bis-annuelle; sa tige est haute de deux pieds environ, herbacée, pubescente, divisée en un grand nombre de rameaux diffus et garnis de feuilles ailées. Les fleurs, réunies en une large panicule terminale, sont accompagnées de bractées et portées sur des pédicelles dressés, longs d'un pouce; le calice est persistant, couvert à l'extérieur de poils glanduleux; quatre de ses divisions sont presque droites; la supérieure est plus courte que la suivante, et celle qui est appliquée sur le côté inférieur du tube de la corolle, dépasse toutes les autres. La corolle a environ un pouce d'étendue ; elle est bilabiée et légèrement pubescente à l'extérieur : la lèvre supérieure a ses cinq lobes échancrés : l'intermédiaire plus long, plus étroit, presque aigu, d'un rouge pourpré à la base, d'un jaune orangé, veiné de brun, au centre, et d'une belle teinte rosée à l'extrémité; les autres sont, ainsi que les trois de la lèvre inférieure, d'un pourpre clair, tirant sur la teinte de lilas. Les deux étamines ont leurs filamens aplatis, d'un pourpre bleuâtre; les anthères sont grandes, largement elliptiques, entaillées à leur base, biloculaires et d'un jaune verdâtre. L'ovaire est oblong, surmonté d'un style cylindrique, violet, terminé par un stigmate très-petit et blanchâtre; les ovules sont nombreux, attachés à un réceptacle central dans chaque loge. La capsule est ovalaire, plus longue que le calice, à deux valves bifides, renfermant plusieurs graines réniformes.

Il faut semer cette espèce en terrine et sur couche, au printemps, et repiquer les jeunes plantes dans des pots que l'on abrite l'hiver dans l'orangerie. Au printemps suivant, on peut mettre les plantes en pleine terre, et les y soigner jusqu'à la récolte des graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

a. Une fleur grandie. *b.* Le fruit de grandeur naturelle.



Tulipa Celsiana.

Tulipe de Cels

TULIPE DE CELS. *TULIPA CELSIANA.* ♀

[illegible]-Monogynie. Famille des *Liliacées*.

[illegible]

Calyx [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

TULIPA [illegible] [illegible] p. 515. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 62. — [illegible] *Hort. berol* 1. 366. — [illegible] *in Botan. Mag.* 1135 [illegible]

TULIPA hispanica. [illegible] 151. — J. [illegible] *Hist.* 2. 678.

TULIPA minor lutea [illegible] *Bot. Monsp.* 272. — [illegible] *Fl. hisp.* 6. 432.

TULIPA minor, ex luteopurpur[illegible] *Pin.* 64. — Tourn. *Inst.* [illegible]

TULIPA [illegible]

TULIPA persica [illegible]

Cette Tulipe [illegible]



TULIPE DE CELS. *TULIPA CELSIANA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è* 6 *petalis ovato-oblongis.* Staminum *filamenta subulata, brevia; antheris oblongis.* Ovarium *oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis.* Semina *numerosa, plana, semiorbicularia, biserialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TULIPA bulbo reptante; caule unifloro, glabro; foliis lanceolato-linearibus, canaliculatis; flore erecto, luteo; petalis glabris, acutis.

TULIPA celsiana. Red. *Lil.* 1. *n. et t.* 38. — De Cand. *Fl. fr.* 5. *p.* 313. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 62. — Willd. *Enum. Hort. berol.* 1. 366. — Ker *in Botan. Mag.* 1135 (correct.).

TULIPA hispanica. Clus. *Hist.* 151. — J. Bauh. *Hist.* 2. 678.

TULIPA minor lutea Narbonensis. Magn. *Bot. Monsp.* 272? — Quer. *Fl. hisp.* 6. 432.

TULIPA minor, ex luteo purpurascens. Bauh. *Pin.* 64? — Tourn. *Inst.* 376?

TULIPA breyniana. *Bot. Mag.* 717.

TULIPA persica minima. Rudb. *Elys. t.* 112. *f.* 8.

Cette Tulipe est l'une des plus anciennement connues, Clusius, Bauhin, Magnol, Tournefort et plusieurs autres, l'ont mentionnée dans leurs différens ouvrages; mais Linné, l'ayant confondue avec la Tulipe sauvage, la raya du catalogue des espèces, et elle n'y reprit place, qu'après que M. Redouté eut reconnu l'erreur dans laquelle était tombé l'illustre professeur suédois, et eut bien établi des caractères qui n'ont échappé à Linné qu'avec l'occasion d'étudier véritablement cette Tulipe. M. Redouté, en la publiant de nouveau en 1802, lui donna le nom de Cels. Ce cultivateur-botaniste l'avait reçue, depuis plusieurs années, de Harlem, sous le nom de Tulipe de Perse, ce qui pouvait faire croire qu'elle était originaire de l'Orient; mais, postérieurement, M. Robert, de Toulon, l'a trouvée aux environs de cette ville, et nous en a envoyé des bulbes, que nous cultivons en pleine terre, sans leur donner aucun soin particulier. D'un autre côté, M. De Can-

dolle l'indique comme existant aux environs de Narbonne et de Montpellier, où Magnol paraît l'avoir trouvée il y a plus de cent trente ans; ce qui prouve suffisamment que cette plante est également indigène en France, comme elle l'est dans l'Orient, si même elle se trouve véritablement en Perse, ainsi que le nom que lui donnent les jardiniers de Harlem, peut le faire croire. Dans nos jardins comme en l'état sauvage, elle fleurit vers la fin de mars ou au commencement d'avril.

Son bulbe est arrondi, de la grosseur d'une noisette, recouvert d'une tunique brunâtre, glabre; de sa partie inférieure s'échappent un ou deux, et quelquefois plusieurs rejets cylindriques, blanchâtres, qui, chacun à la distance de deux ou trois pouces, plus ou moins, vont produire un nouveau bulbe destiné à propager la plante. La tige qui s'élève de la partie supérieure est cylindrique, glabre, haute de cinq à six pouces, droite, nue dans la plus grande partie de son étendue, chargée à sa base de deux à trois feuilles lancéolées-linéaires, très-glabres, canaliculées, et au moins aussi longues que la tige elle-même. Celle-ci porte à son sommet une seule fleur, d'une odeur fort agréable, mais légère; elle est toujours droite, même avant son épanouissement; sa corolle est composée de six pétales oblongs, aigus, d'un jaune peu foncé et uniforme à l'intérieur, teints de rouge orangé extérieurement, surtout à leur sommet et en leurs bords. Les étamines sont également jaunes, de la même longueur à peu près que l'ovaire, un peu inégales cependant, les filamens qui sont placés devant les pétales extérieurs étant un peu plus courts que les autres. L'ovaire est sessile, triangulaire, à trois loges polyspermes, terminé par un stigmate sessile et à trois lobes arrondis. Le fruit consiste en une capsule trigone et à trois loges, contenant un grand nombre de graines orbiculaires, déprimées, superposées, attachées sur deux rangées longitudinales à l'angle interne de la loge : cette capsule s'ouvre en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne.

Une terre franche, substantielle et en même temps légère, est le sol qui convient exclusivement à cette espèce, que l'on multiplie facilement par la séparation des caïeux; cette opération se pratique peu de temps après la fleuraison; lorsque la hampe et les feuilles sont entièrement flétries, on déplante les bulbes qu'on laisse sécher et qu'on garde dans des boites, pour les replacer en terre à la fin de septembre ou vers le commencement d'octobre. Ce sont là tous les soins qu'exige cette Tulipe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La bulbe de grandeur naturelle.



P. Bessa pinx. Coutant sculp.

Sanseviera carnea.

Sanseviere rougeâtre.

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] *[illegible] et spiralis.*

[illegible] Adans. [illegible] pag. 373. — [illegible] Vent. 1825. — Sect. [illegible]

[illegible]

[illegible] sensibilis. [illegible]

Tel [illegible] de Linné, quelques espèces [illegible] [illegible] de la botanique [illegible] Depuis [illegible] d'abord que deux espèces [illegible] plantes sont toutes [illegible]



SANSEVIÈRE A TIGE ROUGEATRE. *SANSEVIERA CARNEA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asparaginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla 1-*petala, tubulosa; limbo* 6-*partito, revoluto.* Stamina 6, *limbo inserta.* Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate subtrilobo.* Bacca 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SANSEVIERA foliis lineari-lanceolatis, carinatis, distichis; floribus sessilibus, subsolitariis, laxè spicatis.

SANSEVIERA carnea. ANDREW *Bot. Repos. n. et t.* 361. — WILLD. *Enum. Hort. Berol.* 1. *pag.* 376. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 278. — REDOUTÉ *Liliac.* 323. — SPRENG. *Syst. Veg.* 2. 94.

SANSEVIERA sarmentosa. JACQ. *Fragm. t.* 102.

SANSEVIERA sessiliflora. CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 739.

THUNBERG a séparé du genre *Aletris,* de Linné, quelques espèces anomales, par la conformation de leur fruit, qu'il a érigées en genre particulier, dédié par lui, comme hommage, au prince napolitain San-Severo, grand amateur des sciences naturelles, de la botanique surtout. Depuis cette réforme, les Sansevières, qui ne comptaient d'abord que deux espèces, se sont augmentées de douze autres. Ces quatorze plantes sont toutes exotiques à l'Europe; la plupart se trouvent en Afrique, sur la côte de Guinée; d'autres croissent dans les Indes ou à la Chine. Du nombre de ces dernières est la Sansevière à tige rougeâtre, que les Anglais ont apportée de Canton en Europe il y a quarante-deux ans; elle y fut introduite, en 1792, par M. Thomas Évans.

Depuis ce temps, elle s'est répandue dans les jardins de botanique et chez quelques amateurs, où, du sein de la même plante, des épis de fleurs se succèdent les uns aux autres, pendant la plus grande partie de l'année.

Sa racine est une souche verdâtre, demi-ligneuse, horizontale, de la grosseur d'une plume à écrire, partagée en plusieurs rameaux, et garnie en dessous de fibres nombreuses; elle donne naissance à beaucoup de feuilles linéaires-lancéolées, redressées, hautes de six à dix pouces, glabres, d'un vert foncé, pliées en gouttière, aiguës, engaînantes à leur base, et disposées sur deux rangs. De l'extrémité de chaque division de la racine naît une hampe presque cylindrique, nue, glabre, rougeâtre, haute de trois à quatre pouces, terminée par un épi de fleurs roses, peu nombreuses, sessiles, solitaires, ou, plus rarement, deux ensemble dans l'aisselle d'une bractée lancéolée, aiguë, rougeâtre, aussi longue qu'elles. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée inférieurement, partagée supérieurement en six découpures lancéolées, aiguës, étalées et même réfléchies en dehors; 2° de six étamines à filamens subulés, surmontés d'anthères ovales, et insérés à l'entrée du tube de la corolle, dont ils égalent la longueur du limbe; 3° d'un ovaire supérieur, arrondi, verdâtre, avec un style filiforme, rouge, triangulaire, à peu près égal aux divisions de la corolle, que termine un stigmate blanchâtre, à trois lobes. Le fruit est formé, selon le caractère du genre, d'une baie monosperme; mais ce ne peut être que par avortement : car le stigmate, étant à trois lobes, annonce que le fruit doit être également à trois loges; et effectivement, dans cette espèce, on voit distinctement ces trois loges dans le jeune ovaire.

On cultive la Sansevière à tige rougeâtre en pot, afin de la pouvoir facilement abriter du froid dans la serre tempérée; on la plante dans le terreau de bruyère, mêlé de terre franche et substantielle, et on modère les arrosemens, surtout pendant l'hiver. Ses fruits parvenant très-rarement, dans nos climats, à l'état de maturité, il est fort difficile de propager la plante par le moyen du semis; on est obligé de se borner, le plus souvent, à celui qu'offre la séparation des racines, qui s'effectue ordinairement à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue selon sa longueur et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. L'ovaire vu à la loupe, et coupé horizontalement.



Homalium racemosum.

Homalier à grappes.

HOMALIER À GRAPPES. *HOMALIUM RACEMOSUM.* [illegible]

Icosandrie-Trigynie. Famille des *Homalinées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-phyllus, superus. Corolla 6-*petala*, *calyci conformis*, *persistens*, [illegible]. Glandulæ 6, *cum petalis alternæ*. Stamina *circiter* 24, *quaterna* [illegible] *glandulas*, *antè basin petalorum*. Ovarium *superum*, *apice desinens in stylos* 3. Capsula 1-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HOMALIUM foliis ovato-oblongis, *acutis*, *serratis*; *racemis axillaribus terminalibusque*; *floribus pedunculatis*.

HOMALIUM racemosum. Jacq. *Amer.* 170. *tab.* 183. *f.* 7. — Lam. *Dict.* [illegible] — Lam. *Illustr.* [illegible] *Botan. regist.* 519. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 612. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 53. — Swartz *Fl. Ind. occid.* 929.

ACOMA. Plum. *M. S. vol.* 5. *tab.* 125.

N. J. Jacquin, dans son Histoire des Plantes choisies de l'Amérique (in-fol., Vindob. 1763, p. 170), a institué le genre *Homalium* pour une plante des Antilles, [illegible] rapports égaux, qu'il en a fait le nom du genre [illegible] *Homalium*, dérivé de [illegible], égal. Jussieu avait placé ce genre dans la famille des [illegible], mais en faisant observer qu'il pourrait avoir plus de rapports avec celle des Rhamnées; un examen plus sévère a donné à M. R. Brown la certitude que l'Homalier ne pouvait appartenir ni aux Rosacées, ni aux Rhamnées, mais qu'il devait former le type d'une famille nouvelle qu'il a établie sous le nom d'Homalinées, et dont il a assigné la place naturelle entre les Bruniacées et les Cassuviées. La plupart des auteurs qui ont classé [illegible]

464.



HOMALIER A GRAPPES. *HOMALIUM RACEMOSUM.* ♄

Icosandrie-Trigynie. Famille des *Homalinées.*

CARACTÈRE GÉNERIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 6-*fidus*. Corolla 6-*petala, calyci conformis, persistens, paulò longior.* Glandulæ 6, *cum petalis alternæ.* Stamina *circiter* 24, *quaterna inter glandulas, antè basin petalorum.* Ovarium *superum, apice desinens in stylos* 3. Capsula 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HOMALIUM foliis ovato-oblongis, acutis, serratis; racemis axillaribus terminalibusque; floribus pedunculatis.

HOMALIUM racemosum. Jacq. *Amer.* 170. *tab.* 183. *f.* 7. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 32. *Illust. tab.* 483. *f.* 2. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1225. — Ker *Botan. regist.* 519. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 612. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 53. — Swartz *Fl. Ind. occid.* 989.

ACOMA. Plum. *M. S. vol.* 5. *tab.* 125.

N. J. Jacquin, dans son Histoire des Plantes choisies de l'Amérique (in-fol., Vindob. 1763, p. 170), a institué le genre *Homalium* pour une plante des Antilles, dont les étamines étaient si régulièrement divisées par paquets égaux, qu'il en a fait le motif du nom générique *Homalium*, dérivé de ομαλος, égal. Jussieu avait placé ce genre dans la famille des Rosacées, mais en faisant observer qu'il pourrait avoir plus de rapports avec celle des Rhamnées; un examen plus sévère a donné à M. R. Brown la certitude que l'Homalier ne pouvait appartenir ni aux Rosacées, ni aux Rhamnées, mais qu'il devait former le type d'une famille nouvelle qu'il a établie sous le nom d'Homalinées, et dont il a assigné la place naturelle entre les Bruniacées et les Cassuviées. La plupart des auteurs qui ont classé l'*Homalium* d'après la méthode sexuelle de Linné, ont placé ce genre dans la polyandrie, car l'insertion des étamines sur le calice et non au réceptacle, rejette les homalies dans l'icosandrie.

L'Homalier à grappes est originaire des Antilles; on le possède depuis 1818 dans les collections européennes, où il a été introduit par M. Kent, de Clapton. Il fleurit en juillet et août.

Dans son pays natal, l'Homalier forme un arbre élevé, qui a le port de l'orme; les plus beaux individus, croissant dans nos serres, n'ont guère plus de quatre pieds de hauteur; ils ont les rameaux épars, glabres, garnis de feuilles alternes, ovales-oblongues, aiguës, dentées en scie, glabres, luisantes, persistantes, portées sur de courts pétioles. Les fleurs sont d'un blanc verdâtre, pubescentes, larges de six à sept lignes, pédicellées, et disposées, douze à quinze ensemble, en grappes axillaires ou terminales, et longues de dix-huit lignes à deux pouces. Le pédicelle est court. Le calice est monophylle, turbiné à sa base, partagé, au delà de moitié, en six divisions ovales-lancéolées, très-ouvertes, persistantes. La corolle est ordinairement composée de six pétales de la même forme et de la même consistance que les divisions calicinales, alternes avec elles et un peu plus longues. Entre tous les pétales il y a une glande comprimée; les uns et les autres sont insérés sur le bord interne de la partie non divisée du calice. Les étamines, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq, sont distribuées quatre par quatre entre les pétales, au-dessous de leur base, et elles sont également insérées au calice; leurs filamens sont filiformes, de la longueur des pétales, terminés par des anthères arrondies, brunâtres. Le nombre des divisions du calice, celui des pétales et des glandes, n'est quelquefois que de cinq au lieu de six, et alors, au lieu de quatre étamines devant chaque pétale, il y en a ordinairement cinq. L'ovaire est supérieur, un peu adhérent par sa base avec la portion inférieure du calice; sa partie saillante hors de la fleur est conique, pubescente, surmontée de trois styles à stigmates simples. Le fruit est, selon Aublet, une capsule ovale, ligneuse, à une seule loge contenant plusieurs graines.

Comme plante tropicale, l'*Homalium* exige, en tout temps, l'abri de la serre chaude, on l'y tient en pot que l'on enfonce dans la tannée. On lui donne le terreau de bruyère pur et des arrosemens assez copieux. On est parvenu à le propager par le moyen des marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur vue à la loupe. Cette fleur est une de celles dont toutes les parties sont au nombre de cinq, au lieu d'être par six dans le calice, les pétales et les glandes; les étamines y sont groupées par cinq, au lieu de l'être par quatre.



Uvularia chinensis

Uvulaire de la Chine.

[illegible]LAIRE DE LA CH[illegible]. *[illegible]LARIA CHINENSIS.*

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées*.

[illegible]

Corolla 6-*petala*: [illegible] *basi* [illegible] *canalicul*[illegible]. Stamina 6, *petalis subæqualia.* [illegible] *stigmatibus* 3. Capsula *ovata* [illegible] [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ULARIA foliis lanceolatis, petiolatis; pedunculis ra[illegible]*is, oppo*[illegible]*liis.*

[illegible] chinensis. Ker [illegible] *Bot. Mag. t.* 916. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 24[illegible] [illegible] *Syst. Veg.* [illegible]. 98.

FRITILLARIA cantoniensis. Lo[illegible] *Cochinc.* 2[illegible].—Ir. *ed.* 2. 255.

[illegible] fulvum. S[illegible].

Un certain nombre de plantes, qui n'avaient entre elles d'autre [illegible] celle que l'on pouvait tirer de leur inflorescence, portaient [illegible] om d'*Uvularia* [illegible], à petite grappe, diminutif d'[illegible] [illegible] appliqué à une espèce du genre [illegible] [illegible] [illegible]; en effet, si la disposition particulière des fleurs pouvait [illegible] le caractère d'un genre, il n'y en aurait guère de plus [illegible] que celui qu'[illegible], et que Linné a [illegible] [illegible]. Aux trois espèces connues et décrites par ce grand [illegible] postérieures en ont fait joindre cinq autres; [illegible] de ces nouvelles; elle se distingue de toutes [illegible] par la longueur de ses filaments, qui surpasse de deux ou [illegible]; elle a été observée par Loureiro, qui l'a considérée [illegible] au genre Fritillaire. Elle a été introduite [illegible] J. [illegible], vers le commencement de l'année [illegible] [illegible] juin.

[illegible] du genre Uvulaire les espèces qui ont pour [illegible] le genre *Streptopus*. Dans cette réforme [illegible] Uvulaires de Linné, *U. amplexifolia*, qui est devenue *[illegible] distortus*, suivant Michaux.

[illegible] est cylindrique, grosse comme une plume à écrire [illegible] base



UVULAIRE DE LA CHINE. *UVULARIA CHINENSIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 6 *petala; petalis oblongis basi calcaratis et intùs canaliculatis.* Stamina 6, *petalis subæqualia.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 3. Capsula *ovata, trigona,* 3-*locularis, polysperma; seminibus subglobosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

UVULARIA foliis lanceolatis, petiolatis; pedunculis ramosis, oppositifoliis.

UVULARIA chinensis. Ker *in Bot. Mag. t.* 916. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 247. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. 98.

FRITILLARIA cantoniensis. Loureiro *Fl. Cochinc.* 206.— Id. *ed.* 2. 255.

DISPORUM fulvum. Salisb.

Un certain nombre de plantes, qui n'avaient entre elles d'autre analogie que celle que l'on pouvait tirer de leur inflorescence, portaient autrefois le nom d'*Uvularia,* uvulaire, à petite grappe, diminutif d'*uva.* Brunfels l'avait appliqué à une espèce du genre *Ruscus,* Trajus à une campanule, etc.; en effet, si la disposition particulière des fleurs pouvait suffire pour établir le caractère d'un genre, il n'y en aurait guère de plus nombreux que celui qui nous occupe, et que Linné a resserré dans des bornes très-exactes. Aux trois espèces connues et décrites par ce grand botaniste, des découvertes postérieures en ont fait joindre cinq autres : celle de la Chine est du nombre de ces nouvelles; elle se distingue de toutes ses congénères par la longueur de ses filamens, qui surpasse de deux ou trois fois celle des anthères; elle a été observée par Loureiro, qui l'a considérée et décrite comme appartenant au genre Fritillaire. Elle a été introduite en Europe par les soins de sir J. Banks, vers le commencement de l'année 1801. Elle fleurit au mois de juin.

On a assez récemment distrait du genre Uvulaire les espèces qui ont pour fruit une baie, et on en a formé le genre *Streptopus.* Dans cette réforme est tombée une des trois Uvulaires de Linné, *U. amplexifolia,* qui est devenue le *streptopus distortus,* suivant Michaux.

Sa tige est cylindrique, grosse comme une plume à écrire vers sa base

haute d'environ deux pieds simple dans sa partie inférieure, un peu rameuse dans la supérieure. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, lisses, d'un beau vert, à trois nervures principales, et rétrécies à leur base en un pétiole court, un peu décurrent sur la tige où il forme une ligne anguleuse. Ses fleurs sont d'un rouge brun, pendantes, portées sur des pédoncules opposés aux feuilles, chargés eux-mêmes d'une feuille vers leur base; ce qui fait paraître opposées les feuilles près desquelles naissent les fleurs : ces pédoncules se divisent d'ailleurs, à une ligne ou deux au-dessus de leur origine, en deux à quatre pédicelles striés, longs de six à huit lignes, portant chacun une fleur pendante, dont la corolle est composée de six pétales distincts, oblongs, droits, rapprochés en tube, anguleux à leur face externe, canaliculés à leur base, et prolongés en un éperon court et obtus. Les étamines, au nombre de six, sont presque égales à la corolle, insérées au réceptacle devant les pétales, et ayant en même temps une légère adhérence avec ceux-ci, de manière que, quoiqu'au commencement de la floraison, les étamines tiennent plus fortement au réceptacle qu'aux pétales, et qu'on puisse facilement séparer ceux-ci, sans entraîner les autres; cependant, lorsque la fécondation est accomplie, les étamines perdent l'adhérence qu'elles avaient avec le réceptacle, tandis que, conservant celle qu'elles ont avec les pétales, ces derniers les entraînent dans leur chute. Les filamens sont un peu épais, presque demi-cylindriques, terminés chacun par une anthère oblongue, à deux loges qui s'ouvrent en dehors. L'ovaire est supérieur, ovoïde, un peu trigone, surmonté d'un style cylindrique, trifide, dont chaque branche porte à sa face interne un stigmate formé par une ligne longitudinale de poils glanduleux. Le fruit est une capsule trigone, comprimée en ses angles, partagée intérieurement en trois loges, s'ouvrant en trois valves divisées dans leur milieu par une cloison : chaque loge contient plusieurs graines presque globuleuses, de forme irrégulière, ayant un arille à leur cicatrice.

Cette espèce se cultive en pot et dans le terreau de bruyère pur; comme elle est fort sensible au froid, il faut avoir soin de la rentrer dans l'orangerie long-temps avant l'apparition des gelées. On la multiplie, sans trop de difficultés, par la division des racines, opération qu'il est très-convenable de faire à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu par sa partie intérieure. Fig. 2. Les étamines et le pistil. Fig. 3. Le pistil vu seul.



Cadia purpurea.

Cadie pourprée.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *distincta*. Ovarium *superum*, [illegible], *compressum* [illegible]. Legumen *oblongum*, *polysperm*[illegible].

[illegible]

CADIA *caule arborescente*; *foliis* [illegible], *oblongis*, *obtusis*, *numerosissimis*; *pedunculis* [illegible]

[illegible] YDONCEA tamarindifolia. [illegible] *Dict.* [illegible] 7. [illegible]

CADIA. [illegible]

CADIA purpurea. [illegible]

[illegible]



CADIE POURPRÉE. *CADIA PURPUREA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus, 5-fidus.* Corolla 5-*petala, æqualis.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *superum, pedicellatum, compressum, falcatum.* Legumen *oblongum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CADIA caule arborescente; foliis alternis, imparipinnatis; foliolis oblongis, obtusis, numerosissimis; pedunculis axillaribus, solitariis, 1-3-*floris.*

SPAENDONCEA tamarindifolia. Desf. *Decad. Philos.* 7. *p.* 259. — Poir. *Dict. Encyc.* 7. *p.* 301. — Loisel. *Herb. génér.* 394.

CADIA. Forskhal. *Flor. Ægypt.* 90. *n.* 76.

CADIA purpurea. L'Hérit. *Mag. Encyc.* 5. *p.* 29. — *Hort. Kew.* 3. *p.* 492. — Id. *ed.* 2. 3. 36. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 548. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 328.

CADIA varia. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 486.

PANTIATICA purpurea. Piccivol. *Hort. Panivat.* 9. *fig.*

Ne se ressouvenant pas, sans doute, que Forskhal, dans sa Flore d'Égypte, avait institué le genre *Cadia,* pour un arbrisseau observé par lui, dans les

oasis de l'Égypte et de l'Arabie, M. Desfontaines avait créé, pour la même plante, un autre genre qu'il avait dédié à feu Van Spaendonck, célèbre peintre de fleurs et professeur d'iconographie naturelle au Jardin du Roi. « En appelant cet arbrisseau du nom de Spaendonck, dit M. Desfontaines, j'ai voulu consacrer un souvenir à l'amitié, et, par un monument pris dans la nature même, perpétuer la mémoire de cet artiste dont les pinceaux la représentent avec tant de vérité, dans une de ses plus aimables productions, et qui sait donner à des fleurs fragiles et périssables des grâces immortelles. » Nous éprouvons d'autant plus de regrets en rectifiant cette erreur de M. Desfontaines, qu'il était plus agréable pour nous de voir ainsi honorée la mémoire d'un compatriote (1), dont le genre de talent n'a point encore été surpassé. Nous espérons que l'occasion de réaliser la pensée de M. Desfontaines, ne tardera pas à se représenter.

Le genre *Cadia* ne renferme encore qu'une seule espèce; elle est originaire de l'Abyssinie et de l'Arabie, et paraît avoir été transportée en Angleterre dès 1755; mais elle n'a été cultivée que plus tard en France, et a fleuri pour la première fois, au Jardin des Plantes de Paris, en

(1) Gérard Van Spaendonck est né à Tilbourg, le 23 mars 1746, trois ans avant la mort du célèbre Van Huysum, dont la famille compta, dans la peinture des fleurs, deux générations d'artistes, qui firent la gloire de leur patrie. Il fut élève de l'école d'Anvers, alors dirigée par un maître du plus grand mérite. P. Herreyns, qui, ayant reconnu des dispositions toutes particulières dans le jeune peintre, s'empressa de les développer et produisit ainsi dans G. Van Spaendonck, cette école nouvelle d'où sont sortis les nombreux essaims de peintres de fleurs, de dessinateurs de plantes auxquels on doit tous ces beaux et utiles ouvrages qui, répandus dans toute l'Europe, enrichissent la bibliothéque du naturaliste et les galeries de l'amateur, où les images et les portraits de chaque plante se trouvent reproduits avec l'illusion complète de toutes leurs apparences et de toute leur réalité, avec l'incroyable fidélité que le microscope procure à l'analyse botanique. Dans toutes ses compositions, Van Spaendonck porta au plus haut point de grâce, d'élégance et d'illusion, cette ordonnance sévère qui sait allier la vérité des sujets au charme des accessoires; toujours égal à lui-même, il sembla pourtant s'être surpassé dans les ouvrages qui, depuis bien du temps, lui avaient mérité et lui obtinrent, en 1781, l'entrée de l'Académie. Depuis cette époque, sa célébrité alla toujours croissant, et chaque exposition du Louvre faisait admirer de lui de nouveaux chefs-d'œuvre.

En 1783, Van Spaendonck entra au Jardin des Plantes comme administrateur et professeur d'iconographie. Le Jardin des Plantes est une espèce d'abrégé de l'univers, et, pour le peintre de fleurs, il est la collection toujours renaissante des objets de son imitation; là le modèle existe en tout temps à côté de la copie. L'artiste n'y trouve pas

octobre 1796, de semis qui avaient été faits avec des graines rapportées d'Abyssinie, quelques années auparavant, par le célèbre voyageur Bruce. Elle fleurit en septembre et octobre.

La tige de la Cadie pourprée est ligneuse, haute de huit à dix pieds dans nos serres, et probablement trois à quatre fois plus élevée dans son pays natal, divisée en branches et en rameaux étalés, dont les plus jeunes sont couverts d'un duvet court, serré, et garnis de feuilles alternes, persistantes, ailées avec impaire, composées de vingt à vingt-cinq paires de folioles oblongues, obtuses, glabres, d'un vert gai, très-rapprochées les unes des autres, et portées sur un pétiole commun, pubescent, muni, à sa base, de deux petites stipules sétacées, caduques. Les fleurs sont larges d'un pouce ou environ, d'abord blanches, ensuite d'un rose foncé, pendantes, portées, une à trois ensemble, sur des pédoncules axillaires, longs d'un à deux pouces, et accompagnés de petites bractées. Le calice est campanulé, pubescent, découpé jusqu'à moitié en cinq divisions aiguës; son fond est marqué de dix rayons divergens. La corolle est campaniforme, régulière, composée de cinq pétales ovales, plus longs que le calice et attachés

seulement la matière de ses études, il l'y crée encore. Il commande à la nature de la lui fournir, et la nature, étonnée de trouver tous les climats en un seul lieu, toutes les saisons en un même temps, semble se plaire dans une fécondité perpétuelle, source toujours nouvelle, pour l'art, des objets de ses tableaux, pour la science, des sujets de son observation et de ses leçons. Il fut naturel, sans doute, que l'art de représenter les plantes vivantes vint s'associer et cohabiter avec l'art d'en connaître l'organisation, les variétés, les propriétés, et ainsi le même lieu devait réunir l'enseignement pittoresque en ce genre, à tous ceux dont se compose cette grande école de la nature; mais il fallait aussi qu'un talent supérieur, capable de donner à la fois la leçon et l'exemple, en propageant la peinture des fleurs, fît mieux sentir l'utilité de ce nouveau professorat, et d'un art où les modernes ne trouvent aucun parallèle dans les siècles passés.

Quand, après les jours orageux de la révolution, il fut question de réorganiser les académies, Van Spaendonck fut appelé à faire partie du petit nombre de ceux qui devaient procéder à la création de l'Institut, et quelques réformes qu'ait subies, depuis, cet établissement, dans les divisions de ses classes et la répartition de ses membres, Van Spaendonck n'a cessé, sous chacune des formes données à la classe des beaux-arts, de contribuer à ses travaux par son assiduité, à l'intérêt de ses séances par la justesse de ses observations et l'agrément de son esprit, à l'union de tous ses membres par l'influence d'une raison toujours égale, d'une extrême bienveillance, du caractère le plus aimable et le plus doux. Ce grand peintre a terminé son utile carrière le 11 mai 1822.

au-dessus de son fond. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens libres, arqués, un peu renflés à leur base, insérés sur le calice un peu au-dessous des pétales, et terminés par des anthères ovales-oblongues, à deux loges. L'ovaire est supère, comprimé, en forme de faux, porté sur un pédicelle particulier, aminci à son sommet en un style conique, terminé par un stigmate court. Le fruit est une gousse oblongue, arquée, contenant plusieurs graines.

On tient cet arbuste en serre tempérée, dont il ne sort que pendant les trois mois de chaleur. On le plante dans un composte de terre forte et substantielle unie à de bon terreau, et on lui procure des arrosemens copieux. On le multiplie par le moyen des boutures et des marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines et le pistil. Fig. 2. Le pistil et le fond du calice.



Celastrus integrifolius.

Celastre à feuilles entières.

[illegible] ÉCULES ENTIÈRES. CELASTRES [illegible]

[illegible] *[illegible]*

[illegible] *[illegible] .ialis [illegible] [illegible]*
[illegible] *stigmatibus* [illegible] *loculare* [illegible] *inalis*
[illegible]

[illegible] *axillaribus ; foliis ovatis ,*
[illegible]
[illegible] — [illegible] *Suppl.* [illegible] —
[illegible] *Prodr. Syst. Nat.* 2. 8. — [illegible]
[illegible]

[illegible] les botanistes modernes [illegible] [illegible] caractères laissés par les anciens, [illegible] *[illegible]astros*, et Linné [illegible] l'appliquer à un genre voisin [illegible] auquel eut mieux convenu [illegible] genre, placé par Jussieu dans la [illegible] par R. Brown, le type d'un nouvel [illegible]



CÉLASTRE A FEUILLES ENTIÈRES. *CELASTRUS INTEGRIFOLIUS.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Celastrinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *minimus*, 5-*lobus*. Petala 5, *ovata*, *patentia*. Stamina 5, *disco hypogyno inserta, petalis alterna.* Ovarium *superum, disco lato immersum; stylo brevi; stigmatibus* 3. Capsula *carnosa*, 3-*locularis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CELASTRUS ramis spinosis; spinis axillaribus; foliis ovatis, subintegerrimis; cymis axillaribus.

CELASTRUS integrifolius. Thunb. *Prod.* 42. — Lin. *Suppl.* 153. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1128. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 8. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 773. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 661.

Les Grecs nommaient celastros, de κηλας, arrière-saison, un arbre dont les fruits mûrissaient extrêmement tard; mais les botanistes modernes n'ont pu, vu l'incertitude ou la faiblesse des caractères laissés par les anciens, reconnaître la plante qu'ils désignaient par *celastros*, et Linné, trouvant ce nom sans destination, s'est décidé à l'appliquer à un genre voisin de l'*Evonymus*, qui eût peut-être été celui auquel eût mieux convenu l'épithète de *celastrus*. Quoi qu'il en soit, ce genre, placé par Jussieu dans la famille des Rhamnées, est devenu, pour M. R. Brown, le type d'un nouvel ordre naturel, nommé par lui célastrinées. On compte maintenant soixante-cinq espèces de Célastres; aucune ne vient spontanément en Europe; elles croissent assez généralement en Afrique, et particulièrement au Cap de Bonne-Espérance, en Asie, et surtout au Japon; quelques-unes ont été trouvées

en Amérique. L'espèce qui fait le sujet de cet article est naturelle au Cap de Bonne-Espérance, d'où M. Noisette l'a reçue en 1816. Ses fleurs paraissent en juillet et août.

Le Célastre à feuilles entières est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de quatre à six pieds, et se divise en rameaux alternes, dont les uns sont garnis d'épines axillaires, rougeâtres, longues d'un pouce : les autres en sont dépourvus. Les feuilles sont alternes, ovales, un peu coriaces, persistantes, glabres, luisantes, et d'un vert assez foncé en dessus, plus pâle en dessous, portées sur des pétioles très-courts; ces feuilles sont, pour la plupart, entières en leurs bords, excepté quelques-unes des plus jeunes, qui se trouvent denticulées à leur sommet. Les fleurs sont d'un blanc sale, portées sur des pédoncules grêles, rougeâtres, dichotomes, formant de petites cimes lâches, disposées dans les aisselles des feuilles supérieures. Leur calice est monophylle, à cinq divisions très-courtes, arrondies, ciliées lorsqu'on les regarde à la loupe. La corolle est formée de cinq pétales ovales, ouverts en étoile, alternes avec les lobes du calice, et insérés sur les bords d'un disque charnu qui occupe le fond de la fleur. Les étamines, au nombre de cinq, sont de la longueur des pétales, alternes avec eux, ayant également leur insertion sur les bords du disque; leurs anthères sont arrondies, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale-conique, enfoncé à moitié dans le disque, adhérent avec lui dans sa partie inférieure, surmonté d'un style court, cylindrique, terminé par trois stigmates oblongs. Le fruit est une capsule charnue, à trois loges contenant chacune plusieurs graines.

On cultive ce Célastre en pot, afin de pouvoir le rentrer dans l'orangerie avant l'apparition du froid, auquel il est fort sensible. Le sol qui paraît lui convenir, est un mélange de terre franche, légère, et de terreau de bruyère; on le conduit comme la majeure partie des arbrisseaux qui ont eu pour berceau l'Afrique centrale, c'est-à-dire, qu'on lui procure le plus de lumière possible, et qu'on modère les arrosemens, surtout en hiver. On le multiplie soit par les marcottes ou les boutures, soit par le semis, lorsque l'on a soigné la récolte des graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, le pistil et le disque charnu qui occupe le fond de la fleur, le tout vu à la loupe. — Fig. 2. Une étamine vue de même.



Robinia viscosa.

Robinier visqueux.

ROBINIER VISQUEUX. ROBINIA VISCOSA. ♄

Diadelphie Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx parvus, 4-fidus, labio subintegro vel 5-dentato. Corolla *papilionacea.* Stamina 10, *2-adelpha.* Ovarium *superum; stigmate anterius villoso.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum; seminibus compressis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROBINIA ramis leguminibusque glanduloso-viscosis; foliis impari-pinnatis, racemis ovatis, erectis, confertifloris, axillaribus terminalibusque.

ROBINIA viscosa. Vent. *Jard. de Cels. n. et t.* 4. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 226. — *Bot. Magaz. n. et t.* 560. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1131. — [illegible] *Enum. Hort. berol.* 7[illegible]. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 2. 65. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 323. — Pursh *Amer. sept.* 2. 488. — De Cand. *Prodr.* 2. 262.

ROBINIA glutinosa. Sims *Bot. Mag.* 56[illegible].

Le premier arbre cultivé en Europe sous le nom d'*Acacia*, le fut par Vespasien Robin, sous-démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, qui en avait reçu directement la graine de l'Amérique septentrionale. Plus tard, lorsque Linné eut établi la différence qu'il avait reconnue entre l'arbre cultivé par Robin et les véritables Acacias, il en forma le type d'un genre nouveau, auquel fut dévolu, comme un acte de justice et de reconnaissance, le nom de *Robinia*. Les Robiniers sont des arbres et des arbrisseaux exotiques à l'Europe; Linné en a décrit six espèces, et ce nombre a successivement été porté au delà de vingt; mais le professeur De Candolle, [illegible] dans son Prodrome et dans ses Mémoires sur les Légumineuses, [illegible] toutes les plantes rapportées à ce genre, a démontré qu'elles appartenaient à plusieurs genres différents, et qu'il ne devait rester dans le genre *Robinia*, que trois espèces, savoir : [illegible] *Pseudo-Acacia*, *hispida* et *viscosa*.

Le Robinier visqueux a été découvert par Michaux père, en 17[illegible] dans les montagnes [illegible] de la Caroline et la Géorgie, et envoyé par lui [illegible] en France, où le premier [illegible] qu'il adressa à son fils, fut planté par ce dernier dans le jardin de M. Lemonnier, à Montreuil, près de Versailles, où il existe encore, et où, par



ROBINIER VISQUEUX. *ROBINIA VISCOSA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, 1-phyllus; limbo subintegro vel 5-dentato.* Corolla *papilionacea.* Stamina 10, 2-*adelpha.* Ovarium *superum; stigmate anteriùs villoso.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum; seminibus compressis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROBINIA ramis leguminibusque glanduloso-viscosis; foliis imparipinnatis, racemis ovatis, erectis, confertifloris, axillaribus terminalibusque.

ROBINIA viscosa. Vent. *Jard. de Cels. n. et t.* 4. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 222. — *Bot. Magaz. n. et t.* 560. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1131. — Id. *Enum. Hort. berol.* 769. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 2. 65. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 323. — Pursh *Amer. sept.* 2. 488. — De Cand. *Prodr.* 2. 262.

ROBINIA glutinosa. Sims *Bot. Mag.* 560.

Le premier arbre cultivé en Europe sous le nom d'*Acacia,* le fut par Vespasien Robin, sous-démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, qui en avait reçu directement la graine de l'Amérique septentrionale. Plus tard, lorsque Linné eut établi la différence qu'il avait reconnue entre l'arbre cultivé par Robin et les véritables Acacies, il en forma le type d'un genre nouveau, auquel fut dévolu, comme un acte de justice et de reconnaissance, le nom de *Robinia.* Les Robiniers sont des arbres ou des arbrisseaux exotiques à l'Europe. Linné en a décrit six espèces, et ce nombre a successivement été porté au delà de vingt; mais le professeur De Candolle, dans le second volume de son Prodrome et dans ses Mémoires sur les légumineuses, p. 273, ayant analysé toutes les plantes réunies dans ce genre, a démontré qu'elles appartenaient à plusieurs groupes différens, et qu'il ne devait rester comme véritablement *Robinia,* que ceux spécifiés sous les noms de *pseudo-acacia, dubia, umbraculifera, hispida* et *viscosa.*

Le Robinier visqueux a été découvert par Michaux père, en 1790, dans la chaîne des monts Alleghanys, qui traverse les deux Carolines et la Géorgie, et envoyé par lui, dès l'année suivante, en France, où le premier pied, qu'il adressa à son fils, fut planté par ce dernier dans le jardin de M. Lemonnier, à Montreuil, près de Versailles, où il existe encore, et où, par

conséquent, il a supporté, depuis ce temps, des froids beaucoup plus rigoureux que dans son pays natal. C'est de ce pied que sont provenus, soit par greffes, soit par graines, tous les autres individus de la même espèce qui se voient aujourd'hui dans les différens jardins de l'Europe. Il fleurit deux fois par an; d'abord au mois de juin, et ensuite en août et septembre. Son bois est jaunâtre; il devient très-dur en se desséchant; son grain fin et serré le rend susceptible de prendre un beau poli et d'être employé à divers ouvrages, soit de tour, soit de menuiserie; mais comme il ne parvient qu'à de médiocres dimensions, il n'offrira jamais un grand degré d'intérêt pour les arts; sous ce rapport, le Robinier faux-acacia lui est bien supérieur.

Sa tige ou son tronc n'excède pas, dans nos jardins, vingt-cinq ou trente pieds de hauteur; dans son pays natal, elle s'élève à quarante pieds, selon M. Michaux; et le plus qu'elle puisse acquérir en grosseur, c'est trente à trente-six pouces de circonférence; elle se divise d'ailleurs en branches et en rameaux nombreux, munis, dans leur jeunesse, d'aiguillons stipulaires, subulés, assez faibles. Les jeunes pousses et les pétioles des feuilles sont rougeâtres, couverts de glandes qui exsudent une liqueur assez abondante, visqueuse et qui colle aux doigts. Les feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec impaire, composées de treize à vingt-cinq folioles pédicellées, ovales-oblongues, acuminées, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont d'un rouge très-clair, presque rose, agréablement odorantes, disposées en grappes serrées, ordinairement droites, plus courtes que les feuilles, simples et axillaires, ou quelquefois rameuses et placées à l'extrémité des rameaux. Chaque fleur est munie, à la base de son pédicelle, d'une bractée ovale, concave, rougeâtre, terminée par une longue pointe subulée. Le calice est monophylle, trois fois plus court que la corolle, découpé à son bord en cinq dents inégales et aiguës. La corolle est papilionacée, à étendard arrondi, à peine plus grand que les ailes et la carène, qui sont égales. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, à anthères ovales. L'ovaire est supère, pédiculé, linéaire, comprimé, surmonté d'un style subulé, recourbé et ascendant, terminé par un stigmate velu. Le fruit est une gousse comprimée, chargée de glandes visqueuses, et contenant de trois à six graines.

On plante cet arbre dans un sol léger, où il paraît se plaire beaucoup mieux que dans un terrain compacte et substantiel. Sa multiplication s'opère facilement d'après les différens modes que nous avons déjà énoncés ci-dessus.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit une grappe et une feuille du Robinier visqueux.



Gnaphalium Nepalense

Gnaphale du Nepaul.

GNAPHALE DU NEPAUL. *GNAPHALIUM NEPALENSE.* ♀

[illegible]

[illegible]

[illegible] margenalibus scariosis, coloratis. [illegible] *hermaphroditæ, tubulosæ, interdum femineæ* [illegible]. Stamina 5 *in hermaphroditis; antheris in tubum coalitis.* [illegible]; *stylo filiformi; stigmate bifido.* Semen *pappo capillari* [illegible] Receptaculum *nudum.*

[illegible]

[illegible]

[illegible] grande quantité de ces plantes [illegible] d'après l'apparence trompeuse [illegible] [illegible] entre elles offrent [illegible] [illegible] génériques [illegible]. M. [illegible] [illegible], et surtout M. Cassini, ont [illegible] à cet [illegible], en [illegible] ont, d'après une analyse plus exacte et plus sévère, des parties de la fructification, un certain nombre de genres nouveaux [illegible]



GNAPHALE DU NÉPAUL. *GNAPHALIUM NEPALENSE.* ♃

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Synanthérées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx communis *imbricatus; squamis marginalibus scariosis, coloratis.* Flores *flosculosi.* Corollulæ *hermaphroditæ, tubulosæ, interdum femineis apetalis mixtæ.* Stamina 5 *in hermaphroditis; antheris in tubum coalitis.* Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate bifido.* Semen *pappo capillari seu plumoso coronatum.* Receptaculum *nudum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GNAPHALIUM caule herbaceo; foliis oblongo-lanceolatis, basi amplexicaulibus, subtùs sericeis; floribus corymbosis, terminalibus; squamis calycinis albidis, erectis, ovato-lanceolatis.

GNAPHALIUM nepalense. Loisel. *Herb. génér.* 520.

Le genre Gnaphale est nombreux en espèces; on en compte aujourd'hui cent quatre-vingt-dix; mais une assez grande quantité de ces plantes n'a été souvent réunie ensemble que d'après l'apparence trompeuse du port et des formes extérieures, et plusieurs d'entre elles offrent fréquemment des différences remarquables dans le caractère générique. Gœrtner, M. Robert Brown, et surtout M. Cassini, ont cru remédier à cet inconvénient en établissant, d'après une analyse plus exacte et plus sévère, des parties de la fructification, un certain nombre de genres nouveaux que nous croyons inutile

d'énoncer ici, mais dont on pourra prendre une idée au mot gnaphale du Dictionnaire des Sciences naturelles, vol. 19, p. 115. Tout ce que nous dirons, c'est que les caractères que M. Cassini donne à ses nouveaux genres, quoiqu'il les prétende plus exacts, ne nous paraissent guère propres à éclaircir la confusion qui règne dans l'ensemble des cent quatre-vingt-dix espèces de l'ancien genre *Gnaphalium;* parce que ces caractères sont le plus souvent très-minutieux, difficiles à voir, et nous avouons même n'avoir su déterminer auquel des treize genres de cet auteur, car il n'en a pas moins que cela, pouvait se rapporter le Gnaphale qui fait le sujet de cet article. Quoi qu'il en soit, cette espèce est originaire du Népaul, et elle a été introduite en France, dans le courant de 1827, par M. Noisette, chez lequel nous l'avons vu en fleur, aux mois d'août et de septembre.

La racine du Gnaphale du Népaul est fibreuse, vivace; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges cylindriques, droites, simples inférieurement, un peu rameuses dans leur partie supérieure, entièrement chargées d'un duvet pareil à celui du dessous des feuilles. Celles-ci sont oblongues-lancéolées, sessiles, amplexicaules, vertes en dessus, légèrement duveteuses, entièrement recouvertes en dessous d'un duvet court, soyeux, blanc et doux au toucher. Ses fleurs sont de grandeur médiocre, pédonculées, disposées en petits corymbes à l'extrémité de la tige et des rameaux. Chaque fleur en particulier se compose d'un calice commun arrondi, à huit ou neuf rangs d'écailles ovales-lancéolées, droites, imbriquées, scarieuses, luisantes, blanchâtres, et de beaucoup de petits fleurons qui nous ont tous paru être hermaphrodites. Ces petits fleurons sont grêles, de couleur jaune, portés chacun sur un ovaire infère, et réunis ensemble sur un réceptacle commun et nu. Chaque ovaire devient une petite graine oblongue, couronnée par une aigrette de poils simples.

Le Gnaphale du Népaul est une plante de serre tempérée que l'on abrite soigneusement pendant l'hiver, et que l'on multiplie de graines et de boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la sommité fleurie d'une tige du Gnaphale du Népaul.



Delphinium grandiflorum.

Dauphinelle à grandes fleurs.

DAUPHINELLE A GRANDES FLEU[illegible]; *DELPHINIUM GRANDIFLORUM*

Polyandrie-Trigynie. Famille des [illegible].

[illegible]

[illegible] *[illegible]ulées.*

C[illegible]RACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]INIUM foliis 5-partito-multifidis ; caule [illegible] ; corollis 4-petalis, 2 inferioribus [illegible] [illegible]pendularibus.

DE[illegible] [illegible]florum. Linn. *Spec.* [illegible]. — W[illegible] [illegible] [illegible]. *Flor.* [illegible] t. 76. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. p. 265. — [illegible] [illegible] 1686. — Miller *Dict.* 6. — De Cand. *Regn. Veget.* 1. 351. — [illegible] [illegible] .53. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 319. — Ker *Bot. [illegible]* [illegible] [illegible] *Veget.* 2. 617.

DELPHINIUM [illegible] *glabrum aconitifolio.* [illegible] [illegible] 91. t. 3.

[illegible] [illegible] [illegible]5. — Mill. *Dict. t.* 119.

La [illegible] que d'anciens botanistes ont trouvé entre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], et ces figures [illegible] dans l'art du blason, a fait naître l'idée de [illegible] (1), qui a été généralement conservé [illegible] [illegible]distes les plus modernes portent à cinquante [illegible] [illegible] cinq à ce qui croissent dans [illegible] [illegible] à l'autre continent. Les [illegible] [illegible] de leurs fleurs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 1741. Elle fleurit en juillet et août.

[illegible] ; n'est [illegible] expressive [illegible]



DAUPHINELLE A GRANDES FLEURS. *DELPHINIUM GRANDIFLORUM.* ♃

Polyandrie-Trigynie. Famille des *Helléboracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, petaliformis ; foliolo superiore infrà calcarato.* Corolla 4-*petala* (*in quibusdam* 1-*petala*), *pariter basi calcarata, calcare calycino tecta.* Ovaria *supera* 3 (*rariùs* 1), *erecta.* Capsulæ *totidem, polyspermæ, intùs dehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DELPHINIUM foliis 5-*partito-multifidis ; caule parùm ramoso ; floribus subracemosis; corollis* 4-*petalis*, 2 *inferioribus maculâ villosâ notatis; fructibus* 3-*capsularibus.*

DELPHINIUM grandiflorum. LINN. *Spec.* 749. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 1228.—GMEL. *Flor. Sib. t.* 78.—LAM. *Dict. Encyc.* 2.*p.* 264.—SIMS *Bot. Mag.* 1686. —MILLER *Dict.* 6.—DE CAND. *Regn. Veget.* 1. 351. —ID. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 53. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 319. —KER *Bot. Regist.* 472. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 617.

DELPHINIUM lusitanicum glabrum aconitifolio. ROLOFF *Ind. h. krans.* 61. *t.* 3.

DELPHINIUM elatius, subincanum, perenne ; floribus amplis, azureis. AMM. *Ruth.* 175. —MILL. *Dict. t.* 119.

LA ressemblance que d'anciens botanistes ont trouvée entre certaine fleur, avant son entier épanouissement, et ces figures fantastiques devenues si importantes dans l'art du blason, a fait naître l'idée de la dénomination de *Delphinium* (1), qui a été génériquement conservée à un nombre de plantes que les méthodistes les plus modernes portent à cinquante-trois, et ces plantes, excepté cinq à six qui croissent dans l'Amérique septentrionale, sont toutes naturelles à l'ancien continent. La plupart d'entre elles sont remarquables par la forme singulière de leurs fleurs et le beau bleu plus ou moins foncé dont elles sont colorées. Une des plus belles est la Dauphinelle à grandes fleurs, qui est originaire de Sibérie, dont nous devons la possession dans nos collections de pleine terre, à Peters Collinson, qui l'y introduisit en 1741. Elle fleurit en juillet et août.

(1) Cette dénomination est vulgairement remplacée par celle de *pied-d'alouette*, qui, du reste, n'est ni plus ni moins expressive ou significative que *dauphinelle.*

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges grêles, peu rameuses, chargées de poils très-courts et garnies de quelques feuilles écartées, d'autant plus découpées qu'elles sont plus rapprochées de la racine : celles qui naissent de la base des tiges, ou qui partent immédiatement de la racine, sont portées sur de longs pétioles, découpées presque jusqu'à leur base en cinq lobes, et même multifides, les lobes étant plus ou moins divisés, à découpures ovales-oblongues dans certaines feuilles, étroites ou linéaires dans les autres. Les fleurs sont grandes, d'un beau bleu d'azur, tachées de rouge foncé, portées sur de longs pédoncules, et disposées, à l'extrémité de la tige, en une sorte de grappe lâche. Leur calice est formé de cinq folioles inégales, oblongues, colorées comme la corolle, avec une tache d'un rouge foncé vers leur sommet; la foliole supérieure se termine postérieurement en un tube rétréci en cornet et en forme d'éperon. La corolle est composée de quatre pétales irréguliers, dont les deux supérieurs sont prolongés, au delà de leur base, en un éperon entièrement caché dans celui de la foliole supérieure du calice; les deux autres sont arrondis en leur limbe, portés sur un onglet étroit, canaliculé, et marqué d'une tache jaune, velue. Les étamines, au nombre de vingt ou environ, ont leurs filamens plus courts que les pétales, blancs, élargis à leur base, un peu tortillés, terminés par des anthères noirâtres. Les ovaires sont supères, au nombre de trois, coniques, surmontés chacun d'un style cylindrique, terminé par un stigmate aigu. Le fruit est formé par trois capsules oblongues, droites, rapprochées, s'ouvrant par leur angle interne, et renfermant plusieurs graines anguleuses.

Cette espèce est très-rustique; elle ne demande qu'une terre substantielle et modérément argileuse. On la multiplie sans difficultés soit par la séparation des racines, opération qui se pratique vers l'automne, soit par le semis, que l'on effectue de bonne heure, au printemps et sur place. Quand elles sont destinées à orner une plate-bande, on en sème beaucoup ensemble dans un espace d'un pied carré environ, on couvre la graine de deux pouces de bonne terre légère, et lorsque les plantes sont parvenues à une certaine hauteur, on éclaircit en arrachant celles qui, par l'entrelacement de leurs branches, gêneraient leurs voisines et feraient un mauvais effet.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les quatre pétales. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Les ovaires vus de même.



Grevillea Caleyi.
Grevillée de Caley.

GREVILLÉE DE [illegible]

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Perianthium *irregulare; foliolis laciniisve secundis : apicibus cavis staminiferis.* Glandula *hypogyna unica dimidiata.* Stigma *obliquum depressum (rarius verticale conicum).* Folliculus *unilocularis dispermus : loculo centrali.* Semina *marginata, vel apice brevissime alata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible]



GREVILLÉE DE CALEY. *GREVILLEA CALEYI.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Perianthium *irregulare; foliolis laciniisve secundis : apicibus cavis staminiferis.* Glandula *hypogyna unica dimidiata.* Stigma *obliquum depressum (rarò subverticale conicum).* Folliculus *unilocularis, dispermus : loculo centrali.* Semina *marginata, vel apice brevissime alata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GREVILLEA foliis pinnatis, super pubescentibus, pilis patulis, subter cinereis, tomentosis, tomento subappresso; laciniis oblongo-linearibus, parallelis, integerrimis; racemis erectis; perianthiis ovariisque hirsutis; stigmate dilatato, subverticali, convexo.

GREVILLEA caleyi. Brown *Prodr. suppl.* 1. *p.* 22.—Hooker *in Botan. Magaz.* 3133.

GREVILLEA blechnifolia. Cunningh. *MSS. apud Hort. Kew.*

M. Ch. Greville est l'un des amateurs les plus distingués de la botanique, en Angleterre; et ses collections, à Paddington, sont extrêmement riches,

surtout en belles plantes de la Nouvelle-Hollande, et qu'il s'est procurées à grands frais. Dans le dessein de perpétuer le souvenir d'un zèle aussi honorable, M. Robert Brown a dédié, à son généreux compatriote, un genre nouveau qu'il a caractérisé par un périanthe coloré, à quatre divisions irrégulières, renfermant chacune, dans la cavité de leur sommet, une étamine couronnée de son anthère immergée; on remarque encore particulièrement dans les Grevillées, une glande placée sous le pistil; un ovaire à deux ovules, un stigmate oblique, comprimé; et, pour fruit, un follicule offrant une seule loge centrale, dans laquelle sont contenues deux graines bordées d'une membrane qui forme, au sommet, une aile très-courte. Ce genre, dans lequel sont venus se fondre, en tout ou en partie, plusieurs autres précédemment proposés, mais trop faiblement limités par les caractères qu'on leur a assignés, se compose maintenant d'une cinquantaine d'espèces, toutes propres à l'Australie. M. R. Brown les a réparties en deux grandes divisions distinctes, l'une par des follicules coriaces, qui couronnent un style entier et un stigmate déprimé : l'autre par des follicules ligneux, presque arrondis, terminés en pointe au bas du style. Cette dernière est restée sans subdivision, mais on a formé, dans la première, cinq sections, savoir : 1° les Lyssotyles, dont les feuilles paraissent avoir trois nervures, leurs bords étant réfléchis; les fleurs sont fasciculées ou en grappes raccourcies; le style est glabre; le follicule sans côtes; 2° les Ptychocarpes, ils ont les feuilles très-entières, les fleurs fasciculées, en grappes raccourcies, le style hérissé ou cotonneux, l'ovaire presque sessile, le follicule muni de côtes, 3° les Eryostiles, qui ont toutes les feuilles très-entières, les fleurs fasciculées, en ombelles, le pistil laineux et pédicellé, le follicule sans côtes; 4° les Plagiopodes, qui se distinguent par des feuilles très-entières et d'autres divisées, par des fleurs en thyrse; le pédicelle de l'ovaire est adhérent au sommet oblique du pédoncule, à chaque côté duquel deux folioles du calice sont insérées l'une au-dessous de l'autre; 5° enfin, dans les Calothyrses, les feuilles sont ordinairement pinnatifides, et les fleurs disposées en thyrse. C'est à cette dernière section que paraît devoir appartenir la Grevillée qui fait le sujet de cet article, et dont M. Brown eut connaissance en 1804,

d'après des exemplaires secs qui lui furent remis par feu M. Caley; néanmoins cette plante n'a été publiée que dans le supplément à la Flore de la Nouvelle-Hollande, et n'a été introduite dans les collections européennes, que vers 1724. Elle y a d'abord paru sous le nom de *Grevillea blechnifolia,* que lui avait donné M. Allan Cunningham, en l'adressant à son ami M. Knight; mais de nouveaux pieds envoyés, en 1829, du port Jackson et de Broken-Bay, à William T. Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, ont permis de pousser plus loin l'étude analytique de cette plante, et de s'assurer de son homogénéité avec le *Grevillea caleyi,* de R. Brown. Elle fleurit en juin.

La plante constitue un arbrisseau d'une élévation médiocre, qui ne paraît pas devoir dépasser quatre à cinq pieds; sa tige, que recouvre un duvet épais, de nuance ferrugineuse, se divise en rameaux arrondis et contournés en zig-zags. Les feuilles sont pinnatifides, alternes, distantes, assez souvent recourbées, à folioles linéaires, oblongues, obtuses, couvertes en dessus d'un duvet ferrugineux, en dessous de soies épaisses, serrées et brillantes. Les feuilles et les rameaux ont, dans leur jeunesse, une teinte purpurine, brillante, qui donne à la plante un éclat fort remarquable. Les fleurs, par leur réunion, présentent une sorte de thyrse ou grappe serrée, axillaire, d'une longueur un peu moindre que celle des feuilles; le pédoncule est pubescent, cylindrique, d'un brun rougeâtre, et fort souvent accompagné d'une feuille beaucoup plus petite que celles qui ornent la tige; les pédicelles sont fort courts; les fleurs sont d'un pourpre foncé; le tube du périanthe est grêle, renflé à la partie inférieure, courbé et même un peu roulé supérieurement et très-velu : tous les segmens sont tournés du même côté, et portent les étamines dans leurs concavités. Les anthères sont rouges, à masses polliniques jaunes. L'ovaire est oblong, entièrement couvert de poils blancs et soyeux, surmonté d'un style alongé, onduleux et d'un rouge éclatant; le stigmate est vert, capité, légèrement oblique. Le fruit est un follicule à une seule loge, renfermant deux graines ailées.

On plante la Grevillée de caley dans un composte formé de parties égales de terre franche, de terre sablonneuse, substantielle et de terreau de bruyère. On la tient, pendant l'hiver, dans la serre tempérée, en ménageant les

arrosemens que l'on rend, au contraire, très-fréquens pendant l'été; on la sort de l'orangerie vers la mi-avril. On la multiplie assez facilement de boutures, que l'on fait au printemps, dans la couche destinée à ce moyen de propagation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur isolée et fortement grandie. Fig. 2. Le tube du périanthe également grandi, représenté de manière à laisser voir la position des étamines dans ses divisions courbées et roulées.



Tulipa suaveolens.

Tulipe odorante.

TULIPE ODORANTE. *TULIPA SUAVEOLENS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible] sessili 3-lobo. Capsula 3-gona, 3-valvis. Semina [illegible], semi-[illegible] 2-[illegible].*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TULIPA caule unifloro, [illegible] pubescentibus; flore erecto: [illegible] longitudine [illegible].

TULIPA suaveolens. Roth *Catal. Bot.* 1. 45. — Willd. *Spec. pl.* 2. 97. — [illegible]. *Enum. Hort. berol.* 1. 366. — *Bot. Mag.* 839. — Red. *Lil.* 1. 111. — De Cand. *Fl. fr.* 3. *p.* 199. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 134. — *Hort. [illegible]. ed.* 2. 2. 249. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 63.

[illegible]

TULIPA dubia pumilio. Clus. *Hist.* 148. *fig.* — J. Bauh. *Hist.* 2. *p.* 676.

I[illegible] jolie Tulipe [illegible] être plus reculée que celle qu'on lui assigne vulgairement (les premières années du dix-septième siècle), puisque Dalechamp, Camerarius et d'autres botanistes antérieurs à cette époque, parlent de [illegible] l'empressement que mettaient les amateurs à la posséder et à la propager [illegible] [illegible] inguée d'abord par Clusius, Lobel, Bauhin, Morisson, Tournefort, etc., elle fut ensuite négligée par Linné, qui ne la regarda que comme une des [illegible] [illegible] rs, et on l'y connaissait sous le nom [illegible] l'ayant examinée de nouveau, reconnut [illegible] devaient la faire placer au rang des espèces. [illegible] fleurit beaucoup plus tôt dans son pays natal, et dans le nord même, en



TULIPE ODORANTE. *TULIPA SUAVEOLENS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNERIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è* 6 *petalis ovato-oblongis.* Staminum *filamenta subulata, brevia; antheris oblongis.* Ovarium *oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis.* Semina *numerosa, plana, semiorbicularia,* 2 *serialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TULIPA caule unifloro foliisque lanceolatis, pubescentibus; flore erecto; staminibus longitudine pistilli.

TULIPA suaveolens. Roth *Catal. Bot.* 1. 45. — Willd. *Spec. pl.* 2. 97. — Id. *Enum. Hort. berol.* 1. 366. — *Bot. Mag.* 839. — Red. *Lil.* 1. 111. — De Cand. *Fl. fr.* 3. *p.* 199. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 134. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 249. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 63.

TULIPA pumilio. Lob. *Icon.* 127. — Bauh. *Pin.* 63. — Tourn. *Inst.* 376.

TULIPA dubia pumilio. Clus. *Hist.* 148. *fig.* — J. Bauh. *Hist.* 2. *p.* 676.

Il y a fort long-temps que la culture familière est en possession de cette jolie Tulipe, et la date de son introduction dans nos jardins d'agrément, doit vraisemblablement être plus reculée que celle qu'on lui assigne vulgairement (les premières années du dix-septième siècle), puisque Daleschamp, Camerarius et d'autres botanistes antérieurs à cette époque, parlent du *Tulipa pumilio rubra,* comme d'une plante admirable qui méritait bien l'empressement que mettaient les amateurs à la posséder et à la propager. Cette espèce est originaire de l'orient et du midi de l'Europe. Distinguée d'abord par Clusius, Lobel, Bauhin, Morisson, Tournefort, etc., elle fut ensuite négligée par Linné, qui ne la regarda que comme une des nombreuses variétés de la Tulipe des fleuristes, *Tulipa gesneriana;* mais elle resta sur le Catalogue des jardiniers, et on l'y connaissait sous le nom de Tulipe du duc de Thol. Roth, l'ayant examinée de nouveau, reconnut qu'elle avait des caractères qui devaient la faire placer au rang des espèces, et il lui donna le nom de *Tulipa suaveolens,* à cause de l'odeur douce et agréable qu'exhale sa fleur. Celle-ci paraît naturellement, dans notre climat, vers la fin de mars ou le commencement d'avril; mais la plante fleurit beaucoup plus tôt dans son pays natal, et dans le nord même, en

plantant ses ognons dans des vases placés dans la serre chaude, ou seulement dans une chambre habituellement échauffée : ils donnent leur fleur dès le mois de décembre, ou bien en janvier.

Le bulbe de la Tulipe odorante est solide, de la grosseur d'une noix ordinaire, enveloppé d'une tunique membraneuse, brunâtre; il en sort une tige droite, cylindrique, haute de quatre à cinq pouces, d'un vert grisâtre, toute couverte, ainsi que les feuilles, d'un duvet court, formé par de petits poils très-rapprochés. Les feuilles radicales sont un peu étalées, à peu près aussi longues que la tige, engaînantes à leur base, ordinairement au nombre de quatre, dont la plus extérieure est ovale-lancéolée, et la plus intérieure étroite-lancéolée; les autres sont intermédiaires entre ces deux formes; quelquefois on en observe deux ou trois plus petites qui garnissent la tige à diverses hauteurs, celle-ci est terminée par une fleur droite, à six pétales ovales-oblongs, à bords un peu roulés surtout vers le sommet, qui se prolonge en une pointe particulière, très-aiguë. La réunion des six pétales, qui ont le fond d'un rouge vif, et les bords d'un jaune doré fort éclatant, forme une sorte de cloche qui s'étale insensiblement, et se referme en se flétrissant; l'onglet est d'un vert jaunâtre, de moitié plus court aux pétales extérieurs ou sépales. Les étamines sont en même nombre que les pétales, à filamens deux fois plus courts que ceux-ci, et égaux à la longueur de l'ovaire, à anthères droites, jaunes, plus longues que les filamens, à quatre sillons et à deux loges. L'ovaire est libre, cylindrique, lisse, droit et glauque; le style est nul; les stigmates, au nombre de trois, sont verticaux, arrondis, comprimés et sillonnés à la surface supérieure. Le fruit consiste en une capsule oblongue, à trois loges, à trois valves renfermant plusieurs graines planes, disposées sur deux rangs.

Cette Tulipe végète parfaitement bien en pleine terre, et n'y exige aucun soin particulier. Ses ognons s'y plantent tous les ans, à la fin de septembre ou au commencement d'octobre; on les relève à la fin de mai, par un temps sec, et on les garde dans un endroit à l'abri de l'humidité et en même temps d'une trop grande sécheresse, jusques à l'époque convenable pour les remettre en terre. L'ognon n'est pas délicat sur la nature du terrain, pourvu qu'il ne soit pas humide et pas trop fort. Chaque année, lorsqu'on le relève, il fournit plus ou moins de caïeux, qui servent à multiplier la plante.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire et les étamines.



Buddlea glaberrima

Buddlée très glabre.

BUDDLÉIE TRÈS-GLABRE. [illegible]

[illegible]



BUDDLÉIE TRÈS-GLABRE. *BUDDLEIA GLABERRIMA.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-*fidus.* Corolla 1-*petala*, *tubulosa*, 4-5-*fida.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Capsula 2-*locularis,* 2-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

BUDDLEIA foliis lineari-lanceolatis, sessilibus, glaberrimis; racemis terminalibus; floribus 5-*fidis.*

Nous devons au botaniste anglais Houston, la création du genre *Buddleia,* Buddléie, dénomination que les Français, pour en rendre l'orthographe plus harmonieuse et plus conforme à leur prononciation, ont modifiée en Bulèje. Houston a dédié ce genre à son ami et compatriote Adam Buddle, amateur très-distingué de l'étude de la science des végétaux, et qui a sacrifié une grande partie de sa fortune à en faciliter les progrès. Linné a adopté le genre de Houston, et en a même étendu le nombre des espèces, que l'on fait monter aujourd'hui au delà de quarante. Toutes sont exotiques à l'Europe, et, en général, particulières aux climats chauds de l'Amérique et de l'Asie; sept seulement ont été trouvées en Afrique, et M. Noisette, qui cultive depuis plusieurs années l'espèce dont nous traitons particulièrement ici, croit que ses graines ont été apportées de la Nouvelle-Hollande, au Jardin du Roi, où cette plante est aussi cultivée. Ses fleurs forment des grappes élégantes, et elles ont une odeur agréable; elles ont paru, pour la première fois, à la fin de novembre 1818, chez M. Noisette, et elles ont duré plus de trois semaines dans la serre; depuis, on a vu des plantes semblables fleurir au printemps, vers les mois d'avril et de mai.

Le Buddléie très-glabre est un arbrisseau de six pieds de haut, et qui, probablement, peut s'élever à dix ou plus. Ses jeunes rameaux sont anguleux, verdâtres, presque tétragones, garnis de feuilles opposées, linéaires-lancéolées, rétrécies à leur base, sessiles, d'un vert foncé et luisant en dessus, parfaitement glabres des deux côtés. Ses fleurs, portées au sommet des rameaux, sur des pédoncules opposés, sont réunies en grappes longues d'environ

deux pouces; leurs corolles sont d'abord d'un jaune pâle lorsqu'elles commencent à se développer, et elles deviennent ensuite d'un jaune foncé, presque orangé. Le calice de chaque fleur en particulier, est court, monophylle, persistant, découpé profondément en cinq divisions ovales. La corolle est monopétale, tubuleuse, à tube cylindrique, ayant son limbe divisé en cinq lobes égaux, arrondis, ouverts et même réfléchis. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames; leurs filamens adhèrent dans leur moitié au tube de la corolle, et ils portent chacun à leur extrémité une anthère arrondie, à deux loges. L'ovaire est ovale, surmonté d'un style cylindrique de la longueur du tube, et terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une capsule à deux valves, à deux loges contenant chacune plusieurs graines attachées sur un réceptacle central; chaque valve se partage en deux jusqu'à moitié, lors de la maturité du fruit.

On cultive en pot le Buddléie très-glabre, dans un mélange de terre franche, bien substantielle, et de terreau de bruyère; l'on a soin de renouveler assez souvent ce composte, parce que les racines de l'arbuste épuisent promptement le sol, et, dès lors, ne profitent plus. L'hiver, on abrite la plante dans la serre tempérée. Jusqu'à ce qu'elle eut fleuri en Europe, on n'a pu l'y multiplier que par marcottes; mais depuis qu'elle a donné des graines mûres, on a préféré le semis à tout autre moyen de propagation. On confie ces graines à une terre riche et légère, distribuée dans des petits pots que l'on plonge dans une couche tiède, et comme elles sont très-menues, et que les organes de la végétation pourriraient s'ils étaient trop profondément enterrés, on a soin de ne recouvrir les graines que d'une légère couche de terreau, et de prendre, lors des arrosemens, qui se renouvellent tous les trois jours, des précautions convenables, en laissant tomber l'eau, pour ne point déranger la terre. Le semis étant fait au printemps, les plantes paraissent environ quarante ou quarante-cinq jours après, et sont en état d'être replantées au bout de deux mois, en observant de les tenir à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient formé de nouvelles racines. On peut également propager la plante par boutures, mais alors il faut avoir soin de choisir du bois de l'année précédente : le bois nouveau serait trop tendre et ne se prêterait point à la végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement, pour faire voir les étamines, le tout un peu grossi. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate, vus à la loupe. Fig. 3. Le pistil, de grandeur naturelle.



Brunsfelsia undulata

Brunsfelsie ondulée.

BRUNSFELSIE ONDULÉE. BRUNSFELSIA UNDULATA.

Didynamie-Gymnospermie. Famille des Scrophularinées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, brevis, persistens, 5-dentatus. Corolla 1-petala, infundibuliformis, tubo longissimo; limbo 5-lobo, subæquali. Stamina 4, didynama. Ovarium superum; stylo stigmateque simplicibus. Capsula [illegible], *2-valvis, 1-locularis, polysperma. Semina receptaculo centrali* [illegible].

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYMIE.

BRUNSFELSIA *foliis lanceolatis, breviter petiolatis; tubo corollæ* [illegible]; *limbo undulato.*

BRUNSFELSIA undulata. — Swartz *Fl. Ind. occid.* 2. *p.* 135. — Andrews *Bot. Repos.* [illegible] *t.* 167. — Willd. *Spec.* 3. 260. — Poir. *Dict.* [illegible] *Supp.* 1. 714. — Ker *Botan. regist.* 228. — *Hort. Kew.* [illegible] 2. t. [illegible] — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 841.

[illegible] par le P. Plumier, [illegible] mémoire d'Othon Brunsfels, médecin du seizième siècle, l'un des premiers fondateurs de la botanique, à l'époque de la renaissance des lettres. Brunsfels, né à Mayence, avait d'abord embrassé la vie monastique, [illegible] dégoûta, et adopta même la doctrine de Luther qui commençait alors à se répandre en Allemagne; il étudia ensuite la médecine, [illegible] à Berne pour y remplir la charge [illegible] mourut six mois après son arrivée dans cette [illegible] 1534. Il a publié sur la botanique, la matière médicale [illegible] parties de la [illegible], plusieurs travaux qui le rendirent cé-[illegible] ouvrages, en trois volumes in-fol., est intitulé: [illegible] publication sur la botanique, qui [illegible] gravures, [illegible] autres culti-[illegible] dans les jardins. [illegible] de longues. [illegible] la plupart [illegible] parfaite, la



BRUNSFELSIE ONDULEE. *BRUNSFELSIA UNDULATA.* ♄

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *brevis*, *persistens*, 5-*dentatus.* Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis; tubo longissimo; limbo* 5-*lobo*, *subæquali.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *extùs baccata*, 2-*valvis*, 1-*locularis*, *polysperma.* Semina *receptaculo centrali affixa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BRUNSFELSIA foliis lanceolatis, breviter petiolatis; tubo corollæ subincurvo; limbo undulato.

BRUNSFELSIA undulata. — Swartz *Fl. Ind. occid.* 2. *p.* 135. — Andrew *Bot. Repos. n. et t.* 167. — Willd. *Spec.* 3. 269. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 1. 714. — Ker *Botan. regist.* 228. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 22. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 841.

La formation du genre Brunsfelsie est un hommage rendu, par le P. Plumier, à la mémoire d'Othon Brunsfels, médecin du seizième siècle, l'un des premiers fondateurs de la botanique, à l'époque de la renaissance des lettres. Brunsfels, né à Mayence, avait d'abord embrassé la vie monastique, mais il s'en dégoûta, et adopta même la doctrine de Luther qui commençait alors à se répandre en Allemagne; il étudia ensuite la médecine, et fut reçu docteur à Bâle en 1530. Appelé à Berne pour y remplir la charge de médecin pensionnaire, il mourut six mois après son arrivée dans cette ville, le 13 novembre 1534. Il a publié sur la botanique, la matière médicale et diverses parties de la médecine, plusieurs travaux qui le rendirent célèbre. Le principal de ses ouvrages, en trois volumes in-fol., est intitulé : *Herbarum vivæ Eicones ad naturæ imitationem summâ cum diligentiâ et artificio effigiatæ, unâ cum effectibus earumdem*, etc. C'est un monument curieux et rare des premières publications sur la botanique, qui parut à Strasbourg en 1530, 1531 et 1536. Brunsfels y donne les figures gravées, en bois, de 238 plantes indigènes de l'Allemagne, et de quelques autres cultivées dans les jardins. Il a le mérite d'en avoir le premier publié de bonnes, et la plupart n'ont pas été surpassées pour la ressemblance parfaite, la

correcon du dessin et la beauté de la gravure. Le genre Brunsfelsie ne se compose encore que de trois espèces, toutes trois des Indes occidentales : la Brunsfelsie violette, la B. américaine et la B. ondulée. C'est de celle-ci que nous allons donner la description. Elle fut apportée de la Jamaïque en Angleterre dans le courant de 1780, mais ce n'est que long-temps après qu'elle a été transportée en France. C'est un bel arbrisseau qui mérite les soins d'un amateur. Ses grandes et jolies fleurs ornent les serres chaudes pendant une grande partie de l'année, surtout depuis le mois de mars jusqu'à la fin de l'été; elles ont un parfum très-agréable, analogue à celui de l'œillet, se faisant sentir surtout vers le soir.

La Brunsfelsie ondulée, dans son pays natal, forme un arbrisseau d'environ vingt pieds de hauteur; mais qui, dans nos serres, ne s'élève pas à plus de trois ou quatre pieds; sa tige se divise en rameaux cylindriques, jaunâtres, un peu pubescens, garnis de feuilles éparses, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, persistantes, glabres et luisantes, d'un vert un peu jaunâtre. Ses fleurs sont terminales et solitaires à l'extrémité des rameaux, portées sur des pédoncules de six lignes de longueur ou environ ; leur calice est monophylle, court, persistant, très-légèrement pubescent, et à cinq dents obtuses, un peu inégales; la corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube très-long, légèrement recourbé, pubescent en dehors, et à limbe plane, partagé en cinq lobes arrondis, un peu inégaux et obliques, ondulés, d'un blanc jaunâtre. Les étamines sont au nombre de quatre, dont deux plus courtes cachées dans le tube, et deux plus longues paraissant à son entrée; leurs anthères, ovales, à deux loges partagées par une échancrure, sont portées sur des filamens semi-cylindriques, adhérens au tube dans les deux tiers de leur longueur, libres seulement dans leur partie supérieure. L'ovaire est supérieur, un peu conique, glabre, surmonté d'un style cylindrique, à peine plus court que les plus longues étamines, et terminé par un stigmate latéral et en tête.

On cultive la Brunsfelsie ondulée en terre de bruyère; on pourrait se dispenser de tenir constamment dans la tannée le pot où elle végète; mais on courrait le risque de ne la voir fleurir que très-rarement. On lui procure des arrosemens copieux; sa propagation s'opère facilement par le moyen des boutures, que l'on étouffe sous la cloche.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement, et développée, pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Le pistil de grandeur naturelle.



Albuca minor.

[illegible]

[illegible] *Spec.* 2. [illegible] — [illegible] — *Bot. Mag.* t. 720. — [illegible]

[illegible] *Lam. Dict. Enc.* [illegible]

[illegible] *floribus* [illegible]

[illegible]



ALBUCA JAUNATRE. *ALBUCA MINOR.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala, profundè* 6-*partita; laciniis* 3 *exterioribus patentibus; 3 interioribus conniventibus, apice crassiusculis.* Stamina 6 : 3 *opposita laciniis exterioribus fertilia; cætera sterilia.* Ovarium *superum; stylo pyramidato-inverso; stigmate acuto.* Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis, polysperma; seminibus planis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALBUCA foliis lineari-subulatis, canaliculatis, glabris; scapo erecto; floribus nutantibus; corollæ laciniis interioribus apice glandulosis, inflexis.

ALBUCA minor. LINN. *Spec.* 438. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 100. — ID. *Enum. Hort. berol.* 1. 366. — THUNB. *Prod.* 65. — DRYAND. *Act. Holm.* 1784. *p.* 294. — RED. *Lil.* 1. *p. et t.* 21. — *Bot. Mag. t.* 720. — *Hort. Kew.* 1. 436. — ID. *ed.* 2. 250. — MILLER *Dict.* 2. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 27.

ALBUCA lutea, *var.* β. LAM. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 76.

ORNITHOGALUM Africanum flore viridi altero alteri innato. HERM. *Parad. Batav.* 209. *t.* 209.

LINNÉ a séparé du genre *Ornithogalum,* quelques espèces qui y avaient été placées d'après un examen trop superficiel, et en a formé un genre nouveau, qu'il a appelé du nom vulgaire sous lequel était assez généralement connue l'espèce qu'il en a considérée comme le type. Les Albucas sont des plantes exotiques, dont on connaît aujourd'hui dix-sept espèces, qui se distinguent des Ornithogales, par les trois sépales intérieurs dressés et connivens, renflés, plus épais et courbés en dedans, vers leur sommet, tandis que les trois extérieurs sont étalés, et par les étamines correspondantes à ces divisions, que l'on trouve rarement toutes six fertiles. L'espèce dont nous donnons ici la description, est originaire du Cap de Bonne-Espérance, et on la cultive dans les jardins de l'Europe depuis plus d'un siècle. Elle fleurit au printemps, et souvent la fleuraison se renouvelle en

été, vers le mois d'août. La plante se multiplie de caïeux qu'on sépare de l'ognon principal lorsque les feuilles sont desséchées.

La racine de l'Albuca jaunâtre est un bulbe arrondi, un peu comprimé; elle produit deux à trois feuilles le plus souvent couchées sur la terre, longues de deux pieds et plus, linéaires, creusées en gouttière à leur base, cylindriques et en alène dans le reste de leur étendue; d'un vert un peu pâle, glabres. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe droite, cylindrique, haute de quinze à vingt pouces, terminée par douze à quinze fleurs pendantes, écartées, disposées en grappe simple, et portées chacune sur un pédoncule horizontal, muni à sa base d'une bractée lancéolée. La corolle est monopétale, partagée profondément en six divisions ovales-oblongues, d'un jaune-verdâtre, dont les trois extérieures sont ovales, obtuses, ouvertes; et les trois intérieures, égales en longueur aux premières, sont droites, rapprochées, concaves et un peu fléchies en dedans à leur sommet, marquées de deux taches dans leurs bords supérieurs. Les filamens des étamines sont au nombre de six, planes, blancs, pointus; les trois placés au-devant des divisions extérieures de la corolle portent des anthères ovales, jaunes, et les trois autres sont stériles. L'ovaire est supère, oblong, à trois faces et à trois angles, surmonté d'un style épais, triangulaire, terminé par un stigmate court, pointu, hérissé de papilles jaunâtres. Le fruit est une capsule à trois valves et à trois loges polyspermes.

On cultive l'Albuca jaunâtre dans des pots remplis d'un composte formé de terreau de bruyère et de terre substantielle et légère; on l'abrite pendant l'hiver soit dans l'orangerie, soit sous un châssis de couche où la plante puisse, de temps en temps, recevoir l'influence des rayons solaires; mais, suivant l'opinion de Miller, la meilleure méthode serait d'avoir une plate-bande contre la façade intérieure des serres ou de l'orangerie, où l'on pût tenir les Albucas en pleine terre, pendant la saison rigoureuse; alors, en les enlevant avec soin, par le moyen d'un déplantoir à cylindre, on pourrait facilement les empoter vers l'époque où elles commenceraient à donner des signes de fleuraison. Cette méthode, que l'on peut étendre à toutes les plantes bulbeuses des régions tropicales, est très-favorable à la réussite et à l'abondance des fleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une des divisions intérieures de la corolle. Fig. 2. Une des divisions extérieures avec une étamine. Fig. 3. Une étamine.



Arthrostemma Nitida.

Arthrostemme Brillante.

[illegible] BRILLANT. [illegible]

[illegible] Famille des [illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] lineatus campanulatus, [illegible] setis squami[illegible] [illegible] lanceolata, persistentes; appendices inter lobos nullae. [illegible] 8, [illegible] glaberrimi. Antherae oblongae, 1-porosae [illegible] [illegible], basi antice biauriculatae. Ovarium apice [illegible] [illegible] laevis. Semina cochleata.

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] caule [illegible] [illegible] patentes [illegible] [illegible] coloratis patulis hirsutissimo; foliis ovatis, acutis, [illegible] glabris, supernè [illegible], nervis infernè glanduloso- [illegible] axillaribus, petiolo longio- [illegible] [illegible], [illegible] [illegible]; connectivo [illegible]

[illegible], ann. of sc. [illegible] 1831. [illegible]

[illegible] oire, qui fait partie des transactions de la [illegible] (vol. 4, p. 209), M. [illegible] a institué le [illegible]



ARTHROSTEMME BRILLANTE. *ARTHROSTEMMA NITIDA.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Mélastomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calycis *tubus turbinatus campanulatusve, sæpe pilis setis squamisve vestitus; lobi* 4 *lanceolati, persistentes; appendices inter lobos nullæ.* Petala 4. Stamina 8, *filamentis glaberrimis.* Antheræ *oblongæ*, 1-*porosæ: connectivo longiusculo, basi obtusè biauriculato.* Ovarium *apice setosum.* Capsula 4-*locularis.* Semina *cochleata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARTHROSTEMMA caule suffruticoso erecto ramulisque patulis tetragono, alato, pilis coloratis patulis hirsutissimo; foliis ovatis, acutis, serrulatis, utrinque glabris, supernè nitidis, nervis infernè glanduloso-hispidis; pedunculis versus apices ramorum axillaribus, petiolo longioribus, trifloris; petalis obovatis, retusis; antheris dissimilibus; connectivo brevè biauriculato.

ARTHROSTEMMA nitida. Graham *in Edinb. N. journ. of sc. dec.* 1831. — *Bot. Magaz.* 3142.

Dans un mémoire, qui fait partie des transactions de la Société wernérienne, à Édimbourg (vol. 4, p. 299), M. Don a institué le genre *Arthrostemma*

pour deux plantes nouvelles, dont l'une avait été observée par Pavon, au Pérou, et l'autre se trouvait dans la Guyane française. Plus tard, lorsque M. De Candolle a soumis à un examen particulier la famille des Mélastomacées, non-seulement il a adopté le genre proposé par Don, mais il en a porté le nombre des espèces à vingt-trois, aux dépens de la plupart de celles que l'on avait précédemment placées dans le genre *Rhexia*, et avec quelques autres dont la classification était restée fort incertaine. M. De Candolle a divisé le genre *Arthrostemma*, ainsi augmenté, en cinq sections, qu'il distingue et caractérise de la manière suivante : 1° les Chætopétales; quatre pétales terminés par une soie; l'ovaire pourvu, au sommet, de quatre dents plus ou moins aiguës; 2° les Bruchiates; qui ont aussi quatre pétales terminés par une soie, et, de plus, roulés en cornet ou convolutés; connectif courtement biauriculé; ovaire sétigère au sommet; 3° les Ladanopses; dont les quatre pétales, obovalaires, sont étalés; connectif assez alongé à sa base, mais ensuite courtement biauriculé; 4° les Trifurcaires; quatre pétales; connectif prolongé à sa base en un appendice à trois dents ou à trois soies; cette section ne renferme que les deux espèces décrites par Don; 5° enfin, les Monochætes; que distingue un connectif prolongé en éperon ascendant, simple ou échancré. Toutes ces plantes sont propres à l'Amérique méridionale, et particulièrement au Pérou et au Chili, où les botanistes-voyageurs Ruiz, Pavon et Bonpland, en ont successivement observé et décrit la majeure partie, et toujours sous la dénomination générique de *Rhexia*, qui a fait place à celle d'*Arthrostemma*, formée de αρθρον, articulation, et στεμμα, couronne; ce qui tend vraisemblablement à exprimer la sorte de couronne articulée au-dessus des filamens, que représente la réunion des anthères. L'Arthrostemme brillante paraît être originaire de la partie orientale de la république de Buénos-Ayres, vers le Banda, du moins c'est de cette contrée que M. John Twedie en a envoyé des graines, dans le courant de 1829, à M. Neill de Canonmill, chez qui ont été élevées des plantes qui ont fleuri au mois de juillet de l'année suivante.

La racine est vivace et pousse une tige droite, presque ligneuse, quadrangulaire, avec une petite aile fort étroite le long de chaque angle, couverte de poils rouges, durs et glanduleux, d'un rouge assez vif près de sa base, qui est sensiblement renflée, verte dans tout le reste de sa longueur que l'on estime de deux à trois pieds; les branches sont presque verticales. Les feuilles sont ovalaires, acuminées, décussées, pétiolées, glabres, à l'exception de la surface des cinq côtes qui les traversent longitudinalement, et du réseau veineux qui se ramifie en tout sens; ces organes sont véritablement hispides; leur couleur offre une nuance verte, foncée et brillante en dessus, plus pâle et presque terne en dessous; le pétiole est court et presque droit. Les fleurs, réunies au nombre de trois, au sommet des plus jeunes rameaux, ont pour pédoncule un prolongement grêle et cylindrique, à peu près deux fois aussi long que les fleurs, se subdivisant en trois petits pédicelles articulés. Il y a, sur la face extérieure de chaque pédicelle, une bractée lancéolée, et deux autres plus petites, opposées, à la base du calice. Celui-ci est presque cylindrique, glanduloso-hispide, marqué de quatre côtes un peu saillantes; le limbe est divisé en quatre segmens étendus, deltoïdeo-acuminés, ciliés et glanduleux; la corolle est d'un rouge de lilas très-pâle, composée de quatre pétales distans, obovalaires, elliptiques, rétus et légèrement nervurés. Les étamines, au nombre de huit, alternent avec les pétales, et sont insérées à l'ouverture du tube calicinal : leurs filamens sont blancs, droits, glabres, aplatis et de moitié moins longs que les pétales; ils sont terminés par des anthères inégales, qui, avant l'entier épanouissement de la fleur, sont inclinées en avant et comprimées dorsalement; quand la fleur est épanouie, les anthères deviennent comprimées latéralement, et forment, avec chaque filament, un angle aigu qui les fait paraître articulées. L'ovaire est libre à la partie supérieure, adhérent à la base, un peu velu au sommet, à quatre valves renfermant de nombreux ovules; il est surmonté d'un style plus long que les filamens, que termine un stigmate petit, pubescent et divisé transversalement.

Jusqu'ici, on a cultivé cette plante en serre chaude, mais diverses expériences ont prouvé qu'elle peut facilement être conduite sous le simple abri vitré, où elle fleurit également bien. On procède à sa propagation, soit par le moyen des boutures, soit par celui plus certain qu'offre le semis, car ses graines mûrissent parfaitement sous notre climat.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri de l'Arthrostemme brillante.



Rhododendron maximum

Rosage à grandes fleurs.

ROSAGE À [illegible] FLEURS. [illegible]

[illegible]

p. 607. — [illegible] — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 255. — [illegible] — *Syst. Veget.* 2 [illegible] — *Hort. Kew.* 2. 65. — [illegible] — Pursh *Amer. sept.* 1. 297. — [illegible] — Mill. *Dict.* 9. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 1. 259. — [illegible] 1. *p.* 504 *f.* 65.

[illegible] *foliis lanceolato-ovatis* [illegible]

[illegible] *lauro-cerasi foliis* [illegible]

[illegible] *RHODODENDROS* [illegible] *corymbosis.* Catesb. *Carol.* [illegible]

Le Rosage à grandes fleurs, est une des belles espèces du genre [illegible] fraîcheur [illegible] de ses feuilles [illegible] l'élégance de ses [illegible] de juin et de juillet [illegible] l'ornement [illegible] est originaire de l'Amérique [illegible] acclimaté en Belgique, en France, en Angleterre [illegible]

[illegible]



ROSAGE A GRANDES FLEURS. *RHODODENDRON MAXIMUM.* ♄

Dodécandrie-Monogynie. Famille des *Rhododendrées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo patente,* 5-*lobo.* Stamina 10, *declinata.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Capsula 5-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RHODODENDRON foliis ovali-oblongis, glabris, subtùs ferrugineis; corymbis terminalibus; laciniis calycinis ovatis; corollæ campanulatæ, laciniis ovatis; germinibus hirsutis.

RHODODENDRON maximum. Linn. *Spec.* 563. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 607. — Id. *Arb.* 286. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 451. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 265. — *Bot. Mag. n. et tab.* 951. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 292. — *Hort. Kew.* 2. 66. — Id. *ed.* 2. 3. 50. — Trew. *Ehret.* 32. *t.* 66. — Pursh *Amer. sept.* 1. 297. — Wangenh. *Amer. p.* 63. *t.* 23. — Mill. *Dict.* 9. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 1. 259. — Gærtn. *Fruct.* 1. *p.* 304. *f.* 63.

KALMIA foliis lanceolato-ovatis. Mill. *Ic.* 1. 229.

LEDUM lauro-cerasi folio. Amœn. acad. 2. 201.

CHAMÆRHODODENDROS lauri folio sempervirens, floribus bullatis, corymbosis. Catesb. *Carol.* 3. *p.* 17. *tab.* 17. *f.* 2.

Le Rosage à grandes fleurs, est une des belles espèces du genre; la fraîcheur immuable de ses feuilles, qui résistent à toutes les intempéries, l'élégance de ses corolles, disposées en bouquets, au sommet des rameaux, qui s'épanouissent dans les mois de juin et de juillet, font rechercher cet arbrisseau, presque aussi vivement que le *Rhododendron ponticum,* pour l'ornement des jardins. Ce Rosage est originaire de l'Amérique septentrionale, où il croît depuis la Caroline jusqu'en Canada, dans les lieux humides et ombragés, sur les bords des rivières. Introduit en Europe, il y a près d'un siècle, vers 1736, par Pierre Collinson, il est aujourd'hui parfaitement acclimaté en Belgique, en France, en Angleterre, en Allemagne, etc.

Le Rosage à grandes fleurs, nommé vulgairement Arbre d'Or, Arbre du Canada, est un arbrisseau qui, le plus souvent, n'a, dans nos jardins, que

quatre à cinq pieds de hauteur, mais qui, dans un terrain convenable, peut s'élever à douze et quinze pieds. Sa tige se divise, de bonne heure, en rameaux cylindriques, étalés, alternes, mais rapprochés de distance en distance, presque par verticilles. Les feuilles sont éparses, ovales-oblongues, à peine aiguës, glabres, d'un vert foncé et luisant en dessus, plus pâles et légèrement ferrugineuses en dessous, portées sur des pétioles cylindriques, d'un vert clair. Les fleurs, d'un rose tendre dans une variété, blanches ou presque blanches dans une autre, sont larges de vingt à vingt-quatre lignes, disposées, au nombre de trente ou environ, en de beaux corymbes placés à l'extrémité des rameaux. Chacune de ces fleurs est portée sur un pédoncule long de quinze à vingt lignes, légèrement pubescent et visqueux, muni à sa base d'une bractée écailleuse, lancéolée. Le calice est monophylle, sept à huit fois plus court que la corolle, partagé profondément en cinq divisions ovales. La corolle est monopétale, campanulée, relevée à sa base et extérieurement par cinq côtes arrondies; elle a son limbe partagé en cinq découpures ovales-arrondies, très-ouvertes, dont la supérieure, un peu plus grande que les autres, est marquée, dans une partie de son étendue, de plusieurs taches verdâtres. Les étamines, au nombre de dix, sont inégales, plus courtes que la corolle, à filamens inclinés, pubescens dans leur partie inférieure, insérés au réceptacle, autour d'un disque particulier, terminés par des anthères ovales, blanchâtres, à deux loges s'ouvrant chacune à leur sommet par un trou. L'ovaire est supérieur, ovale, velu, à cinq côtes, porté sur un disque à dix angles arrondis, et surmonté d'un style horizontal, plus long que les étamines, blanchâtre comme leurs filamens, renflé et un peu redressé dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate rougeâtre, à cinq petits mamelons, seulement visibles à la loupe. Le fruit est une capsule ovale, à cinq angles arrondis, partagée en cinq loges qui contiennent des graines nombreuses, très-petites.

Le Rosage à grandes fleurs, une fois planté dans le sol qui lui convient, ne demande plus aucun soin. Il aime l'ombre et une terre fraîche et sablonneuse, ou mieux encore le terreau de bruyère pur. Ses graines, qui mûrissent bien, fournissent un moyen facile pour le multiplier, et préférable aux marcottes et aux boutures qui ne s'enracinent que difficilement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine, vue à la loupe. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate, de grandeur naturelle.



Dillwynia lanceolata.

Dillwynie lancéolée.

DILEWYN : LANCÉOLÉE, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de [illegible] de l'[illegible] [illegible] qu'il ne est pas [illegible] [illegible] volume des Annales de [illegible] [illegible]



DILLWYNIE LANCÉOLÉE. *DILLWYNIA LANCEOLATA*. ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, 2-*labiatus*. Corolla *papilionacea; vexilli lamina longior quàm longa.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *superum; stylo reflexo; stigmate obtuso, pubescente.* Legumen *ventricosum, subdispermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DILLWYNIA foliis alternis, lanceolato-linearibus; floribus axillaribus; staminibus monadelphis.
DILLWYNIA lanceolata. Loisel. *Herb. génér.* 527.

Le genre Dillwinie, que M. Poiret (Dictionnaire de Botanique de l'Encyclopédie) appelle Velote, d'après un motif qu'il ne fait pas connaître, a été institué par Smith, dans le premier volume des Annales de Botanique (*Annals of Botany*), et dédié par lui à Dillwyn, auteur d'un ouvrage estimé sur les Hydrophytes. Ce genre, qui ne se composait primitivement que de trois espèces, en admet aujourd'hui plus de quinze, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. M. Loiseleur a ajouté à ce nombre, une espèce qu'il a vue dans la collection de M. Noisette, qui l'avait acquise des jardiniers anglais, comme non décrite; nous la maintenons ici sous le nom que lui a imposé M. Loiseleur. Elle fleurit en mai.

La Dillwynie lancéolée est un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux cylindriques, nombreux, très-grêles, glabres, garnis de feuilles alternes, lancéolées-linéaires, aiguës, à peine pétiolées, rapprochées les unes des autres, glabres, un peu creusées en gouttière à leur face supérieure, traversées en dessous par une côte longitudinale assez marquée. Les fleurs sont d'un beau jaune mêlé de rouge dans le centre, inodores, assez petites solitaires sur des pédoncules axillaires, beaucoup plus courts que les feuilles. Le calice est monophylle, un peu campanulé, découpé environ jusqu'au tiers, en cinq dents inégales, partagées comme en deux lèvres, dont l'une, supérieure, est formée par les deux dents les plus larges. La corolle est papilionacée, à étendard réniforme, échancré, plus large que long, et plus grand que les ailes et la carène. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens réunis dans les trois quarts de leur longueur en un seul faisceau, et libres dans leur partie supérieure, terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supère, pediculé, ovale-oblong, comprimé, surmonté d'un style ascendant, et terminé par un stigmate simple. Cet ovaire paraît contenir quatre à cinq ovules.

On cultive cet arbrisseau dans le terreau de bruyère pur, et on l'abrite du froid dans l'orangerie, où il est convenable de le retirer d'assez bonne heure. On le conduit comme la plupart des autres végétaux ligneux de l'Australie, et on le propage par le moyen des marcottes et des boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les dix étamines. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Le calice.



Crossandra undulaefolia

à feuilles ondulées

[illegible] À FEUILLES ONDULÉES. CROSSANDRA [illegible]

Didynamie angiospermie. Famille des [illegible]

[illegible]

[illegible] Crossandra est l'un des [illegible] plus [illegible] le grand genre Justicia, [illegible] a été faite presque simultanément par divers [illegible]

[illegible] Linné, pour en constituer [illegible] le genre Harrachia [illegible] qui avait réuni, dans [illegible]

[illegible]



CROSSANDRE A FEUILLES ONDULÉES. *CROSSANDRA UNDULÆFOLIA.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Acanthacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis* 2 *minoribus.* Corolla 1-*petala: tubo gracili; limbo* 1-*labiato*, 5-*lobo.* Stamina 4, *inclusa, didynama; antheris* 1-*locularibus.* Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate* 2-*fido.* Capsula 2-*locularis, polysperma, elasticè* 2-*valvis; dissepimento contrario.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROSSANDRA foliis ovato-lanceolatis, undulatis; floribus quadrifariàm imbricatis, spicatis; spicâ pedunculatâ, axillari.

CROSSANDRA undulæfolia. Salisb. *Parad.* 12. — Ker *Bot. Regist. vol.* 1. *n. et t.* 69. — Sims *Bot. Magaz.* 2186. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 54.

JUSTICIA infundibuliformis. Linn. *Spec.* 539. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 626?

HARRACHIA speciosa. Jacq. *Eclog. p.* 33. *t.* 2. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 826.

RUELLIA infundibuliformis. Andrew *Bot. Rep.* 542. — Vahl. *Enum.* 1. *p.* 164. — Id. *Symb.* 2. *p.* 17. — Willd. *Spec. pl.* 1. 99.

MANJA-KURINI. Rhéed. *Hort. Malab.* 9. *p.* 121. *t.* 62.

L'établissement du genre Crossandre est l'un des résultats des nombreuses modifications ou soustractions qu'a éprouvées le grand genre *Justicia*, après la révision qui en a été faite presque simultanément par divers botanistes. C'est ainsi que, tout à la fois, Salisbury en Angleterre, et Jacquin en Autriche, détachèrent de ce genre le *Justicia infundibuliformis*, qu'y avait placé Linné, pour en constituer, l'un, le genre *Crossandra*, l'autre, le genre *Harrachia*, dédié au comte Harrach, amateur zélé de botanique, et qui avait réuni, dans son château, non loin de Schœnbrunn, de brillantes collections de plantes vivantes de tous les climats. Comme il fallait choisir entre les deux dénominations génériques, la majorité des botanistes a penché en faveur de la première, comme plus expressive. *Crossandra*, dérivé de κροσσος, frange, et ανδρος, homme ou mâle, exprime la conformation particulière des anthères (organe mâle), dont un

des côtés est finement découpé et comme frangé. La Crossandre à feuilles ondulées, est originaire du Malabar, d'où elle a été apportée en Angleterre, vers 1800, par le docteur Williams Roxburg, auteur de l'Herbier de la côte de Coromandel (*Plants of the coast of Coromandel.* Lond., 1795, fol. max.). Ses fleurs font un très-bel effet, et se succèdent, presque sans interruption, depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'année.

C'est un arbrisseau dont la tige s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds, en se divisant en plusieurs rameaux cylindriques, glabres, garnis de feuilles opposées, ovales-lancéolées, ondulées en leurs bords, et un peu décurrentes sur leur pétiole, glabres en dessus et en dessous, luisantes, d'un vert foncé, de même que les rameaux. Les fleurs sont d'un rouge orangé, imbriquées sur quatre rangs, et disposées, au nombre de quarante à soixante, en épis serrés, portés dans les aisselles des feuilles, sur des pédoncules de la longueur des pétioles. Chacune de ces fleurs est munie, à sa base, d'une bractée ovale-lancéolée, concave, foliacée, et de deux autres bractées opposées, linéaires; toutes les trois plus longues que le calice. Celui-ci est composé de cinq folioles ovales-lancéolées, acuminées, membraneuses et blanchâtres: deux d'entre elles plus petites que les autres. La corolle est monopétale, à tube grêle, renflé et globuleux à sa base, et à limbe grand, formant une seule lèvre inférieure, découpée en cinq lobes inégaux, dont les trois moyens légèrement échancrés. Les étamines sont au nombre de quatre, à anthères alongées, presque sessiles, à une seule loge, insérées vers le milieu du tube, deux plus haut et deux plus bas. L'ovaire est supérieur, ovale, un peu conique, surmonté d'un style filiforme, légèrement pubescent, moitié plus court que le tube de la corolle, et terminé par un stigmate bifide. Le fruit est une capsule à deux loges polyspermes.

On cultive cet arbuste en serre chaude, où il doit demeurer constamment, planté en pot, dans le terreau de bruyère, mêlé de terre franche et légère; on maintient le pot dans la tannée. On propage la plante par le moyen des boutures, que l'on a soin d'étouffer sous de petites cloches; avec ces précautions et le secours d'arrosemens convenables, la réussite n'est ni laborieuse, ni incertaine.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée, pour faire voir les étamines. Fig. 2. Les trois bractées qui sont à la base de chaque fleur. Fig. 3. Le calice développé. Fig. 4. Le pistil.



Barrois sculp

Campanula Liliifolia L.

Campanule à feuilles de Lis



CAMPANULE A FEUILLES DE LIS. *CAMPANULA LILIFOLIA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Campanulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nunc* 5-*fidus, nunc* 10-*fidus; laciniis* 5 *reflexis.* Corolla *campanulata,* 5-*fida.* Stamina 5; *filamentis basi latioribus; antheris oblongis, erectis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate* 3-5-*partito.* Capsula 3-5-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMPANULA caule erecto, ramoso; foliis lanceolatis, caulinis acutè serratis, floribus nutantibus, paniculatis; calycibus glabris.

CAMPANULA lilifolia. Linn. *Spec.* 233. — Willd. *Spec.* 1. 899. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 581. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 785. — Jacq. *Hort. Schœn.* 3. 46. *t.* 335. — Ker *Bot. Regist.* 236. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 347.

CAMPANULA urticæ foliis glabra. Amm. *Ruth.* 11. *n.* 17.

CAMPANULA foliis radicalibus ex cordato ovatis, caulinis lanceolatis, sæpè serratis; floribus nutantibus. Gmel. *Flor. Sib.* 3. *p.* 148. *t.* 26.

ADENOPHORA communis. Fischer. — Sweet *Catal. Brit. ed.* 2. 325.

Le nom de ce genre, l'un des plus anciens dans tous les systèmes de botanique, est tiré de la conformation des corolles, qui présentent une ressemblance exacte avec de petites cloches, *campanulæ.* Jussieu, dans sa distribution méthodique des végétaux (*Genera plantarum*), a considéré le genre Campanule comme le type d'un ordre très-naturel, et, conséquemment, en a étendu le nom à toute la famille, en changeant, comme de coutume, sa terminaison. Depuis Jussieu, la famille des Campanulacées a subi quelques modifications : plusieurs genres en ont été distraits pour constituer d'autres familles, telles que les Lobéliacées, les Goodénoviées, les Gesnériées, etc.; de sorte qu'il n'est resté du groupe de Jussieu, que les genres *Ceratostema, Forgesia, Mindium* ou *Michauxia, Canarina, Campanula, Trachelium, Roella, Phyteuma* et *Jasione,* auxquels on a ajouté les genres *Lightfootia, Prismatocarpus, Cervicina, Adenophora* et *Wahlenbergia,* composés d'espèces soit nouvelles, soit reconnues pour offrir quelques anomalies avec les caractères des genres où on les avait primitive-

480.

ment placées. Les Campanules sont ordinairement des plantes herbacées, rarement de petits arbrisseaux qui ont des fleurs munies de bractées, et disposées en épis ou panicules, quelquefois solitaires dans les aisselles des feuilles; plusieurs sont cultivées, et font l'ornement des plate-bandes pendant la plus grande partie de l'été. Mais si les Campanules charment la vue par l'agrément de leurs corolles, elles ne fournissent, d'un autre côté, aucune plante utile, si ce n'est, peut-être, la Raiponce, dont les racines ont un goût de noisette, qui les fait rechercher, quoiqu'elles soient un peu dures; la plupart des autres espèces sont pourvues d'un suc laiteux qui les rend fort suspectes. Le nombre des Campanules est très-élevé, et l'Europe en produit la majeure partie; on en trouve beaucoup moins sur les autres points du globe, surtout dans l'Amérique du sud. Originaire de la Tartarie, la Campanule à feuilles de lis est cultivée en France, depuis 1784; elle y a été introduite par A. Thouin. Elle fleurit aux mois de juin et de juillet.

Ses racines sont vivaces, composées de grosses fibres alongées; elles produisent une ou plusieurs tiges droites, cylindriques, glabres, hautes de deux à trois pieds, garnies de feuilles lancéolées, dentées en scie : celles de la partie inférieure et les radicales sont ovales et un peu en cœur à leur base. Les fleurs sont d'un bleu clair, agréablement odorantes, inclinées, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en plusieurs grappes lâches et rameuses, dont l'ensemble forme une belle panicule terminale. Le calice est monophylle, anguleux, glabre, partagé, dans sa partie supérieure, en cinq divisions ovales-lancéolées. La corolle est monopétale, campanulée, découpée à son bord en cinq lobes arrondis, acuminés. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens élargis et velus dans leur moitié inférieure, filiformes dans le reste de leur étendue, terminés par des anthères alongées, linéaires. L'ovaire est inférieur ou adhérent au calice, surmonté d'un style en massue, plus long que la corolle, terminé par un stigmate trifide. La capsule est à trois loges contenant chacune plusieurs graines.

Quoique rustique, cette Campanule exige cependant des soins, sans cela elle disparaît; aussi, jusqu'à ce que l'on en ait obtenu de bonnes graines, il faut avoir soin, vers l'automne, d'éclater les pieds et d'abriter quelques jeunes plantes, soit dans la bâche, soit dans l'orangerie. Le semis se fait au commencement du printemps, sur couche et sous châssis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un fragment de rameau de la Campanule à feuilles de lis.



Stylidium fruticosum.

Stylidier ligneux.

[illegible] LIGNEUX. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] inaequali- [illegible] stamina 5, in [illegible] stipite capitato, [illegible] 2-[illegible], 1-loculari, [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible]



STYLIDIER LIGNEUX. *STYLIDIUM FRUTICOSUM.* ♄

Gynandrie-Tétrandrie. Famille des *Stylidiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, subæqualis.* Corolla 1-*petala; limbo* 5-*fido, inæquali: quintâ laciniâ minimâ, difformi, basi appendiculatâ.* Stamina 4, *in stigmate sessilia.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate capitato, antherifero.* Capsula 2-*valvis*, 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

STYLIDIUM caule fruticoso; foliis linearibus, subcarnosis, ternis, confertis; floribus racemosis, terminalibus.

STYLIDIUM fruticosum. Brown. *Prod. Nov.-Holl.* 570. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 5. *p.* 222. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. *p.* 746. — Poir. *Dict. Encyc.* 13. *p.* 413.

STYLIDIUM glandulosum. Salisb. *Parad.* 77.

C'est à M. Robert Brown qu'est due l'institution du genre *Stylidium ;* il le composa d'un assez grand nombre d'espèces qu'il avait observées dans l'Australie, et qui toutes offraient pour caractère constant : d'abord un calice adhérent par sa base avec l'ovaire, et ayant son limbe partagé en deux lèvres à deux et à trois divisions; ensuite une corolle monopétale, irrégulière, tubuleuse inférieurement, avec son limbe divisé en cinq parties, dont quatre supérieures, presque égales et semblables ; la cinquième, généralement plus petite, forme un labelle triparti, au-dessus duquel

s'élève une colonne saillante contournée, ou plutôt doublement recourbée, presque en Z, composée des filamens staminaux, soudés avec le style, et supportant simultanément les anthères et le stigmate. C'est cette conformation particulière des organes générateurs qui a fait naître à M. R. Brown, l'idée du nom générique *Stylidium*, dérivé de στυλος, colonne. Le genre *Stylidium*, est le type d'une petite famille intermédiaire des Lobéliacées et des Campanulacées, dans laquelle sont venus naturellement se grouper les genres *Phyllachna* et *Levenookia*. Les plantes qui composent cette famille, sont dicotylédones, monopétales et épigynes; elles se distinguent, comme nous l'avons déjà dit, par la forme du calice et surtout de la corolle. Les étamines, qui sont au nombre de quatre, mais souvent réduites à celui de deux par l'avortement des autres, ont leurs anthères placées transversalement au sommet de la colonne formée par la réunion des filamens et du style; elles sont à deux loges, et s'ouvrent par un sillon longitudinal; entre les anthères est une aréole glanduleuse, convexe, qui est le véritable stigmate. L'ovaire est infère, à deux loges, dont la cloison est quelquefois incomplète à sa partie moyenne; chaque loge contient un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme qui naît de la partie moyenne de la cloison. Le fruit est une capsule ombiliquée à son sommet, à deux loges polyspermes, s'ouvrant en deux valves, dont une emporte assez souvent toute la cloison; quelquefois la capsule est uniloculaire par suite de la disparition de la cloison. Les graines sont redressées, ovoïdes, contenant, dans un gros endosperme charnu, un très-petit embryon placé vers le point d'attache de la graine. Les Stylidiées sont ou suffrutiqueuses ou herbacées, assez ordinairement velues ou pubescentes, à feuilles alternes ou éparses, rarement imbriquées. Les fleurs sont solitaires, quelquefois terminales, et alors disposées en épis alongés ou en corymbe.

On compte présentement, dans le genre Stylidier, une quarantaine d'espèces, toutes propres à la Nouvelle-Hollande. Quoique le S. ligneux soit d'une faible apparence, et que ses fleurs, assez petites, n'offrent que peu d'eclat, il mérite cependant les soins de l'amateur, à cause du phénomène qui résulte de l'irritabilité particulière de son style. Cet organe, lorsqu'on le touche avant que la fécondation soit accomplie, éprouve une contraction subite, par laquelle il se replie rapidement dans le sens opposé à sa direction naturelle. Cette espèce, découverte par M. R. Brown, sur la côte australe de la Nouvelle-Hollande, en a été apportée, en 1803, par M. Peter Good; elle fleurit pendant une partie de l'été.

C'est un arbuste de huit à douze pouces de haut, dont la tige est cylindrique, grosse comme une plume à écrire, revêtue d'une écorce presque membraneuse, d'un jaune blanchâtre, un peu fendillée, chargée de petites élévations, qui ne sont que la base des anciennes feuilles. Les rameaux sont opposés ou ternés, redressés, abondamment garnis de feuilles opposées trois par trois, très-rapprochées les unes des autres, linéaires, un peu charnues, glabres, d'un vert gai. Les fleurs, d'abord d'un jaune clair, ensuite blanches, et enfin rougeâtres, sont petites, disposées au sommet des rameaux, en grappes peu fournies, et le pédicule de chacune d'elles est muni de trois petites bractées. Le calice, chargé, de même que les pédoncules et les ovaires, de nombreux poils glanduleux, est partagé en cinq folioles oblongues, à peu près égales, rapprochées d'un côté par deux, et de l'autre par trois, de manière à former deux lèvres. La corolle est monopétale, tubulée inférieurement, ayant son limbe partagé en cinq découpures, dont quatre plus colorées, ouvertes en croix, inégales, deux plus grandes et deux plus petites, et la cinquième beaucoup plus courte, arrondie, réfléchie, un peu charnue, munie, à sa base, de deux appendices linéaires, restant toujours jaunâtre. telle qu'est la fleur au moment où elle commence à s'ouvrir. Les étamines consistent en quatre anthères ovales-oblongues, sessiles sur le stigmate, s'ouvrant chacune en deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, glanduleux extérieurement, surmonté d'un style comprimé, plus long que la corolle, déjeté naturellement sur un des côtés de son tube, et à l'opposé de sa plus petite découpure, articulé dans sa partie inférieure et dans la supérieure, irritable et se réfléchissant subitement par un mouvement brusque, qui le replie en dessous de la corolle et vers son lobe le plus court, lorsqu'on le touche avant que la fécondation soit accomplie, prenant naturellement cette position quand cet acte est opéré. Ce style porte à son sommet un stigmate en tête comprimée, tout couvert, sur la face anthérifère, de poils nombreux et glanduleux. Dans la jeunesse de la fleur, les quatre anthères sont portées sur cette face glanduleuse où elles reposent immédiatement deux à deux, les unes au-dessus des autres; elles sont violettes dans leur centre, et jaunâtres en leurs bords. A mesure que la floraison avance, les anthères s'écartent, deux d'un côté et deux de l'autre, et elles s'ouvrent pour répandre un pollen jaune. Alors le stigmate, dont on n'avait d'abord vu que les poils glanduleux qui garnissent ses bords, en développe de pareils de son centre, et ceux-ci, prenant de plus en plus de l'accroissement, tandis qu'au contraire les anthères se flétrissent, ces dernières sont

peu à peu rejetées sur les côtés du stigmate. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, à deux valves, à une seule loge contenant plusieurs graines ovoïdes ou globuleuses, chagrinées, attachées à un réceptacle central.

La terre de bruyère, mêlée d'un tiers ou d'un quart de bonne terre franche, est favorable à la culture du Stylidier ligneux, qu'il faut avoir soin d'entretenir, pendant l'été, dans une humidité convenable, parce que les racines de cet arbrisseau, aspirant l'eau avec beaucoup d'avidité, en absorbent une quantité proportionnelle beaucoup plus grande qu'aucune autre de la même famille. On la multiplie facilement de boutures faites au printemps, dans la couche destinée à ce mode de propagation, ou par le semis en terrine et sous châssis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le calice, le stigmate et les étamines un peu grossis. Fig. 2. Le stigmate et les quatre anthères, vus à une forte loupe avant que les loges soient ouvertes. Fig. 3. Les mêmes parties vues les loges des anthères étant ouvertes, et quand les poils, qui sont nés du centre du stigmate, ont repoussé les anthères sur les côtés. Fig. 4. La corolle vue à la loupe. Fig. 5. La capsule de grandeur naturelle, coupée horizontalement, pour faire voir son intérieur. Fig. 6. Graines de grosseur naturelle. Fig. 7. Une graine vue à une forte loupe.





Aitonia capensis

Aitonie du Cap

AITONIE DU CAP. AITONIA CAPENSIS. ♄

Monadelph.-Octandrie. Famille des Méliacées.

Calyx 4-phyllus, [illegible] *corolla 5-petala*. *Stamina* 8; [illegible] *stigmateque* [illegible] *4-angularis*; [illegible]

[illegible]

AITONIA [illegible] 383. [illegible] *Spec.* 3. 630. [illegible] t. 155. f. 1. [illegible] 2. 4. 183.

COTYLEDON foliis [illegible] Burm. *Afr.* 53. t. 21. f. 2.

Cet arbuste, découvert par le botaniste Thunberg, pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance et dans la région australe de l'Afrique qu'il [illegible] avec une ardeur [illegible] grands éloges [illegible] à ce voyageur célèbre, devoir former le type d'un genre nouveau, et il le dédia à Guillaume Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, père du titulaire actuel de la même direction. G. Aiton est né en Angleterre en 1731, près d'Hamilton, dans le comté de Lanark; d'abord simple jardinier, il [illegible] les végétaux. [illegible] de Philippe Miller, [illegible] il fut nommé surintendant du jardin du roi d'Angleterre. [illegible] de trente ans [illegible] qu'il [illegible] établissement, [illegible] grand nombre de plantes [illegible] de toutes les [illegible] jardin [illegible] de végétaux [illegible] nouveaux. Il acclimata [illegible] et il parvint à faire [illegible] et prospérer certains [illegible] avait jusqu'alors été [illegible] comme [illegible] en trois volumes in-8 [illegible] d'*Hortus* [illegible] des plantes cultivées [illegible] est [illegible] plus de [illegible] et caractéristique, [illegible] tel de la plante, [illegible] et enfin une



AITONIE DU CAP. *AITONIA CAPENSIS.* ♄

Monadelphie-Octandrie. Famille des *Méliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 4-*fidus*, *petalis multò brevior.* Corolla 5-*petala.* Stamina 8; *filamentis basi connatis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Bacca *exsucca, membranacea*, 4-*angularis*, 1-*locularis; seminibus receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AITONIA capensis. Linn. *Suppl.* 303. — Thunb. *Diss.* 2. 52. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 75. — Id. *Illust. t.* 571. — *Bot. Mag.* 173. — Willd. *Spec.* 3. 690. — Cavan. *Dissert.* 5. 301. *t.* 159. *f.* 1. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 183.

COTYLEDON foliis linearibus, flore quadrifido. Burm. *Afr.* 53. *t.* 21. *f.* 2.

Un bel arbuste, découvert par le botaniste Thunberg, pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance et dans la région australe de l'Afrique qu'il explora avec une ardeur digne des plus grands éloges, parut à ce voyageur célèbre, devoir former le type d'un genre nouveau, et il le dédia à Guillaume Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, père du titulaire actuel de la même direction. G. Aiton est né en Angleterre en 1731, près d'Hamilton, dans le comté de Lanark; d'abord simple jardinier, il s'éleva bientôt au-dessus de son état, par les connaissances qu'il acquit dans la science des végétaux. En 1759, à la recommandation de Philippe Miller, auteur du Dictionnaire des Jardiniers, il fut nommé surintendant du jardin du roi d'Angleterre à Kew. Pendant plus de trente années qu'il fut à la tête de cet établissement, qui contenait déjà un grand nombre de plantes rassemblées de toutes les parties du globe, il employa constamment ses soins à enrichir ce jardin de tout ce qu'il put se procurer de végétaux rares et nouveaux. Il acclimata beaucoup d'espèces exotiques, et il parvint à faire vivre et prospérer certaines plantes dont la culture avait jusqu'alors été regardée comme impossible. Il publia en 1789, en trois volumes in-8° et sous le titre d'*Hortus Kewensis*, le catalogue des plantes cultivées dans ce jardin. Dans cet ouvrage, fait avec beaucoup de précision et de méthode, et auquel coopèrent Dryander, Solander et plusieurs autres savans botanistes, le nom de chaque espèce est accompagné d'une phrase descriptive et caractéristique, à la suite de laquelle on trouve l'indication du pays natal de la plante, l'époque de son introduction dans les jardins, de sa floraison, et enfin une

note précise, qui annonce si elle peut vivre à l'air libre, si elle a besoin de la serre tempérée ou de la serre chaude. G. Aiton est mort en 1793, laissant son fils en possession des emplois qu'il avait si honorablement remplis.

Le genre *Aitonia,* adopté par Willdenow, Lamarck, Cavanille, Gmelin et la plupart des botanistes contemporains, paraît cependant ne l'avoir été ni par Sprengel, ni par De Candolle, du moins il ne se trouve compris ni dans la monadelphie du premier, ni dans la famille des méliacées du second. Nous ignorons la cause du silence que gardent ces auteurs sur un genre bien répandu néanmoins dans les collections. Ce genre ne se compose encore que d'une seule espèce; elle a été introduite en Angleterre, vers 1774, par Francis Masson, qui accompagna Thunberg dans ses explorations en Afrique. Elle commence à fleurir au printemps; et ses fleurs, sans être nombreuses, se succèdent pendant une grande partie de la belle saison.

C'est un arbrisseau de quatre à six pieds de hauteur, divisé en rameaux brunâtres, tuberculeux, garnis de feuilles éparses, linéaires, obtuses, glabres, d'un vert luisant, persistantes, et rétrécies en pétiole à leur base. Ses fleurs sont solitaires, axillaires, portées sur des pédoncules longs de six lignes, renflés dans leur extrémité supérieure, très-légèrement pubescens, ainsi que le calice. Celui-ci est monophylle, partagé, un peu au delà de moitié, en quatre découpures ovales, cinq à six fois plus courtes que les pétales. La corolle est composée de quatre pétales ovales, rougeâtres, ouverts en cloche, et un peu roulés en dehors à leur extrémité. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens près d'une fois plus longs que la corolle, réunis, dans leur tiers inférieur, en un seul corps, insérés au réceptacle et terminés chacun par une anthère droite, ovale-oblongue, à deux loges. L'ovaire, supérieur, globuleux, déprimé, velu, à huit côtes arrondies, est porté sur un disque court, entier, et surmonté d'un style cylindrique, déjeté d'un seul côté, et terminé par un stigmate simple. Le fruit consiste en une baie sèche, membraneuse, quadrangulaire, à une seule loge contenant des graines globuleuses, attachées à un réceptacle central, cylindrique.

On cultive l'Aitonie du Cap en pot, dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère. Comme on n'obtient que rarement ses fruits en parfaite maturité, on se trouve forcé de le propager par le moyen des marcottes ou par celui des boutures étouffées, qui réussit presque toujours. Cet arbuste n'est point très-délicat: l'hiver, il suffit de l'abriter dans l'orangerie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales. Fig. 2. Le pistil.



Crassula odoratissima.

Crassule odorante.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l. 141.

[illegible] De Cand. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] d'acteur [illegible]

[illegible]

[illegible]



CRASSULE ODORANTE. *CRASSULA ODORATISSIMA.* ♄

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Crassulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla 5-*petala.* Stamina 5. Ovaria 5, *supera.* Capsulæ 5, *longitudinaliter introrsùm dehiscentes, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CRASSULA foliis lanceolatis, sessilibus, basi connatis, margine denticulato-granulatis; floribus umbellatis; calycibus ciliatis.

CRASSULA odoratissima. Andrew *Bot. Rep. t.* 26.—Jacq. *Hort. Schœn.* 4. *tab.* 434. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 190. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 966. — Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 341.

ROCHEA odoratissima. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 3. 394.

ROCHEA odoratissima. Haworth *Pl. Succul. p.* 51. *n.* 5. — Roemer *et* Schultes *Syst. Veget.* 6. *p.* 708.

DIETRICHIA odoratissima. Tratt.

KASOLANTHES odoratissima. Haw. *Revis. succ.* — Sweet. *Hort. Brit. ed.* 2. 224.

Le professeur De Candolle a séparé du genre *Crassula* quelques espèces, pour en former, sous le nom de *Rochea*, un genre nouveau, dont la plupart des botanistes ont contesté la nécessité, préférant ne considérer les crassules érigées en Rochées que comme une simple section du premier de ces genres. En attendant que l'on soit parfaitement d'accord, nous avons cru devoir nous soumettre à l'avis de la majorité, et différer l'adoption du genre nouveau, jusqu'à ce qu'elle soit généralement prononcée. Cette résolution nous paraît d'autant plus prudente, que déjà M. Haworth, l'un des botanistes qui se sont occupés le plus particulièrement de l'étude des plantes grasses ou succulentes, tout en adoptant le genre *Rochea* ou *Larochea*, proposé par De Candolle, en a réduit le nombre des espèces de douze à deux (*Haw. Synop. Plant. Succul.*). La Crassule odorante est originaire du Cap de Bonne-Espérance, où elle a été observée par M. Francis Masson, qui en a fait l'envoi au Jardin royal de Kew, en 1793. C'est de ce magnifique établissement qu'elle s'est ensuite répandue dans les nombreuses collections européennes. Elle y fleurit aux mois de mai, juin et juillet.

Sa tige est un peu ligneuse, haute d'un à deux pieds ou plus, divisée en rameaux glabres, charnus, redressés, garnis de feuilles lancéolées, succu-

lentes, d'un vert un peu glauque, sessiles, connées et engaînantes à leur base, chargées en leurs bords de dents très-petites et très-nombreuses, qu'on ne voit bien qu'à la loupe, et qui, alors, paraissent non point aiguës, mais arrondies, blanches et brillantes comme de petites perles. Les fleurs sont d'un jaune verdâtre, d'une odeur très-agréable, fort analogue à celle de la tubéreuse, sessiles au sommet des rameaux, au nombre de six à dix ou plus, et resserrées en une petite ombelle. Leur calice est monophylle, divisé profondément en cinq découpures lancéolées, ciliées en leurs bords, un peu inégales et plus courtes que la corolle. Celle-ci est composée de cinq pétales étroits, linéaires, rapprochés et resserrés en tube dans les trois quarts de leur longueur, libres dans le reste de leur étendue, qui forme une lame lancéolée et ouverte : ces pétales sont insérées au réceptacle. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens linéaires, de la longueur du tube, appliqués dans toute la longueur de celui-ci, sur le bord des pétales auxquels ils paraissent adhérer par leur base : ces filamens portent à leur sommet des anthères ovales, un peu oblongues, à deux loges. Les ovaires, égaux en nombre avec les étamines, sont supérieurs, alongés, munis chacun à leur base d'une glande pédonculée, aminci en un style cylindrique, terminé par un stigmate simple ; les ovaires et les styles sont naturellement rapprochés en un faisceau qui simule un seul ovaire et un style unique, à cinq sillons. Le fruit est composé de cinq capsules s'ouvrant longitudinalement par leur côté interne, et contenant chacune plusieurs graines arrondies.

La Crassule odorante se cultive en pot, afin de pouvoir être facilement abritée, dans l'orangerie, des rigueurs de l'hiver. Le sol qui lui convient presque exclusivement, est une bonne terre franche, sans mélange d'engrais, lesquels rendent la plante trop substantielle, trop succulente, et l'exposent à périr, comme feraient des arrosemens trop peu ménagés, surtout pendant l'hiver. Il faut avoir soin, comme à toutes les plantes grasses, de rassembler au fond du vase dans lequel on la plante, une couche de fort gravier, afin d'éviter le séjour des eaux d'arrosement. On la propage par le moyen des boutures, qu'il faut laisser sécher pendant quelques jours sur une tablette de l'orangerie, avant de les planter ; elles s'enracinent au bout d'un mois.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle, dont les pétales sont représentés écartés dans la plus grande partie de leur longueur, mais non jusqu'à leur base ; ils restent unis au moyen de l'adhérence qu'ils ont avec les filamens des étamines. Fig. 2. Le calice fendu d'un côté et développé. Fig. 3. Les cinq ovaires, les cinq styles et les cinq stigmates représentés un peu écartés, afin de les faire distinguer plus facilement.



Colutea media.

Baguenaudier moyen.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] impose à ce genre [illegible] Théophraste [illegible] philosophe [illegible] complète [illegible]



BAGUENAUDIER MOYEN. *COLUTEA MEDIA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus*, 5-*dentatus*, *persistens.* Corolla *papilionacea.* Stamina 10, 2-*adelpha.* Ovarium *superum; stigmate hinc villoso.* Legumen *magnum, vesicarium, membranaceum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COLUTEA caule arborescente; foliis imparipinnatis; foliolis ovato-obcordatis, glaucescentibus; pedunculis subsexfloris; leguminibus apice clausis.

COLUTEA media. Willd. *Enum.* 2. *p.* 771. — Wats. *Dendr. brit. t.* 140. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 270.

COLUTEA arborescens. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 241.

Le nom *Colutea,* imposé à ce genre par Linné, désigne dans Théophraste (liv. 3, ch. 17), un arbuste dont les fleurs chargeaient l'atmosphère d'un parfum délicieux. A coup sûr nos *Colutea,* sous ce rapport, ne remplissent aucunement l'indication du philosophe grec, indication qui nous porte à croire que le *Colutea* des anciens est passé dans nos méthodes, sous un autre nom. Quant à l'épithète française, qui lui est restée, elle est tout-à-fait triviale, et rappelle celui qui, réduit aux misères de l'oisiveté, ne sait comment éviter les poursuites du temps, qui le traite en maître impitoyable : celui-là baguenaude quand, à l'exemple des bonnes et des nourrices amusant les jeunes enfans confiés à leurs soins, il va comprimer entre les doigts, les gousses vessiculeuses et non encore mûres du Baguenaudier, pour en faire sortir, avec bruit et par une déchirure explosive, l'air qui s'y trouvait renfermé. Le genre Baguenaudier ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, qui toutes sont des arbrisseaux à feuilles imparipennées, ayant les stipules très-petites et non soudées avec le pétiole. Ces feuilles sont douées d'une propriété purgative analogue à celle du sené (*cassia sena,* Lin.), mais à un degré bien inférieur, ce qui a valu aux feuilles des *Colutea* en général, le surnom vulgaire de petit sené, faux sené. Le Baguenaudier moyen ressemble beaucoup au B. commun; mais il présente cependant des différences constantes, qui l'ont fait regarder comme une espèce distincte.

On le cultive d'ailleurs sans connaître sa patrie, et quelques botanistes croient même qu'il a pris naissance dans nos jardins, et qu'il n'est qu'un hybride du *Colutea arborescens* et du *Colutea cruenta.* Ses fleurs, d'un jaune rougeâtre ou orangé, paraissent pendant une grande partie de l'été; elles sont assez jolies pour faire un effet très-agréable dans les bosquets.

Sa tige est frutescente, souvent rameuse dès sa base; elle s'élève à la hauteur de huit à dix pieds, et forme un buisson médiocrement touffu. Ses rameaux sont cylindriques, revêtus d'une écorce grisâtre, assez unie, et garnis de feuilles alternes, pétiolées, ailées avec impaire, composées de neuf à onze folioles ovales-arrondies, un peu échancrées en cœur à leur sommet, d'un vert glauque et parfaitement glabres des deux côtés. Les fleurs sont d'un jaune foncé tirant sur le rouge, disposées, par cinq à six, en grappes lâches, placées dans les aisselles des feuilles supérieures et environ moitié plus courtes que celles-ci. Le calice est monophylle, presque campanulé, découpé à son bord en cinq dents un peu inégales, courtes, aiguës. La corolle est papilionacée, à étendard arrondi, relevé en arrière, et marqué, vers sa base, de deux taches ovales-oblongues; les deux ailes sont oblongues, plus courtes que la carène, appuyées sur elle; celle-ci est recourbée, formée de deux pétales connivens, et seulement distincts en leurs onglets. Les étamines sont au nombre de dix, dont une seule est libre, et les neuf autres ont leurs filamens réunis inférieurement en une gaîne qui enveloppe l'ovaire. Celui-ci est supère, oblong, pédiculé, surmonté d'un style arqué, ascendant, et terminé par un stigmate courbé en crochet et velu en dessous. Le fruit est une gousse aérifère, ovale-oblongue et membraneuse, enflée en vessie, renfermant douze à quinze graines réniformes, portées sur un petit pédicelle particulier, et attachées au bord de la suture supérieure.

Cet arbrisseau est très-rustique; il s'accommode de toutes les nuances de terrains; sa propagation est des plus faciles : l'éclat des racines, les boutures et le semis, y concourent tous également, cependant on donne, en général, la préférence au dernier de ces moyens, parce qu'il est toujours accompagné de l'espoir bien fondé, de procurer sinon des variétés, du moins des fleurs aussi grandes et aussi belles que possible, et des sujets plus vigoureux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties : l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. Une gousse. Fig. 4. Une graine.



Lysimachia dubia.

Lisimaque orientale.

[illegible]

[illegible] dubia. Ait. *Hort. Kew.* [illegible] — [illegible] *Spec. p.* 317. — Id. *Enum.* [illegible] *Fl. Taur. Cors.* 1. *p.* 142. — Roem. [illegible] *Dict.* 4. — Spreng. *Syst. Veget.* [illegible]

[illegible] *HIA* atropurpurea. [illegible] *Dict. Encyc.* 3. 570.

[illegible]



LYSIMAQUE ORIENTALE. *LYSIMACHIA DUBIA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, persistens.* Corolla 1-*petala*, 5-*fida, rotata.* Stamina 5; *filamentis infrà dilatatis et basi coalitis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *globosa*, 1-*locularis, apice* 5-10-*valvis: seminibus numerosis, receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LYSIMACHIA foliis petiolatis, imis spathulatis, superioribus lanceolatis; racemis terminalibus, elongatis; laciniis corollæ obtusis, erectis; antheris eminentibus.

LYSIMACHIA dubia. AIT. *Hort. Kew.* 1. *p.* 199. — ID. *ed. alt.* 1. 314. — WILLD. *Spec. p.* 817. — ID. *Enum. hort. berol.* 1. 194. — MARSCH. *Fl. Taur. Cauc.* 1. *p.* 142. — ROEM. *Syst. Veget.* 4. *p.* 122. — MILLER *Dict.* 4. — SPRENG. *Syst. Veget.* 1. 571. — DUM.-COURS. *Botan. Cultiv. ed.* 2. 2. 516.

LYSIMACHIA atropurpurea. MURRAY. in Comment. GOETT. 1782. *p.* 6. *t.* 1. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 570.

LYSIMACHIA orientalis. LAM. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 570.

LYSIMACHIA orientalis minor, foliis glaucis annuentibus. SABBAT. *Hort.* 2. *t.* 43.

LYSIMACHIA orientalis angustifolia, flore purpureo. TOURN. *Corol. p.* 7.

LYSIMACHIA spicata purpurea minor. BUXB. *Cent.* 1. *p.* 22. *t.* 33.

Au rapport de Pline (liv. xxv, ch. 7), un roi Lysimachus, qui fut sans doute le conquérant de la Thrace, celui que l'histoire nous montre comme usurpateur du trône de Macédoine, aurait découvert dans une plante, des propriétés dont Erasistrate sut habillement profiter pour opérer les cures merveilleuses, qui rendirent son nom si célèbre; et cette plante, Linné crut la retrouver dans celle qui est devenue le type de son genre *Lysimachia.* S'il en était ainsi, il faudrait qu'en changeant de climat, la plante eut éprouvé de bien grandes modifications, car il est fort douteux qu'aucune des Lysimaques connues puisse apporter le moindre

soulagement aux souffrances humaines. Il est plus probable que Linné, en reproduisant un nom mentionné dans les fastes originaires de la botanique, n'a eu d'autre intention que d'éviter qu'il ne tombât dans un éternel oubli. Le genre Lysimachia, disséminé sur presque tous les points du globe, se compose maintenant d'une trentaine d'espèces. Ce sont des plantes herbacées, à racines vivaces, à feuilles opposées ou verticillées, à fleurs ordinairement jaunes, axillaires ou terminales, et alors réunies en grappes ou en thyrses. La Lysimaque orientale croît naturellement sur la chaîne du Caucase, aux lieux découverts et herbeux; elle en a été apportée en 1759, et se trouve, depuis lors, cultivée dans nos jardins, où elle commence à fleurir en juillet. Les Lysimaques sont vulgairement appelées dans nos campagnes, où quelques-unes d'entre elles sont excessivement communes, corneilles, chassebosse et percebosse.

Sa tige est droite, anguleuse, haute d'un pied à un pied et demi, divisée, dans sa partie supérieure, en quelques rameaux, et garnie de feuilles glabres, glauques : les inférieures pétiolées, opposées et en spatule; les supérieures lancéolées et alternes. Les fleurs sont purpurines, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en épis assez serrés. Leur calice est composé de cinq folioles persistantes, quelquefois de sept à huit. Leur corolle est monopétale, à cinq divisions profondes, redressées et obtuses. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés à la base de la corole, et terminés par des anthères un peu saillantes hors de la fleur. L'ovaire est supère, surmonté d'un style et d'un stigmate simples. Le fruit est une capsule globuleuse, à une seule loge, s'ouvrant par le sommet en plusieurs valves, et contenant des graines nombreuses, attachées à un réceptacle central.

La Lysimaque orientale se plaît dans les terrains frais et bourbeux; c'est une plante rustique qui n'exige que très-peu de soins, et qui fait un bel effet dans les plate-bandes; elle n'a point l'inconvénient de tracer, ainsi que font les racines de nos espèces indigènes, et se reproduit très-facilement soit de boutures, soit par le semis, qu'il est plus avantageux d'effectuer immédiatement après la récolte des graines, et sur de vieilles couches, que l'on arrose fréquemment. On obtient, par ce moyen, de jeunes plantes plus belles et plus précoces.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri de la Lysimaque orientale.



Anemone coronaria.

Anemone à couronnes.

[illegible] À COURONNE. [illegible] CORONARIA.

[illegible]

[illegible] *variè incisis* [illegible] *laciniis apice incisis* [illegible] *corollâ 5-[illegible]* [illegible] *[illegible]tis.*

[illegible] coronaria. Linn. [illegible] — Willd. *Spec.* 2. 1276. — [illegible] *[illegible]t. berol.* 2. [illegible] *Europ.* 1. *p.* 165. — Id. *Illustr.* [illegible] — *Hort. Kew.* [illegible] *ed.* 2. 3. 333. — [illegible] *Syst.* [illegible] *caped.* 2. 651. — [illegible] 197. — Id. *Prodr.* [illegible] 1. 18. — Miller *Dict.* [illegible] — [illegible] Savi *Bot. etrusc.* 2. 121.

[illegible] Fuchs. *Hist. herb.* 11.

[illegible] 177. *f.* 1.

[illegible] *Pemt.* [illegible]

[illegible] *flore*. C. Bauh. *Pin.* 174. — [illegible]

[illegible] *multiplex rubra*. C. Bauh. *Pin.* 176.

[illegible] *[illegible]*. Tourn. *Inst.* 277-284.

Les [illegible] étaient, chez les anciens, au nombre des [illegible] à faire des couronnes; mais il paraît qu'[illegible]



ANÉMONE A COURONNES. *ANEMONE CORONARIA*. ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

CARACTÈRE GÉNERIQUE.

Calyx *nullus; hujus loco involucrum polyphyllum, à flore disians.* Petala 5 *aut plura.* Stamina *numerosa, hypogyna.* Ovaria *supera, plura, receptaculo communi imposita.* Capsulæ *totidem monospermæ, non dehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANEMONE foliis subtripinnatis; laciniis variè incisis; involucri foliis trifidis; laciniis apice incisis; scapo unifloro; corollâ 5-6-*petalâ; seminibus lanatis.*

ANEMONE coronaria. Linn. *Spec.* 760. — Willd. *Spec.* 2. 1276. — Id. *Enum. Hort. berol.* 2. 581. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 165. — Id. *Illust. t.* 496. *fig.* 1. — *Hort. Kew.* 2. 255. — Id. *ed.* 2. 3. 338. — Sims *Bot. Magaz.* 841. — Reich. *Syst.* 510. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 661. — De Cand. *Regn. Veget.* 1. 197. — Id. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 18. — Miller *Dict.* 5. — Hill. *Anat.* 12. — Smith *Fl. græc. t.* 514. — Savi *Bot. etrusc.* 2. 121.

ANEMONE hortensis latifolia. Edw. *Brit. herb.* 11.

ANEMONE tuberosa radice. Lob. *Icon.* 277. *f.* 1.

ANEMONE purpurea. Debry *Floril. t.* 85.

ANEMONE tenuifolia, simplici flore. C. Bauh. *Pin.* 174. — Rai. *Hist.* 1. 629-633. — Moris. *Oxon.* 2. 425.

β. *ANEMONE tenuifolia, multiplex rubra.* C. Bauh. *Pin.* 176.

ANEMONE tenuifolia cum var. Tourn. *Inst.* 277-284.

Les Anémones étaient, chez les anciens, au nombre des plantes coronaires ou employées à faire des couronnes; mais il paraît qu'alors on donnait ce

nom à plusieurs plantes différentes, et quelques auteurs pensent qu'il faut rapporter à un autre genre l'espèce qui, selon les poètes, était née du sang d'Adonis. Ces fleurs sont extrêmement remarquables par leur beauté; mais la nature ne leur a pas accordé le charme d'un doux parfum. De là naquit chez les anciens le proverbe, ροδον ανεμωνη συγκρινεις, vous comparez la rose à l'anémone, qui s'adressait à ceux qui mettaient en parallèle des objets d'un mérite très-inégal.

L'Anémone à couronnes croît naturellement dans les champs et les pâturages du midi de la France, dans la Provence, le Languedoc, etc.; on la trouve plus communément encore en Italie, en Grèce et dans le Levant. Elle fleurit en mars et plus tôt, selon la température des contrées où elle se propage; cultivée dans les jardins des régions boréales, elle ne donne guère ses fleurs avant le mois d'avril, et souvent même dans le courant de mai. L'Anémone à couronnes est surtout particulièrement recherchée des fleuristes, soit qu'on l'ait cultivée avec plus de soin, soit que de sa nature elle ait plus de tendance à se modifier et à se diversifier toutes les fois qu'on la multiplie par graines, elle a produit une grande quantité de variétés qui font la passion des amateurs. Mais la culture des belles variétés ne paraît pas remonter au delà de 1660. Avant cette époque on ne connaissait encore que celles qui croissent naturellement dans le midi de la France et de l'Europe, lorsqu'un M. Bachelier, fleurimane renommé de Paris, apporta des Indes orientales et de plusieurs autres parties du Levant, des variétés nouvelles et beaucoup plus belles que celles qu'on cultivait avant lui. Il y a des gens qui sont charmés, quand ils possèdent quelque chose de beau, d'en faire part et d'en communiquer l'espèce au plus grand nombre de personnes qu'il leur est possible : c'est le goût le plus noble; mais il y en a d'autres qui possèdent un fruit et une fleur avec avarice, comme on possède l'argent qu'on ne peut donner sans le perdre soi-même. M. Bachelier était sans doute de ce caractère, puisqu'il fut dix ans sans communiquer à personne la moindre de ses anémones. Un conseiller au parlement, chagrin de voir posséder par un seul homme, des fleurs qui étaient enviées par tous les amateurs, alla lui rendre visite en robe, ainsi que l'usage du temps le permettait, pendant que les Anémones étaient en graines. En passant auprès des plantes tant désirées, il laissa adroitement tomber sa robe sur la bourre, c'est-à-dire sur la graine de quelques-unes, qui s'y attacha. Son laquais, qui était prévenu, replia en dedans, sans qu'on s'en aperçût, l'endroit où la graine s'était attachée. L'année suivante, le



Anemone coronaria. Var

Anemone à couronnes. Var

[illegible] recéla son larcin dans les mains de tous ses amis, et par eux en fit part à l'Europe entière.

Depuis ce temps, les soins des amateurs, [illegible] multipliés ont fait produire à l'Anémone [illegible] de variétés qu'on en compte aujourd'hui plus de trois cents [illegible], [illegible] de [illegible]. [illegible] à fleurs simples, qui ne sont, [illegible] quoiqu'elles aient [illegible] pour les jardiniers une classe à part [illegible] d'Anémones pavots.

[illegible] noms particuliers pour désigner les [illegible] de ces plantes; et, pour que celles-ci puissent leur plaire, il [illegible] certaines proportions et une certaine symétrie entre leurs [illegible] parties. Ainsi, pour qu'une Anémone soit régulièrement belle [illegible] le pampre (les feuilles) doit être épais, finement [illegible] qu'elle-même sera assez forte pour soutenir la fleur sans plier [illegible] fardeau. Quant à la fleur, on veut qu'elle soit large de trois à quatre [illegible] arrondie et bien pommée, que ses couleurs soient vives et bien [illegible]. Il faut ensuite que les parties du manteau (de la corolle) soient larges et bien arrondies, de couleur franche, excepté la culotte (l'onglet) [illegible] désire d'une nuance différente; il faut encore que les béquillons (les [illegible] changées en pétales) forment le dôme en s'arrondissant et en se [illegible] un peu vers le cœur, où enfin la peluche (les ovaires avortés et métamorphosés en pétales) doit être bien proportionnée, pas trop [illegible] comme les béquillons et d'une nuance plus foncée. Mais attachons-nous à la description scientifique de l'Anémone à couronne.

Sa racine est tubéreuse, [illegible]; elle donne, de [illegible] naître quelques fibres menues, et de sa partie supérieure [illegible] plusieurs feuilles longuement pétiolées, glabres ou presque glabres, [illegible] trois fois [illegible] découpures [illegible] ou moins incisées, [illegible] d'autres fois plus étroites. La hampe qui s'élève du [illegible]



conseiller recéla son larcin dans les mains de tous ses amis, et par eux en fit part à l'Europe entière.

Depuis ce temps, les soins des amateurs, les semis multipliés ont fait produire à l'Anémone un si grand nombre de variétés qu'on en compte aujourd'hui plus de trois cents, que les fleuristes distinguent par couleurs, et divisent en classes ou familles, comme celles des pourpres, des cramoisies, des rouges, des incarnates, des blanches, des bleues, des violettes, des brunes, des panachées, des pictées. Dans ces classes ne sont comprises que les Anémones à fleurs doubles; celles à fleurs simples, qui ne sont, en général, que peu estimées des amateurs, quoiqu'elles aient des couleurs plus vives et plus éclatantes, font pour les jardiniers une classe à part, qu'ils désignent sous les noms d'Anémones pavots.

Les fleuristes ont imaginé des noms particuliers pour désigner les différentes parties de ces plantes ; et, pour que celles-ci puissent leur plaire, il faut qu'elles aient certaines proportions et une certaine symétrie entre leurs différentes parties. Ainsi, pour qu'une Anémone soit régulièrement belle aux yeux d'un amateur, le pampre (les feuilles) doit être épais, finement découpé et d'un beau vert; la fane (l'involucre ou la collerette) doit, comme les feuilles, être bien découpée et d'un vert agréable, et, de plus, être éloignée de la fleur d'environ un tiers de la longueur de la baguette (la tige), qui elle-même sera assez forte pour soutenir la fleur sans plier sous le fardeau. Quant à la fleur, on veut qu'elle soit large de trois à quatre pouces, bien arrondie et bien pommée, que ses couleurs soient vives et bien lustrées; il faut ensuite que les parties du manteau (de la corolle) soient larges et bien arrondies, de couleur franche, excepté la culotte (l'onglet), qu'on désire d'une nuance différente; il faut encore que les béquillons (les étamines changées en pétales) forment le dôme en s'arrondissant et en se courbant un peu vers le cœur, où enfin la peluche (les ovaires avortés et métamorphosés en pétales) doit être bien proportionnée, pas trop alongée, bombée comme les béquillons et d'une nuance plus foncée. Mais attachons-nous à la description scientifique de l'Anémone à couronnes.

Sa racine est tubéreuse, brunâtre; elle donne, de sa partie inférieure, naissance à quelques fibres menues, et de sa partie supérieure elle produit plusieurs feuilles longuement pétiolées, glabres ou presque glabres, presque trois fois ailées, à découpures plus ou moins incisées, tantôt assez élargies, d'autres fois plus étroites. La hampe qui s'élève du milieu des feuilles, est haute de huit à dix pouces, terminée par une seule fleur, grande, belle,

composée de cinq à six pétales ovales-oblongs, variant de presque toutes les couleurs, même dans l'état sauvage, et surtout dans les différentes nuances du rouge et du bleu. L'involucre, placé à une certaine distance de la fleur, est formé de trois feuilles sessiles, trifides, à découpures elles-mêmes incisées. Les étamines sont très-nombreuses, hypogynes et plus courtes que la corolle. Les ovaires sont en grand nombre, supères, insérés au réceptacle, ramassés en tête, et ils deviennent autant de capsules laineuses, monospermes, indéhiscentes et terminées par une pointe formée par le style persistant.

La racine des Anémones, qu'on désigne ordinairement sous le nom de patte ou griffe, doit être mise en terre depuis la fin de septembre jusque vers le milieu de novembre. Une bonne terre de potager légère, peu fumée, suffit à cette plante. Cette terre doit être préparée d'avance par deux labours; après le dernier, on l'unit avec un rateau, et l'on trace au cordeau des lignes éloignées les unes des autres de cinq à six pouces. Lorsque les plates-bandes sont ainsi préparées, on y place les pattes d'Anémone, en les enfonçant à deux pouces en terre sur les lignes faites au cordeau, en laissant entre chacune d'elles la même distance que celle qui est entre les lignes. Une chose essentielle dans la plantation des Anémones, c'est de placer toujours en dessus l'œil ou le bourgeon d'où doit naître la tige, car autrement la plante ne pousserait que des feuilles; dans le cas de doute sur la place du bourgeon, on fera bien de mettre la patte sur le côté. Après que la plantation est faite et que la terre est unie au rateau, on répand sur la plate-bande au moins un pouce de terreau bien consommé, afin d'empêcher la terre de se plomber par les pluies ou de se durcir par la sécheresse; puis l'on arrose si le temps est sec.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Dans l'une, on voit la tige fleurie de l'Anémone à fleur simple, avec une feuille radicale. 1. Une étamine vue à la loupe.

Dans l'autre, est une tige fleurie d'une variété à fleur double de l'Anémone à couronnes.



Anemone pavonina

Anemone œil de Paon.

ANEMONE [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *rotundatis, aliis [illegible]-partitis, quas* [illegible] *[illegible], sessilibus [illegible]; corollâ* [illegible] *[illegible] acuminatis.*

ANEMONE [illegible] *[illegible] Encyc.* 1. *p.* 166 [illegible]
[illegible] *Syst.* [illegible] 197. — [illegible]
[illegible]

[illegible]

ANEMONE [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



ANÉMONE OEIL-DE-PAON. *ANÉMONE PAVONINA*. ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus; hujus loco involucrum polyphyllum, à flore distans.* Petala 5 *aut plura.* Stamina *numerosa, hypogyna.* Ovaria *supera, plura, receptaculo communi imposita.* Capsulæ *totidem monospermæ, non dehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANEMONE foliis profundè 3-5-*partitis, laciniis cuneatis, aliis apice trilobatis et rotundatis, aliis inciso-partitis, quasi multifidis; involucri foliis lanceolatis, sessilibus, subintegris; corollâ* 10-20-*petalâ, seminibus lanatis, stylo elongato acuminatis.*

ANEMONE pavonina. LAM. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 166. — BROTERO *Fl. lusit.* 2. 163. — DE CAND. *Regn. Veget.* 1. *p.* 197. — ID. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 18. — ID. *Fl. fr.* 5. 634.

ANEMONE maxima polyanthos chalcedonica. LOB. *Ic. t.* 278. — DEBRY *Floril. nov. t.* 29.

ANEMONE latifolia. MORIS. *Oxon. s.* 3. *t.* 25. *f.* 10.

ANEMONE latifolia chalcedonica polyanthos. MORIS *Axon. s.* 4. *t.* 25. *fig.* 10.

ANEMONE latifolia pavo dicta. TOURN. *Inst.* 275.

CETTE espèce croît naturellement en France, aux environs de Grasse et de Dax; on la trouve souvent à fleurs doubles dans l'état sauvage, et cette variété, qu'on cultive aussi dans les jardins, a en général sa fleur moins large, ses pétales très-étroits, presque linéaires. Elle fleurit en avril et mai.

Sa racine est, comme celle de la précédente, un tubercule irrégulier, qui donne naissance à plusieurs feuilles pétiolées, glabres ou à peu près;

les unes à trois ou cinq divisions profondes, légèrement découpées à leur sommet en deux ou trois lobes arrondis, mais chargés d'une pointe particulière; les autres à divisions plus étroites, plus profondément découpées en lobes lancéolés et aigus. La hampe est haute de huit à douze pouces, et elle porte à son sommet une seule fleur environnée d'un involucre de trois feuilles sessiles, lancéolées, entières ou quelquefois bifides et même trifides. La corolle est large de deux à trois pouces, composée de dix à vingt pétales ovales-oblongs, d'un rouge très-éclatant. Les graines sont laineuses, terminées par le style alongé en alène et glabre.

Tout ce qui a été dit précédemment pour la culture de l'Anémone à couronnes, doit être rigoureusement appliqué à l'Anémone œil-de-paon. Nous ajouterons qu'il faut avoir soin de garantir les Anémones doubles des gelées, lorsque le thermomètre descend au-dessous de trois ou quatre degrés; on le fait en couvrant les plates-bandes avec de la fougère ou de la grande paille. Les Anémones simples sont plus robustes; elles supportent bien jusqu'à sept à huit degrés sans en souffrir. Lorsque le printemps est sec, il est bon de faire quelques arrosemens pour donner de la vigueur aux plantes. C'est dans le courant d'avril qu'on jouit ordinairement des fleurs des Anémones, et leur floraison se prolonge plus ou moins en mai, selon que le printemps a commencé plus tôt ou plus tard. Il est facile d'ailleurs d'avoir deux saisons d'Anémones, en réservant une partie des pattes pour ne les planter que depuis le mois de février jusque vers le milieu de mars; mais les pattes de cette plantation tardive sont moins nourries, produisent moins de nouveaux tubercules, et donnent de moins belles fleurs.

En juillet, lorsque les feuilles sont desséchées, on relève les pattes pour les serrer dans un lieu sec. Les fleuristes ne les laissent jamais deux ans de suite en terre, et il y en a même qui en ont une double collection, afin que leurs Anémones se reposent une année. Le changement de sol est aussi un moyen de conserver les variétés dans toute leur beauté. Mais ce n'est qu'en multipliant les semis qu'ont peut acquérir de nouvelles variétés. On sème les graines d'Anémone soit en automne, soit au printemps, suivant les circonstances. Les jeunes pattes, qu'on appelle pois, se lèvent à la fin de juin, pour être replantées vers le mois d'octobre; quelques-unes peuvent donner des fleurs au mois de mai suivant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une tige fleurie de l'Anémone œil-de-paon à fleur simple.



P. Bessa pinx.

Cytisus tomentosus.

Cytise tomenteux.

CYTISE TOMENTEUX. CYTISUS TOMENTOSUS. ♄

[illegible]

[illegible] *[illegible]atis, foliis [illegible] petiolatis;* [illegible]

[illegible]

[illegible] Bot. Repos. [illegible] tab. 237. — Poir. [illegible] 2. p. 442. — Spreng. Syst. Veget. 3. 222.

[illegible] ? polysperma. De Cand. Prodr. 2. 118.

[illegible] communément que le mot latin *cytisus*, dont on a fait cytise en [illegible] de *Cythnos*, une des îles de l'Archipel, où, selon Pline [illegible] qu'aucune des espèces rapportées [illegible] genre *Cytisus*, parfaitement circonscrit par [illegible] parce que la description

[illegible] les botanistes, [illegible] la révision entreprise par [illegible] *Cytisus parviflorus*, [illegible]

[illegible] Le genre [illegible] genre *Robinia* [illegible]



CYTISE TOMENTEUX. *CYTISUS TOMENTOSUS.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *subbilabiatus, suprà 2-dentatus, infrà 3-dentatus.* Corolla *papilionacea; vexillo reflexo; alis et carinâ conniventibus supra genitalia.* Stamina 10, 2-*adelpha.* Ovarium *superum; stigmate simplici.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYTISUS ramis teretibus, divaricatis; foliis ternatis, petiolatis; foliolis ovatis, tomentosis; racemis lateralibus terminalibusque, erectis, paucifloris; staminibus 1-*adelphis.*

CYTISUS tomentosus. ANDREW *Bot. Repos. IV. tab.* 237. — POIR. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. *p.* 442. — SPRENG. *Syst. Veget.* 3. 222.

GOODIA? polysperma. DE CAND. *Prodr.* 2. 118.

ON croit communément que le mot latin *cytisus,* dont on a fait cytise en français, dérive de *Cythnos,* nom d'une île de l'Archipel, où, selon Pline (liv. XIII, cap. 24), le Cytise fut d'abord découvert, et de là transporté dans le reste de la Grèce. Il est fort incertain qu'aucune des espèces rapportées aujourd'hui par les botanistes au genre *Cytisus,* parfaitement circonscrit par Lamarck (1), soit le véritable Cytise des anciens, parce que la description

(1) Le genre Cytise est un de ceux dont l'élaboration a le plus occupé les botanistes modernes, et qui ont donné lieu à de nombreuses soustractions d'espèces, à la formation de genres nouveaux : De Candolle, poursuivant la réforme entreprise par le célèbre auteur de la Flore française, a formé, avec les *Cytisus parvifolius, telonensis, hispanicus, complicatus* et *foliosus,* le genre *Adenocarpus.* Les *C. cajan* et *pseudocajan,* sont devenus les types du genre *Cajanus,* dans lequel Sprengel a encore fait entrer le *C. Walgaricus.* Mœnch a, tout récemment, composé son genre *Wiborgia* des *C. biflorus, capitatus, purpureus* et *supinus.* Le *C. capensis* de Lamarck est devenu, pour Thunberg, le genre *Lebekia,* celui de Bergius est un *Rafnia.* Le genre *Crotolaria* a réclamé le *C. violaceus,* et le *C. guineensis* est passé dans le genre *Robinia.* Enfin le *C. psoraloides* a été reconnu comme synonyme des *indigofera racemosa* et *psoraloides,* où il y avait déjà double emploi, et le *C. græcus* identique avec l'*hantillis hermanniæ.* Au moyen de ces diverses rectifications, le genre Cytise s'est trouvé réduit à une trentaine d'espèces, pour la plupart originaires des contrées méridionales et montueuses de l'Europe et de l'Asie. Ce sont des arbrisseaux qui tous se font remarquer par l'élégance de leur feuillage, par la beauté et la multiplicité de leurs fleurs.

que Dioscoride et Pline en ont laissé est trop incomplète, pour qu'on puisse, avec quelque certitude, la rapporter à une plante quelconque. Cependant un critique qui s'est exercé sur ce sujet, M. Amoureux, a cru pouvoir établir que le Cytise des anciens était, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'avancer, la luzerne en arbre des modernes. Quoi qu'il en soit, le Cytise tomenteux, auquel cet article est particulièrement consacré, ne fait point partie de nos espèces européennes; il est originaire de la terre de Diémen dans l'Australie, d'où il a été apporté, en 1815, et tout porte à croire qu'il se trouve aussi au Cap de Bonne-Espérance. Il est cultivé par les amateurs, et fleurit en septembre, octobre et novembre.

C'est un arbuste dont la tige, haute d'un à deux pieds, se divise en rameaux assez menus, chargés de poils courts et roussâtres. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de trois folioles ovales, un peu aiguës, d'un vert gai en dessus, chargées en dessous de poils assez nombreux, et semblables à ceux qui revêtent les jeunes rameaux; leur pétiole est garni, à sa base, de deux stipules linéaires, promptement caduques. Les fleurs sont jaunes, pédicellées, accompagnées de petites bractées linéaires, et rapprochées, quatre à six ensemble, en petites grappes disposées à l'extrémité et dans la partie supérieure des rameaux. Le calice de chaque fleur est monophylle, divisé profondément en deux lèvres, dont la supérieure à deux découpures ovales-lancéolées, et l'inférieure à trois dents. La corolle est papilionacée, à étendard réniforme, redressé, plus grand que les ailes et la carène qui sont rapprochées et enveloppent les organes de la fécondation. Les étamines, au nombre de dix, sont monadelphes et non diadelphes, comme dans les autres Cytises. L'ovaire est supère, oblong, surmonté d'un style redressé, et terminé par un stigmate en tête. Le fruit est un légume oblong, comprimé, couvert de poils soyeux; il renferme une douzaine de graines réniformes.

Le Cytise tomenteux est un arbuste d'orangerie, qui, du reste, ne demande que des soins fort ordinaires, et un abri contre les gelées avant leur apparition. Il n'est point difficile sur la nature de la terre, pourvu qu'il y trouve l'humidité suffisante pour tenir ses racines constamment fraîches et en état de végétation. On le reproduit par le semis ou par le moyen des boutures qu'il faut étouffer sous de petites cloches, et sur une couche chaude.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Le calice et les étamines. Fig. 3. Les étamines étalées et vues à la loupe. Fig. 4. Le pistil vu de même.



Calceolaria arachnoidea v. refulgens

Calcéolaire arachnoïde v. resplendissante

[illegible]ALCÉOLAIRE [illegible] [illegible]SPLENDISSANTE.

C[illegible] [illegible] REFULGENS.

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible] tubo brevissimo ; limbo bilabiato, [illegible] inflato, concavo, calceiforme, inflexo et in [illegible] brevia [illegible] recurvis.* Stigma 1. Capsula [illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible] ; foliis oblongo-spathulatis [illegible] ; corollæ labio inferiore orbiculato, [illegible]*

[illegible] GRAHAM *in Edimb. Journ.* 1828, p. 372. [illegible] — *Botan. Regist.* 1454. — SWEET *British* [illegible]

L[illegible] plante comme le type d'un genre de la [illegible], en 1771, dans son second *Mantissa*,



CALCÉOLAIRE ARACHNOÏDE; *v.* RESPLENDISSANTE.
CALCEOLARIA ARACHNOIDEA; v. *REFULGENS.*

Diandrie-Monogynie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*partitus.* Corolla *irregularis : tubo brevissimo ; limbo bilabiato, suprà minimo, infrà magno, inflato, concavo, calceiforme, inflexo et in tubi faucem prono.* Stamina *brevia ; antheris recurvis.* Stigma 1. Capsula *conica, apice 4-valvis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CALCEOLARIA niveo-lanata ; foliis oblongo-spathulatis, dentatis integerrimisve ; floribus cymosis : corollæ labio inferiore orbiculato, inflato ; ovario styloque glabris.

CALCEOLARIA arachnoidea. Graham *in Edimb. Journ.* 1828. *p.* 572. — Hooker *in Bot. Mag.* 2874. — *Botan. Regist.* 1454. — Sweet *Britisch Flower Gard.* 227·

Le nom latin *Calceolaria*, indubitablement dérivé de *calceolus,* diminutif de *calceus*, qui signifie soulier ou sabot, exprime parfaitement la structure de la fleur d'une plante ainsi nommée par le père Feuillée, qui la consigna dans le journal de ses observations faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale. Linné a considéré cette plante comme le type d'un genre de la driandrie monogynie, qu'il a établi, en 1771, dans son second *Mantissa,*

et sous le nom qu'avait imposé Feuillée à cette espèce encore unique. Trois ans après, Murray en cita une seconde; et dans la quatorzième édition que ce même botaniste donna du système de Linné, en 1784, on ne trouve encore mentionnées que trois espèces de Calcéolaires, qui sont les *C. pinnata, integrifolia* et *perfoliata,* toutes trois originaires du Pérou. Lamarck, presque à la même époque, porta le nombre de ces espèces à huit, au moyen de cinq nouvelles qu'il reconnut parmi les plantes que Commerson avait recueillies dans le sud de l'Amérique. L'auteur de la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, a publié ces cinq espèces dans son dictionnaire. Plus tard et successivement, Ruiz et Pavon, Dombey, Cavanilles, Humbold et Bonpland, Anderson, Cuming et plusieurs autres botanistes en découvrirent un grand nombre de nouvelles, dans leurs savantes explorations : de sorte que l'on n'en compte maintenant pas moins de soixante, non compris les variétés que la culture enfante pour ainsi dire chaque jour, car depuis que les Calcéolaires sont devenues, pour les amateurs, un véritable objet de mode, la plupart des cultivateurs se sont étudiés à imaginer des moyens, malheureusement trop faciles, pour amener la nature à dévier de son ordre si régulier de propagation, pour la forcer à produire des hybrides. Nous pourrions citer un grand nombre d'horticulteurs qui, comme M. Van Steenbeeck, jardinier en chef du parc de Tervueren, sont parvenus à se former, par le semis des produits de divers croisemens, une multitude de variétés aussi ravissantes pour l'amateur que désolantes pour le botaniste. Ces plantes, par leurs caractères particuliers, aussi bien que par leur aspect général, font partie de la nombreuse famille des Scrophulariées ou des Scrophularinées; elles sont ou ligneuses ou herbacées, rarement sans tiges; leurs feuilles sont opposées ou ternées; leurs fleurs, réunies en corymbes, se font remarquer par la forme particulière de leur corolle, dont la lèvre inférieure, fortement renflée et arrondie, ne trouve d'analogie que dans la structure particulière du labelle des cypripèdes ou sabots de Vénus. La Calcéolaire arachnoïde a été apportée du Chili en 1827, et la variété que nous offrons a été obtenue, par la culture, aux Indes orientales, dans les possessions de M. M'Intosh, par les soins de M. Gillen,

son jardinier; il en a gratifié ses amis d'Europe, qui l'ont vu fleurir en mai 1833.

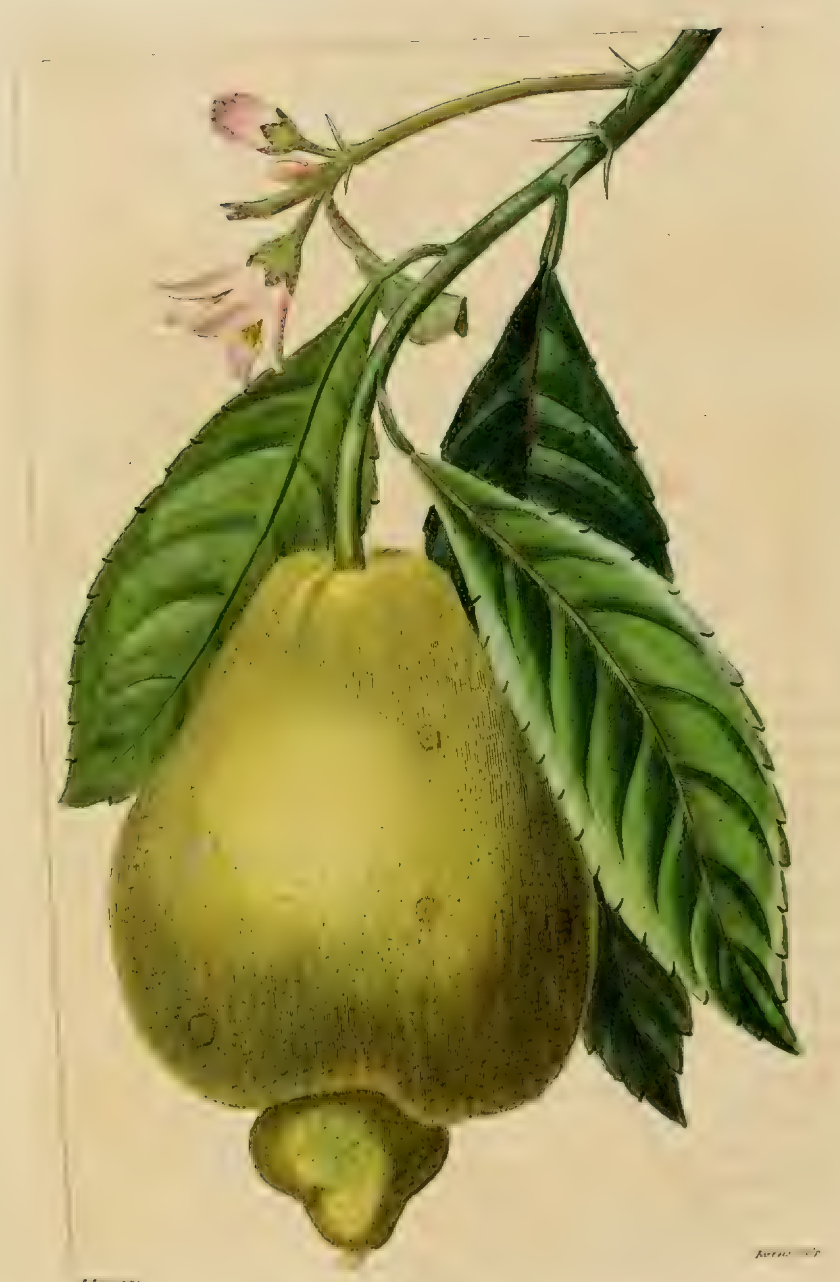
Toute la plante est couverte d'un léger duvet laineux; sa racine est vivace et fibreuse; elle donne naissance à une tige qui s'élève de douze à vingt pouces, droite, doublement fourchue, arrondie, cylindrique, creuse et d'un brun verdâtre-pourpré; elle se ramifie en plusieurs branches étendues, filiformes, garnies de feuilles opposées, lancéolées; les feuilles radicales sont beaucoup plus grandes, longues de quatre pouces, larges de deux et demi, ovalaires, pointues au sommet, rétrécies en pétiole à la base, veinées et réticulées, crénelées et dentées en leurs bords, d'un vert foncé et brillant. Les fleurs sont réunies en cime, portées sur des pédicelles grêles, filiformes et velus. Le calice est divisé en quatre segmens lancéolés, aigus, velus et d'un vert obscur. La corolle est d'un brun pourpré très-brillant; la lèvre supérieure est très-courte, convexe, entière; l'inférieure est grande, renflée, presque ronde et entière. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens blancs et cylindriques, leurs anthères biloculaires et d'un blanc jaunâtre. L'ovaire est conique, plus court que le style qui le surmonte; le stigmate est tronqué, recouvert d'une poussière glauque. Le fruit consiste en une capsule conique, à deux loges, à deux valves bifides, avec les trophospermes adnés à la cloison. Les graines sont anguleuses, striées ou sillonnées.

Les Calcéolaires, que l'on a cultivées d'abord en serre chaude, ont fini par s'habituer à la température de l'orangerie. On leur donne une terre douce et substantielle, beaucoup d'arrosemens en été, et très-peu en hiver. Elles se propagent facilement par le semis et par les boutures. Quand on use du premier de ces moyens, on s'y prend de bonne heure, au printemps; on prépare d'abord la couche que l'on couvre d'un bon châssis; lorsqu'on la croit assez échauffée, on y répand la graine que l'on couvre d'une ligne ou deux de terreau de bruyère; on humecte avec tous les soins convenables, et au bout de quarante jours environ, les plantes ont déjà acquis assez de force pour être distribuées séparément dans des petits pots, que l'on tient plongés dans la tannée. Les boutures peuvent se faire à diverses époques, mais celle du printemps est toujours préférable; on les étouffe d'abord, et

quand elles ont poussé de bonnes racines, on les culbute avec précaution pour les planter chacune dans des pots que l'on range dans un endroit peu éclairé de l'orangerie, jusqu'à ce qu'elles aient fait les secondes racines; on les distribue alors sur les rayons de l'estrade.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

A côté d'une tige florifère se trouve une feuille détachée, de grandeur naturelle.



Citrus Medica romana.

Cedratier de Rome.

ORANGER-CÉDRATIER ORDINAIRE. *Var.* DE ROME.
CITRUS MEDICA, Var. ROMANA.

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus, [illegible] 5, [illegible] in cylindrum [illegible] et in plures [illegible], [illegible], subrotundum; [illegible] cylindraceo; stigmate globoso. Bacca [illegible] vesiculis [illegible] papyraceo, multilocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] oblongis, [illegible], dentatis; petiolis [illegible]; [illegible] crassâ; pulpâ acidâ.

[illegible] medica Romana. Risso et Poit. *Hist. des Orang.* [illegible]

[illegible] medica. Sprenc. *Syst. veget.* 3. 334. — Lam. *Dict. Encycl.* [illegible] — [illegible]. — De Cand. *Prodr.* 1. 539.

CITRUS [illegible] *Hesp. lib.* 3. *cap.* 13.

MALUS limonia acida. Bauh. *Pin.* 436.

Il est très-probable que l'Oranger cédratier, [illegible] connu sous le nom de [illegible], est la première [illegible] du genre qui ait été cultivée en Europe. Originaire de la Médie, il a [illegible] facilement se propager dans la Perse; et l'on est [illegible] que les Hébreux, d'après les rapports qu'ils eurent avec les [illegible] et les Perses, durent être les premiers à naturaliser cet arbre dans les fertiles vallées de la Palestine. Les Perses en communiquèrent aussi la connaissance aux Grecs, puisque Théophraste, qui écrivait [illegible] d'Alexandre et d'après les renseignements que ses compatriotes [illegible] fournis, a donné de cet arbre une description aussi exacte qu'on puisse le désirer pour cette époque. Virgile, chez les Romains, est le premier [illegible] [illegible] [illegible] n'en parle que comme d'un arbre entièrement étranger qu'on n'avait pu encore acclimater. Cependant, [illegible] Dioscoride, le Cédratier était sans doute naturalisé en Cilicie; car ce médecin, natif d'Anazarbe, parle de cet arbre de manière à faire [illegible] croissait dans son pays. Cultivé en Cilicie, il [illegible]



ORANGER-CÉDRATIER ORDINAIRE. *Var.* DE ROME.
CYTRUS MEDICA. Var. *ROMANA*. ♄

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, *parvus*. Petala 5, *patentia*. Stamina *circiter* 20; *filamentis in cylindrum dispositis et in plura corpora connatis.* Ovarium *superum*, *subrotundum; stylo cylindraceo; stigmate globoso.* Bacca *cortice carnoso vesiculis innumeris papuloso*, *multilocularis*, *polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CITRUS foliis oblongis, *acutis*, *dentatis; petiolis nudis; fructu pyriformi*, *glabro*, *mammoso ; carne crassâ; pulpâ acidâ.*

CITRUS medica Romana. Risso et Poit. *Hist. des Orang.* 204. *t.* 104.

CITRUS medica. Spreng. *Syst. veget.* 3. 334. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. 576. — Miller *Dict.* 1. — De Cand. *Prodr.* 1. 539.

CITRUS limonum Romanum. Volcam. *Hesp. liv.* 3. *chap.* 13.

MALUS limonia acida. Bauh. *Pin.* 436.

Il est très-probable que l'Oranger cédratier, plus vulgairement connu sous le nom de citronnier, est la première espèce du genre qui ait été cultivée en Europe. Originaire de la Médie, il a pu facilement se propager dans la Perse; et l'on est fondé à croire que les Hébreux, d'après les rapports qu'ils eurent avec les Assyriens et les Perses, durent être les premiers à naturaliser cet arbre dans les fertiles vallées de la Palestine. Les Perses en communiquèrent aussi la connaissance aux Grecs, puisque Théophraste, qui écrivait après la mort d'Alexandre et d'après les renseignemens que ses conquêtes avaient fournis, a donné de cet arbre une description aussi exacte qu'on puisse le désirer pour cette époque. Virgile, chez les Romains, est le premier qui ait parlé du Cédratier, en lui donnant, comme Théophraste, le nom de Pomme de Médie; mais il paraît que, de son temps, cet arbre n'existait point en Italie, car Pline, son contemporain, n'en parle que comme d'un arbre entièrement étranger qu'on n'avait pu encore acclimater. Cependant, selon Dioscoride, le Cédratier était sans doute naturalisé en Cilicie; car ce médecin, natif d'Anazarbe, parle de cet arbre de manière à faire croire qu'il croissait dans son pays. Cultivé en Cilicie, il put ensuite passer facilement

491.

dans les îles de la Grèce, et de celles-ci en Sicile et en Italie; c'est vraisemblablement ce qui arriva, puisqu'au quatrième siècle, selon le témoignage de Macrobe, il était déjà depuis long-temps cultivé en Italie.

MM. Poiteau et Risso, auteurs de l'Histoire naturelle des Orangers, décrivent dix-sept variétés de Cédratier. Dans les pays où ces arbres sont très-abondans, on retire de leurs fruits une huile essentielle limpide, d'un jaune verdâtre et d'une odeur très-suave. Cette huile est employée dans l'art du confiseur, dans le laboratoire du pharmacien, pour aromatiser des pastilles et différentes autres préparations; elle entre dans la composition de l'Eau de Cologne. Sur les bords de la Méditerranée, où les Cédratiers sont communs, on confit leur écorce au sucre, à l'eau-de-vie. Cette écorce, sèche et réduite en poudre, est un très-bon stomachique.

Le Cédratier de Rome, est un arbre à rameaux diffus, munis de très-petites épines, et garnis de feuilles ovales-lancéolées, la plupart aiguës, dentées, d'un vert foncé, et portées sur un pétiole légèrement membraneux. Ses fleurs sont peu nombreuses, petites et axillaires; elles exhalent une odeur faible. Le calice est monosépale, persistant, presque plane, étoilé par les cinq dents ou divisions peu profondes de son limbe; il est d'un jaune verdâtre, pointillé d'orangé. La corolle est formée de cinq pétales dressés, un peu étalés et réfléchis, lancéolés, pointus, d'un pourpre violâtre, avec les bords blancs. Les étamines sont nombreuses, dressées autour du pistil, avec leurs filamens inégaux, planes, réunis en plusieurs faisceaux; les anthères sont introrses, sagittées, biloculaires, d'un jaune foncé. Ces organes, ainsi que les pétales, sont insérés autour d'un disque plane et hypogyne. L'ovaire est libre, globuleux, multiloculaire, surmonté d'un style simple, épais, cylindracé, terminé par un stigmate glanduleux. Le fruit est assez gros, pyriforme, d'un jaune pâle, lisse, terminé par un gros mamelon conique; la chair est épaisse, blanche, ferme, douce, très-savoureuse; la pulpe est d'un jaune grisâtre, pleine d'un suc agréablement acide. Toutes les graines avortent assez ordinairement.

Tout ce que nous avons dit aux articles oranger-lumie et bigaradier, relativement à la culture de ces arbres, peut être appliqué à l'Oranger-cédratier de Rome; cette dernière variété est très-sensible au froid, et la plupart de ses feuilles tombent pendant l'hiver.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau du Cédratier de Rome, chargé de fleurs et de fruits.



…utus canariensis.

Arbousier des Canaries

ARBOUSIER DES CANARIES. A[illegible] CANARIENSIS.

Decandrie-Monogynie. Famille des *Bruyères*.

[illegible]

[illegible] *périanthe* [illegible] *laciniis* [illegible] *tubo* [illegible] *5-fid*[illegible] [illegible] *antheris poro geminato apice* [illegible] [illegible] *5-locularis;* [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] *S*[illegible] [illegible] *foliis lanceolatis serratis; flor*[illegible] [illegible] *hispidis* [illegible]

[illegible] *canariensis* [illegible] *Nouv. éd. vol.* 1. *p.* 80. — Poir. *Dict.* [illegible] *Suppl.* 1. *p.* 418. — Sims *Bot. Mag.* 1577. — Schult. *Syst. Veget.* [illegible]

En 17[illegible], après le naufrage que fit, aux Canaries, l'expédition destinée à des recherches en histoire naturelle aux îles de l'Amérique du sud, partie du Havre, le 30 septembre, sous le commandement du capitaine Baudin, M. Riedley, jardinier du Muséum, et qui était attaché à cette expédition, mit à profit le temps qu'il devait passer à Ténériffe, pour étudier et reconnaître les richesses végétales, qu'offrait ce pic volcanisé. A l'aspect de ces rampes escarpées, noirâtres, profondément sillonnées par les torrens, où [illegible] rables cacalies, des euphorbes rabougris ou des cactiers chancreux et difformes, ce botaniste était loin de penser que ses recherches eussent été dédommagées des peines qu'elles lui coûtaient, des dangers qu'elles lui faisaient courir. Au fait, ce pic, d'une apparence si aride, devait lui offrir bientôt dans ses profondes crevasses, véritables fournaises de végétation, une multitude d'objets nouveaux, et qui, vraisemblablement, n'appartiennent qu'à ce point élevé du globe, à ce point qui, de sa cime [illegible] [illegible] toute tentative d'investigation. On peut mettre au nombre [illegible] intéressantes de M. Riedley, sur le pic de Ténériffe, l'Arbousier [illegible] qu'y avait précédemment observé M. Francis Masson, [illegible] premier, en enleva des plantes, pour les faire parvenir en France [illegible] du Muséum. Il fleurit aux mois de mai et de juin.



ARBOUSIER DES CANARIES. *ARBUTUS CANARIENSIS.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Éricées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *minimus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, ovoidea; limbo parvo,* 5-*fido, revoluto.* Stamina 10, *inclusa; antheris poro gemino apicè perforatis.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Bacca 5-*locularis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARBUTUS ramis pubescentibus; foliis lanceolatis serratis; floribus racemoso-paniculatis; pedunculis hispido-glandulosis.

ARBUTUS canariensis. Duham. *Nouv. ed. vol.* 1. *p.* 80. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 1. *p.* 419. — Sims *Bot. Mag.* 1577. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 287.

En 1796, après le naufrage que fit, aux Canaries, l'expédition destinée à des recherches en histoire naturelle aux îles de l'Amérique du sud, partie du Havre, le 30 septembre, sous le commandement du capitaine Baudin, M. Riedley, jardinier du Muséum, et qui était attaché à cette expédition, mit à profit le temps qu'il devait passer à Téréniffe, pour étudier et reconnaître les richesses végétales, qu'offrait ce pic volcanisé. A l'aspect de ces rampes escarpées, noirâtres, profondément sillonnées par les torrens, où n'apparaissent d'abord, pour toute trace de végétation, que quelques misérables cacalies, des euphorbes rabougris ou des cactiers chancreux et difformes, ce botaniste était loin de penser que ses recherches eussent été dédommagées des peines qu'elles lui coûtaient, des dangers qu'elles lui faisaient courir. Au fait, ce pic, d'une apparence si aride, devait lui offrir bientôt dans ses profondes crevasses, véritables fournaises de végétation, une multitude d'objets nouveaux, et qui, vraisemblablement, n'appartiennent qu'à ce point élevé du globe, à ce point qui, de sa cime chauve et majestueuse, en imposant à l'homme le respect, semble lui interdire toute tentative d'investigation. On peut mettre au nombre des découvertes intéressantes de M. Riedley, sur le pic de Ténériffe, l'Arbousier des Canaries, qu'y avait précédemment observé M. Francis Masson, car ce fut lui qui, le premier, en enleva des plantes, pour les faire parvenir en France, au jardin du Muséum. Il fleurit aux mois de mai et de juin.

L'Arbousier des Canaries forme un arbrisseau qui paraît devoir s'élever de huit à dix pieds et plus peut-être. Sa tige est d'un brun rougeâtre, cylindrique, divisée en rameaux peu nombreux, d'un vert clair dans leur jeunesse et chargés de poils courts. Ses feuilles, alternes, lancéolées, longues de six pouces ou environ, larges de vingt à vingt-deux lignes, sont glabres, lisses et luisantes en dessus comme en dessous, d'un vert gai, finement dentelées en leurs bords, aiguës à leur sommet, portées sur des pétioles longs d'un pouce et pubescens. Les fleurs sont réunies au sommet des rameaux, au nombre de trente ou davantage, en une grappe droite, rameuse et paniculée. Chaque fleur en particulier est plus ou moins pendante, portée sur un pédoncule chargé de poils glanduleux, un peu visqueux, et muni, à sa base, d'une ou deux bractées lancéolées-linéaires, également chargées de poils visqueux. Le calice est court, partagé en cinq divisions ovales, très-profondes. La corolle est monopétale, ovoïde, en grelot, blanchâtre ou très-légèrement teinte de rouge extérieurement, découpée à son bord en cinq dents courtes, roulées en dehors. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens moitié plus courts que la corolle, insérés à sa base, coniques, rétrécis tout à coup au point de leur insertion, portant à leur sommet des anthères ovales-oblongues, à deux loges qui s'ouvrent à leur sommet par deux trous, et qui sont munies postérieurement de deux petites cornes. L'ovaire est supérieur, presque globuleux, à cinq côtes arrondies, porté sur un disque charnu, à dix angles, et surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une baie arrondie, à cinq loges contenant chacune plusieurs graines.

L'Arbousier des Canaries est une plante d'orangerie que l'on se hâte de rentrer aussitôt que le froid commence à se faire sentir; on doit conséquemment le cultiver en pot ou en caisse; on lui donne un sol composé de même que pour les orangers, et dont la base est une terre franche très-substantielle, se laissant facilement pénétrer par l'eau, et à laquelle on a mêlé moitié de fumier de vache peu consommé, mais réduit en terreau, par suite d'une année de repos. L'on n'a encore réussi à le multiplier que par la greffe sur l'Arbousier unédo, ce qui fait que cette espèce est encore assez rare.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et étalée afin de faire voir les étamines.
Fig. 2. Une étamine vue à la loupe.



Wrightia coccinea

Wrightie écarlate.

WRIGHTIE À FLEURS ÉCARLATES. (WRIGHTIA COCCINEA.)

Pentandrie-Monogynie. Famille des Apocynées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla hypocrateriformis. Faux *coronata squamis decem (vel quinque) divisis.* Stamina *exserta.* Filamenta *fauci inserta.* *Antheræ sagittatæ, medio stigmati cohærentes.* Ovaria 2. Stylus *filiformis, apice dilatato.* Stigma *angustatum.* Squamæ 5-10, *basi calycis extra corollam insertæ.* *Folliculi distincti seu cohærentes, placentis adnati.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] foliis [illegible] lanceolatis, glabris; floribus terminalibus, solitariis [illegible]; corollis carnoso-coriaceis.

WRIGHTIA [illegible]. Sims *Bot. Magaz.* 2696. — Drap. *in Sert. Bot.*

NERIUM coccineum. Lodd. *Bot. cab.* 894.

D[illegible] à Édimbourg, la Société wernérienne, M. Robert Brown a fait connaître les motifs qui l'ont porté à détacher quelques espèces du genre *Nerium* pour en former un groupe distinct, que la majorité des botanistes a adopté sous le nom de *Wrightia*, en l'honneur du docteur Wright. Ce genre se caractérise suffisamment par cinq ou dix écailles insérées à la base du calice, en dehors de la corolle, et dont aucune n'est hypogyne; par sa corolle hypocratériforme, dont la gorge est garnie de cinq écailles divisées, et quelquefois dix; par ses cinq étamines saillantes, dont les filamens insérés sur cette gorge, supportent des anthères sagittées, cohérentes vers le milieu du stigmate; par ses deux ovaires accolés et surmontés d'un style filiforme, dilaté au sommet, que termine un stigmate étroit; par ses follicules distans ou adhérens, dont les placentas sont adnés et les graines aigrettées à l'extrémité opposée à l'ombilic. Le genre Wrightie se compose des *Nerium antidyssentericum* et *zeylanicum*, de Linné, Burman, etc., *coccineum*, de Loddiges, *tinctorium*, de Roxburg; du *Cameraria dubia*, de Sims, et d'une espèce nouvelle, *Wrightia pubescens*, découverte par M. R. Brown à la Nouvelle-Hollande. De toutes ces espèces, la plus intéressante est, sans contredit, la Wrightie à teinture, en raison de l'excellent indigo que [illegible], par [illegible] dans l'eau,



WRIGHTIE A FLEURS ÉCARLATES. *WRIGHTIA COCCINEA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *hypocrateriformis.* Faux *coronata squamis decem (vel quinque) divisis.* Stamina *exserta.* Filamenta *fauce inserta.* Antheræ *sagittatæ, medio stigmati cohærentes.* Ovaria 2. Stylus *filiformis, apice dilatato.* Stigma *angustius.* Squamæ 5-10, *basi calycis extra corollam insertæ.* Folliculi *distincti vel coherentes, placentis adnati.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

WRIGHTIA foliis ovato-lanceolatis, glabris; floribus terminalibus, solitariis vel binis; corollis carnoso-coriaceis.

WRIGHTIA coccinea. Sims *Bot. Magaz.* 2696. — Drap. *in Sert. Bot.*

NERIUM coccineum. Lodd. *Bot. cabin.* 894.

Dans le premier volume des Mémoires sur l'Histoire naturelle, que publie à Edimbourg, la Société wernérienne, M. Robert Brown a fait connaître les motifs qui l'ont porté à détacher quelques espèces du genre *Nerium* pour en former un groupe distinct, que la majorité des botanistes a adopté sous le nom de *Wrightia,* en l'honneur du docteur Wright. Ce genre se caractérise suffisamment par cinq ou dix écailles insérées à la base du calice, en dehors de la corolle, et dont aucune n'est hypogyne; par sa corolle hypocratériforme, dont la gorge est garnie de cinq écailles divisées, et quelquefois dix; par ses cinq étamines saillantes, dont les filamens insérés sur cette gorge, supportent des anthères sagittées, cohérentes vers le milieu du stigmate; par ses deux ovaires accolés et surmontés d'un style filiforme, dilaté au sommet, que termine un stigmate étroit; par ses follicules distans ou adhérens, dont les placentas sont adnés et les graines aigrettées à l'extrémité opposée à l'ombilic. Le genre Wrightie se compose des *Nerium antidyssentericum* et *zeylanicum,* de Linné, Burman, etc., *coccineum,* de Loddiges, *tinctorium,* de Roxburg; du *Cameraria dubia,* de Sims, et d'une espèce nouvelle, *Wrightia pubescens,* découverte par M. R. Brown à la Nouvelle-Hollande. De toutes ces espèces, la plus intéressante est, sans contredit, la Wrightie à teinture, en raison de l'excellent indigo que l'on obtient an abondance, par la simple ébullition de ses feuilles dans l'eau,

et par le battage (*voy.* notre article indigotier, nº 336) de cette eau imprégnée des parties colorantes; mais la plus belle, celle qui mérite le plus les suffrages de l'amateur de culture, est la Wrightie à fleurs écarlates. Comme toutes ses congénères, elle a pour patrie la Nouvelle-Hollande, où elle a été observée, en 1805, par M. B.-K. Dick, qui en fit parvenir quelques pieds au Jardin botanique de Calcutta. Ils y furent cultivés sous la direction du docteur Wallich, et, en 1823, ce savant botaniste en gratifia le jardin de l'université de Glascow, que cette ville doit à la munificence du docteur William Hunter. Cette Wrightie est un arbuste très-remarquable, susceptible de parer en tout temps nos serres, par sa belle verdure et par ses fleurs magnifiques et suaves, qui se développent successivement aux mois de juin, juillet et août, et qui se conservent épanouies pendant plusieurs jours.

Ses tiges s'élèvent à la hauteur de quatre pieds et plus; elles sont cylindriques, glabres, rameuses, écartées, brunâtres à l'état adulte, vertes dans leur jeunesse. Les feuilles qui les garnissent sont opposées, ovales-lancéolées, aiguës, entières, légèrement coriaces, glabres, d'un vert foncé, brillant, longues de trois pouces, larges de douze à quinze lignes; elles sont traversées par une forte nervure médiane qui se ramifie obliquement de chaque côté: les ramifications sont moins saillantes et se dirigent vers les bords; le pétiole est court, légèrement renflé. Les fleurs sont terminales ou axillaires, portées, une ou deux ensemble, sur un pédoncule très-court, ayant à sa base deux petites bractées. Le calice est partagé en cinq divisions imbriquées, arrondies et droites. La corolle, qui est d'une consistance charnue et coriace, se divise en cinq lobes étalés, ovales, obliques, à l'intérieur d'un rouge écarlate qui se nuance d'orangé sur les bords, entièrement verts à l'extérieur. A la gorge de la corolle sont soudées cinq écailles trilobées, épaisses, unies à leur base, et d'un beau rouge écarlate. Les étamines, ont leurs filamens épais et courts, leurs anthères jaunâtres, réunies en cône. L'ovaire est arrondi, le style filiforme, le stigmate bifide.

Cette plante s'est habituée à la température de l'orangerie, où on la garde sans le moindre inconvénient. On lui donne le terreau de bruyère, mêlé de terre substantielle et douce, et l'on ménage les arrosemens surtout en hiver. On la propage au moyen des marcottes ou des boutures étouffées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Au centre des trois figures se voit une fleur débarrassée de sa corolle; à droite, une étamine; à gauche, le pistil avec la base de la corolle, divisés perpendiculairement.



Delphinium intermedium

Dauphinelle intermédiaire.

DAUPHINELLE [illegible]

[illegible]

[illegible]

DELPHINIUM [illegible] 2. 243. — [illegible]

[illegible] *hort. berol.* 2. [illegible]

[illegible] *Nat.* 1. 36. — [illegible]

[illegible] — WAHLENB. [illegible]

[illegible] *Pl. rar. hung.* [illegible]

C[illegible] Alpes [illegible]



DAUPHINELLE INTERMEDIAIRE. *DELPHINIUM INTERMEDIUM.* ♃

Polyandrie-Trigynie. Famille des *Helléboracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, petaliformis; foliolo superiore infrà calcarato.* Corolla 4-*petala* (*interdùm* 1-*petala*), *pariter basi calcarata, calcare calycino tecta.* Ovaria *supera* (*rariùs* 1), *erecta.* Capsulæ *totidem polyspermæ, intùs dehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DELPHINIUM caule erecto, ramoso; foliis lobato palmatis, incisis; floribus 4-petalis, racemosis; pedicellis bracteisque glabris; petalis inferioribus emarginatis et barbatis, superioribus angustis integrisque; fructibus tricapsularibus.

DELPHINIUM intermedium. Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 243. — Id. *ed. Alt.* 3. 320. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1228. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 573. — De Cand. *Regn. Veget.* 1. *p.* 358. — Id. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 55. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 619. — Lapeyr. *Abr. Pyren.* 304. — Wahlemb. *Carp. n.* 530.

DELPHINIUM alpinum. Waldest. et Kit. *Pl. rar. hung.* 3. 273. *t.* 246.

Ce *Delphinium* appartient aux contrées montagneuses du midi de l'Europe; il est surtout abondant aux Pyrénées et aux Alpes, dont il orne les vallées de ses jolies fleurs azurines, pendant les mois de juin et juillet. De temps

immémorial, il concourt, avec ses nombreuses variétés, à augmenter, dans nos jardins, le charme qu'offrent les plate-bandes de parterre.

Ses racines sont tubéreuses, napiformes, vivaces; elles produisent une tige droite, cylindrique, plus ou moins glabre, plus ou moins velue, ainsi que les feuilles, haute de cinq à six pieds; simple dans sa partie inférieure, rameuse dans la supérieure, garnie de feuilles pétiolées, alternes, divisées en plusieurs lobes; les inférieures sont échancrées en cœur à leur base, découpées profondément en cinq ou sept lobes oblongs, aigus, eux-mêmes incisés; les supérieures sont seulement à trois lobes entiers ou peu incisés. Les fleurs sont d'un beau bleu d'azur, mêlées d'un peu de jaune-brunâtre, pédonculées, disposées en grappes au sommet de la tige et des rameaux : chacune d'elles est munie, à la base de son pédoncule, d'une bractée subulée, glabre, plus courte que ce dernier. Le calice est formé de cinq folioles colorées, inégales, pétaliformes, dont la supérieure se prolonge postérieurement en un tube rétréci en cornet ou en éperon ridé extérieurement. La corolle est composée de quatre pétales d'un jaune brunâtre, dont les deux supérieurs sont alongés, étroits, terminés d'un côté en un éperon aigu, et prolongés à leur sommet en une pointe obtuse et oblique; les deux pétales inférieurs sont oblongs, barbus, bifides à leur sommet. Les étamines, au nombre de trente ou environ, ont leurs filamens élargis à leur base, ensuite un peu contournés, terminés par des anthères ovales et à deux loges. Les ovaires sont supères, au nombre de trois, surmontés d'un style recourbé, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate simple. Les capsules sont, comme les ovaires, au nombre de trois, droites, à une loge, renfermant plusieurs graines anguleuses, et s'ouvrant par leur côté interne.

La Dauphinelle intermédiaire est une plante robuste qu'on place en pleine terre, dans les jardins, où elle n'a besoin d'aucun soin particulier. On la multiplie, soit de graines qui n'exigent d'autre précaution que d'être semées aussitôt après leur maturité, soit par la séparation des racines qu'on peut relever tous les trois à quatre ans, dans le courant de l'automne, et qu'il faut replanter le plus tôt possible.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les quatre pétales dont la corolle est composée



Amaryllis equestris, var. *flore multiplici*
(Amarillis equestre, var.)

[illegible]IS ÉQUESTRE ou [illegible] var. à fleurs doubles.

[illegible]RYLLIS EQUESTRIS, [illegible] pleno. ♄

[illegible]andrie-Monogynie. [illegible]

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible] 1-petala, [illegible]; [illegible] Stamina 6; [illegible] ; style simple [illegible]. [illegible]

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible], subbiflorá; pedicellis [illegible], spathá [illegible], horizontali; limbo sursùm obliquè patul[illegible], [illegible]

[illegible] Hort. Kew. ed. 1 vol. 1. p. 417. — [illegible] vol. 2. p. 224. — [illegible] Syst. Veget. 2. 50. — Jacq. Hort. Schœn. 1. [illegible] — Willd. Spec. 2. p. 53. — Id. Enum. Hort. Berol. 1. 354. [illegible] — [illegible] Lil. [illegible] t. 32. — Ker in Journ. [illegible]

[illegible]

[illegible] Lin. [illegible] Acad. 8. p. 254.

[illegible] puniceo flore, Belladona dictum. Herm. Parad. [illegible]

[illegible] Merian. Surinam. 22. tab. 22.

[illegible] des Barbades, de Surinam, et de presque toute [illegible]érique. Son introduction en Europe, attribuée à [illegible] à la cultiver. Le nom spécifique *equestris*, qui [illegible] vient de ce que sa fleur, vue de face, a paru [illegible] que sorte, l'aspect d'une plaque d'ordre de [illegible] couleur [illegible] préférable, s'il n'y avait pas [illegible] également écarlates.

[illegible] température et [illegible]

[illegible]



AMARYLLIS ÉQUESTRE ou ÉCARLATE, var. à fleurs doubles.
AMARYLLIS EQUESTRIS, var. flore pleno. ♄

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 6-*fida : fauce nudâ vel squamulis* 6 *instructâ ; limbo æquali aut inæquali, partim reflexo.* Stamina 6; *filamentis fauci tubi insertis.* Ovarium *superum ; stylo simplici; stigmate* 3-*fidâ.* Capsula 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ 4-*phyllâ, subbiflorâ; pedicellis erectis, spathâ brevioribus; tubo angusto, horizontali; limbo sursùm obliquè patulo; fauce pilosâ.*

AMARYLLIS equestris. *Hort. Kew. ed.* 1. *vol.* 1. *p.* 417. — Id. *ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 224. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 50. — Jacq. *Hort. Schœn.* 1. *p.* 33. *t.* 63. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 53. — Id. *Enum. Hort. berol.* 1. 354. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 305. — Red. *Lil. n. et. t.* 32. — Ker *in Journ. Scient. vol.* 2. 354. — Id. *Botan. regist.* 234.

AMARYLLIS punicea. Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 122.

AMARYLLIS dubia. Lin. *Amœn. Acad.* 8. *p.* 254.

LILIUM Americanum, *puniceo flore, Belladona dictum.* Herm. *Parad.* 194. *tab.* 194.

LILIUM rubicundum. Merian. *Surinam.* 22. *tab.* 22.

Cette espèce est originaire des Barbades, de Surinam, et de presque toute la région tropicale de l'Amérique. Son introduction en Europe, attribuée à MM. Frasers, date de 1778 : du moins c'est vers cette époque que les jardiniers anglais ont commencé à la cultiver. Le nom spécifique *equestris,* qui lui a été imposé par Linné fils, vient de ce que sa fleur, vue de face, a paru à ce botaniste avoir, en quelque sorte, l'aspect d'une plaque d'ordre de chevalerie ; celui tiré de sa couleur serait préférable, s'il n'y avait pas d'autres amaryllys dont les fleurs fussent également écarlates.

Elle fleurit en été; et quand on en possède plusieurs bulbes, en accélérant ou ralentissant leur végétation, selon la température et l'exposition qu'on leur donne, on peut jouir successivement de leurs fleurs pendant quatre à cinq mois : quelquefois le même ognon donne des fleurs au printemps et à l'automne.

Son bulbe est ovale-arrondi, recouvert de tuniques brunes, de la grosseur

d'une noix ordinaire. Ce bulbe donne naissance à quatre ou cinq feuilles ensiformes, un peu aiguës, très-entières, glabres, à peine striées, planes, étalées, longues de cinq à neuf pouces, larges d'un pouce au plus. La tige ou la hampe, qui paraît un peu avant les feuilles, et qui est située latéralement par rapport à elles, est cylindrique, fistuleuse, glabre, un peu comprimée inférieurement, redressée, haute d'un pied à quinze pouces, recouverte d'une poussière glauque, terminée par une spathe de quatre folioles lancéolées, aiguës, concaves, redressées, d'un rouge sale, dont deux extérieures beaucoup plus longues que les deux intérieures. Cette spathe contient ordinairement deux fleurs, grandes, belles, inodores, un peu penchées, se développant l'une après l'autre, portées sur des pédoncules épais, redressés, plus courts que les folioles extérieures de la spathe. Leur corolle est en entonnoir, partagée en son limbe en six divisions oblongues, un peu ondulées, très-ouvertes, souvent réfléchies en dehors à leur sommet, d'un beau rouge écarlate dans la plus grande partie de leur étendue, mais devenant plus clair et prenant une couleur verdâtre ou blanchâtre à leur base interne : de ces divisions, les trois intérieures sont plus étroites, et le bord des deux supérieures est un peu barbu vers leur base. Les filamens des étamines et le style sont inclinés et de la même couleur que la corolle; les premiers portent des anthères jaunes, oblongues, et le style se termine par un stigmate en tête et trifide.

A l'époque où cette plante fut introduite dans nos jardins, elle était rare et fort recherchée; pour cette raison on l'a tenue en serre chaude, en lui prodiguant tous les soins que l'on se persuadait qu'elle devait exiger; mais à mesure qu'elle s'est propagée, on s'est permis quelques essais de culture, et lorsqu'on a eu la conviction qu'elle ne se trouvait pas plus mal de l'abri de l'orangerie que de celui de la serre chaude, on s'est contenté de la planter en pot, dans une terre mêlée de moitié de terreau de bruyère; on la rentre l'hiver dans la serre tempérée; et lorsqu'on veut favoriser la reproduction de ses caïeux, ce qui est le seul moyen de la multiplier, puisqu'elle donne rarement des graines dans notre climat, on la plante en pleine terre sous châssis, et on la relève seulement tous les deux ou trois ans.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Nous avons jugé à propos de représenter ici une variété à fleurs pleines de l'Amaryllis équestre, qui a été obtenue, en 1809, par M. Griffon; sa fleur est composée de quinze pétales, six extérieurs ordinaires, et neuf autres intérieurs, entourant les étamines et le pistil.



Ononis rotundifolia.

Ononide à feuilles rondes.

ONONIDE A FEUILLES RONDES. *ONONIS ROTUNDIFOLIA* [illegible]

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

[illegible]

Calyx campanulatus, 5-fidus; laciniis linearibus. Corolla *papilionacea; vexillo striato, alis et carinâ majori.* Stamina 10, *basi monadelpha,* [illegible]. *Legumen turgidum, sessile; seminibus* [illegible]*iformibus.* [illegible].

[illegible]ES ET SYNONYMIE.

[illegible]; *foliis ternatis,* [illegible]

[illegible]. Linn. *Spec. ed.* 1. *p.* 7[illegible]. — Willd. *Spec.* 3. *p.* [illegible] 1. *p.* 597. — [illegible] 616. — Jacq. [illegible] *Bot. Magaz. n,* [illegible] 335. — [illegible] 35. — [illegible] 2. [illegible]

[illegible]

[illegible]*is, foliis latioribus, rot*[illegible] Moris. *Hist.* 2. *p.* 170. — Tourn. *Inst.* 408.

[illegible] *foliis subrotundis serratis ternatis petiolis multifloris.* Hall. [illegible]

[illegible]

[illegible] Dod. *Pempt.* 525.

[illegible]. J. Bauh. *Hist.* 2. *p.* 29[illegible] (*exclusâ figurâ*).

[illegible], *triphyllon.* C. Bauh. *Pin.* 347.

NATRIX rotundifol[illegible]. Moench. *Meth.* 158.

[illegible]



ONONIDE A FEUILLES RONDES. *ONONIS ROTUNDIFOLIA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus, 5-fidus; laciniis linearibus.* Corolla *papilionacea; vexillo striato, alis et carinâ majori.* Stamina 10, *basi monadelpha.* Ovarium *superum.* Legumen *turgidum, sessile; seminibus reniformibus, paucis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ONONIS caule suffruticoso, pubescenti; foliis ternatis, ovato-subrotundis; pedunculis axillaribus, subtrifloris.

ONONIS rotundifolia. Linn. *Spec. ed.* 1. *p.* 719. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1011. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 597. — Id. *Illust.* 616. — Jacq. *Fl. Aust.* 5. *App. t.* 49. — Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 335. — *Hort. Kew.* 3. 35. — Id. *ed.* 2. 4. 281. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 183. — De Cand. *Prodr.* 2. 161. — Suter *Flora helvet.* 2. 92.

ONONIS latifolia. Asso *Syn.* 97.

ANONIS purpurea, perennis, foliis latioribus, rotundioribus, profundè serratis. Moris. *Hist.* 2. *p.* 170. — Tourn. *Inst.* 408.

ANONIS foliis subrotundis serratis ternatis petiolis multifloris. Hall. *Helv. n.* 337.

CICER sylvestre verius. Lob. *Icon.* 2. *p.* 73.

CICER sylvestre tertium. Dod. *Pempt.* 525.

CICER sylvestre trifolium. J. Bauh. *Hist.* 2. *p.* 295 (*exclusâ figurâ*).

CICER sylvestre, latifolium, triphyllon. C. Bauh. *Pin.* 347.

NATRIX rotundifolia. Moench. *Meth.* 158.

Ononis, dérivé de ὄνος, âne, sans doute parce que ce bon quadrupède, aussi sobre que patient, broutait les herbes dédaignées ou rebutées par ses

congénères, est le nom sous lequel les Grecs désignaient une plante que l'on croit être aujourd'hui l'*Ononis antiquorum*, ou l'*Ononis spinosa* de Linné; du moins c'est ce que l'on peut conclure de la description un peu obscure donnée par Théophraste. Les botanistes modernes ont fait de ce nom une application générique à toutes les plantes qui, par leurs caractères, ont des rapports avec la première espèce connue des anciens. Les Ononides, appelées aussi Bugranes, et vulgairement arrête-bœufs, parce que les racines profondes et tenaces de quelques espèces, forment obstacle à l'ouverture des sillons et arrêtent brusquement les bœufs attelés à la charrue, constituent un genre dont on connaît maintenant cent trois espèces, sans y comprendre celles dont les caractères ne sont pas encore bien établis, et dont plusieurs, mieux examinées, devront peut-être se rapporter aux genres Cytise et Lotier. Ces plantes sont toutes d'ailleurs naturelles à l'ancien continent; aucune n'a, jusqu'à présent, été trouvée en Amérique. Vingt espèces croissent spontanément en France, et M. B.-C. Dumortier (1) en a observé cinq dans le petit espace qui constitue le sol actuel de la Belgique. On rencontre l'Ononide à feuilles rondes sur le bord des torrens, dans les Alpes et les Pyrénées; on la cultive dans les jardins, où l'on jouit de ses jolies fleurs, pendant les mois de mai, juin et juillet.

De Candolle a divisé le genre *Ononis* en deux grandes sections: la première, qu'il nomme *Euononis*, est caractérisée par la présence de stipules adhérentes au pétiole; elle se compose d'environ soixante-quinze espèces, toutes originaires du bassin de la Méditerranée et de l'Orient; elle se soudivise en natrices, natridies, bugranes, bugranoïdes et ptéronides, toutes subdivisions formées d'après des considérations déduites du port des plantes qui les constituent. Ainsi les natrices sont munies de feuilles à une ou plus souvent à trois folioles; leurs fleurs sont portées sur de longs pédicelles axillaires, et elles ont leurs corolles jaunes, avec l'étendard ordinairement rougeâtre ou marqué de raies rouges. La plupart de ces plantes sont remarquables par la viscosité et l'odeur pénétrante de leur surface. Les natridies sont

(1) *Florula Belgica operis majoris prodromus.* (*Staminacia.*) Tornaci. 1827. 8°.

très-voisines des natrices; elles leur ressemblent par le feuillage, et n'en diffèrent que par la couleur des fleurs qui sont purpurines ou blanches. Les bugranes ont les feuilles simples ou à trois folioles, les fleurs blanches ou purpurines, sessiles ou portées sur des pédicelles courts et rapprochés au sommet des branches, en épis serrés, entremêlés de bractées; c'est à ce groupe qu'appartient l'espèce la plus commune, celle qui a été désignée sous le nom vulgaire d'arrête-bœufs; plante qui infeste les champs en friche de toute l'Europe. Les bugranoïdes ne se distinguent des bugranes que par leurs fleurs jaunes. Enfin le professeur De Candolle a formé, sous le nom de ptérononides, un groupe d'Ononides à feuilles composées de plusieurs paires de folioles terminées par une impaire. Ce groupe est encore mal connu, quoiqu'il ne renferme que quatre espèces, indigènes de la Péninsule espagnole et de l'Orient. La seconde section, appelée *Lotononis,* renferme des espèces étroitement liées par leurs affinités naturelles, mais qui n'ont pas encore été soumises à un examen assez sévère pour permettre de les répartir dans les cinq soudivisions de la section précédente. M. De Candolle n'est pas encore bien certain qu'elles doivent former un genre distinct. C'est pourquoi, en attendant que leur étude soit parfaite, il les a réunies dans un groupe séparé à la fin du genre *Ononis.*

L'Anonide à feuilles rondes a la tige rameuse et ligneuse dès sa base; elle se divise en rameaux redressés, velus, ainsi que toute la plante, hauts d'environ un pied, dégarnis de feuilles par le bas, et seulement revêtus de stipules desséchées. La partie moyenne et supérieure des rameaux est munie de feuilles pétiolées, composées de trois folioles arrondies ou ovales-arrondies, dentées en leurs bords, et d'un vert gai. Les fleurs sont roses, mêlées de blanc, portées le plus souvent trois ensemble au sommet de pédoncules placés dans les aisselles des feuilles supérieures, et aussi longs que les feuilles elles-mêmes. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice monophylle, campanulé, ayant son bord partagé en cinq dents longues et linéaires, nu à sa base, et non entouré de trois bractées courtes et en cœur, ainsi que le dit Linné; 2° d'une corolle papilionacée, dont l'étendard, plus grand que les autres pétales, est de couleur rose et marqué de lignes parallèles d'un rouge

plus foncé, dont les ailes sont de couleur blanche, et dont la carène est pointue, un peu relevée antérieurement; 3° de dix étamines ayant tous leurs filamens réunis par la partie inférieure en une seule gaîne autour du pistil, le dixième filament étant un peu écarté des autres, et placé sur le dos de l'ovaire; 4° d'un ovaire supérieur, oblong, velu, surmonté d'un style courbé en arc, et terminé par un stigmate simple. Les fruits sont des gousses oblongues, renflées, un peu velues, contenant six à huit graines réniformes.

Cette plante est très-rustique, et s'accommode de tous les sols. On la propage facilement soit par le semis, au printemps, et par l'éclat des racines, à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle, composée de l'étendard, de deux ailes et de la carène. Fig. 2. Le légume ouvert. Fig. 3. Le calice et les étamines. Fig. 4. Le pistil.



P. Bessa pinx.t

Maria Mion

Crotalaria turgida

Crotalaire renflé.

'E. *CROTALARIA TURGIDA.* ♄

'ille des *Légumineuses.*

'TE.

ι *papilionacea ; vexillo*
a. Ovarium *superum.*

'*ulis ovato-*

ıe à
et
s



CROTALAIRE RENFLÉE. *CROTALARIA TURGIDA.* ♄

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus, 5-fidus, inæqualis.* Corolla *papilionacea; vexillo alis et carinâ sæpè longiori.* Stamina 10, *monadelpha.* Ovarium *superum.* Legumen *pedicellatum, turgidum, 1-2-spermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROTALARIA foliis ternatis; foliolis ovatis, glabris; stipulis ovato-subrotundis; floribus terminalibus, subcorymbosis.

CROTALARIA turgida. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 130.

Les Grecs donnaient le nom de χροταλον à un instrument assez analogue à nos tymbales, et sur lequel on frappait pour produire des sons bruyans et cadencés; on a formé de ce nom celui de *Crotalaria*, parce que les fruits mûrs de cette plante, naturellement renflés comme des vessies pleines d'air, rendent, lorsqu'ils sont agités par le vent, un son qui rappelle le bruit occasioné par l'instrument des Grecs. Le genre *Crotalaria* doit à Tournefort sa véritable institution; Dillen et Linné l'ont ensuite adopté, et en ont limité les caractères avec la plus grande exactitude; plus tard Thunberg, Willdenow, Aiton, Desvaux, et plusieurs autres botanistes, se sont occupés successivement de la monographie du genre *Crotalaria*, et en ont séparé diverses espèces, pour en former des genres distincts dont la plupart ont été généralement adoptés. Quoi qu'il en soit, les Crotalaires sont encore fort nombreuses, puisque le catalogue de celles cultivées actuellement en Angleterre, présente un total de quatre-vingt-sept. De Candolle en décrit cent trente-sept, qu'il

répartit en deux sections, selon que les feuilles sont simples ou composées; la première présente cinq soudivisions, et la seconde quatre. La plupart de ces espèces sont naturelles à l'Afrique et aux climats chauds de l'Asie; quelques-unes ont été trouvées en Amérique, mais, jusqu'à présent, aucune d'elles n'est indigène de l'Europe. Quant à l'espèce dont il est ici question, nous ignorons son lieu natal; elle est cultivée en Europe depuis 1820. Elle fleurit en juin et une seconde fois en automne.

La Crotalaire renflée est un petit arbrisseau divisé, dès sa base, en plusieurs rameaux pubescens dans leur jeunesse, hauts d'un pied ou un peu plus, garnis de feuilles éparses, pétiolées, composées de trois folioles ovales, glabres, d'un vert clair, bordées de quelques cils; la base du pétiole est munie de deux stipules ovales-arrondies, qui tombent de bonne heure. Les fleurs sont jaunes, parsemées de lignes rougeâtres, pédonculées et portées trois à six ensemble au sommet des rameaux. Leur calice est campanulé, partagé jusqu'à moitié en cinq découpures presque égales, aiguës. La corolle, papilionacée, assez grande, a son étendard ovale, réfléchi en arrière, et muni, à sa base, de deux petites callosités; ses ailes sont oblongues, plus courtes que l'étendard; sa carène, presque égale à la longueur de l'étendard, paraît formée de deux pétales en sa partie inférieure, et réunie en un seul dans la supérieure. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens réunis en un seul corps dans la moitié de leur longueur, libres dans le reste de leur étendue, et terminés alternativement par des anthères arrondies et par des anthères alongées, aiguës: les unes et les autres également à deux loges. L'ovaire est supérieur, oblong, pédiculé, horizontal, surmonté d'un style subulé, coudé presque à angle droit, et terminé par un stigmate simple.

On cultive en pot, la Crotalaire renflée, dans un mélange de terreau de bruyère et de terre franche et substantielle; on l'abrite pendant l'hiver, dans la serre tempérée. On ne parvient que très-difficilement à la propager par le moyen des boutures étouffées, ce qui rend la plante d'autant plus rare, qu'elle n'a point encore donné de graines parfaites.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle divisée en ses différentes parties: l'étendard est vu par derrière. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. Le faisceau des étamines développé. Fig. 4. Le pistil.



Erythrolæna conspicua.

Erithrolène distinguée

ÉRYTHROLÈNE REMARQUABLE. ERYTHROLÆNA [illegible]

Syngénésie égale. [illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible] Antheræ [illegible]* [illegible] *pluma[illegible].*

[illegible]

[illegible] *[illegible] plus [illegible],* [illegible] *folis inte-* [illegible] *[illegible].*

[illegible] *[illegible] conspicua Sweet British Flower Gard.* 134. — [illegible]

[illegible] par la forme de [illegible] Mexico, par M. Bullock, [illegible] cabinet d'histoire naturelle, à Londres, et qui a [illegible], de longs [illegible] voyages, sur divers [illegible] principal [illegible] collections. [illegible] graines en 182[illegible], [illegible] M. Tate, qui [illegible] des plantes [illegible], qu'il a désignées d'abord [illegible] chardon écarlate (*scarlet thistle*). Plus tard, cette plante a [illegible] tout le soin qu'elle [illegible] par M. Sweet, qui lui a trouvé [illegible] se rapportaient à aucun genre connu; en conséquence, [illegible] d'un genre nouveau, auquel il a donné le nom de [illegible], rouge, et [illegible], enveloppe ou couverture, [illegible] qui sont [illegible] *de feu.* L'Érythrolène remarquable, jusqu'à ce jour [illegible]

[illegible] de la famille des [illegible] de la tribu des [illegible] s'élève à la hauteur de huit à



ÉRYTHROLÈNE REMARQUABLE. *ERYTHROLÆNA CONSPICUA.* ☉

Syngénésie égale. Famille des *Synanthérées.*

CARACTÈRE GÉNERIQUE.

Involucrum *conicum ; foliolis acuminatis : interioribus imbricatis, integerrimis : exterioribus reflexis, spinoso-dentatis.* Receptaculum *convexum, pilosum.* Flosculi *omnes hermaphroditi, tubulosi : limbo altero quinque-partito : laciniis linearibus, apice incrassatis : tubo quinque-angulato, basi angustato.* Filamenta *glanduloso-pilosa.* Antheræ *basi bisetosæ.* Stigma *bifidum ; laciniis approximatis.* Pappus *sessilis, plumosus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERYTHROLÆNA caule herbaceo, viridi-purpureo ; foliis alternis, sessilibus, pinnatifidis vel bipinnatifidis, spinosis ; involucri foliolis interioribus, imbricatis, coccineis : exterioribus viridibus.

ERYTHROLÆNA conspicua. SWEET *British Flower Gard.* 134. — ID. *Hort. Britan. ed. alt.* 283. — *Botan. Magaz.* 2909.

LES graines de cette plante, aussi belle que remarquable par la forme de ses fleurs, ont été récoltées dans les environs de Mexico, par M. Bullock, possesseur d'un magnifique cabinet d'histoire naturelle, à Londres, et qui a entrepris, à plusieurs époques, de longs et dispendieux voyages, sur divers points du globe, dans le but principal d'accroître ses importantes collections. M. Bullock a rapporté ces graines en 1824, et les a remises à M. Tate, qui les a semées et en a obtenu des plantes vigoureuses, qu'il a désignées d'abord sous le nom de chardon écarlate (*scarlet thistle*). Plus tard, cette plante a été examinée avec tout le soin qu'elle méritait par M. Sweet, qui lui a trouvé des caractères qui ne se rapportaient à aucun genre connu ; en conséquence, il en a formé le type d'un genre nouveau, auquel il a donné le nom de *Erythrolæna,* dérivé de *ερυθρος*, rouge, et *αλλαινα*, enveloppe ou couverture, exprimant ainsi la couleur des folioles intérieures de l'involucre, qui sont d'une éclatante couleur de feu. L'Érythrolène remarquable, jusqu'à ce jour encore espèce unique, doit procurer à nos jardins un ornement superbe dans la série des plantes automnales ; elle commence à fleurir en septembre.

C'est une plante annuelle ou peut-être bis-annuelle, de la famille des Synanthérées ou composées (cynarocéphales de Jussieu, flosculeuses de Tournefort), de la tribu des carduacées. Sa tige s'élève à la hauteur de huit à

dix pieds; elle est dressée, très-branchue, pubescente, verdâtre, mélangée et tachetée de pourpre. Ses feuilles sont alternes, sessiles, réfléchies, pinnatifides ou bipinnatifides, ou plutôt profondément découpées en segmens nombreux et terminés par de fortes épines colorées en brun rougeâtre; ces feuilles sont longues de six à huit pouces, dicidues, pubescentes, à bords ondulés, sinueux et souvent relevés : celles de la partie la plus antérieure des tiges t des branches sont quelquefois lancéolées et moins profondément découpées, mais toujours garnies de leurs épines très-piquantes. Les fleurs sont grandes, excessivement alongées et solitaires à l'extrémité des ramifications. L'involucre est long de deux pouces et conique; les folioles dont il se compose, sont de deux sortes : les unes externes, réfléchies en dehors, lancéolées, à bords finement découpés, épineux, à pointe terminale très-aiguë et très-alongée, d'un vert foncé, nuancé de pourpre, surtout à l'extrémité; les autres sont imbriquées, linéaires-lancéolées, presque entières, à l'exception de celles qui sont plus rapprochées de la base, et qui ont leurs bords légèrement découpés ou dentés, membraneuses, d'un rouge de feu très-éclatant. La calathide est composée de fleurs nombreuses, insérées sur un réceptacle convexe, épais, charnu, criblé, parsemé de poils glumacés. La corolle est jaunâtre, dépassant l'involucre, tubuleuse et verdâtre à sa base, avec son limbe divisé en six lobes linéaires alongés, rougeâtres au sommet. Les anthères sont d'un rouge pourpré, beaucoup plus longues que la corolle, linéaires, oblongues, s'ouvrant en deux loges à leur base. L'ovaire est glabre, oblong, surmonté d'un style très-long et entouré des anthères qu'il dépasse, terminé par un stigmate bifide au sommet, et d'un rouge violet. Les akenès sont comprimés, surmontés d'aigrettes plumeuses.

On sème l'Erythrolène remarquable au printemps, sur couche ou sur du vieux terreau, et quand les jeunes plantes sont assez fortes pour être enlevées, on les repique à la place où elles doivent rester. Elle demande une terre un peu légère et substantielle, l'exposition du midi et l'abri des vents froids. On sème plus tôt et sous châssis, lorsque l'on veut avoir la certitude de récolter de la graine; alors, au lieu de repiquer en place les jeunes plantes, on les distribue dans des pots que l'on tient en orangerie ou en serre tempérée, jusqu'à ce que l'élévation de température permette de les sortir, pour mettre la motte en pleine terre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont la base est entourée des soies qui naissent du réceptacle. Fig. 2. L'ovaire. Fig. 3. Une aigrette. Le tout fortement grossi.



Hedychium angustifolium.

Gandasuli à feuilles étroites.

GANDASULI À FEUILLES ÉTROITES. *HEDYCHIUM ANGUSTIFOLIUM.* [illegible]

Monandrie-Monogynie. [illegible] des Amomées.

[illegible]

[illegible] *[illegible] stylo filiformi* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] foliis angusto-lanceolatis; spicâ multiflorâ [illegible] *corollæ laciniâ majori bifidâ.*

HEDYCHIUM angustifolium. [illegible] *in Bot. Regist.* [illegible] 157. — [illegible] *Fl. ind.* [illegible] — *Bot. Mag.* [illegible] — [illegible] *Syst. Veget.* I. 19.

La plante figurée par Rumphius, sous le nom de *[illegible]alum*, dans la [illegible] cinquième volume de son *Herbarium amboinense*, a fourni [illegible] produisant de [illegible] et de [illegible] à [illegible], le type [illegible] *Hedychium*, qui [illegible] par [illegible]. Le genre [illegible] primitivement que d'une seule espèce surnommée *coronarium* [illegible], dans l'Inde, pays natal de cette plante, les jeunes filles [illegible] d'orner leur tête avec ces fleurs, qui répandent [illegible] aujourd'hui. Sprengel, dans son *Syst*[illegible] vingt, toutes originaires de l'Archipel indien et [illegible] continent. Ce sont, en général, des plantes d'un [illegible] par le développement successif des fleurs, qui se [illegible] temps assez long; et presque toutes les espèces s'y trouvent [illegible] réunies. Le Gandasuli à feuilles étroites a été observé [illegible] sur deux points fort distants de l'Inde: [illegible] par le docteur Roxburgh, et par le docteur [illegible] Elle a été introduite dans les jardins de l'Angleterre [illegible] fleurit en juin et juillet, et souvent une seconde fois [illegible] nom latin *Hedychium*, dérivé de [illegible], doux, est [illegible] botanistes [illegible]

[illegible]



GANDASULI A FEUILLES ÉTROITES. *HEDYCHIUM ANGUSTIFOLIUM.* ♃

Monandrie-Monogynie. Famille des *Amomées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, membranaceus, latere fissus.* Corolla 1-*petala, infernè tubulosa; limbo* 6-*partito, inæquali.* Stamen 1; *filamento sulcato; antherâ* 2-*loculari, adnatâ.* Ovarium *inferum; stylo filiformi, in sulco filamenti et antheræ recepto.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HEDYCHIUM foliis angusto-lanceolatis; spicâ multiflorâ, è fasciculis subtrifloris; corollæ laciniâ majori bifidâ.

HEDYCHIUM angustifolium. Ker *in Bot. Regist. n.* 157. — Roxb. *Fl. ind. cor.* 3. *t.* 251. — *Bot. Mag.* 2078. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 19.

La plante figurée par Rumphius, sous le nom de *Gandasulum,* dans la pl. 69 du cinquième volume de son *Herbarium amboinense*, a fourni à Emmanuel Kœnig, professeur de médecine et de botanique à Bâle, le type du genre *Hedychium*, qui n'a point été mentionné par Linné. Ce genre ne se composa primitivement que d'une seule espèce surnommée *coronarium*, parce que, dans l'Inde, pays natal de cette plante, les jeunes filles sont dans l'usage d'orner leur tête avec ses fleurs, qui répandent une odeur douce et suave; aujourd'hui, Sprengel, dans son *Systema vegetabilium*, nous en offre vingt, toutes originaires de l'Archipel indien et du sud-ouest de l'ancien continent. Ce sont, en général, des plantes d'un grand effet dans les serres, par le développement successif des fleurs, qui se prolonge pendant un temps assez long; et presque toutes les espèces s'y trouvent assez ordinairement réunies. Le Gandasuli à feuilles étroites a été observé, presque simultanément, sur deux points fort distans de l'Inde : sur la côte de Coromandel, par le docteur Roxburgh, et par le docteur Buchanan, dans le haut Népaul. Elle a été introduite dans les jardins de l'Angleterre. en 1815; elle fleurit en juin et juillet, et souvent une seconde fois en décembre. Le nom latin *Hedychium*, dérivé de ἡδὺς, doux, est très-peu significatif; c'est sans doute le motif qui a porté les botanistes français à lui préférer le nom indien Gandasuli.

Cette plante a les tiges cylindriques, glabres, hautes de quatre à cinq pieds, garnies, dans toute leur longueur, de feuilles étroites-lancéolées,

larges de quatorze à quinze lignes, longues de huit à dix pouces, glabres, luisantes, et d'un vert assez foncé. Chaque tige est terminée par un bel épi long de quatre à six pouces, composé d'un grand nombre de fleurs d'un jaune rougeâtre ou d'un rouge de cinabre, sessiles sur l'axe de l'épi, enveloppées presque toujours trois ensemble, jusqu'à près de moitié de leur longueur, par une bractée ovale-arrondie, foliacée, entièrement roulée autour de leur base; d'autres bractées plus petites se trouvent interposées entre chaque fleur, qui est munie d'un calice monophylle, tubuleux, membraneux, ouvert latéralement dans sa partie supérieure, et de la longueur du tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, tubulée inférieurement, divisée, dans sa partie moyenne, en six découpures, dont trois extérieures, linéaires, roulées en leurs bords, pendantes, et trois intérieures, irrégulières: de ces dernières, deux sont latérales, étroites et linéaires, mais planes; la troisième est inférieure, élargie dans sa partie supérieure en une lame à peu près cordiforme et profondément bifide, rétrécie inférieurement en un onglet étroit et canaliculé. L'étamine, qui est unique, a son filament cylindrique, creusé d'une rainure dans toute sa longueur, confondu à sa base avec le tube de la corolle, dont il paraît partir comme s'il était une de ses divisions, opposé d'ailleurs à la plus grande de celles-ci, et moitié plus long qu'elles, portant, adnée à sa partie supérieure, une anthère à deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, surmonté de deux petites glandes, et chargé d'un style filiforme, étroitement appliqué sur une des parois du tube de la corolle, du côté de l'étamine; caché ensuite dans presque toute la longueur du sillon de son filament, et entre les deux loges de l'anthère, au bout de laquelle il est retenu; mais comme il est plus court que ces parties, il force le filament à se courber en arc, dont il forme comme la corde; il est, d'ailleurs, terminé par un stigmate qui paraît infondibuliforme. Le fruit est une capsule à trois loges polyspermes.

On plante le Gandasuli à feuilles étroites en pot et dans le terreau de bruyère pur. Son séjour continu dans la serre chaude est de rigueur. On le multiplie au moyen des rejetons que fournissent assez abondamment ses racines, et que l'on sépare à l'automne, pour les replanter immédiatement, et enfoncer dans la tannée chaude les pots qui les contiennent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Groupe de trois fleurs, dont une seulement est développée. Fig. 2. L'ovaire, avec la partie inférieure du style et du tube de la corolle. Fig. 3. La partie supérieure du filament portant l'anthère, avec le style et le stigmate : le tout vu à la loupe.



Solanum quercifolium

Morelle à feuilles de Chêne.

MORELLE A FEUILLES DE CHÊNE. *SOLANUM QUERCIFOLIUM.*

Pentandrie Monogynie. Famille des Solanées.

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOLANUM caule inermi, suffruticoso [illegible] *foliis* [illegible] *natifidis, suprà glabriusculis* [illegible]

SOLANUM quercifolium. Lin. *Spec.* 264. — Willd. *Spec.* 1. p. 1030. — Lam. *Dict. Encycl.* 4. p. 293. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 397. — Spreng. *Syst. Veg.* 1. 675. — Dunal *Hist. nat. des Sol.* 130.

SOLANUM, [illegible] Feuill. [illegible] *Observ.* 2. t. 36.

[illegible]

Parmi les nombreuses espèces du genre *Solanum*, se fait remarquer par la vivacité et l'intensité de nuance de ses corolles, par la beauté de ses panicules, celle que l'on a nommée *Solanum quercifolium*, à cause de la ressemblance des lobes qui découpent ses feuilles, avec ceux qui divisent les feuilles de la plupart des espèces du genre *quercus*. Elle est originaire du Pérou et y a été découverte par le père Feuillé, dans la chaîne de montagnes, qui s'étend jusqu'à Valparaiso, au Chili. Ce n'est que depuis l'année 17[illegible], qu'on la possède en Europe, où elle a été apportée par M. Vere. Elle entre en floraison vers le mois de juillet et souvent les gelées frappent sa fleur encore [illegible]



MORELLE A FEUILLES DE CHÊNE. *SOLANUM QUERCIFOLIUM.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 1-*petala; limbo* 5-*fido, patente.* Stamina 5; *antheris oblongis, apice poro gemino dehiscentibus.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub-2-lobo.* Bacca *subrotunda, rariùs oblonga, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOLANUM caule inermi, subherbaceo, angulato, flexuoso; foliis pinnatifidis, suprà glaberrimis, subtùs scabriusculis; racemis cymoso-paniculatis.

SOLANUM quercifolium. LIN. *Spec.* 264. — WILLD. *Spec.* 1. *p.* 1030. — — LAM. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 288. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 397. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 678. — DONALD *Hist. nat. des Sol.* 139.

SOLANUM foliis quernis. FEUIL. *Peruv. Observ.* 2. *t.* 15.

SOLANUM runcinatum. RUIZ. et PAV.

PARMI les nombreuses espèces du genre *Solanum*, se fait remarquer par la vicacité et l'intensité de nuance de ses corolles, par la beauté de ses panicules, celle que l'on a nommé *Solanum quercifolium*, à cause de la ressemblance des lobes qui découpent ses feuilles, avec ceux qui divisent les feuilles de la plupart des espèces du genre *quercus*. Elle est originaire du Pérou, et y a été découverte par le père Feuillé, dans la chaîne de montagnes, qui s'étend jusqu'à Valparaiso, au Chili. Ce n'est que depuis l'année 1787, qu'on la possède en Europe, où elle a été apportée par M. Vare. Elle entre en fleuraison vers le mois de juillet, et souvent les gelées frappent sa fane encore fleurie.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit plusieurs tiges anguleuses, redressées, flexueuses, un peu rudes au toucher, rameuses, d'une consistance un peu dure et presque ligneuse inférieurement, herbacées dans leur partie supérieure, hautes de deux à trois pieds, garnies de feuilles alternes, pinnatifides, décurrentes sur leur pétiole, très-glabres et d'un vert brillant en dessus, un peu plus pâles en dessous. Ces feuilles varient beaucoup quant à la manière dont elles sont découpées; le plus souvent elles sont partagées profondément en sept lobes oblongs; quelquefois elles n'ont que cinq et même que trois lobes; enfin on en trouve qui sont ovales-oblongues, entières ou munies seulement d'une ou deux dents. Les fleurs sont disposées en grappes lâches et paniculées, placées dans la partie supérieure des tiges ou des rameaux, à l'opposition des feuilles, ou tout-à-fait terminales. Leur calice est monophylle, à cinq dents beaucoup plus courtes que la corolle qui est monopétale, d'un violet clair, marquée de vert pâle à sa base, et découpée jusqu'à moitié en cinq divisions obtuses, étalées en roue. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens courts, insérés à la base de la corolle, surmontés d'anthères oblongues, de couleur jaune, rapprochées autour du style, à deux loges longitudinales, s'ouvrant chacune à leur sommet par un trou rond. L'ovaire est supère, surmonté d'un style simple, un peu plus long que les étamines, terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une baie ovoïde, à deux loges renfermant chacune des graines nombreuses.

On cultive la Morelle à feuilles de chêne dans les jardins. On a commencé par la planter en pot, afin de pouvoir l'abriter dans l'orangerie pendant l'hiver, mais lorsque l'on s'est aperçu que la plante était robuste, on l'a risquée en pleine terre, en se contentant de la couvrir d'un peu de litière ou de paille sèche, pendant les grandes gelées, auxquelles on la voit parfaitement résister par ce seul moyen; peut-être même finira-t-on, dans nos climats, par ne plus lui donner aucune sorte d'abri, ses racines perdant insensiblement de leur grande irritabilité. On la propage de marcottes, de boutures et par l'éclat des racines; mais les semis offrent un moyen beaucoup plus favorable, en ce qu'ils procurent des plantes plus vigoureuses et susceptibles de varier.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité d'un rameau ou d'une tige de la Morelle à feuilles de chêne.



Philadelphus pubescens.

Séringa pubescent.

PHILADELPHE PUBESCENT. *PHILADELPHUS PUBESCENS.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Philadelphées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] 4-5-*partitus*. Petala 4-5. Stamina 20-40 [illegible] 4-5 [illegible] *concreta*. Capsula 4-*locularis*, 4-*valvis*, *polysperma*. Semina *scobiformia*; *incluso arillo membranaceo oblongo hinc fimbriato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHILADELPHUS [illegible] *tibus; floribus inodoris, racemosis.*

PHILADELPHUS pubescens. Cels. *Hort.*

PHILADELPHUS latifolius. [illegible] *Nat.* 3. 206.

Clusius, Lobel et Dodonæus ont donné le nom de *Syringa* à un arbrisseau qui paraît être indigène des montagnes du Caucase, que l'on trouve également sauvage dans les vallées de la Suisse, du Piémont, de la Savoie, et qui depuis long-temps, [illegible] en reproduisant cet arbrisseau sous ce nom, lui assigne en même temps celui de *Philadelphus*, que les anciens, selon Athénée (*Deipnosophistes*, liv. xv, 301.



PHILADELPHE PUBESCENT. *PHILADELPHUS PUBESCENS.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Philadelphées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calycis *tubus obovato-turbinatus : limbus* 4-5-*partitus.* Petala 4-5. Stamina 20-40 *libera, petalis breviora.* Styli 4-5 *nunc coaliti, nunc plùs minùsve distincti.* Stigma 4-5 *oblonga aut linearia, sæpiùs distincta, rariùs concreta.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.* Semina *scobiformia; incluso arillo membranaceo oblongo hinc fimbriato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHILADELPHUS foliis ovatis, acutis, vix dentatis, subtùs pubescentibus; floribus inodoris, racemosis.

PHILADELPHUS pubescens. Cels. *Hort.*

PHILADELPHUS latifolius. Schrad. *Diss.* — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 3. 206.

Clusius, Lobel et Dodonæus ont donné le nom de *Syringa* à un arbrisseau qui paraît être indigène des montagnes du Caucase, que l'on trouve également sauvage dans les vallées de la Suisse, du Piémont, de la Savoie, et qui, depuis long-temps, est cultivé dans nos jardins. Gaspar Bauhin, en reproduisant cet arbrisseau sous ce nom, lui assigne en même temps celui de *Philadelphus,* que les anciens, selon Athénée (*Deipnosophistes,* liv. xv,

501.

chap. 8), appliquaient à un arbuste dont les fleurs étaient employées à faire des bouquets et des couronnes, et sur lequel Apollodore (*Parthiques*, liv. IV) donne les détails suivans : On trouve chez les Parthes différentes sortes de myrtes et la plante qu'on appelle Philadelphe, dénomination convenable à sa nature; en effet, lorsque ses rameaux éloignés viennent à se rencontrer, ils s'unissent en s'embrassant, comme s'ils étaient animés, et restent dans cet état; de sorte qu'ils paraissent venir d'une même racine, et ils continuent alors à s'étendre et à propager ensemble. On en fait des haies pour les endroits cultivés; on en retranche les brins les plus minces, et on les plante autour des jardins, en les entrelaçant comme un filet; croissant alors ainsi entrelacés, ils forment par la suite une enceinte difficile à pénétrer. Quoique dans ce passage rien ne prouve d'une manière positive que le *Syringa* de Clusius, de Lobel et de Dodonæus soit le véritable philadelphe d'Athénée et d'Apollodore, et quoiqu'on pût même regarder cela comme très-douteux, cependant Linné a adopté de préférence ce dernier nom pour le donner au genre de plantes dont nous nous occupons. Les botanistes français eussent bien dû aussi appeler ce genre Philadelphe plutôt que de lui conserver le nom de Syringa, qui, étant le synonyme latin d'un tout autre arbuste, notre lilas, ne laisse point que de produire une sorte de confusion dans la nomenclature de deux plantes fort différentes. Pendant long-temps, le genre *Philadelphus* a été limité aux deux seules espèces qu'a connues Linné, mais il s'est grandement augmenté depuis peu : le professeur De Candolle, dans le troisième volume de son *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, en décrit onze, toutes, à l'exception du type, originaires de l'Amérique septentrionale. L'accroissement de ce genre a décidé M. Don à le détacher de la famille des Myrtacées, où il avait été placé un peu dubiteusement par Jussieu, pour en former le type d'une famille nouvelle à laquelle il a joint le genre *Decumaria*. La famille des Philadelphées, adoptée par De Candolle, se distingue des Myrtacées dont les deux genres qui la composent faisaient d'abord partie, non-seulement par les caractères essentiels que nous allons développer, mais encore par une physionomie toute particulière, et que l'on ne peut bien saisir qu'en examinant comparativement l'ensemble des deux familles. Les caractères des Philadelphées consistent principalement dans le calice adhérent par sa base avec l'ovaire infère, qui a son limbe partagé en quatre ou rarement cinq divisions très-profondes et égales; dans les pétales qui sont en même nombre que les divisions du calice; dans les étamines qui

varient de vingt à quarante, qui sont libres, distinctes, épigynes, plus courtes que les pétales et disposées sur une seule rangée. Du sommet de l'ovaire naissent quatre ou cinq styles soudés ensemble par leur base, quelquefois dans une étendue plus ou moins considérable et terminés chacun par un stigmate unilatéral; rarement les stigmates sont tous soudés ensemble. Le fruit est une capsule couronnée par les lobes du calice, à quatre ou cinq loges contenant chacune un très-grand nombre de graines attachées à un trophosperme saillant de leur angle interne. Ces graines sont petites, alongées, recouvertes d'un tégument celluleux, généralement décrit comme une arille. L'embryon est cylindrique, renversé, placé au centre d'un endosperme charnu.

Le Philadelphe pubescent a été trouvé, il y a quelques années, dans les États-Unis, par MM. Fraser père et fils, cultivateurs et voyageurs anglais, qui ont parcouru plusieurs parties de l'Amérique septentrionale, pour y faire des recherches botaniques. Ils l'ont apporté en Angleterre dans le courant de 1820. Il fleurit en juin, environ trois semaines plus tard que le Philadelphe odorant, auquel il ressemble beaucoup, et dont il ne diffère essentiellement que parce que ses feuilles sont pubescentes en dessous, et parce que ses fleurs sont dépourvues d'odeur.

C'est un arbrisseau de cinq à huit pieds de haut, dont la tige se divise en rameaux nombreux, opposés, grisâtres, garnis de feuilles également opposées, courtement pétiolées, ovales, aiguës, d'un vert un peu foncé en dessus, pubescentes et beaucoup plus pâles en dessous, les unes bordées de quelques dentelures, les autres très-entières. Ses fleurs sont blanches, assez grandes, opposées sur des pédoncules courts, pubescens ainsi que les calices, et disposées au nombre de six à neuf, au sommet des rameaux, en petites grappes interrompues. Leur calice est formé de quatre folioles ovales-lancéolées, persistantes, insérées sur le bord externe de la partie supérieure de l'ovaire. La corolle est composée de quatre pétales ovales, beaucoup plus grands que les folioles calicinales, et alternes avec elles. Les étamines, au nombre de trente et plus, ont leurs filamens inégaux, plus courts que la corolle, insérés sur un cercle glanduleux, qui borde la surface supérieure de l'ovaire : ces filamens sont blancs, et ils portent chacun à leur sommet une anthère jaune, ovale-arrondie, à deux loges. L'ovaire est inférieur, turbiné, surmonté d'un style cylindrique, quadrifide à son sommet et terminé par quatre stigmates. Le fruit est une capsule à quatre valves, à quatre loges, contenant chacune plusieurs graines.

On cultive le Philadelphe pubescent en pleine terre, et il produit un très-bel effet, soit dans les plate-bandes où on le tient un peu court de taille, soit dans les bosquets d'agrément où il succède au *Philadelphus coronarius*, et satisfait ainsi l'œil aux dépens de l'odorat. Toute nature de terrain paraît également lui convenir; néanmoins il acquiert beaucoup plus de force et de hauteur dans un sol compacte et un peu chargé d'argile. On le propage facilement de boutures, de marcottes, et surtout par la séparation des drageons.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont les pétales ont été enlevés. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



Camellia Japonica, var. *flore pleno variegato*.
Camellie du Japon, *var.* à fleurs panachées

CAMELLIE DU JAPON, Var. A FL. PLEINES, PANACHÉES.
CAMELLIA JAPONICA, flore pleno variegato.

Monadelphie Polyandrie. Famille des [illegible].

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible]. *Petala 5, basi coalita. Stamina numerosa; filamentis* [illegible] *Ovarium superum.* Capsula 2-5-[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMELLIA foliis ovatis, utrinque acuminatis, acute serratis; [illegible]

CAMELLIA Japonica. Linn. *Gen.* 848. — Id. *Sp. pl.* 982. — Willd. 3. [illegible] — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 126. — Thunb. *Fl. jap.* 272. — Cavan. *Diss.* 6. [illegible] *t.* 160. *fig.* 1. — De Cand. *Prodr.* 1. 529. — Jacq. *Ic. rar.* 3. *t.* 553. [illegible] 1. 572. — Duham. *Arbr.* 2. 243. — Andrew *Bot. Repos.* [illegible] — Lodd. *Bot. cabin.* 455. — *Bot. Mag.* 2571. — [illegible] *Regist.* 887.

USISJ, TSUBAKKI hortensis. — Kæmpfer *Amoen.* 852.

Nous avions à choisir entre plusieurs centaines de variétés de Camellies du Japon, toutes plus brillantes les unes que les autres, celles dont nous nous proposions d'orner notre Herbier; c'était vraiment l'embarras du choix, car peu de plantes, même parmi les indigènes, répondent aussi largement aux [illegible] figure a été apportée en Angleterre, dans le courant de 1793, par le capitaine Connor. Ses fleurs ne sont peut-être point aussi grandes que celles de [illegible] le carmin le plus tendre dans lequel se mêlent des taches irrégulières d'un blanc laiteux pur. On regrette que ces panachures ne soient pas constantes : quelquefois même l'arbre les perd pour toujours, et ne donne plus que des fleurs absolument rouges. Rien n'est plus beau à voir, vers la fin de



CAMELLIE DU JAPON. *Var.* A FL. PLEINES, PANACHÉES.
CAMELLIA JAPONICA. V. *FLORE PLENO, VARIEGATO.*

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Théacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, coriaceus, squamis plurimis minoribus infrà cinctus.* Petala 5, *basi coalita.* Stamina *numerosa; filamentis infrà coalitis in coronam, cui petala adnascuntur.* Ovarium *superum.* Capsula 2-5-*cocca*, 3-5-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMELLIA foliis ovatis, utrinque acuminatis, acute serratis : serraturis minimis.

CAMELLIA Japonica. Linn. *Gen.* 848. — Id. *Sp. pl.* 982. — Willd. 3. 842. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 126. — Thunb. *Fl. jap.* 272. — Cavan. *Diss.* 6. 306. *t.* 160. *fig.* 1. — De Cand. *Prodr.* 1. 529. — Jacq. *Ic. rar.* 3. *t.* 553. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 572. — Duham. *Arbr.* 2. 243. — Andrew *Bot. Repos.* 25. — Lodd. *Bot. cabin.* 455. — *Bot. Mag.* 2571. — *Botan. Regist.* 887.

DSISJ, TSUBAKKI hortensis. — Kæmpfer *Amœn.* 852.

Nous avions à choisir entre plusieurs centaines de variétés de Camellies du Japon, toutes plus brillantes les unes que les autres, celles dont nous nous proposions d'orner notre Herbier; c'était vraiment l'embarras du choix, car peu de plantes, même parmi les indigènes, répondent aussi largement aux désirs de l'amateur toujours empressé de rechercher des variétés nouvelles, capables de produire pendant quelques instans, une contemplation d'autant plus délicieuse qu'elle est plus passagère. La plante dont nous donnons la figure a été apportée en Angleterre, dans le courant de 1793, par le capitaine Connor. Ses fleurs ne sont peut-être point aussi grandes que celles de certaines variétés qui excitent vivement l'admiration, cela tient à ce que la plupart des étamines ont conservé leur forme et leur anthère. Du reste, ce défaut est bien compensé par le charme et la suavité des couleurs : c'est le carmin le plus tendre dans lequel se mêlent des taches irrégulières d'un blanc laiteux pur. On regrette que ces panachures ne soient pas constantes : quelquefois même l'arbre les perd pour toujours, et ne donne plus que des fleurs absolument rouges. Rien n'est plus beau à voir, vers la fin de

502.

l'hiver, qu'un de ces arbres chargé de fleurs, de quelque nuance qu'elles soient; par malheur la pluie les gâte assez vite; aussi l'amateur, curieux de prolonger sa jouissance, est-il dans l'habitude de couvrir ces arbres, à l'époque de leur fleuraison, toutes les fois que la pluie est trop forte; le plus souvent il les tient dans un lieu couvert, mais éclairé et aéré, et dans lequel ils puissent recevoir le soleil pendant la moitié du jour. D'après ce que dit Kæmpfer, on cultive à la Chine et au Japon un nombre immense de variétés de Camellies, dont les fleurs diffèrent par les couleurs, les nuances ou les panachures, et par le nombre des pétales, qui, plus ou moins considérable, en fait des fleurs semi-doubles, doubles, multiples ou simples. Ne désespérons pas d'en posséder un jour toute la collection; déjà il devient difficile de bien distinguer toutes celles que nous avons, tant le nombre s'en est accru depuis quelques années.

C'est un arbrisseau toujours vert; à tiges cylindriques, ligneuses, rameuses, recouvertes d'une écorce brune, tachetée de vert. Les feuilles sont alternes, ovales, acuminées, dentées en scie, à dents fines et éloignées les unes des autres, coriaces, épaisses, glabres, lisses, d'un vert intense et luisant en dessus, d'un vert jaunâtre, mais également luisant en dessous; portées sur un pétiole court, dont le prolongement forme la nervure médiane de la feuille : ce pétiole est plus épais à sa base, concave supérieurement; il donne naissance à des pédoncules axillaires qui supportent une ou plusieurs fleurs. Le calice est polyphylle, à folioles coriaces, légèrement concaves, caduques, imbriquées : celles de l'intérieur un peu plus grandes. La corolle est composée d'une douzaine de pétales d'un beau rouge pourpré, nuancé de rose et de blanc très-pur; ce nombre est susceptible de s'accroître aux dépens de celui des étamines, qui, toutes, peuvent se transformer en pétales : celles qui restent ont leurs filamens assez grêles, aplatis, terminés par des anthères elliptiques, biloculaires et d'un jaune doré. L'ovaire est arrondi, surmonté d'un style à trois divisions, que couronne un semblable nombre de petits stigmates arrondis.

On cultive cette Camellie, comme celle du Japon à fleurs simples, dans le terreau de bruyère uni à une terre douce et franche. On la propage soit par les marcottes, soit par la greffe en fente ou en approche, soit par les boutures étouffées, moyen qni réussit assez souvent au gré des amateurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau florifère dans son plein développement.



Clematis crispa.

Clématite crispée.

CLÉMATITE A FLEURS CRÉPUES. CLEMATIS CRISPA.

Polyandrie-Polygynie. Famille des Renonculacées.

CLEMATIS.

Calyx nullus est involucrum calyciforme sub flore. Sepala 4-8 colorata. Petala nulla aut sepalis breviora. Stamina *hypogyna, libera plurima brevissima. Antheræ lineares extrorsæ.* Ovaria *supera plurima; styli totidem.* Semina *totidem, desinentia in caudam pilosam.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CLEMATIS caule scandente; foliis ternatis quinatisque; foliolis ovato-lanceolatis, integris trilobisve; floribus solitariis ternatisque, terminalibus; petalis margine undulato-crispis.

CLEMATIS crispa. Lin. *Spec.* 765. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1289. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 582. — *Bot. Magaz. n. et t.* 1892. — *Hort. Kew.* ed. 2. 3. 344. — Pursh. *Amer. sept.* 2. 384. — De Cand. *Regn. veget.* 1. 162. — Id. *Prodr. Syst. Veget.* 1. 9. — Mill. *Dict. n.* 15. — Moench. *Meth.* 296. — Spreng. *Syst. Veget.* 665. — Dum.-Cours. *Botan. Cultiv. ed. alt.* 4. 423. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 44.

CLEMATIS flore crispo. Dill. *Hort. Elth.* 86. t. 73. *f.* 84.

La Clématite à fleurs crépues croît naturellement dans les haies et sur le bord des ruisseaux, en Caroline et en Virginie; elle en a été apportée, en 1726, par Philippe Miller, et depuis lors elle est cultivée dans les jardins, en Europe, où elle fleurit aux mois de juillet et d'août.

Ses tiges sont ligneuses, divisées dès leur base en rameaux sarmenteux,



CLÉMATITE A FLEURS CRÉPUES. *CLEMATIS CRISPA.* ♄

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus aut involucrum calyciforme sub flore.* Sepala 4-8-*colorata.* Petala *nulla aut sepalis breviora.* Stamina *hypogyna, libera plurima, brevissima.* Antheræ *lineares extrorsæ.* Ovaria *supera plurima; stylis villosis.* Semina *totidem, desinentia in caudam pilosam.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CLEMATIS caule scandente; foliis ternatis quinatisque; foliolis ovato-lanceolatis, integris trilobisve; floribus solitariis ternatisque, terminalibus; petalis margine undulato-crispis.

CLEMATIS crispa. LIN. *Spec.* 765. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 1289. — ID. *Enum. hort. berol.* 1. 582. — *Bot. Magaz. n. et t.* 1892. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 344. — PURSH. *Amer. sept.* 2. 384. — DE CAND. *Regn. veget.* 1. 162. — ID. *Prodr. Syst. Veget.* 1. 9. — MILL. *Dict. n.* 15. — MOENCH. *Meth.* 296. — SPRENG. *Syst. Veget.* 665. — DUM.-COURS. *Botan. Cultiv. ed. alt.* 4. 423. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 44.

CLEMATIS flore crispo. DILL. *Hort. Elth.* 86. *t.* 73. *f.* 84.

LA Clématite à fleurs crépues croît naturellement dans les haies et sur le bord des ruisseaux, en Caroline et en Virginie; elle en a été apportée, en 1726, par Philippe Miller, et depuis lors elle est cultivée dans les jardins, en Europe, où elle fleurit aux mois de juillet et d'août.

Ses tiges sont ligneuses, divisées dès leur base en rameaux sarmenteux,

503.

grêles, sillonnés, un peu rougeâtres, longs de huit à dix pieds, et même beaucoup plus, garnis de feuilles composées le plus ordinairement de trois à cinq folioles ovales-lancéolées, glabres, entières ou quelquefois à trois lobes; ces folioles sont pédiculées et portées sur un pétiole commun, qui, de même que dans beaucoup d'espèces de ce genre, s'entortille autour des corps qui sont dans son voisinage; et par ce moyen la plante se soutient et peut s'élever plus ou moins haut. Les fleurs sont assez grandes, rougeâtres, pédonculées, solitaires ou au nombre de trois à l'extrémité des rameaux. Elles n'ont point de calice, et leur corolle est composée de quatre pétales égaux, réguliers, un peu épais, rapprochés en tube dans leur moitié inférieure, ouverts en croix dans leur partie supérieure, finement ondulés et comme crépus en leurs bords, et un peu aigus à leur sommet. Les étamines, au nombre de cinquante ou environ, ont leurs filamens pubescens, insérés au réceptacle sur trois à quatre rangs, moitié plus courts que les pétales, portant chacun, dans leur partie supérieure, une anthère à deux loges longitudinales et adnées. Les ovaires, au nombre de vingt et plus, sont supères, rapprochés et serrés les uns contre les autres en une sorte de tête, amincis à leur sommet et surmontés d'un style subulé, un peu recourbé vers son extrémité et terminé par un stigmate simple. Chaque ovaire devient une capsule monosperme, indéhiscente, surmontée d'une sorte de queue ou arête un peu plumeuse.

Cette espèce est de pleine terre; néanmoins il est bon de lui donner une exposition chaude et abritée, et même un peu de litière ou de paille sèche pendant l'hiver, pour garantir ses racines ou sa souche des fortes gelées. Quant à la nature du terrain, elle ne paraît pas y être fort sensible, car on la voit végéter avec une égale vigueur ou dans les sols légers et sablonneux, ou dans les terres fortes et argileuses. Il est indispensable de lui donner un appui quelconque, afin que ses tiges, volubiles et grimpantes, puissent s'attacher et s'étendre sans contrainte. On la propage ordinairement de boutures ou par la séparation des drageons. On peut également la multiplier par ses graines semées aussitôt après leur maturité, en terrines que l'on place sur une couche, afin d'aider les semences à germer, et d'obtenir ainsi des plantes plus fortes et susceptibles d'être plus tôt replantées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Les ovaires et les styles.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Ophrys lutea

Ophrys jaune.

OPHRYDE JAUNE. *OPHRYS LUTEA.* ♃

Gynandrie-Diandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus*; *corolla* 3-*petala*; *petalis duobus æqualibus*; *tertio* (*labello*) *cæteris majori*, *patente*, *è basi styli ecalcarato*. Antheræ 2. *subterminales*, *stylo adnatæ*, 1-*loculares*. Ovarium *inferum*; *stylo crasso*. Capsula 1-*locularis*, *trivalvis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

OPHRYS bulbis subrotundis; *caule folioso*; *foliolis calycinis subovatis*; *petalis superioribus oblongis*, *obtusis*; *labello ovato-subrotundo*, *patente*, *apice 3-lobo*, *subæquali*, *lobo medio majore emarginato*.

OPHRYS lutea. Cavan. *Ic.* 2. *p.* 46. *tab.* 160. — Link. *in* Schrad. *Diar. Bot. Gött.* 2. *p.* 324. — Willd. *Spec.* 4. *p.* 70. — Hook. *ex. Flor.* 10. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 701.

OPHRYS insectifera ε. Linn. *Spec.* 1343.

ORCHIS Myodes lutea Lusitanica. Breyn. *Cent.* 75. — Moris. *Hist.* 3. *p.* 495. *s.* 12. *t.* 13. *f.* 15.

E[illegible] caractéristiques; en effet ce genre, lors de son institution, contenait toute cette foule d'orchidées terrestres qui, n'ayant point d'éperon comme les orchidées propres, ni de [illegible] présentaient un labelle plane ou convexe, mais [illegible] qu'avec un tel caractère, le genre *Ophrys* des anciens botanistes [illegible] beaucoup d'espèces [illegible], mais il était réservé à [illegible] pléter [illegible] les espèces [illegible] niques. Voici, du [illegible] Ophrys [illegible] ralement plus [illegible] terminale et antérieure, [illegible]



OPHRYDE JAUNE. *OPHRYS LUTEA.* ♃

Gynandrie-Diandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus.* Corolla 3-*petala; petalis duobus æqualibus; tertio* (*labello*) *cæteris majori, patente, è basi styli ecalcarato.* Antheræ 2, *subterminales, stylo adnatæ,* 1-*loculares.* Ovarium *inferum; stylo crasso.* Capsula 1-*locularis,* 2-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

OPHRYS bulbis subrotundis; caule folioso; foliolis calycinis subovatis; petalis superioribus oblongis, obtusis; labello ovato-subrotundo, pubescente, apice 3-*lobo, subæquali; lobo medio majore emarginato.*

OPHRYS lutea. Cavan. *Ic.* 2. *p.* 46. *tab.* 160. — Link. *in* Schrad. *Diar. Bot.* 1799. 2. *p.* 324. — Willd. *Spec.* 4. *p.* 70. — Hook. *ex. Flor.* 10. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 701.

OPHRYS insectifera ε. Linn. *Spec.* 1343.

ORCHIS Myodes lutea Lusitanica. Breyn. *Cent.* 75. — Moris. *Hist.* 3. *p.* 495. *s.* 12. *t.* 13. *f.* 15.

En établissant le genre Ophrys, Linné semble s'être un peu relâché de l'extrême sévérité que l'on aime à rencontrer dans toutes ses limitations caractéristiques; en effet ce genre, lors de son institution, contenait toute cette foule d'orchidées terrestres qui, n'ayant point d'éperon comme les orchides propres, ni de bosses comme les satyrions, présentaient un labelle plane ou convexe, mais non concave comme les sérapiades. On conçoit qu'avec un tel caractère, le genre *Ophrys* des anciens botanistes pouvait réunir beaucoup d'espèces anomales. Swartz commença l'épuration de ce genre, mais il était réservé à R. Brown et à Richard de débrouiller complétement le chaos, et de trouver un caractère vraiment distinct de toutes les espèces. Ce caractère consiste dans la disposition des masses polliniques. Voici, du reste, comment Richard caractérise actuellement les Ophrydes : Divisions calycinales étalées : les deux internes dressées et généralement plus petites; labelle entier ou lobé; gynosthème court; anthère terminale et antérieure, à deux loges rapprochées inférieurement, contenant chacune une masse pollinique, finissant en une petite caudicule transparente, que termine un rétinacle contenu dans une petite boursette.

Les espèces de ce genre sont encore nombreuses et surtout faciles à reconnaître à la forme bizarre du labelle ou à ses couleurs qui présentent souvent quelque ressemblance avec certains insectes ou autres objets; au premier aspect l'œil surpris croit voir reposer au sein de la fleur tantôt une araignée, tantôt un brillant coléoptère, tantôt une abeille ou un taon; quelquefois c'est une petite figure d'homme ou de singe qui paraît y être suspendue. L'Ophrys jaune croît dans le midi de la France. Elle fleurit au mois de mai.

Sa racine consiste en deux tubercules arrondis. La tige est cylindrique, haute de sept à huit pouces, garnie inférieurement de cinq à six feuilles ovales-oblongues, glabres, rétrécies et embrassantes à leur base. Cette tige porte, dans sa partie supérieure, deux à quatre fleurs un peu distantes, attachées sur de très-courts pédoncules, et placées dans l'aisselle d'une bractée foliacée. Le calice est composé de trois folioles ovales, verdâtres, un peu inégales, les deux latérales ouvertes, et la supérieure rabattue sur les organes de la génération. La corolle est formée de trois pétales inégaux; les deux supérieurs oblongs, obtus, pubescens, jaunâtres, plus courts que les folioles calicinales; l'inférieur, nommé labelle, plus grand que tous les autres, ayant son limbe ovale-arrondi, découpé dans son bord supérieur, en trois lobes presque égaux : le moyen un peu plus large que les autres et échancré; ce limbe est pubescent, d'un beau jaune sur ses bords, brunâtre dans son milieu, avec deux taches ovales-oblongues et glabres. L'ovaire est inférieur, alongé, à six angles, surmonté d'un style charnu, opposé au labelle, terminé par une petite tête formée des deux anthères uniloculaires, séparées l'une de l'autre par une petite cavité, et s'ouvrant chacune par une fente longitudinale : chaque anthère contient une masse pyriforme, composée de plusieurs petits grains de pollen, qui paraissent avoir une certaine élasticité, et qui sont portés sur un pédicule lui-même élastique et inséré au fond de la loge. Le stigmate paraît être placé dans une sorte de petite fossette arrondie, située dans la concavité du style, immédiatement au-dessous de deux glandes situées à la base des anthères. Le fruit est une capsule uniloculaire, à trois valves, contenant un grand nombre de graines.

On tient cette espèce dans le terreau de bruyère, et on la met en pot afin de l'abriter dans l'orangerie pendant l'hiver. On la replante en pleine terre au printemps. Elle se propage par le semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et les loges des anthères, vus à la loupe : une portion du labelle est restée adhérente à la partie supérieure de l'ovaire.



Primula cortusoidea.

Primevère à feuilles de Cortuse.

PRIMEVÈRE À FEUILLES DE [illegible] *PRIMULA CORTUSOIDES*. L.

Pentandrie-monogynie. [illegible]

[illegible]

[illegible] *5-dentatus. Corolla* [illegible] *limbo 5-fido. Stamina 5.* [illegible] *stigmate capitato. Capsula 1-locularis;* [illegible] *receptaculo centrali, libero affixis.*

[illegible]

PRIMULA foliis petiolatis [illegible]

PRIMULA cortusoides. [illegible]

[illegible] es séries de [illegible] coup plus [illegible] à feuille de cortuse, originaire [illegible] Cette espèce [illegible] lin, lors [illegible] voyage [illegible] le sol et les productions [illegible] le climat [illegible]



PRIMEVÈRE A FEUILLES DE CORTUSE. *PRIMULA CORTUSOIDES.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis; tubo elongato, nudo; limbo* 5-*fido*. Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato*. Capsula 1-*locularis;* 10-*valvis, polysperma; seminibus receptaculo centrali, libero affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PRIMULA foliis petiolatis, cordatis, rugosis, lobatis, crenatis; floribus umbellatis; calycibus 5-*fidis.*

PRIMULA cortusoïdes. LIN. *Spec.* 206. — WILLD. *Spec.* 1. 802. — ID. *Enum. Hort. berol.* 1. 191. — POIR. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 624. — SIMS *Bot. Mag.* 399. — ANDREW *Bot. Rep.* 7. — JACQ. *Hort. Schœn.* 3. 5. *t.* 259. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 308. — SPRENG. *Syst. Veget.* 1. 573.

PRIMULA foliis petiolatis, cordatis, sublobatis, crenatis. GMEL. *Fl. Sib.* 4. *p.* 85. *t.* 45.

EFFACÉES par les brillantes séries de variétés qu'offrent certaines primevères, quelques espèces, beaucoup plus modestes, se font à peine remarquer, quoique entourées des charmes du feuillage le plus élégant; telle est la Primevère à feuille de cortuse, originaire des bois montagneux de la Sibérie, et qui fait le sujet de cet article. Cette espèce y a été observée par le docteur Jean-George Gmelin, lors du voyage qu'il fit par ordre du gouvernement russe, pour étudier le sol et les productions naturelles d'un pays d'autant plus riche, que le climat semblait en interdire l'accès et l'exploration au monde savant. Néanmoins quelques académiciens courageux ont su remplir l'honorable mais périlleuse mission qui leur a été confiée, et une partie du voile qui couvre l'histoire naturelle de la Sibérie, a été heureusement soulevée. La Primevère à feuilles de cortuse fut cultivée à Pétersbourg au retour de Gmelin, en 1743, cependant ce n'est qu'un demi-siècle après qu'elle parvint en Angleterre, où elle fut reçue par MM. Lee et Kennedi. Elle fleurit au commencement du printemps, vers la fin de mars et dans le courant d'avril.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à plusieurs feuilles en cœur alongé, ridées, presque glabres, découpées en lobes arrondis, peu profonds, crénelées. Du milieu de ces feuilles, qui sont portées sur de longs pétioles velus, s'élèvent trois ou quatre hampes pareillement velues, droites, hautes de six à huit pouces, terminées par six à douze fleurs purpurines, d'une odeur suave mais faible, portées chacune sur un pédicelle long de huit à douze lignes, accompagnées à leur base par une petite bractée lancéolée, et disposées en ombelle. Le calice est monophylle, cylindrique, un peu plus court que la corolle, partagé jusqu'à moitié en cinq divisions oblongues-lancéolées. La corolle est monopétale, tubulée inférieurement, à limbe plane, divisé profondément en cinq découpures larges, échancrées en cœur. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés un peu au-dessous de la partie moyenne du tube de la corolle, et terminés par des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est ovoïde, supère, surmonté d'un style filiforme, plus court que le tube, et terminé par un stigmate globuleux. Le fruit est une capsule globuleuse, polysperme.

La Primevère à feuilles de cortuse est une plante assez rustique, qui figure très-bien en plate-bande, où l'on est parvenu à la maintenir, même pendant les hivers rigoureux. On la propage par le semis, que l'on opère, au commencement de décembre, dans des terrines que l'on abrite dans l'orangerie. Il faut avoir soin de ne pas trop enterrer la graine, une légère couverture de terre très-fine suffit ; on place les terrines de manière qu'elles puissent recevoir l'influence du soleil du matin, pendant une couple d'heures, à mesure que les plantes s'élèvent et que la chaleur solaire augmente, on en garantit davantage le semis. Quand les jeunes plantes ont montré leur troisième feuille, ce qui arrive ordinairement en mai, on les distribue dans des pots séparés, ou dans la plate-bande qui aura été préalablement bien préparée et fumée. Par ce moyen, on aura des fleurs au printemps suivant. On peut aussi multiplier les plantes en divisant les racines, mais ce procédé ne procure que des fleurs petites et aucune variété.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Feuilles et tige fleurie de la Primevère à feuilles de cortuse. Fig. 1. Le tube de la corolle ouvert et développé pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate vus à la loupe.



Raphiolepis rubra.

Raphiolepis rouge.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *fusco*. Semina 2, *gibbosa; testâ* [illegible], *crass*[illegible].

[illegible]

[illegible] *foliis ovatis, acutis, dentatis, glabris; stipulis* [illegible]*ibus*, [illegible]; *floribus racemosis, terminalibus; calycibus* [illegible]*nis.*

RAPHIOLEPIS rubra, Lindl. *Coll.* n. 3. t. 3. — De Cand. *Prodr.* 2. [illegible]. — Sprengel. *Syst. Veget.* 2. 508.

CRATÆGUS sinensis. Lois. *Herb. général.* 247.

CRATÆGUS rubra. Loureiro *Flor. cochin.* 1. p. 391.

[illegible] sinensis. Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. p. 70.

[illegible] Lindley a institué, pour quelques espèces du genre *Cratægus* [illegible] un genre nouveau qui a été adopté par De Candolle et les autres [illegible]. En effet, ce genre est parfaitement caractérisé par son calice dont [illegible] est infundibuliforme et caduc, par ses étamines à filamens grêles, [illegible] qui [illegible] épaissi et qui renferme un endocarpe d'une consistance de [illegible], par ses graines gibbeuses qui ont [illegible] et coriace; [illegible] le distinguent suffisamment du genre *Cratægus*. M. Lindley [illegible] le type de son genre nouveau; il a trouvé une seconde [illegible] variété de ce même *C. indica*; une troisième dans le [illegible] espèce [illegible]; enfin une quatrième [illegible] [illegible]. Les plantes [illegible] feuillage luisant, toujours vert et d'un effet [illegible]; leurs fleurs, qui paraissent dès le mois de mars, sont blanches [illegible] filamens ordinairement rouges, elles forment des grappes termi-



RAPHIOLEPIS ROUGE. *RAPHIOLEPIS RUBRA.* ƫ

Icosandrie-Digynie. Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calycis *limbus infundibuliformis, deciduus.* Filamenta *filiformia.* Ovarium *biloculare, distylum.* Pomum *disco incrassato clausum ; putamine chartaceo.* Semina 2, *gibbosa ; testâ coriaceâ, crassissimâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RAPHIOLEPIS foliis ovatis, acutis, dentatis, glabris; stipulis linearibus, membranaceis; floribus racemosis, terminalibus; calycibus deciduis.

RAPHIOLEPIS rubra. Lindl. *Coll. n.* 3. *t.* 3. — De Cand. *Prodr.* 2. 630. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 508.

CRATÆGUS sinensis. Lois. *Herb. général.* 247.

CRATÆGUS rubra. Loureiro *Flor. cochin.* 1. *p.* 391.

MESPILUS sinensis. Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. *p.* 70.

Le professeur Lindley a institué, pour quelques espèces du genre *Cratægus* de Linné, un genre nouveau qui a été adopté par De Candolle et les autres botanistes. En effet, ce genre est parfaitement caractérisé par son calice dont le limbe est infondibuliforme et caduc, par ses étamines à filamens grêles, par son ovaire biloculaire, par sa pomme fermée au moyen du disque qui s'est excessivement épaissi et qui renferme un endocarpe d'une consistance de parchemin, par ses graines gibbeuses qui ont un test très-épais et coriace; ces caractères le distinguent suffisamment du genre *Cratægus.* M. Lindley a fait du *C. indica* le type de son genre nouveau; il a trouvé une seconde espèce dans une variété de ce même *C. indica;* une troisième dans le *C. rubra* de Loureiro ou le *Mespilus sinensis* de Poiret, dont nous nous occupons dans cet article; enfin une quatrième, le *Raphiolepis salicifolia,* est tout-à-fait nouvelle. Ces plantes sont des arbrisseaux de la Chine, à feuillage luisant, toujours vert et d'un effet très-agréable dans nos serres; leurs fleurs, qui paraissent dès le mois de mars, sont blanches avec les filamens ordinairement rouges; elles forment des grappes termi-

nales, accompagnées de bractées foliacées et persistantes; quelques-unes, telles que le Raphiolepis rouge, portent des fruits bons à manger. Le nom imposé à ce genre est dérivé de *ραφιον*, aiguille, et *λεπις*, écaille; il a été suggéré par la forme vraiment aciculaire des écailles bractéiformes, de consistance foliacée ou herbacée, qui garnissent les grappes florales, caractère qui ne se fait remarquer dans aucun autre groupe de cette famille.

Ses rameaux sont cylindriques, glabres dans l'âge adulte, pubescens dans leur jeunesse et dans la partie supérieure de ceux qui portent les fleurs. Ses feuilles sont ovales, aiguës, dentées, glabres et luisantes, portées sur des pétioles assez courts, et munis à leur base de deux stipules linéaires, membraneuses. Ses fleurs sont blanches, assez petites, disposées au sommet des rameaux, au nombre de dix à quinze et quelquefois davantage, en une grappe oblongue. Chaque fleur est portée sur un pédoncule de trois à quatre lignes de longueur, placé dans l'aisselle d'une bractée oblongue, et muni lui-même de deux à trois autres petites bractées linéaires et dentées. Le calice est divisé très-profondément en cinq découpures linéaires, plus courtes que les pétales, un peu velues et caduques. La corolle est composée de cinq pétales ovales, rétrécis à leur base en un court onglet, d'abord d'un blanc pur et simplement ouverts, mais se réfléchissant à leur extrémité, et prenant une légère teinte rougeâtre à mesure que la fleur avance en âge. Les étamines, au nombre de seize à vingt, ont leurs filamens inégaux, plus courts que la corolle, insérés à la base du calice, et terminés par des anthères didymes, à deux loges longitudinales : ces filamens sont blancs quand la fleur commence à s'épanouir, et ils deviennent avec le temps d'une couleur rose foncée. L'ovaire est inférieur, surmonté de deux styles cylindriques, plus courts que les étamines, terminés par des stigmates simples : cet ovaire contient trois à quatre ovules. Le fruit consiste en une petite pomme arrondie, de couleur rouge, divisée intérieurement en deux loges renfermant deux graines presque ovales.

On cultive le Raphiolepis rouge en serre tempérée, et on lui donne pour sol un compost formé de parties égales de terreau de bruyère et de terre douce et franche. On le multiplie de boutures que l'on fait sur couche et que l'on étouffe sous de petites cloches.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu séparément. Fig. 2. Le pédoncule avec les bractées qui l'accompagnent, l'ovaire, les styles, les stigmates et le calice. Fig. 3. Les mêmes parties, moins le calice. Fig. 4. Une étamine vue à la loupe.



[illegible] pinx. Goulet sculp.

Mesembryanthemum dolabriforme.

Ficoïde en doloire.

FICOÏDE EN DOLOIRE. *MESEMBRYANTHEMUM DOLABRIFORME.* ♃

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdes*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus, 5-fidus,* [illegible]. Petala *numerosa, linearia,* [illegible] *connata, serie multiplici.* Stamina *numerosa.* Ovarium *inferum.* [illegible] *nonnunquam plures.* Capsula [illegible] *radiatim dehiscens* [illegible], [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM [illegible]; *foliis* [illegible] *cis; carinâ apice dilatatâ* [illegible] *bilobâ; corollis luteis.*

MESEMBRYANTHEMUM dolabriforme. Lin. *Spec.* 6[illegible]. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1030. — Id. [illegible] *hort.* [illegible] 1. 530. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. p. [illegible]. — [illegible] *Bot. Mag.* [illegible] — [illegible] *Pl. gr.* [illegible] *t.* 6. — [illegible] *Kew.* [illegible] 2. [illegible] 3. *p.* [illegible] — [illegible] *Dict.* [illegible] 1. [illegible] — [illegible] *Syst. Veget.* 2. 516. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 487. — Haworth *Syn.* [illegible] — Id. *in Misc. nat. p.* 37.

MESEMBRYANTHEMUM folio dolabriformi. Dill. *Hort. Elth.* 248. [illegible] 1. *f.* 287.

[illegible] *Mem. Acad. Scien. Paris,* 1705, p. 239. n. 9.

FICOIDES capensis humilis, foliis cornua cervina referentibus, [illegible] *Sec.* 1. *p.* 11. *t.* 10.

[illegible] du Cap de Bonne-Espérance. Elle fut introduite en Europe, vers l'année 1705, par Ch. [illegible], et depuis lors elle est cultivée par tous les amateurs de plantes grasses, qui la considèrent comme l'une des [illegible]



FICOÏDE EN DOLOIRE. *MESEMBRYANTHEMUM DOLABRIFORME.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus, 5-fidus, persistens.* Petala *numerosa, linearia, basi leviter connata, serie multiplici.* Stamina *numerosa.* Ovarium *inferum.* Styli *quinque, rariùs quatuor aut decem nonnunquam plures.* Capsula *carnosa, umbilicata (umbilico convexo radiatim sulcato) multilocularis, polysperma, loculis numero stylorum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM caule brevi; foliis punctatis, triquetro-carinatis; cariná apice dilatatá, subbilobá; corollis luteis.

MESEMBRYANTHEMUM dolabriforme. Lin. *Spec.* 699. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1030. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 530. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 487. — Curt. *Bot. Mag. n.* 32. — De Cand. *Pl. gras. n.* 6. *t.* 6. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 3. *p.* 221. — Mill. *Dict. n.* 41. *et Ic.* 176. *f.* 2. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 516. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 487. — Haworth *Syn. Pl. Succul.* 219. — Id. *in Misc. nat. p.* 37.

MESEMBRYANTHEMUM folio dolabræformi. Dill. *Hort. Elth.* 248. *t.* 191. *f.* 237.

FICOIDES Africana, *folio ensiformi variè inciso, aureo flore pediculo insidente.* Tourn. *Mem. Acad. Scien.* Paris, 1705, p. 239. n. 9.

FICOIDES capensis humilis, foliis cornua cervina referentibus, etc. Bradl. *Succ.* 1. *p.* 11. *t.* 10.

Cette espèce, comme presque toutes ses nombreuses congénères, appartient d'origine au Cap de Bonne-Espérance. Elle fut introduite en Europe, vers l'année 1705, par Ch. Dubois, et depuis lors elle fut cultivée par tous les amateurs de plantes grasses, qui la considèrent comme l'une des plus

remarquables du genre, par la singulière conformation de ses feuilles. Elle fleurit pendant l'été et l'automne. Sa fleur se dérobe à la grande lumière de la journée; elle s'épanouit vers les quatre à cinq heures du soir, reste ouverte pendant une partie de la nuit, et se ferme avant le lever du soleil.

La tige de la Ficoïde en doloire est ligneuse, un peu noueuse et tortueuse, de couleur grisâtre, divisée en plusieurs rameaux, haute en tout de cinq à six pouces. Ses feuilles sont opposées, charnues, glabres, ponctuées, d'un vert un peu glauque, et en forme de doloire ou de hache, étant déprimées à leur base, élargies et comprimées à leur sommet, qui est comme tranchant et échancré, presque à deux lobes. Ses fleurs sont solitaires, ou au nombre de deux ou trois au sommet des rameaux, portées sur des pédicules d'un pouce de longueur ou un peu plus. Elles sont composées d'un calice d'une seule pièce, charnu, de couleur glauque, découpé profondément en cinq divisions oblongues; d'une corolle formée de pétales nombreux, oblongs, de couleur jaune, un peu rouges extérieurement, disposés sur deux rangs, et moitié plus longs que le calice; d'étamines nombreuses, à filamens jaunâtres, moitié plus courts que les pétales, réunis à ceux-ci par leur base, et portant des anthères de la même couleur, oblongues, versatiles; d'un pistil à ovaire conique, adhérent au calice, surmonté de cinq stigmates filiformes, plus longs que les étamines. Le fruit est une capsule à cinq loges, à cinq valves, contenant des graines arrondies, nombreuses, attachées à l'angle intérieur de chaque loge.

On cultive la Ficoïde en doloire dans une terre franche et légère, en ayant soin de placer dans le fond du pot qui la contient, une couche épaisse de graviers ou de plâtras qui puissent s'opposer au séjour de l'eau d'arrosement, qui est un poison aussi dangereux que nécessaire pour toutes les plantes grasses en général. On l'expose au grand air pendant l'été, et on la rentre de très-bonne heure à la fin de cette saison, car la moindre gelée l'exposerait à périr. Elle doit être placée dans une serre tempérée, bien sèche, bien exposée et bien aérée. On ne l'arrose que très-rarement. On la multiplie, pendant l'été, par le moyen des boutures, que l'on abandonne préalablement et pendant quelques jours, sur les tablettes de la serre; on ne les met en terre que lorsque la plaie occasionée par la séparation de la plante mère, se trouve parfaitement séchée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire surmonté des cinq styles.



Aster grandiflorus.

Aster à grandes fleurs.

ASTÈRE À GRANDES FLEURS. ASTER GRANDIFLORUS.

Syngénésie polygamie-superflue. Famille des [illegible].

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Calyx communis imbricatus, [illegible] lineari-lanceolati, [illegible] Pappus pilosus. Receptaculum [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ASTER caule ramoso, hirto; foliis inferioribus oblongis, [illegible] ramis lineari-lanceolatis, reflexis [illegible], uniflorus; squamis calycinis [illegible], squarrosis.

ASTER grandiflorus. LIN. Spec. 1231. — WILLD. Spec. [illegible] — LAM. Dict. Encyc. 1. p. 305. — Bot. Regist. 273. — [illegible] — Hort. Kew. ed. 2. 5. 55. — [illegible] Syst. Veget. [illegible] — [illegible] Dict. 15. — MICH. Bor. Am. 2. 111. — [illegible] Pl. [illegible] 1.

ASTER caule corymboso; foliis [illegible], reflexis; [illegible] calycibus squarrosis. MILL. Ic. 2. [illegible] t. 282. — [illegible]

ASTER foliis lanceolatis, semiamplexicaulibus, [illegible] uniflorus, foliosis. GRON. Virg. 99. 124.

ASTER grandiflorus asper, squamis reflexis. DIL. Elth. [illegible]

ASTER Virginianus pyramidatus, Buglossi foliis asperis, [illegible] foliaceis. MART. Cent. 19. t. 19.

Nous [illegible] de la [illegible] lui qui [illegible] Virginie [illegible] chez qui elle s'est propagée, et [illegible] dans [illegible] jardins de l'Europe. Cette espèce [illegible] et [illegible] fleurs douées d'une odeur agréable de [illegible] rend plus précieuse, de ne produire ses fleurs que [illegible] novembre, alors que nos bosquets et nos parterres, [illegible] annuel, ne laissent plus entrevoir çà et là que quelques [illegible] décolorés du ravissant spectacle qu'ils [illegible] offert pendant une saison de délices, trop vite écoulée.



ASTÈRE A GRANDES FLEURS. *ASTER GRANDIFLORUS*. ♃

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *radiati*. Calyx-communis *imbricatus; squamis inferioribus patulis*. Liguli *radii lineari-lanceolati, plures quàm* 10, *fœminei*. Flosculi *centrales hermaphroditi*. Pappus *pilosus*. Receptaculum *nudum*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ASTER caule ramoso, hirto; foliis inferioribus oblongis, integerrimis, rameis linearibus, acutiusculis, reflexis, margine ciliato-hispidis; ramis unifloris; squamis calycinis linearibus, squarrosis.

ASTER grandiflorus. Lin. *Spec.* 1231. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 2033. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 305. — *Bot. Regist.* 273. — Pursh *Amer. sept.* 2. 550. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 55. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 552. — Miller *Dict.* 15. — Mich. *Bor. Am.* 2. 111. — Hoffm. *Phyt.* 1. 65. *t.* A. *fig.* 1.

ASTER caule corymboso; foliis ligulatis, reflexis; floribus solitariis; calycibus squarrosis. Mill. *Ic.* 2. 188. *t.* 282. — Gron. *Virg. ed. alt.* 124.

ASTER foliis lanceolatis, semiamplexicaulibus, crenatis, scabris; ramis unifloris, foliosis. Gron. *Virg.* 99. 124.

ASTER grandiflorus asper, squamis reflexis. Dill. *Elth.* 41. *t.* 36. *f.* 41.

ASTER Virginianus pyramidatus, Buglossis foliis asperis, calycis squamulis foliaceis. Mart. *Cent.* 19. *t.* 19.

Nous sommes redevables de la connaissance de cette Astère au savant naturaliste anglais Catesby; c'est lui qui l'observa dans les vallées un peu humides de la Virginie, et qui l'envoya, en 1719, à son ami Thomas Fairchildt, de Londres, chez qui elle s'est propagée, et d'où elle s'est répandue dans tous les jardins de l'Europe. Cette espèce joint au mérite d'avoir de grandes et belles fleurs douées d'une odeur agréable de citron, l'avantage qui la rend plus précieuse, de ne produire ses fleurs que fort tard, au mois de novembre, alors que nos bosquets et nos parterres, brillant de leur dernier éclat annuel, ne laissent plus entrevoir çà et là que quelques débris tardifs et décolorés du ravissant spectacle qu'ils nous ont offert pendant une saison de délices, trop vite écoulée.

Les racines de l'Astère à grandes fleurs sont vivaces et fibreuses; il en naît à chaque renouvellement de printemps, une ou plusieurs tiges cylindriques, chargées de quelques poils écartés, hautes de deux pieds ou plus, simples dans leur partie inférieure, divisées dans la supérieure en rameaux très-étalés. Les feuilles de la base des tiges sont oblongues, garnies de poils raides et distans qui les rendent un peu rudes au toucher; celles des tiges sont sessiles ou médiocrement amplexicaules, d'autant plus étroites qu'elles se rapprochent de la partie supérieure; celles des rameaux enfin sont tout-à-fait linéaires, un peu aiguës, ciliées en leurs bords, et très-étalées ou même réfléchies. Chaque rameau est terminé par une fleur radiée, large de dix-huit à vingt lignes, dont le calice commun est presque globuleux, formé de beaucoup de folioles linéaires, disposées sur plusieurs rangs, imbriquées à leur base, très-ouvertes ou même réfléchies à leur sommet. La couronne de la fleur est composée d'environ vingt-cinq demi-fleurons linéaires, d'un violet bleuâtre et femelles. Le disque est formé d'une trentaine de fleurons hermaphrodites. La corolle dans chaque fleuron est monopétale, très-petite, infondibuliforme, à cinq dents. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs anthères réunies par leurs bords en un cylindre traversé par le style. L'ovaire est inférieur, oblong, velu, surmonté d'un style filiforme inférieurement, renflé et bifide dans sa partie saillante hors des anthères, terminé par deux stigmates velus. Chaque ovaire devient une petite graine surmontée d'une aigrette de poils simples qui formaient, pendant la floraison, le calice propre de chaque fleurette. Les fleurons et les demi-fleurons sont portés sur un réceptacle creusé d'alvéoles à six angles, et dont les bords sont surmontés de dents saillantes, ayant presque la forme de très-petites paillettes.

L'Astère à grandes fleurs est une plante fort rustique et peu difficile sur la nature du sol; elle réussit très-bien dans tous les terrains, surtout s'ils sont un peu frais et faiblement ombragés; c'est assez dire qu'il ne faut pas ménager les arrosemens quand la saison est trop sèche. On la multiplie avec la plus grande facilité en éclatant les racines des vieux pieds, opération qui se pratique dans le courant de l'hiver ou au commencement du printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice commun coupé verticalement et par moitié, afin de faire voir le réceptacle. Fig. 2. Un fleuron du disque vu à la loupe.



Citrus Limonium Peretta

Limonier Perette

ORANGER-LIMONIER PERETTE. *CITRUS-LIMONIUM PERETTA*.

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées*.

[illegible]

Calyx [illegible] *in* [illegible] *dispositis et in plura corpora* [illegible]*. Ovarium* [illegible] *subrotundum; stylo* [illegible] *stigmate globoso.* Bacca *cortice carnoso, vesiculis innumeris* [illegible]*, multilocularis, polysperma.*

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible] *spinis* [illegible] *parvis, ovato-cuneiformibus* [illegible] [illegible] *parvis, pyriformibus, lævibus, stylo persistente terminatis:* [illegible] *pulpa gratè acida.*

CITRUS [illegible] *peretta domingensis.* Risso et Poit. *Hist. des Orang.* 171 [illegible]

CITRUS bergamia peretta. Duham. *ed. alt.* 7.-76. *t.* 24. *f.* 2.

LIMON *pyri effigie* [illegible] *peretta.* Ferr. *Hesp.* p. 23. *t.* 283. — Tourn. *Inst.* [illegible]

L'Oranger-limonier croît naturellement dans la partie de l'Inde, située au [illegible] [illegible] des Pyrénées, et laissèrent partout des traces imposantes de [illegible] et de [illegible] de leurs connaissances en médecine et en agriculture. L'Oranger-limonier, [illegible] par les Arabes dans leur vaste empire, fut trouvé par les Croisés en Syrie et en Palestine, vers la fin du [illegible] en Sicile et en Italie, où [illegible] de graines, il a formé un grand nombre de variétés. Sa végétation [illegible], son feuillage, quoique moins touffu que celui de l'Oranger [illegible], a un aspect fort agréable. Continuellement chargés de fleurs et de fruits, ces arbres étalent en toute saison le charme du printemps et les richesses de l'automne.

La culture du Limonier forme une branche d'industrie qui alimente [illegible] commerce des bords de la Méditerranée. Comme ces arbres fleurissent depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne, on en



ORANGER-LIMONIER PERETTE. *CITRUS-LIMONIUM PERETTA.* ♄

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées.*

CARACTÈRE GÉNERIQUE.

Calyx 5-*fidus, parvus.* Petala 5, *patentia.* Stamina *circiter* 20; *filamentis in cylindrum dispositis et in plura corpora connatis.* Ovarium *superum subrotundum; stylo cylindraceo; stigmate globoso.* Bacca *cortice carnoso vesiculis innumeris papuloso, multilocularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CITRUS ramis spinosis; foliis parvis, ovato-cuneiformibus, mucronatis; fructibus parvis, pyriformibus, lævibus, stylo persistente terminatis; cortice crasso; pulpâ gratè acidâ.

CITRUS limonium peretta domingensis. Risso et Poit. *Hist. des Orang.* 171. *t.* 82.

CITRUS bergamia peretta. Duham. *ed. alt.* 7. 76. *t.* 24. *f.* 2.

LIMON pyri effigie, vulgò peretta. Ferr. *Hesp. p.* 23. *t.* 233. — Tourn. *Inst.* 620.

L'Oranger-limonier croît naturellement dans la partie de l'Inde, située au delà du Gange. Sa transplantation en Europe se rattache à l'invasion des Arabes qui, du fond de l'Asie méridionale, étendirent leurs conquêtes jusqu'au pied des Pyrénées, et laissèrent partout des traces imposantes de leur puissance et de l'étendue de leurs connaissances en médecine et en agriculture. L'Oranger-limonier, transporté par les Arabes dans leur vaste empire, fut trouvé par les Croisés en Syrie et en Palestine, vers la fin du onzième siècle, et ils le rapportèrent en Sicile et en Italie, où, s'étant multiplié de graines, il a donné un grand nombre de variétés. Sa végétation est vigoureuse; son feuillage, quoique moins touffu que celui de l'Oranger ordinaire ou à fruits doux, a un aspect fort agréable. Continuellement chargés de fleurs et de fruits, ces arbres étalent en toute saison le charme du printemps et les richesses de l'automne.

La culture du Limonier forme une branche d'industrie qui alimente le commerce des bords de la Méditerranée. Comme ces arbres fleurissent depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne, on en

cueille les fruits à diverses époques. L'écorce des Limons contient beaucoup d'huile essentielle, que l'on retire, comme celle des Cédrats, par l'expression des zestes ou par la distillation; on en prépare des bombons, des pastilles, des pommades, et plusieurs liqueurs cosmétiques, de la nature de celle connue sous le nom d'Eau de Cologne; elle entre aussi dans la composition de certaines liqueurs de table. Les fruits du Limonier, dont l'écorce est épaisse, servent à faire des confitures de différentes sortes. Le suc des Limons est le vésicule d'un sirop qui porte le nom de ces fruits, et qui est fort employé en médecine; il est la base de la limonade, boisson rafraîchissante, si agréable dans les chaleurs de l'été.

MM. Risso et Poiteau, dans leur importante Histoire naturelle des Orangers, mentionnent et décrivent quarante-six variétés du Limonier, parmi lesquelles les Perettes constituent un petit groupe aisé à distinguer des autres Limons, par la forme des fruits, qui approche de celle d'une poire, par leur couleur pâle, et par leur écorce tendre et parfumée. Cette Perette est commune dans les haies de citronniers, à Saint-Domingue, et c'est sans doute de cette île qu'elle a été introduite dans les jardins d'Italie, où elle résiste, en pleine terre, à une température de quelques degrés au-dessous du point de congélation. Ses fleurs s'épanouissent en juin; l'ovaire est rarement fécondé, aussi obtient-on peu de fruits, que l'on cueille en septembre et octobre, pour les confire; ceux qu'on laisse sur l'arbre mûrissent au printemps suivant; ils ont alors un parfum très-suave, et leur suc peut servir aux mêmes usages que les autres Limons.

L'Oranger-limonier perette a la tige grêle, haute de douze à quinze pieds, et les rameaux garnis d'épines. Ses feuilles sont petites, dentées, ovales-cunéiformes avec une pointe terminale. Ses fleurs sont petites, latérales, peu nombreuses, légèrement lavées de violâtre en dehors. Le fruit est petit, pyriforme, très-lisse, d'un jaune clair, terminé par une grande partie du style qui persiste jusqu'à la maturité; sa chair est blanche, très-épaisse, cassante, et au-dessous d'elle est une pulpe peu considérable, verdâtre, divisée en sept à dix loges contenant un suc acide assez agréable.

Cette jolie variété d'Oranger-limonier n'est cultivée que comme arbuste d'agrément. On le conduit en tout de la même manière que les autres orangers.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fruit coupé horizontalement, pour faire voir les loges qui partagent son intérieur.



Robinia hispida

Robinier hispide

ROBINIER HISPIDE. [illegible]

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible]*lyx parvus*, [illegible] *subintegro, vel 5-dentato. Corolla* [illegible] *cea.* Stamina [illegible] *Ovarium superum; stigmat*[illegible] [illegible]. Legumen [illegible] *compressum, polyspermum; seminibus* [illegible]*ressis.*

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROBINIA caule inermi; ramis pedunculisque hispidis; foliis impari-pinnatis; foliolis ovato-subrotundis, [illegible] *racemis* [illegible]; *calycibus acuminatis.*

ROBINIA hispida. Lin. *Syst. pl.* [illegible] *Mant.* [illegible] [illegible]. 3. *p.* 1132. — In. *Enum.* [illegible] [illegible] *p.* 53. — In. *ed. alt.* 4. 323. — W[illegible] [illegible] *Amer.* 2. *p.* 65. — *Botan. Magaz.* [illegible] 311. [illegible] 483. — Schm. *Arb.* 1. 30. *t.* 31. — [illegible] — Spreng. *Syst.* [illegible]

[illegible]*is, caule inermi.* — Jacq. [illegible]

ROBINIA montana. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Nous [illegible]

[illegible] rameaux de cet [illegible]



ROBINIER HISPIDE. *ROBINIA HISPIDA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, 1-phyllus; limbo subintegro, vel 5-dentato.* Corolla *papilionacea.* Stamina 10, *2-adelpha.* Ovarium *superum; stigmate anteriùs villoso.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum; seminibus compressis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROBINIA caule inermi; ramis pedunculisque hispidis; foliis imparipinnatis; foliolis ovato-subrotundis, mucronatis; racemis axillaribus; calycibus acuminatis.

ROBINIA hispida. LIN. *Syst. pl.* 668. — ID. *Mantiss.* 101. — WILLD. *Spec.* 3. *p.* 1132. — ID. *Enum. Hort. berol.* 2. 769. — *Hort. Kew.* 3. *p.* 53. — ID. *ed. alt.* 4. 323. — WAGENH. *Amer.* 58. — MICH. *Flor. Bor. Amer.* 2. *p.* 65. — *Botan. Magaz. n. et t.* 311. — PURSH *Amer. sept.* 2. 488. — SCHM. *Arb.* 1. 30. *t.* 31. — DE CAND. *Prodr.* 2. 262. — MILL. *Ic. t.* 244. — SPRENG. *Syst. veget.* 3. 247. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. 223.

ROBINIA racemis axillaribus, pedicellis unifloris, foliis impare pinnatis, caule inermi. — JACQ. *Amer.* 211. *t.* 179. *f.* 101.

ROBINIA montana. BARTR. *Voy.* 2. *p.* 118.

ROBINIA rosea. DUHAM. *Arb. ed. nov. t.* 18.

ÆSCHINOMENE hispida. ROXB.

PSEUDO-ACACIA hispida, floribus roseis. CATESB. *Carol.* 3. *p.* 20. *t.* 20.

Nous possédons depuis 1743 ce bel arbrisseau, qui a pour sol originaire les hautes montagnes de la Caroline; il en fut apporté par sir John Colliton, qui le communiqua à Philippe Miller. Ce fut une précieuse acquisition pour nos jardins paysagistes, qu'il décore avec une grande somptuosité. Les rameaux de cet arbuste sont presque toujours chargés d'une telle quantité

510.

de grappes de charmantes fleurs roses qu'ils fléchissent sous leur poids. Ces fleurs paraissent en mai ou juin pour la première fois, et souvent pour la seconde, en août ou dans le commencement de septembre; mais alors elles sont moins abondantes.

Le Robinier hispide s'élève à quinze ou vingt pieds dans son pays natal : dans nos jardins, sa hauteur ne dépasse presque jamais dix ou douze pieds; ses tiges sont rarement épaisses; elles se divisent en rameaux hérissés, ainsi que les pédoncules et les calices, de poils nombreux, raides et rougeâtres. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec impaire, composées de neuf à quinze folioles ovales-arrondies, mucronées, glabres, d'un beau vert. Les fleurs sont grandes, belles, roses, disposées, dans les aisselles des feuilles supérieures, en grappes un peu pendantes. Leur calice est monophylle, beaucoup plus court que la corolle, partagé, au delà de moitié, en cinq dents acuminées, les trois inférieures égales, les deux supérieures rapprochées, ayant l'échancrure qui les sépare beaucoup moins profonde. La corolle est papilionacée, à étendard grand, presque réniforme, légèrement échancré; ses deux ailes sont ovales-oblongues, munies, en leur bord supérieur et du côté de leur base, d'un appendice obtus; sa carène est comprimée, presque semi-orbiculaire, formée de deux pétales. Les étamines, au nombre de dix, ont neuf de leurs filamens réunis dans les trois quarts de leur longueur, et le dixième libre. L'ovaire est oblong, un peu comprimé, glanduleux, surmonté d'un style filiforme, arqué, velu et terminé par un stigmate simple.

Comme le Robinier hispide n'a point encore fructifié dans nos jardins, on est réduit, pour le multiplier, à le greffer sur le Robinier odinaire, *Robinia pseudo-acacia.* Son bois est si cassant, que la moindre bourrasque brise ou fait éclater ses branches ou ses rameaux; ses greffes surtout sont très-fragiles, et il est indispensable de leur mettre des tuteurs si on veut les conserver. Les trop fortes gelées font souffrir cet arbrisseau, mais il est très-difficile de l'en garantir. Nous l'avons vu planté en espalier contre une muraille, où il formait la plus belle tapisserie qu'il soit possible d'imaginer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les neuf étamines qui sont réunies dans les trois quarts de la longueur de leurs filamens. Fig. 2. Le pistil et la dixième étamine.



Borbonia crenata.

Borbone crenelée.

BORBONE [illegible] TA. ♄

[illegible] papi-
[illegible] pha.

[illegible] to-

BORBONIA [illegible] — LAM.
Dict. Encyc. 1. p. [illegible]
2. 9. — ID. *ed. alt.* 4. 254. [illegible]

[illegible]

[illegible] des vélins du

511.



BORBONE CRÉNELÉE. *BORBONIA CRENATA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus, subæqualis; laciniis acuminatis, rigidis.* Corolla *papilionacea; carinâ* 2-*petalâ, apice conniventi.* Stamina 10, 1-*adelpha.* Ovarium *superum.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BORBONIA foliis cordatis, amplexicaulibus, multinerviis, denticulato-ciliatis; floribus terminalibus, cymoso-subracemosis.

BORBONIA crenata. Lin. *Spec.* 994. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 924. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 437. — Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 274. — *Hort. Kew.* 2. 9. — Id. *ed. alt.* 4. 254. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 120. — Burm. *cap.* 21. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 185.

Frutex æthiopicus leguminosus, foliis rusci majoribus in ambitu spinulis fimbriatis. Pluk. *Alm.* 159.

Planta leguminosa æthiopica, foliis rusci. Breyn. *Cent.* 69. *t.* 28.

A travers tous les défauts que lui donne l'impartiale histoire, défauts dont se glorifiait assez généralement la haute noblesse du dix-septième siècle, Gaston de Bourbon, frère de Louis XIII, possédait des qualités qui, vraisemblablement, en eussent fait un savant, s'il était sorti d'une souche obscure et plébéienne. S'il est vrai que ce prince, d'un naturel turbulent et caballeur, mettait au nombre de ses amusemens le déshonneur et le trouble des familles, l'adroite dévalisation des badauds parisiens; il l'est aussi qu'il cultivait l'étude et qu'il s'adonnait particulièrement à celle de la botanique. Elle devint pour lui une consolation dans l'exil qu'il s'était préparé par de coupables intrigues, et qui versa tant d'amertume sur ses dernières années: relégué à Blois, Gaston y créa un vaste jardin, dans lequel il réunit méthodiquement le plus grand nombre de plantes qu'il put obtenir; il y appela le célèbre Morison, qui en devint le directeur et l'historien. C'est là, et par ses ordres, que fut commencée cette magnifique collection des vélins du

Muséum d'histoire naturelle, qui présente aujourd'hui au delà de quatre-vingts volumes in-folio, que l'on admire dans la bibliothèque du Jardin du roi. C'est pour éterniser le souvenir de semblables services rendus par un membre de l'antique maison de Bourbon à la science des végétaux, que le père Plumier la dota du genre *Borbonia*, où les botanistes comptent aujourd'hui une dixaine d'espèces, toutes originaires du sud de l'Afrique. La Borbone crénelée nous est venue du Cap de Bonne-Espérance, en 1774. Elle commence à fleurir au mois de mai, et ses fleurs se succèdent jusqu'en août. C'est un arbuste de deux à trois pieds de hauteur, divisé en plusieurs rameaux cylindriques, un peu comprimés, chargés de quelques poils rares, et garnis de feuilles alternes, sessiles, embrassantes, persistantes, arrondies, acuminées à leur sommet, denticulées et ciliées en leurs bords, nerveuses, glabres, et d'un vert un peu glauque. Ses fleurs sont assez petites, d'un jaune roussâtre, disposées, au sommet des rameaux, depuis quatre jusqu'à quinze ensemble en une sorte de cime plus ou moins alongée en grappe; elles ont chacune à leur base une petite bractée sétacée. Leur calice est monophylle, légèrement velu, moitié plus court que la corolle et à cinq dents presque égales. La corolle, papilionacée, a son étendard cordiforme, rétréci en onglet à sa base, un peu plus long que les ailes et la carène : cette dernière est formée de deux pétales presque ovales, onguiculées à leur base, et connivens à leur sommet. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens réunis en un seul corps dans les trois quarts de leur longueur, et terminés par des anthères ovales, de couleur jaune. L'ovaire est supérieur, oblong, pubescent, rétréci en un style recourbé, ascendant et terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume alongé, comprimé, contenant huit à douze graines.

On cultive la Borbone crénelée dans le terreau de bruyère, et on la tient en pot, afin de pouvoir l'abriter, pendant l'hiver, dans la serre tempérée; elle est assez difficile à conserver. On la multiplie de graines; mais comme il faut les tirer du pays natal, puisque celles que nous obtenons ne mûrissent presque jamais parfaitement, ce moyen est rarement employé; on lui substitue celui du marcottage, et l'on est quelquefois assez heureux pour réussir, quoique les rameaux soient long-temps à s'enraciner.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses diverses parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les étamines. Fig. 3. Le pistil.



Lonicera Japonica

Chevrefeuille du Japon.

CHÈVREFEUILLE DU JAPON. LONICERA JAPONICA.

Pentandrie-Monogynie. Famille des Caprifoliacées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] *bracteatus*. Corolla 1-petala, *tubulosa, longa*, [illegible] *sæpè inæqualis*. Stamina 5, *corollæ æqualia*, [illegible] *stylo simplici* : *stigmate globoso*. [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LONICERA caule [illegible], *villoso*; *foliis omnibus distinctis*, *pedunculis solitariis*, *axillaribus*, *bifloris*, *racemoso-approximatis*.

LONICERA Japonica [illegible]

[illegible]

Spreng. *Syst. Veget.* 1. [illegible]

LONICERA periclymenum [illegible] *Fl. cochin.* 159 (*non Linn. nec aliorum*).

Nin-too, item Sin [illegible] *Amæn. Fasc.* 5. *p.* 785.

Le Chèvrefeuille du Japon, a été découvert dans cette partie orientale de l'Asie [illegible], par le professeur Thunberg, il [illegible] le botaniste voyageur W. Ker, en 1806, [illegible] d'où il s'est répandu dans toutes les [illegible] font un grand cas de cet arbrisseau, tant pour [illegible] pour le [illegible] qu'elles répandent [illegible] sur leurs papiers peints. Au Japon, on lui donne [illegible] que sa corolle [illegible] du blanc argenté au beau jaune [illegible]



CHÈVREFEUILLE DU JAPON. *LONICERA JAPONICA*. ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Caprifoliacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus, basi bracteatus*. Corolla 1-*petala, tubulosa, longa; limbo* 5-*fido, sæpè inæquali*. Stamina 5, *corollæ æqualia, aut longiora*. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate globoso*. Bacca 3-*locularis, polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LONICERA caule volubili, villoso; foliis omnibus distinctis; pedunculis solitariis, axillaribus, bifloris, racemoso-approximatis.

LONICERA Japonica. Thunb. *Fl. jap.* 89. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 985. — Andrew *Bot. Repos. n. et t.* 583. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *p.* 378. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. *p.* 227. — Ker *in Bot. Reg. n. et t.* 70. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 758.

LONICERA periclymenum. Lour. *Fl. cochin.* 150 (*non Linn. nec aliorum*).

Nin-too, item Sin-too. Kæmpfer *Amœn. Fasc.* 5. *p.* 785.

Le Chèvrefeuille du Japon a été découvert dans cette partie orientale de l'Asie. aux environs de Nagasaki, par le professeur Thunberg, il fut également observé en Chine par le botaniste voyageur W. Ker, en 1806, et apporté immédiatemènt en Angleterre, d'où il s'est répandu dans toutes les collections européennes. Les Chinois font un grand cas de cet arbrisseau, tant pour l'élégance de ses fleurs que pour le parfum agréable qu'elles répandent; ils le représentent souvent sur leurs papiers peints. Au Japon, on lui donne, selon Kempfer, le nom de *Fleur d'argent et d'or*, parce que sa corolle passe successivement du blanc argenté au beau jaune d'or.

Dans nos climats, c'est vers le milieu de l'été que le Chèvrefeuille du Japon se couvre d'une grande quantité de fleurs, qui répandent une odeur des plus suaves, et qu'on peut comparer à celle de la fleur d'oranger.

Le Chèvrefeuille du Japon est un arbrisseau à tiges cylindriques, rameuses, sarmenteuses, grimpantes, volubiles, velues dans leur jeunesse, s'élevant à la hauteur de plusieurs pieds, et garnies de feuilles opposées, pétiolées, toutes distinctes, ovales, un peu aiguës, très-entières, persistantes, légèrement velues, d'un vert un peu foncé en dessus, plus claires en dessous. Les fleurs, d'abord d'un blanc éclatant, devenant ensuite d'une couleur jaune très-vive, naissent deux à deux, portées sur un pédoncule commun, axillaire, beaucoup plus court que les feuilles; elles forment, par leur rapprochement à l'extrémité des rameaux, des grappes plus ou moins garnies. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, fort court, à cinq dents, muni de deux bractées à sa base; 2° d'une corolle monopétale, à tube alongé, et à limbe partagé en deux lèvres inégales, réfléchies en dehors, dont l'une entière, plus étroite, et l'autre trois fois plus large, quadrifide ; 3° de cinq étamines insérées dans le haut du tube, et un peu plus longues que le limbe ; 4° d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate en tête. Cette espèce a cela de remarquable, qu'elle réunit les caractères des genres *Xylosteon* et *Caprifolium* de Tournefort et de Jussieu, ayant, comme dans le premier, des fleurs géminées sur le même pédoncule, et, comme dans le second, une corolle longuement tubulée, à limbe partagé en deux lèvres inégales.

La culture du Chèvrefeuille du Japon est fort aisée ; elle n'exige d'autres soins que ceux que l'on donne habituellement aux arbustes les plus ordinaires que l'on est forcé de tenir en pots, afin de les pouvoir abriter dans l'orangerie pendant les froids. Ce serait une belle acquisition pour nos jardins, si l'on pouvait parvenir à y naturaliser cet arbrisseau et à l'y conserver en pleine terre pendant toute l'année ; on pourrait alors l'y faire concourir à orner les treillages et les berceaux où il serait d'un effet délicieux. On le multiplie de marcottes et de boutures qui s'enracinent très-facilement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. La corolle incisée et développée longitudinalement pour montrer l'insertion des étamines. Fig. 3. Le style et le stigmate.



Psoralea aculeata.

Psoralier aiguillonné.

PSORALIER AIGUILLONNÉ. *PSORALEA ACULEATA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible], [illegible], [illegible] calicis [illegible] [illegible]. *Corolla papilionacea.* *Stamina 10, diadelpha.* *Legumen* [illegible] *[illegible], [illegible] [illegible] [illegible].*

[illegible]

PSORALEA foliis [illegible] [illegible]; foliolis cuneiformibus, acuminatis; acuminibus [illegible] [illegible] subspinescentibus; floribus axillaribus, sub[illegible] [illegible] [illegible], [illegible], bibracteatis.

PSORALEA aculeata. LIN. *Spec.* 1075. — WILLD. *Spec.* 3. *p.* 1345. — ANDREW *Bot. Rep. n. et. tab.* 146. — DE CAND. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 217. — *Hort. Kew.* 3. 79. — ID. *ed. alt.* 4. 375. — SIMS. *Botan. Magaz.* 2153. — SEDUSE. *Syst. Veget.* 3. 199.

PSORALEA foliis [illegible]; foliolis cuneiformibus [illegible], aculeatis. ROY. *Lugd.* [illegible]. 373.

GENISTA Spartium [illegible] [illegible], etc. RAY. *[illegible].* 104.

LINNÉ a donné à certaines [illegible] de la famille des Légumineuses le nom de *Psoralea*, dérivé de [illegible] [illegible], à cause des [illegible] [illegible] qui couvrent la surface [illegible] de leur calice, et lui donnent quelque ressemblance avec la peau des animaux attaqués de la galle. Les Psoraliers sont, en général, des arbrisseaux ou des arbustes propres aux climats chauds; le nombre en est assez considérable; De Candolle le porte à soixante-un, qu'il divise en quatre sections, suivant la position des fleurs [illegible] Méditerranée et en Sibérie; la plus grande partie des autres se trouve en Amérique et surtout au Cap de Bonne-Espérance. Celle dont il est question dans cet article a été apportée de cette contrée africaine, en Europe, vers 1774, par le botaniste voyageur Francis Masson. Elle fleurit en juin et juillet.

Le Psoralier aiguillonné est un arbuste haut de trois à quatre pieds, divisé en un grand nombre de rameaux, dont les plus jeunes sont cylindriques, glabres, verts, sillonnés, garnis de feuilles nombreuses, éparses,



PSORALIER AIGUILLONNÉ. *PSORALEA ACULEATA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *turbinatus, 5-fidus, punctis callosis pellucidisve conspersus.* Corolla *papilionacea.* Stamina 10, *diadelpha.* Legumen *compressum, 1-spermum, calyci persistenti æquale.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PSORALEA foliis ternatis, glaberrimis; foliolis cuneiformibus, acuminatis; acumine reflexo stipulisque subspinescentibus; floribus axillaribus, subspicatis; bracteis binis, oblongis, bidentatis.

PSOLAREA aculeata. Lin. *Spec.* 1074. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1343. — Andrew *Bot. Rep. n. et. tab.* 146. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 217. — *Hort. Kew.* 3. 79. — Id. *ed. alt.* 4. 375. — Sims *Botan. Magaz.* 2158. — — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 199.

PSORALEA foliis ternis; foliolis cuneiformibus, triquetris, aculeatis. Roy. *Lugd. Bat.* 373.

GENISTA Spartium Africanum trifolium, etc. Rai. *Dend.* 104.

Linné a donné à certaines plantes de la famille des Légumineuses le nom de *Psoralea,* dérivé de ψωραλεος, galleux, à cause des tubercules glanduleux qui couvrent la surface extérieure de leur calice, et lui donnent quelque ressemblance avec la peau des animaux attaqués de la galle. Les Psoraliers sont, en général, des arbrisseaux ou des arbustes propres aux climats chauds; le nombre en est assez considérable; De Candolle le porte à soixante-un, qu'il divise en quatre sections, suivant la position des fleurs et la manière dont elles sont portées. Une seule croît dans le bassin de la Méditerranée et en Sibérie; la plus grande partie des autres se trouve en Amérique et surtout au Cap de Bonne-Espérance; celle dont il est question dans cet article a été apportée de cette contrée africaine, en Europe, vers 1774, par le botaniste voyageur Francis Masson. Elle fleurit en juin et juillet.

Le Psoralier aiguillonné est un arbuste haut de trois à quatre pieds, divisé en un grand nombre de rameaux, dont les plus jeunes sont cylindriques, glabres, verts, sillonnés, garnis de feuilles nombreuses, éparses,

portées sur de courts pétioles, et composées de trois folioles cunéiformes, glabres, d'un vert assez foncé et luisantes en dessus, terminées par une pointe particulière, recourbée en bas et presque épineuse. Ces feuilles, vues à la loupe, sont parsemées de points semi-transparens, et elles sont accompagnées, à leur base, par deux stipules très-aiguës et presque épineuses comme les feuilles. Les fleurs sont mêlées de bleu et de blanc, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur de courts pédoncules, et imparfaitement disposées en tête ou en épi court. Leur calice est monophylle, un peu campanulé, glabre, divisé jusqu'à moitié en cinq dents aiguës, dont les quatre supérieures égales, et l'inférieure plus longue; il est parsemé de points semi-transparens, ainsi que les deux bractées opposées, oblongues et bidentées dont il est muni à sa base. La corolle est papilionacée, à étendard arrondi, à demi ouvert, d'un bleu clair, à peine plus grand que les ailes et la carène, qui sont d'une couleur encore plus pâle, presque blanche. Les étamines sont au nombre de dix, dont neuf ont leurs filamens réunis en un seul corps. L'ovaire est supérieur, ovoïde, un peu comprimé, surmonté d'un style simple, arqué, ascendant dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume comprimé, monosperme, de la longueur du calice persistant.

On cultive le Psoralier aiguillonné en pot, et on le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver, on lui donne une terre forte et substantielle, fréquemment arrosée en été, modérément dans la saison rigoureuse; il faut lui procurer autant d'air qu'il est possible, sans trop l'exposer au froid, car ses tiges sont sujettes à s'étioler faute de renouvellement d'air. On la propage de graines semées en pot sur couche, sous châssis. Dès que les jeunes plantes ont quatre feuilles, il faut les séparer et les mettre chacune dans un pot qu'on place à l'ombre jusqu'à leur parfaite reprise. On peut également procéder à leur multiplication par le moyen des marcottes et des boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille avec les stipules qui sont à sa base, le pédoncule de la fleur et les deux bractées situées à la base du calice. Fig. 2. Le calice et les étamines. Fig. 3. Les neuf étamines dont les filamens sont adhérens les uns aux autres dans la plus grande partie de leur longueur. Fig. 4. La dixième étamine, l'ovaire, le style et le stigmate.



Camellia Japonica; var. fl. rubro pleno

Camellie du Japon, var. à fleurs rouges

CAMELLIE DU JAPON, Var. A FLEURS ROUGES PLEINES.

CAMELLIA JAPONICA. Var. FLORE PLENO RUBRO.

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] *coriaceus, squamis plurimis minoribus infra cinctus.* Petala 5, [illegible]. Stamina *numerosa; filamentis infra coalitis in* [illegible], [illegible]. Ovarium *superum.* Capsula 3-5-[illegible]. [illegible] *-na.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *turis minimis.*

CAMELLIA Japonica. Linn. Gen. 848. — Id. *Sp. Plant.* 982. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. [illegible]. — Willd. *Spec. pl.* 3. 842. — De Cand. *Prodr.* 1. 529. — Thunb. *Fl. jap.* 27[illegible]. — Curt. *Bot.* 6. [illegible]. — Lam. *Dict. Enc.* 1. 572. — [illegible] 2. 2[illegible].

Cette variété de la Camellie du Japon est l'une des plus belles [illegible] à fleurs [illegible]; ses pétales sont d'une [illegible] remarquable [illegible] [illegible] deux qualités qui [illegible], et la [illegible] breuses rivales. [illegible] effet elle y répand [illegible] palette. Elle a été [illegible] en 17[illegible] [illegible]



CAMELLIE DU JAPON. *Var.* A FLEURS ROUGES PLEINES.
CAMELLIA JAPONICA. Var. *FLORE PLENO RUBRO.*

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Théacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, coriaceus, squamis plurimis minoribus infrà cinctus.* Petala 5, *basi coalita.* Stamina *numerosa; filamentis infrà coalitis in coronam, cui petala adnascuntur.* Ovarium *superum.* Capsula 3-5-*cocca*, 3-5-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMELLIA foliis ovatis, utrinque acuminatis, acutè serratis : serraturis minimis.

CAMELLIA Japonica. Linn. *Gen.* 848. — Id. *Sp. Plant.* 982. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 126. — Willd. *Spec. pl.* 3. 842. — De Cand. *Prodr.* 1. 529. — Thunb. *Fl. jap.* 272. — Cavan. *Diss.* 6. 306. *t.* 160. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 572. — Duham. *Arbr.* 2. 243.

Cette variété de la Camellie du Japon est l'une des plus belles parmi celles à fleurs pleines ; ses pétales sont d'une étendue remarquable, et leur nuance est celle du carmin le plus éclatant. C'est particulièrement pour ces deux qualités qu'au Japon même, on la cultive de préférence à ses nombreuses rivales; elle y est partout l'ornement principal des jardins, et en effet elle y répand le luxe le plus éblouissant, les trésors de la plus riche palette. Elle a été apportée de Chine, en 1794, par le capitaine Preston.

514.

D'après les lois auxquelles est soumise toute l'organisation végétale, les fleurs doubles mettent plus de temps à se développer que les fleurs simples, mais, en revanche, leur période d'existence est beaucoup plus longue; cette observation est frappante pour la Camellie du Japon : en serre chaude, c'est en automne que cet arbre donne ses fleurs, dont une grande partie tombe avant de s'être épanouie; dans l'orangerie (qui lui convient beaucoup mieux), on commence à les voir dès février : alors elles ne manquent guère, et se succèdent jusqu'à la fin d'avril et souvent plus tard.

La Camellie du Japon à fleurs doubles est un arbrisseau dont l'élévation peut atteindre douze et quinze pieds ; il forme ordinairement buisson ; on peut également le conduire à une seule tige qui offre quelquefois un diamètre de trois à quatre pouces, et se couronne de rameaux étalés, susceptibles d'être mis en taille réglée ; l'écorce est d'un brun rougeâtre. Les feuilles sont alternes, ovales, pointues, coriaces, épaisses, veinées, dentées sur les bords, d'un vert intense et luisant, longues de trois pouces, sur moitié de largeur. Les fleurs sont axillaires ou terminales, d'un beau rouge écarlate, tirant sur le pourpré; elles ont près de quatre pouces de diamètre, et sont amplement fournies de larges pétales résultant de la métamorphose des organes mâles. Le calice est formé de six sépales concaves et coriaces, environnés de dix à douze écailles immédiatement imbriquées, d'un vert un peu plus pâle que celui des feuilles, et bordées de brunâtre.

Cette Camellie doit être gouvernée comme ses congénères; elle n'est ni plus délicate ni plus difficile à cultiver, quoique cependant les marcottes et les boutures qu'on en veut faire, semblent réussir moins bien. On la multiplie encore par la greffe sur les sujets à fleurs simples ou autres, mais comme l'écorce de ces arbres se détache difficilement, on ne peut se servir que de la greffe *en fente*, ou de celle *en approche*, qui réussit toujours mieux, quoique cette opération soit longue et donne plus d'embarras, surtout lorsqu'il s'agit de rentrer ensemble, et sans les désunir, deux individus placés dans des vases différens.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la Camellie du Japon à fleurs rouges et pleines, garni de sa fleur terminale.



Lantana mollissima

Lantana à feuilles molles.

LANTANIER A FEUILLES MOLLES. *LANTANA MOLLISSIMA.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-dentatus, brevis. Corolla *1-petala; limbo 4-lobo, inæquali.* Stamina 4, *didynama, intrà tubum.* Ovarium *superum; stigmate refracto-uncinato, stylo obliquè adnato.* Drupa *fœta nuce 2-loculari, 2-spermi.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LANTANA ramis tenuissimè tomentosis, inermibus; foliis ovato-oblongis, suprà glabriusculis, mollibus, infernè villosis, margine dentato-ciliatis; floribus glomerulis ovatis, axillaribus, oppositis; bracteis subcordatis, acuminatis, ciliatis; calycibus diphyllis; limbo corollarum quinquefido.

LANTANA mollissima. Loisel. *Herb. Gener.* 564. — Graham *Catal. Hort. Edimb.* — Sweet *Hort. Brit.* 595.

Le genre Lantana a été institué par le P. Plumier, pour une plante observée par lui en Amérique où les indigènes la désignent sous le nom de Camara, [illegible] de vingt-six espèces, dont les sept huitièmes appartiennent au climat de l'Amérique méridionale, les autres sont originaires de l'Arabie et de la [illegible], presque toujours des arbustes à rameaux anguleux, quelquefois munies d'aiguillons; la plupart se font remarquer par une odeur agréable, par des nuances éclatantes et variées dans les fleurs. Le bois et surtout les jeunes branches sont extrêmement flexibles, et servent, dans le pays, à former des liens; c'est probablement de cet usage qu'est venu le nom *Lantana*, qui serait alors [illegible]



LANTANIER A FEUILLES MOLLES. *LANTANA MOLLISSIMA.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*dentatus, brevis.* Corolla 1-*petala; limbo* 4-*lobo, inæquali.* Stamina 4, *didynama, intrà tubum.* Ovarium *superum; stigmate refracto, summo stylo obliquè adnato.* Drupa *feta nuce* 2-*loculari,* 2-*spermâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LANTANA ramis tenuissimè tomentosis, inermibus; foliis ovato-oblongis, suprà glabriusculis, mollibus, infernè villosis, margine dentato-ciliatis; florum glomerulis ovatis, axillaribus, oppositis; bracteis subcordatis, acuminatis, ciliatis; calycibus diphyllis; limbo corollarum quinquefido.

LANTANA mollissima. Loisel. *Herb. Gener.* 564. — Graham *Catal. Hort. Edimb.* — Sweet *Hort. Brit.* 595.

Le genre Lantanier a été institué par le P. Plumier, pour une plante observée par lui en Amérique, où les indigènes la désignent sous le nom de Camara, que plusieurs botanistes ont persisté à employer génériquement; il se compose de vingt-six espèces, dont les sept huitièmes appartiennent au climat de l'Amérique méridionale, les autres sont originaires de l'Arabie et de la Cochinchine. Ce sont rarement des plantes herbacées, presque toujours des arbustes à rameaux anguleux, quelquefois munies d'aiguillons; la plupart se font remarquer par une odeur agréable, par des nuances éclatantes et variées dans les fleurs. Le bois et surtout les jeunes branches sont extrêmement flexibles, et servent, dans le pays, à former des liens; c'est probablement de cet usage qu'est venu le nom *Lantana,* qui serait alors une modification de *lentus,* pliant. Le Lantanier à feuilles molles a été apporté des îles Philippines au Jardin des Plantes, à Paris, en 1814, et

douze ans après, les Anglais l'ont reçu de Mexico, où il croît aussi spontanément. Il fleurit en juin, juillet et août.

C'est un arbrisseau de six à huit pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux effilés, légèrement tétragones, grisâtres, chargés de poils courts, nombreux, garnis de feuilles ovales-oblongues, finement dentées et ciliées en leurs bords, opposées, pétiolées, d'un vert assez foncé, ridées et presque glabres en dessus, chargées en dessous de nervures très-saillantes et velues; ces feuilles sont d'ailleurs molles au toucher, et elles ont une odeur forte et aromatique. Les fleurs, petites, d'une couleur purpurine claire ou lilas avec le centre jaune, sont rassemblées en assez grand nombre formant des têtes ovales-oblongues, portées sur de courts pédoncules placés dans les aisselles des feuilles. Chaque fleur est munie, à sa base, d'une petite bractée ovale, acuminée, ciliée, plus longue que le calice. Celui-ci est composé de deux folioles arrondies, velues. La corolle est monopétale, très-irrégulière, à tube alongé, un peu recourbé et à limbe plan, partagé en cinq lobes dont l'inférieur beaucoup plus grand que les autres. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs anthères presque sessiles, insérées dans le haut du tube, deux d'entre elles étant placées un peu plus haut que les autres. L'ovaire est supère, ovoïde, surmonté d'un style simple sur lequel le stigmate est inséré obliquement. Le fruit est une drupe bacciforme, enveloppée dans le calice persistant; il est à un seul noyau partagé en deux loges dont chacune est monosperme.

Quoique d'une texture fibreuse, peu succulente et par conséquent peu délicate, cet arbrisseau ne peut supporter le moindre froid, aussi faut-il le rentrer de bonne heure dans la serre tempérée. Une terre bonne et consistante et des arrosemens fréquens lui sont nécessaires. Il faut encore avoir soin de le dépoter deux fois par an, à cause de la grande quantité des racines dont l'accroissement est très-rapide. Lorsqu'au printemps on le sort de la serre, on doit lui choisir une exposition ombragée. Sa multiplication est facile, soit par le moyen des graines semées en pot et sur couche, soit par les boutures qui reprennent aisément lorsqu'on les fait dans une terre un peu compacte et dans des pots placés dans une couche tempérée et ombragée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur. Fig. 2. Une anthère. Fig. 3. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate. Le tout est vu à la loupe et plus ou moins grossi.



Sowerbea juncea.

Sowerbée jonciforme.

SOWERBÉE JONCIFORME. *SOWERBÆA JUNCEA.* ♀

Triandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus*, *petaloideus*, *corollæ subæqualis*. Petala [illegible] *lanceolata*, *marcescentia*. Staminum *filamenta* 3 *sterilia*, 3 [illegible] *antheris* 2-*locularibus*. Ovarium *superum*, *stylo stigmate* [illegible]. Capsula 3-*locularis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOWERBÆA *foliis* [illegible], *setaceis* ; *scapo* [illegible], *umbellifero*, *multifloro*, [illegible].

SOWERBÆA juncea. Smith. *in Lin. Soc. Trans.* [illegible] — Andrews. *Bot. Rep.* 81. — *Botan. Mag.* 1104. — [illegible] *Hort.* [illegible] — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 231. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. [illegible]

En établissant ce genre, [illegible] et ses connaissances profondes [illegible] distingués, et [illegible] travail [illegible] [illegible] artiste [illegible] de botanique, [illegible] dans les [illegible] [illegible] autres parties de [illegible], auxquelles [illegible] entièrement étranger. Le genre *Sowerbæa* ne contient [illegible]



SOWERBÉE JONCIFORME. *SOWERBEA JUNCEA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, petaloïdeus, corollæ subæqualis.* Petala 3, *ovato-lanceolata, marcescentia.* Staminum *filamenta* 3 *sterilia,* 3 *fertilia; antheris* 2-*locularibus.* Ovarium *superum, stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOWERBEA foliis radicalibus, setaceis; scapo nudo, umbellifero, multifloro; receptaculo paleaceo, fimbriato.

SOWERBEA juncea. Smith. *In Lin. Soc. Transact.* 5. *p.* 160. *t.* 6. — Andrew. *Bot. Rep.* 81. — *Botan. Mag.* 1104. — Brown *Prodr. Fl. Nov. Holl.* 285. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 231. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 40.

En instituant ce genre, J. Edw. Smith a rendu hommage au beau talent et aux connaissances profondes de James Sowerby, l'un des peintres en histoire naturelle les plus distingués, et auteur d'un travail estimé sur les champignons. C'est au pinceau de ce savant artiste que l'on est redevable des superbes figures qui ornent les glanures de botanique, le Recueil des plus belles plantes exotiques cultivées dans les serres et jardins de l'Angleterre, le Spécimen botanique de la Nouvelle-Hollande, et beaucoup d'autres ouvrages traitant non-seulement des végétaux, mais encore des diverses autres parties de l'histoire naturelle, auxquelles Sowerby n'était aucunement étranger. Le genre *Sowerbea* ne contient encore qu'une seule

espèce. La Sowerbée jonciforme a le port d'un ail; elle croît à la Nouvelle-Hollande, aux environs du port Jackson, d'où elle a été apportée en 1792, à MM. Lee et Kennedy, à Londres. Ce n'est pas une plante brillante; mais ses fleurs, qui sont d'une couleur lilas fort agréable, durent long-temps, et se succèdent sans interruption depuis le mois d'avril jusqu'en juillet.

Les racines de la Sowerbée sont fibreuses, vivaces, elles produisent une touffe de feuilles sétacées, longues d'environ un pied, glabres, d'un vert assez foncé, plusieurs hampes nues, cylindriques, de la même hauteur que les feuilles, terminées à leur sommet par soixante fleurs et plus, disposées en une ombelle munie, à sa base, d'une spathe en forme d'involucre, et composée de plusieurs folioles ovales, membraneuses, rougeâtres. Ces fleurs sont portées sur des pédoncules filiformes, inégaux, les plus longs ayant environ un pouce, munis à leur base d'une bractée très-mince, blanche, transparente et finement découpée en son bord. Leur calice est formé de trois folioles colorées, ovales-lancéolées, presque égales et ressemblant aux pétales. Ceux-ci, de même forme que les folioles calicinales, et comme elles d'une couleur lilas clair, se fanent avec elles sans tomber. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens courts, élargis par le bas, portant à leur sommet des anthères plus longues que les filamens eux-mêmes, d'un jaune foncé, à deux loges dstinctes et séparées, qui font paraître chaque filament comme s'il portait deux anthères à une seule loge; entre ces filets fertiles, on en observe trois autres qui sont stériles. L'ovaire est supérieur, arrondi, surmonté d'un style et d'un stigmate simples. Le fruit est une capsule renfermée dans le périanthe persistant, à trois loges, à trois valves qui portent les cloisons sur leur milieu. Les graines sont peu nombreuses, ordinairement solitaires et peltées.

On plante la Sowerbée jonciforme en pot, afin de pouvoir la soustraire, pendant l'hiver, à l'intempérie de notre climat; on la rentre dans l'orangerie aussitôt que l'abaissement de température exerce un peu d'influence sur son feuillage. On la cultive dans le terreau de bruyère pur, que l'on a soin de tenir toujours suffisamment humecté. On la propage de boutures ou par la séparation des drageons qui s'élancent des racines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil et les étamines, vus à la loupe. Fig. 2. L'ovaire et le style, vus de même.



Mesembrianthemum echinatum

Ficoïde hérissée.

[illegible] HÉRISSÉE. *MESEMBRYANTHEMUM ECHINATUM.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

De même que … presque totalité [illegible]
pour patrie le … de Bonne-[illegible]



FICOÏDE HERISSÉE. *MESEMBRYANTHEMUM ECHINATUM.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus*, 5-*fidus*, *persistens*. Petala *numerosa*, *linearia*, *basi leviter connata*, *serie multiplici*. Stamina *numerosa*. Styli 5, *rariùs* 4 *aut* 10. Capsula *carnosa*, *umbilicata*, *multilocularis*; *loculis numero stylorum*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM foliis oblongo-ovatis, subtriquetris, gibbis, hispidis; laciniis calycinis inæqualibus, foliis similibus, longitudine petalorum.

MESEMBRYANTHEMUM échinatum. Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 478. — De Cand. *Pl. gras. n. et tab.* 24. — Id. *Prodr. Syst. Nat.* 3. *p.* 441. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1042. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 533. — *Hort. Kew. vol.* 2. *p.* 194. — Id. *ed. alt. vol.* 3. *p.* 252. — Haworth *in Misc. nat. p.* 103. — Id. *Mesembryant. p.* 288. *n.* 91. — Id. *Syn. Pl. Succul.* 276. *n.* 154. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 521.

α *MESEMBRYANTHEMUM echinatum flore luteo.*

β *MESEMBRYANTHEMUM echinatum flore albo.*

MESEMBRYANTHEMUM setosum. Moench.

De même que la presque totalité de ses congénères, la Ficoïde hérissée a pour patrie le Cap de Bonne-Espérance, d'où elle nous a été apportée,

en 1774, par M. Francis Masson, et depuis lors elle figure dans toutes les collections, aussi bien chez les amateurs, à qui elle plaît généralement, que dans les jardins de botanique. Elle fleurit pendant tout l'été et même une grande partie de l'automne. Le professeur De Candolle, dans son *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis,* a placé, d'après les observations du prince de Salm-Dyck, cette espèce dans sa trente-neuvième division des Ficoïdes, laquelle porte le titre de Hérissées, *Echinata.* M. Haworth en avait aussi fait une division sous le nom de *Hispifolia.*

Sa tige est ligneuse, haute de six à dix pouces, divisée en rameaux nombreux, étalés, chargés de petites proéminences dures, blanchâtres, d'où s'élève ordinairement un poil blanc et raide. Ses feuilles sont opposées, rapprochées les unes des autres, presque cylindriques, à trois faces à peine distinctes, chargées comme les rameaux de protubérances également terminées par un poil blanchâtre. Les fleurs sont sessiles et solitaires au sommet des rameaux, jaunes dans une variété, blanches dans l'autre. Leur calice est monophylle, partagé profondément en cinq divisions inégales, de la même consistance que les feuilles, et hérissées comme elles. La corolle est composée d'un grand nombre de pétales linéaires, légèrement réunis par leur base, de la même longueur ou à peu près que les plus longues découpures du calice. Les étamines sont très-nombreuses, à filamens jaunâtres ou blancs, disposés sur plusieurs rangs. L'ovaire est inférieur ou adhérent au calice, surmonté de cinq stigmates divergens, aigus, jaunâtres. Le fruit est une capsule à cinq loges, contenant chacune quatre à cinq graines petites et arrondies.

Sa culture est la même que celle de toutes les autres espèces du genre, c'est-à-dire qu'on la plante en pot, dans un mélange de terre franche et de terreau léger. On l'expose au grand soleil, on ne lui donne que des arrosemens médiocres, et on a soin de la préserver du froid et de l'humidité, en la rentrant de bonne heure dans la serre, et en ne la sortant que lorsqu'on ne craint plus les gelées. On la multiplie de graines et de boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Le fruit coupé horizontalement.



Crocus Mæsiacus.

Safran de Mésie.

SAFRAN DE MÉSIE. *CROCUS MÆSIACUS.* 2

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

[illegible]

Spatha 1-*phylla*, *membranacea*. Corolla 1-*phylla*; *tubo gracili*; *limbo ampliori*, 6-*partito*, *æquali*, [illegible]. Stamina 3. Ovarium *inferum*: *stylo* [illegible]

[illegible]

CROCUS foliis linearibus, cum flore nascentibus; limbo magno, aureo; [illegible]*inibus stigmata superantibus.*

CROCUS mæsiacus. Ker. in *Bot. Mag. n. et tab.* 1111. — Id. in *Ann. Bot.* 1. *p.* 222. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *p.* 81.

CROCUS luteus. Lam. *Illust.* 1. *p.* 106. *n.* 443. — Poir. *Encyc.* 3. *p.* 335. — Willd. *Enum. Hort. berol.* 1. 55. — Red. *Lil. n. et tab.* 196. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 146.

CROCUS aureus. Smith. *Fl. græca.* 1. *p.* 25. *tab.* 25.

CROCUS lagenæflorus. Salisb. *Paradis.* 106.

CROCUS vernus. Dec. *Fl. fr.* 3. *p.* 242. — Curt. *Bot. Mag.* 45.

CROCUS vernus latifolius flavus, flore majore. Tourn. *Inst.* 352. — Bauh. *Pin.* 66.

CROCUS vernus latifolius, flavo flore. Clus. *Hist.* 205.

Le nom latin de ce genre serait, suivant Ovide, celui de l'époux de la belle Smilax, que les dieux, touchés d'une tendresse réciproque, sans doute



SAFRAN DE MÉSIE. *CROCUS MÆSIACUS.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla, membranacea.* Corolla 1-*phylla; tubo gracili; limbo ampliori,* 6-*partito, æquali, recto.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmatibus* 3, *convolutis.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROCUS foliis linearibus, cum flore nascentibus; limbo magno, aureo; staminibus stigmata superantibus.

CROCUS Mæsiacus. KER *in Bot. Mag. n. et tab.* 1111. — ID. *in Ann. Bot.* 1. *p.* 222. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *p.* 81.

CROCUS luteus. LAM. *Illust.* 1. *p.* 106. *n.* 443. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 385. — WILLD. *Enum. Hort. berol.* 1. 55. — RED. *Lil. n. et tab.* 196. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 146.

CROCUS aureus. SIBITH. *Fl. græca.* 1. *p.* 25. *tab.* 25.

CROCUS lagenæflorus. SALISB. *Paradis.* 106.

CROCUS vernus. DEC. *Fl. fr.* 3. *p.* 242. — CURT. *Bot. Mag.* 45.

CROCUS vernus latifolius, flavus, flore majore. TOURN. *Inst.* 352. — BAUH. *Pin.* 66.

CROCUS vernus latifolius, flavo flore. CLUS. *Hist.* 205.

LE nom latin de ce genre serait, suivant Ovide, celui de l'époux de la belle Smilax, que les dieux, touchés d'une tendresse réciproque, sans doute

peu commune dans les temps anciens, métamorphosèrent en plantes, afin de perpétuer le souvenir de leur vertu. D'autres auteurs prétendent, et avec non moins de vraisemblance, que le mot *crocus*, dérivé de κροκη, filament, exprime la forme alongé des pistils, partie du *crocus sativus* usitée en médecine et dans les arts. Quant au nom français, il est la traduction du mot arabe assfar, qui veut dire jaune, probablement à cause de la belle teinture dorée que produit l'infusion aqueuse ou alcoholique des mêmes pistils dont nous venons de parler. Quoi qu'il en soit, le genre *Crocus* ou Safran existe depuis l'établissement de la classification méthodique des végétaux. Tournefort, prenant dans les fleurs des Safrans la moindre nuance de couleur pour une différence caractéristique, regarda les nombreuses variétés, qu'on cultivait déjà de son temps dans les jardins, comme autant d'espèces, et, dans ses *Institutiones Rei herbariæ*, il en mentionna quarante-sept, auxquelles il en ajouta encore sept autres dans son *Corollarium*. Linné, croyant, au contraire, que les légères différences qu'on pouvait observer entre toutes ces plantes, n'étaient dues qu'à la culture, ne reconnut qu'une seule espèce de Safran, dans laquelle il distingua deux variétés principales. Tournefort et Linné n'avaient sans doute ni l'un ni l'autre examiné avec assez d'attention les véritables caractères d'après lesquels on doit admettre les espèces dans ce genre ou les en rejeter. Depuis quelques années, les Safrans ont été observés avec attention par plusieurs botanistes, qui, sans multiplier les espèces autant que Tournefort l'avait fait, ont cru cependant devoir en remarquer plusieurs comme distinctes. Dans les *Liliacées* de M. Redouté, on en trouve huit bien caractérisées; dans la dernière édition de l'*Hortus Kewensis*, il y en a neuf, dont deux ou trois ne paraissent pas être les mêmes que celles mentionnées dans les Liliacées; Sprengel, dans son *Systema Vegetabilium*, en admet treize, et Sweet, dans la deuxième édition de son *Hortus britannicus*, en compte vingt-sept, plus une vingtaine de variétés. Mais ces espèces sont encore mal connues, et leur synonymie est fort embrouillée. Depuis plus de quinze ans, J. Gay, botaniste de Paris, s'occupe d'une monographie de ce genre, que ceux qui connaissent l'exactitude de cet observateur attendent avec impatience. Nous savons qu'il ne s'est pas contenté d'étudier les Safrans dans les Herbiers, mais qu'il en cultive la plupart des espèces et en très-grand nombre; de sorte que personne n'aura mieux constaté les différences réelles de ces espèces. Le Safran de Mésie paraît être originaire de la Hongrie; néanmoins, on le trouve en abondance dans les montagnes de la

Suisse. On le cultive dans les jardins, depuis le commencement du dix-septième siècle; il y est nommé vulgairement drap-d'or. Ses fleurs paraissent assez régulièrement vers la fin de février.

Son bulbe est arrondi, solide, déprimé à sa base et à son sommet, revêtu de deux ou trois enveloppes fibreuses, roussâtres, paraissant formées des débris des gaînes membraneuses dont les jeunes tubercules et la base des feuilles sont entourés. Ce bulbe, lorsqu'on arrache la plante au moment de la floraison, est immédiatement surmonté d'un ou deux autres bulbes plus petits, qui n'ont que le quart de la grosseur du premier, mais qui prendront, par la suite, de l'accroissement à mesure que la fructification avancera; quand celle-ci sera terminée, ils remplaceront le premier bulbe, qui se sera épuisé pour les former et pour accomplir la période de la végétation annuelle. Les feuilles, au nombre de cinq ou six, sont linéaires, à peine lancéolées, d'un vert foncé, parfaitement glabres, traversées dans toute la longueur de leur surface supérieure par une ligne blanche, creusée en gouttière, et formant une nervure saillante sur la face postérieure; elles sont embrassées à leur base, par trois ou quatre gaînes monophylles, membraneuses, blanchâtres, inégales, ouvertes latéralement et dans leur partie supérieure. Du milieu des feuilles naissent ordinairement deux hampes quadrangulaires, un peu comprimées, plus rarement une seule, ne s'élevant qu'à la hauteur de la surface du sol. Chaque hampe porte, à son sommet, une seule fleur, enveloppée, avant son épanouissement, dans une spathe monophylle, membraneuse, aussi longue que le tube de la fleur, et se fendant latéralement dans sa partie supérieure, pour donner passage à celle-ci, qui se compose, 1° d'une corolle 1-phylle, à tube grêle, à peu près de la même longueur que le limbe, qui est grand, évasé, et partagé en six divisions ovales très-alongées, d'un beau jaune d'or, et paraissant former six pétales; 2° de trois étamines ayant leurs filamens attachés dans le haut du tube, et portant, à leur sommet, des anthères en fer de flèche, formées de deux loges longitudinales s'ouvrant sur le côté : ces anthères sont du même jaune que le limbe de la corolle, et presque aussi longues que le filament qui les porte; 3° d'un ovaire inférieur, ovale-oblong, surmonté par un long style filiforme, terminé par trois stigmates du même jaune que le reste de la fleur, élargis et repliés en cornet, et n'atteignant jamais la hauteur à laquelle s'élèvent les étamines. Le fruit est une capsule à trois loges polyspermes.

SAFRAN DE NAPLES. *CROCUS NAPOLITANUS.* ♃

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROCUS foliis linearibus, cum flore nascentibus; corollæ fauce pilis glandulosis clausa.

CROCUS Napolitanus. *Herb. de l'Amat. tab.* 101. *fig.* 1 *et* 2.

CROCUS vernus. Lam. *Illust.* 1. *p.* 106. *tab.* 30. *fig.* 2. — Gawl. *in* Curt. *Bot. Mag. n. et tab.* 860. — Willd. *Sp.* 1. *p.* 195. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 384. — Red. *Lil. n.* 266. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 1. *p.* 80.

CROCUS sativus β. Lin. *Spec.* 50.

CROCUS vernus latifolius, flore purpureo magno. Bauh. *Pin.* 65. — Tourn. *Inst.* 351.

CROCUS vernus latifolius, purpureus; flore majore. J. Bauh. *Hist.* 2. *pag.* 640.

CROCUS latifolius, purpureo flore, majore. Clus. *Hist.* 204.

Le Safran de Naples ne diffère pas du précédent, quant au port; il s'en distingue seulement parce que l'entrée du tube de la corolle est fermée par une touffe de poils glanduleux, et parce que les stigmates, d'un rouge orangé, sont ordinairement plus longs que les anthères. On peut encore ajouter que le limbe de la corolle n'est jamais purement jaune, qu'il varie par beaucoup de nuances différentes de violet, de bleu et de blanc.



P. Bessa pinx. Dupont sculp

Crocus, 1 Napolitanus; 2 varietas, 3 biflorus.

Safran à deux fleurs.

SAFRAN À DEUX FLEURS. CROCUS BIFLORUS.

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla, membranacea.* Corolla 1-*phylla; tubo gracili; limbo ampliori*, 6-*partito, æquali, erecto.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo filiformi: stigmatibus* 3, *convolutis.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROCUS foliis linearibus cum flore nascentibus; corollæ fauce nudâ; stigmatibus antheras superantibus.

CROCUS biflorus. Ker *in Bot. Mag. n. et tab.* 845. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 146. — Andrews. *Bot. Repos. tab.* 362. — Red. *Lil. n. et tab.* 294. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. v. 1. *p.* 81. — Lois. *Herb. de l'Amat. tab.* 311. *fig.* 3.

Quoique cette espèce ait, avec les Safrans de Mésie et de Naples, les plus grands rapports, elle ne peut cependant être regardée comme absolument identique, parce que le tube de sa corolle est entièrement dépourvu de poils à son entrée, et parce que les stigmates s'élèvent plus haut que les anthères. Les divisions du limbe de la corolle sont blanches, marquées, [illegible] Au reste, le nom de biflore, qui lui a été donné, ne lui convient pas plus qu'aux précédentes, dont le bulbe produit aussi beaucoup plus souvent deux fleurs qu'une seule.

Elle est originaire des montagnes de l'Europe tempérée. Nous croyons qu'elle se trouve dans les Alpes et les Pyrénées.



SAFRAN A DEUX FLEURS. *CROCUS BIFLORUS.* ♃.

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla, membranacea.* Corolla 1-*phylla; tubo gracili; limbo ampliori, 6-partito, æquali, recto.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmatibus* 3, *convolutis.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CROCUS foliis linearibus, cum flore nascentibus; corollæ fauce nudâ; stigmatibus antheras superantibus.

CROCUS biflorus. Ker *in Bot. Mag. n. et tab.* 845. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 146. — Andrew. *Bot. Repos. tab.* 362. — Red. *Lil. n. et tab.* 294. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 1. *p.* 81. — Lois. *Herb. de l'Amat. tab.* 101. *fig.* 3.

Quoique cette espèce ait, avec les Safrans de Mésie et de Naples, les plus grands rapports, elle ne peut cependant être regardée comme absolument identique, parce que le tube de sa corolle est entièrement dépourvu de poils à son entrée, et parce que les stigmates s'élèvent plus haut que les anthères. Les divisions du limbe de la corolle sont blanches, marquées, en dehors et dans toute leur longueur, de trois à cinq lignes violettes. Au reste, le nom de biflore, qui lui a été donné, ne lui convient pas plus qu'aux précédentes, dont le bulbe produit aussi beaucoup plus souvent deux fleurs qu'une seule.

Elle est originaire des montagnes de l'Europe tempérée. Nous croyons qu'elle se trouve dans les Alpes et les Pyrénées.

La culture de ces plantes est, en général, très-facile. Leurs ognons, ainsi que ceux des autres Safrans qui fleurissent au printemps, se plantent au mois de septembre ou d'octobre, dans une terre légère; et, dès le mois de février, s'il ne gèle pas et si la terre n'est pas couverte de neige, on voit paraître leurs fleurs, qui durent ou se succèdent les unes aux autres pendant trois semaines. Quand l'hiver a été long et rigoureux, les Safrans ne fleurissent qu'au mois de mars; dans les montagnes, leur fleuraison suit immédiatement la fonte des neiges; de sorte que celles de ces plantes, qui sont placées plus bas, fleurissent dans les premiers jours du printemps, tandis que celles des régions élevées ne s'épanouissent qu'à la fin de juin, et même en juillet. Quant aux Safrans plantés dans les jardins, on relève leurs ognons tous les ans, après que les feuilles sont parfaitement sèches, c'est-à-dire, à la fin de mai ou au commencement de juin, afin de séparer les caïeux. Si on les laisse plusieurs années de suite en terre, ils forment des touffes qui produisent un joli effet. Ils font encore bien en bordure. Ils ne sont pas sensibles aux gelées des hivers les plus rigoureux; mais le retour d'un froid vif et subit peut quelquefois les faire périr, surtout s'ils sont en pleine végétation.

EXPLICATION DES PLANCHES.

La première planche représente le *Crocus Mœsiacus*. Fig. 1. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 2. La capsule coupée horizontalement, laissant voir les graines dans chaque loge, et séparément une graine à côté. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement et développée pour laisser voir les étamines. Fig. 4. Partie inférieure de la corolle.

On voit dans la seconde planche, fig. 1 et 2, le *Crocus Napolitanus :* à gauche, une feuille et une anthère au-dessus; à droite, l'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. *Crocus biflorus.*



P. Bessa pinx. — Le Jeune sculp.

Dianthus superbus

Œillet superbe.

ŒILLET SUPERBE. *DIANTHUS SUPERBUS.*

Décandrie-Digynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus* [illegible] *cylindricus*, 5-*dentatus*, *basi* [illegible] *cruciatim imbricatis cinctus.* Petala 5, *unguiculata*, *limbo sæpè dentato.* Stamina 10. Ovarium *superum*; *stylis* 2, *sæpè recurvis.* Capsula [illegible] *cylindrica*, 1-*locularis*, *apice dehiscens*, *polysperma*; *seminibus receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *calycinis brevibus*, *caule* [illegible] : *petalis ultrà medium multifido-* [illegible]

[illegible] *pl.* 589. — Id. [illegible] *acad.* 4. 272. — Id. *Pl. Suec.* 2. [illegible] *spec. pl.* 2. 679. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 470. — *Hort.* [illegible] 82. — Smith *in Linn. Soc. trans.* 2. 301. — Id. *Spicil. bot.* [illegible] — [illegible] *Prodr. Syst. Nat.* 1. 365. — [illegible]

DIANTHUS [illegible] *Fl. fr.* 2. *p.* 533.

CARYOPHYLLUS [illegible] *sive* [illegible] Park. *Parad. p.* 310 [illegible]

CARYOPHYLLUS [illegible] *Hist.* 1. 284.

CARYOPHYLLUS [illegible] *flore laciniato*, *odoratissimo.* Bauh. *Pin.* 210. — Tourn. *Inst.* [illegible]

TUNICA petalis [illegible] *Hall. Helv. n.* 89[illegible].

[illegible] *p.* 118.

[illegible]

Il y a près de [illegible] que cette plante, [illegible] les Alpes, et qu'on trouve [illegible] les prés humides [illegible] de presque toutes les régions [illegible] de l'Europe, a été signalée par les botanistes. Tragus, qui ne [illegible] que dans les lieux où elle croît sauvage, et par [illegible] son élégance, qu'il [illegible] de la désigner sous le nom de *Superba*, et



ŒILLET SUPERBE. *DIANTHUS SUPERBUS.* ♄

Décandrie-Digynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus cylindricus*, 5-*dentatus*, *basi squamis* 4 *pluribusve cruciatim imbricatis cinctus.* Petala 5, *unguiculata*, *limbo sæpè dentata.* Stamina 10. Ovarium *superum; stylis* 2, *sæpè recurvis.* Capsula *ovato-cylindrica*, 1-*locularis*, *apice dehiscens*, *polysperma; seminibus receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIANTHUS superbus, *floribus paniculatis*, *subfastigiatis; squamis calycinis brevibus*, *ovatis*, *mucronatis : petalis ultrà medium multifido-capillaribus, fauce pilosis : caule erecto.*

DIANTHUS superbus. Lin. *Spec. pl.* 589. — Id. *Amœn. acad.* 4. 272. — Id. *Pl. Suec.* 2. 383. — Willd. *Spec. pl.* 2. 679. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 470. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 82. — Smith *in Linn. Soc. trans.* 2. 301. — Id. *Spicil. bot. t.* 19. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 365. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 379.

DIANTHUS fimbriathus, α, Lamarck. *Fl. fr.* 2. *p.* 538.

CARYOPHYLLUS plumarius austriacus sive superba austriaca. Park. *Parad. p.* 316. 4.

CARYOPHYLLUS sylvestris. Clus. *Hist.* 1. 284.

CARYOPHYLLUS simplex alter, *flore laciniato*, *odoratissimo.* Bauh. *Pin.* 210. — Tourn. *Inst.* 331.

TUNICA petalis minutissimè laciniatis. Hall. *Helv. n.* 898.

TUNICA montana, *altissima*, *flore tenuissimè laciniato.* Rupp. *Jen.* 2. *p.* 118.

SUPERBA, Tragus.

Il y a près de trois siècles que cette plante, naturelle aux vallées des Alpes, et qu'on trouve dans les prés humides et montueux de presque toutes les régions tempérées de l'Europe, a été signalée par les botanistes. Tragus, qui ne l'avait vue que dans les lieux où elle croît sauvage, et par conséquent grêle et de peu de mine, avait été tellement frappé de son élégance, qu'il n'a pas hésité de la désigner sous le nom de *Superba*, et

cette dénomination, sans doute exagérée, semble avoir été la cause du nom spécifique que Linné lui a donné. Cette jolie espèce d'œillet mérite, à tous égards, d'être cultivée dans nos jardins; elle y vient facilement, et ses touffes, toujours très-garnies de fleurs, joignent à l'avantage de faire ornement pendant une grande partie de l'été, celui de répandre, surtout le soir et la nuit, une odeur très-agréable.

Sa racine est ligneuse, médiocrement grosse; elle pousse un grand nombre de feuilles radicales, disposées en gazon, étroites, glabres, linéaires, subulées, d'un vert tirant sur le glauque. Du centre de ces feuilles s'élève un grand nombre de tiges annuelles, rameuses, droites et articulées, qui s'alongent jusqu'à un pied et demi; chaque nœud donne deux feuilles opposées, sessiles, demi-amplexicaules, ou même réunies par une gaîne lorsqu'il en sort une branche, toutes étroites, lancéolées-aiguës, et se roulant souvent en dehors. Ces tiges et branches divisées et subdivisées, se terminent par des panicules lâches de fleurs d'un aspect aussi léger qu'élégant, et munies à leur base d'un premier calice à quatre écailles courtes, ovales-aiguës, dont les deux intérieures sont plus grandes : elles cachent la base du second calice. Celui-ci, d'une seule pièce, très-long, tubuleux, terminé par cinq dents aiguës, et toujours coloré d'un côté, renferme cinq pétales dont l'onglet, blanc et long, s'épanouit en une lame souvent purpurescente, quelquefois rosée ou blanche, toujours teintée, à sa base, d'un vert sale où l'on distingue quelques poils courts et bruns, et déchiquetée en lanières fines comme de l'effilé. Des dix étamines, cinq, d'un tiers plus longues que les autres, excèdent la corolle; toutes portent des anthères verdâtres, peu tenaces. L'ovaire est cylindrique, fort alongé; il supporte à son sommet deux styles filiformes, longs et divergens. La capsule est oblongue, déhiscente par la partie supérieure, uniloculaire, renfermant un grand nombre de graines attachées à un placenta central.

Quelle que soit la nature du terrain dans lequel on cultive cet œillet, il est bien rare qu'on ne le voie point dégénérer; c'est pourquoi il est bon de le renouveler par le moyen des graines qu'il produit en abondance. On les sème aussitôt leur maturité ou vers le printemps suivant, dans une bonne terre demi-légère et que l'on tient toujours humide. On repique les jeunes plantes aussitôt qu'elles ont fait leur deuxième paire de feuilles.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale et une étamine. Fig. 2. L'ovaire surmonté des deux styles. Fig. 3. La capsule. Fig. 4. Une graine.



Thunbergia odorata

Thunbergie odorante

[illegible]

Didynamie-Angiospermie. Famille des [illegible].

[illegible]

[illegible] na 4, *[illegible]*. Ovarium *superum*, *basi annulo* [illegible] *stylo* [illegible]; *stigmate 2-lobo*. Capsula *globosa*, [illegible] *2-sperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] *Bot.* [illegible] — LAM. [illegible] 7. p. 637. — SPRENG. *Syst. Veget.* [illegible] *ed.* 2. 4. 66.

[illegible] genre fut dédié par Linné fils, naquit le 11 no- [illegible], en [illegible] land, province suédoise, qui fut aussi [illegible]. Il fit ses études à l'académie d'Upsal, en [illegible] 770, et se mit à voyager dans le dessein de [illegible]. Arrivé à Amsterdam, il y fit la [illegible] et par la protection de ces savans, il fut attaché, [illegible] aliste, à une expédition hollandaise pour le Cap [illegible] et le Japon, qui mit à la voile le 15 décembre [illegible] trois années au Cap, pendant lesquelles il entreprit



THUNBERGIE ODORANTE. *THUNBERGIA FRAGRANS.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Acanthacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*phyllus.* Corolla 1-*petala, infernè tubulosa; limbo plano,* 5-*lobo, subæquali.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum, basi annulo* 10-12-*dentato cinctum; stylo simplici; stigmate* 2-*lobo.* Capsula *globosa, rostrata,* 2-*locularis; loculis* 2-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

THUNBERGIA caule scandente; foliis oppositis, subcordatis, acutis, angulato-dentatis, floribus axillaribus.

THUNBERGIA fragrans. Roxb. *Corom.* 1. *p.* 47. *t.* 67. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 388. — Andrew. *Repos.* 123. — Sims. *Bot. Mag. t.* 1881. — Lam. *Illust. t.* 549. *f.* 2. — Poir. *Dict. Encyc.* 7. *p.* 637. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 828. — Mill. *Dict.* 2. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 66.

C. P. Thunberg, à qui ce genre fut dédié par Linné fils, naquit le 11 novembre 1743, à Jœnkæping, en Smoland, province suédoise, qui fut aussi le berceau de Linné et de Fries. Il fit ses études à l'académie d'Upsal, en sortit dans le courant de 1770, et se mit à voyager dans le dessein de perfectionner son instruction. Arrivé à Amsterdam, il y fit la connaissance des deux Burmann, et, par la protection de ces savans, il fut attaché, comme médecin et naturaliste, à une expédition hollandaise pour le Cap de Bonne-Espérance, Java et le Japon, qui mit à la voile le 15 décembre 1771. Thunberg séjourna trois années au Cap, pendant lesquelles il entreprit

de longues et périlleuses excursions dans l'intérieur des terres, chez les Hottentots, les Caffres, etc. Il ne fit, pour ainsi dire, que débarquer à Java, et passa quelques mois après, au Japon où il s'occupa non-seulement d'histoire naturelle, mais de tout ce qui peut intéresser un voyageur savant. Après deux ans de séjour dans ce pays, où bien peu d'Européens ont eu l'avantage d'être admis, Thunberg revint à Batavia, visita ensuite l'île de Ceylan où il forma des collections immenses de productions naturelles dans tous les règnes, collections qu'il rapporta en Hollande, où il débarqua le 1er octobre 1778. Thunberg parcourut ensuite les principales contrées de l'Europe, et retourna enfin dans sa patrie où l'attendaient les récompenses que méritaient ses importans travaux et les dangers imminens auxquels ils l'avaient souvent exposé. Nommé professeur d'histoire naturelle à Upsal et commandant de l'ordre de Wasa, dignité qui, jusque-là, n'avait jamais été accordée à un professeur suédois, il fut le successeur de Linné à cette université, de laquelle est sortie la réforme de toute l'histoire naturelle. Comme Linné pour la classification des êtres organisés, il a occupé une des premières places entre les naturalistes de son époque pour ce qui concerne la connaissance des espèces. On peut mettre en parallèle ces deux célèbres compatriotes, quoiqu'ils aient pris des directions tout-à-fait différentes: Linné cherchait partout des lois et des généralités, Thunberg s'arrêtait aux spécialités; Linné précédait son temps, Thunberg restait dans les limites du sien; Linné ne s'occupait point de la découverte de nouvelles plantes, Thunberg en a fait connaître des milliers; Linné mettait en ordre les matériaux anciens, Thunberg revenait chargé de richesses nouvelles. Peu d'hommes avant lui avaient trouvé et décrit un plus grand nombre de plantes; assez heureux pour visiter des contrées peu connues, et animé d'un zèle et d'une ardeur sans exemple, il a recueilli, jusque dans les derniers instans de sa vie, des matériaux qui auraient usé dix existences ordinaires. Thunberg est mort à Tunaberg, le 8 août 1828, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il appartenait à soixante-six compagnies savantes. Il a publié plus de cent cinquante ouvrages ou mémoires sur les sciences, parmi lesquels on distingue la relation de ses voyages, le *Flora Japonica*, le *Prodromus Plantarum capensium*, les *Icones Plantarum Japonicarum*, le *Flora capensis*, etc., etc.

Le genre *Thunbergia* comprend jusqu'à présent sept espèces, réparties entre les deux Indes, l'île Maurice et le Cap de Bonne-Espérance; toutes sont cultivées dans nos serres. Celle dont il est particulièrement question

dans cet article, est originaire de la côte de Coromandel, où elle croît dans les haies, et les buissons, sur les bords des eaux courantes. Elle a été introduite au jardin de Kew, en Angleterre, vers 1796, par M. Peteer Good; mais ce n'est que depuis quelques années qu'on la possède en France. Le nom spécifique qui lui a été imposé par le docteur Roxburgh, indique qu'elle est odorante; et, en effet, celui-ci assure positivement qu'elle a une odeur particulière, fort agréable; mais il faut croire qu'elle a besoin de toute la chaleur des tropiques pour acquérir cette qualité; car nous avons toujours trouvé ses fleurs et toutes ses parties entièrement dépourvues de parfum. La perte de son odeur agréable n'est pas le seul changement que le *Thunbergia fragrans* ait éprouvé, en passant d'une contrée brûlante dans notre climat froid : ses tiges, qui, dans le pays natal, s'élèvent à plusieurs toises de hauteur, atteignent ici tout au plus deux ou trois pieds. Cependant cette plante ne mérite pas moins de trouver place dans nos serres : ses fleurs, assez grandes et d'un blanc très-pur, en font l'ornement depuis le mois de mai jusqu'en septembre, qu'elles se succèdent sans interruption.

La tige de la Thunbergie odorante se divise, dès sa base, en rameaux un peu quadrangulaires, légèrement pubescens, grêles, sarmenteux et grimpans. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, légèrement échancrées en cœur à leur base, anguleuses en leurs bords, d'un vert un peu foncé, paraissant glabres, mais chargées de poils très-courts, qui les rendent rudes au toucher. Ses fleurs sont solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules plus longs que les pétioles. Leur calice n'est formé que de deux folioles ovales-lancéolées, un peu velues. La corolle est monopétale, grande, d'un blanc pur, conformée inférieurement en tube comprimé, légèrement pubescent et renflé en dessous; son limbe est large, partagé en cinq lobes très-ouverts, cunéiformes, terminés par trois angles, dont les deux latéraux sont arrondis. Les étamines sont au nombre de quatre: deux plus longues et deux plus courtes; elles ont leurs filamens insérés un peu au-dessus de la base de la corolle, dans la partie où son tube est renflé, et sont cachées en entier dans ce tube, portant à leur sommet chacune une anthère alongée, à deux loges. L'ovaire est supérieur, arrondi, environné, à sa base, par une sorte d'anneau divisé, en son bord, en dix ou douze dents aiguës, à peine plus longues que l'ovaire lui-même; celui-ci est d'ailleurs surmonté d'un style filiforme, de la longueur du tube de la corolle, et terminé par un stigmate à deux lames conniventes, creusées dans

leur centre en une sorte de petit godet. Le fruit est une capsule arrondie, un peu déprimée, surmontée d'une pointe triangulaire, assez épaisse, formant une espèce de bec. Les folioles persistantes du calice et l'anneau qui environnait le jeune ovaire, continuent à l'accompagner lorsqu'il est changé en fruit.

On cultive la Thunbergie en pot, et on lui donne pour sol le terreau de bruyère pur, que l'on a soin d'arroser souvent, quelle que soit la saison. Il faut également avoir l'attention de lui choisir une des places les mieux éclairées de la serre; c'est ordinairement sur la tablette la plus voisine des vitraux, et, s'il se peut, immédiatement au-dessus du tuyau de chaleur. On la multiplie assez facilement de boutures, et mieux encore par le moyen du semis, lorsque l'on a à sa disposition des graines, qu'il n'est pas rare de pouvoir obtenir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, l'anneau qui est à la base de l'ovaire, et le pistil. Fig. 2. Une partie du tube de la corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



Daïs cotinifolia

Daïs à feuilles de Fustet

DAÏS À FEUILLES DE FUSTET. *DAIS COTINIFOLIA.*

Décandrie-Monogynie. Famille des *Thymelées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, infundibuliformis: tubo gracili; limbo 4-5-fido. Stamina [illegible]

CARACTÈRES [illegible]FIQUES ET SYNONYMIE.

DAIS continifolia. Linn. *Spec.* 556. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 579. — Id. [illegible]
t. 368. *f.* 1. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 147. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 45. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 356.

DAIS laurifolia. Jacq. *Ic. rar.* 1. *t.* 77. — Id. *Collect.* 1. 146.

Le nom imposé ou conservé à ce genre, par Linné, est celui que porte [illegible], au Cap de Bonne-Espérance, l'espèce principale, celle qui fait [illegible] (*D. octandra*), véritablement caractérisée, car les autres espèces que Lamarck [illegible] considérées comme des Daïs, ont été successivement reconnues pour appartenir à des genres différens, sans en excepter même le *Dais disperma* de Forster, dont le nom spécifique seul formerait une anomalie non-seulement dans le genre, mais encore dans la famille. Les deux espèces [illegible]nt originairement à la même contrée.

Le Daïs à feuilles de Fustet, transporté en Eur[illegible]

pourrait [illegible] tempérée comme tous les autres végétaux du Cap. Il fleurit [illegible] de mai et de juin, quelquefois un peu plus tard. Ses fleurs [illegible] un doux parfum à une forme élégante, et à une couleur agréable. [illegible] ombelle dure de quinze à vingt jours; il y en [illegible]



Dais cotinifolia.

Dais à feuilles de Cotin

DAÏS A FEUILLES DE FUSTET. *DAIS COTINIFOLIA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Thymélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, infundibuliformis; tubo gracili; limbo* 4-5-*fido.* Stamina 8-10. Ovarium *superum; stylo filiformi, calyce longiori; stigmate capitato.* Nucula 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DAIS continifolia. Linn. *Spec.* 556. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 579. — Id. *Enum. Hort. berol.* 1. 449. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 254. — Lam. *Illust. t.* 368. *f.* 1. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 147. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 45. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 356.

DAIS laurifolia. Jacq. *Ic. rar.* 1. *t.* 77. — Id. *Collect.* 1. 146.

Le nom imposé ou conservé à ce genre, par Linné, est celui que porte vulgairement, au Cap de Bonne-Espérance, l'espèce principale, celle qui fait le sujet de cet article; et jusqu'ici on ne lui en a adjoint qu'une seconde (*D. octandra*), véritablement caractérisée, car les autres espèces que Lamarck avait considérées comme des Daïs, ont été successivement reconnues pour appartenir à des genres différens, sans en excepter même le *Dais disperma* de Forster, dont le nom spécifique seul formerait une anomalie non-seulement dans le genre, mais encore dans la famille. Les deux espèces appartiennent originairement à la même contrée.

Le Daïs à feuilles de Fustet, transporté en Europe en 1776, fut déposé dans la serre chaude; mais il y a tout lieu de croire que cet arbrisseau pourrait se contenter de la serre tempérée comme tous les autres végétaux du Cap. Il fleurit dans les mois de mai et de juin, quelquefois un peu plus tard. Ses fleurs joignent un doux parfum à une forme élégante, et à une couleur agréable. Chaque ombelle dure de quinze à vingt jours; il y en a plusieurs qui se succèdent.

C'est un arbrisseau qui croît assez rapidement, et s'élève de huit à dix pieds. Sa tige est cylindrique, divisée en branches opposées, revêtues d'une écorce grisâtre, glabres et soudivisées en un petit nombre de rameaux, dont les plus jeunes sont d'un vert tendre, presque glauque, et garnis de feuilles ovales-oblongues, persistantes, glabres, d'un vert assez foncé en dessus, un peu pâles en dessous, opposées, portées sur des pétioles très-courts et cylindriques. Les fleurs sont disposées au sommet des rameaux de l'année précédente, en une tête ou ombelle de quinze fleurs et davantage, portée sur un pédoncule commun, grêle, long de trois à quatre pouces, renflé à son extrémité supérieure. La base de l'ombelle est environnée par cinq écailles arrondies, à peine aiguës, scarieuses, brunâtres, velues en leurs bords, formant un involucre campanulé, au milieu duquel les fleurs sont sessiles, trois ou quatre fois plus longues que lui, et pour la plupart un peu inclinées. Ces fleurs, dépourvues de corolle, ont un calice monophylle, pétaloïde, d'une couleur lilas-clair, infondibuliforme, à tube long, velu en dehors, et à limbe découpé en cinq divisions oblongues, très-ouvertes et un peu inégales. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens insérés dans la partie supérieure du tube, cinq d'entre eux étant plus longs et alternant avec cinq plus courts : les premiers sont opposés aux divisions du limbe; ils portent tous des anthères jaunes et oblongues. L'ovaire est supérieur (et non pas adhérent au calice comme le dit Linné), ovale-oblong, glabre, seulement chargé de quelques poils à son sommet, un peu plus gros d'un côté, surmonté d'un style filiforme, beaucoup plus long que le tube, terminé par un stigmate globuleux, paraissant formé d'un grand nombre de poils glanduleux, disposés en houppe. Le fruit consiste en une petite noix à une seule loge polysperme. Il arrive assez souvent que, dans certaines fleurs, le limbe du calice n'est partagé qu'en quatre découpures, et alors il n'y a que huit étamines.

On donne au Daïs à feuilles de fustet, le terreau de bruyère pur, que l'on entretient dans un état d'humectation favorable à la production et à l'élaboration des sucs nourriciers. Quant aux moyens de propagation, ils se bornent à celui qu'offrent les boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie supérieure du pédoncule avec les cinq écailles formant l'involucre qui enveloppe la base de l'ombelle. Fig. 2. Une fleur fendue longitudinalement et les étamines. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



Plumeria rubra.

Frangipanier rouge.

FRANCHIPANIER ROUGE. *PLUMERIA RUBRA.* L.

[illegible] Monogynie. Famille des [illegible]

[illegible]

[illegible] *corolla* [illegible] *petala* [illegible]

[illegible] CARACTÈRES ET SYNONYMIE.

[illegible] *glaucis; corymbis* [illegible]

[illegible] LIN. *Spec.* [illegible] — LEE *in Bot. Regist.* 780. — *Hort.* [illegible] *ed. alt.* 2. 70. — [illegible] *Bot. Mag.* 279. — WILLD. *Spec.* [illegible] — STEUD. *Syst. Veget.* 1. 234. [illegible]

[illegible] TOURN. *Inst.* 658. — PLUM. *Sp.* [illegible] *Ehret. t.* XII.

[illegible] *obtusiore, flore incarnato.* [illegible] *t.* 1.

[illegible] *flore purpureo.* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] du continent de l'Amérique [illegible] dans les jardins [illegible] Antilles [illegible] c'est de là qu'il a été transporté en [illegible] cent cinquante ans. Dans nos serres, [illegible] pendant les mois les plus chauds de la [illegible]

[illegible] est ligneuse [illegible]



FRANCHIPANIER ROUGE. *PLUMERIA RUBRA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, obtusè 5-fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; tubo longo, sensìm ampliato, limbo obtusè* 5-*partito, patente.* Stamina 5; *antheris conniventibus.* Ovarium *superum,* 2-*fidum; stylo brevi; stigmate* 2-*fido.* Folliculi 2, *deorsùm flexi, longi, ventricosi; seminibus margine membranaceo alatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PLUMERIA foliis ovato-oblongis, planis; corymbis pedunculatis, terminalibus.

PLUMERIA rubra. Lin. *Spec.* 306. — Ker *in Bot. Regist.* 780. — *Hort. Kew.* 1. 298. — Id. *ed. alt.* 2. 70. — Curtis *Bot. Mag.* 279. — Willd. *Spec. pl.* 1. 1242. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 275. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 836. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 541.

PLUMERIA flore roseo odoratissimo. Tourn. *Inst.* 659. — Plum. *Sp.* 20. — Catesb. *Carol.* 2. *p.* 92. *t.* 92. — Trew. *Ehret. t.* xli.

NERIUM ARBOREUM, folio maximo obtusiore, flore incarnato. Sloan. *Jam. Hist.* 2. *p.* 61. *t.* 185 *et t.* 186. *f.* 1.

NERIO AFFINIS Barbadensis, arbor latifolia, flore purpureo, Jasmini odore. Pluk. *t.* 207. *f.* 2.

JASMINUM indicum. Merian *Surin.* 8.

QUAUHTLEPATLIS seu arbor ignea. Hernand. *Mex.* 67.

Ce beau Franchipanier est originaire du continent de l'Amérique méridionale; il est généralement cultivé dans les jardins, aux Antilles où il fleurit pendant presque toute l'année; c'est de là qu'il a été transporté en France, au Jardin du Roi, il y a environ cent cinquante ans. Dans nos serres, il ne fleurit ordinairement que pendant les mois les plus chauds de la belle saison.

La tige de cette espèce est ligneuse, haute de douze à quinze pieds,

divisée en branches tortueuses, lâches, médiocrement rameuses. Ses feuilles sont ovales-oblongues, pétiolées, entières, glabres, très-lisses en dessus, munies en dessous d'une côte très-saillante, longues de six à sept pouces, éparses, mais rapprochées au sommet des rameaux, en une touffe médiocrement garnie. Ses fleurs sont grandes, rouges ou couleur de chair, d'un bel aspect et d'une odeur agréable; elles naissent à l'extrémité des branches, disposées en corymbe pédonculé. Le calice est monophylle, très-court, à cinq divisions arrondies. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube alongé, grêle, et à limbe grand, partagé en cinq découpures planes, ovales, obliques, de la longueur du tube ou environ. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés dans la partie inférieure du tube. L'ovaire est supère, arrondi, bifide, surmonté d'un style court, également bifide. Les fruits sont composés de deux follicules longs de six pouces, renflés dans leur partie moyenne, parsemés de tubercules qui les rendent rudes au toucher, s'ouvrant longitudinalement d'un seul côté, et contenant des graines nombreuses, aplaties, ailées et attachées à un placenta central.

Le Franchipanier rouge est une plante trop délicate pour pouvoir, dans nos climats, supporter les plus légères variations de température : aussi est-on contraint de la tenir constamment en serre chaude, où on lui donne une terre douce, friable et même un peu sablonneuse; on ménage avec soin les arrosemens pendant l'hiver. La propagation se fait par graines, lorsqu'on a la faculté d'en faire venir de l'Amérique. On les sème dans des petits pots, que l'on tient plongés dans la tannée de la serre chaude, et que l'on a l'attention d'aérer pendant les jours convenables. Le mode de régénération par boutures, assez incertain en suivant les procédés ordinaires, devient beaucoup moins chanceux lorsque l'on opère par étouffemens sous de petites cloches, et après avoir laissé sécher parfaitement les parties amputées à l'arbuste, opération qui exige environ deux mois; c'est-à-dire, que pendant deux mois on abandonne les boutures sur l'une des tablettes de la serre, sans que leur faculté végétative coure le danger de s'éteindre. Sans cette précaution, les boutures pourriraient en terre et ne s'enracineraient point.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un rameau du *Plumeria rubra*, avec des fleurs et des feuilles représentées quatre fois plus petites que nature. Fig. 2. Une fleur de grandeur naturelle.



Psoralea aphylla.

Psoralier non feuillé.

[illegible] PSORALEA [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *pellucidisve consp[illegible].* [illegible] Legamen *compressum*, [illegible]

[illegible]

PSORALEA ramusculis junciformib[illegible], quasi aphyllis; [illegible]lis minimis, applicatis, mucronat[illegible]; bracteis [illegible]

PSORALEA [illegible]. Linn. *Syst. Veg[illegible].* [illegible] — [illegible] 6. — [illegible] — Willd. *Spec.* [illegible] — Jacq. *Hort. Schoenbr.* [illegible] *Dict.* [illegible] — Sims *Bot. Mag.* 1727. — De Cand. [illegible] *Syst. Nat.* 2. 217. — [illegible] *ed.* 2. 4. 375. — [illegible]

[illegible] *ulex[illegible] capit[illegible] Bonae-Spei.* Breyn. *Cent*, t. 2[illegible].

[illegible] *[illegible]yllon, promontorii Bonae-Spei.* Pluk. *Amalth.* [illegible]

L[illegible] [illegible] par [illegible] Bonne-Espérance. [illegible]able par son port, qui est celui de certains genêts, par [illegible] qui sont à peine apparentes, et par l'odeur [illegible] assez analogue à celle des fleurs de l'[illegible]r. [illegible] souvent sa floraison jusqu'[illegible]

[illegible] de cinq à six pieds ou un peu plus, divisée en [illegible]x, dont les plus jeunes sont effilés, souples



PSORALIER NON FEUILLÉ. *PSORALEA APHYLLA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *turbinatus, 5-fidus, punctis callosis pellucidisve conspersus.* Corolla *papilionacea.* Stamina 10, *diadelpha.* Legumen *compressum, 1-spermum, calyci persistenti æquale.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PSORALEA ramusculis junciformibus, fasciculatis, quasi aphyllis; foliis minimis, applicatis, mucronatis; floribus terminalibus; bracteis tubulosis, bilabiatis.

PSORALEA aphylla. Linn. *Syst. Veget.* 686. — Id. *Amœn. acad.* 6. — Id. *Mantiss. p.* 450. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1345. — Jacq. *Hort. Schœnbr.* 2. *p.* 51. *t.* 223. — Poir. *Dict. Encyc.* 5. *p.* 581. — Sims *Bot. Mag.* 1727. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 217. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 375. — — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 198.

GENISTA Spartium cœruleum capitis Bonæ-Spei. Breyn. *Cent. t.* 25.

GENISTA Spartium aphyllon, promontorii Bonæ-Spei. Pluk. *Amalth.* 104.

Le Psoralier non feuillé est connu des botanistes depuis plus d'un siècle; néanmoins, il n'a paru dans nos jardins qu'en 1790; il y a été apporté par Francis Masson, qui en a fait une ample récolte au Cap de Bonne-Espérance. Cette espèce est remarquable par son port, qui est celui de certains genêts, par l'exiguité de ses feuilles, qui sont à peine apparentes, et par l'odeur suave de ses fleurs, qui est assez analogue à celle des fleurs de l'oranger. Elle fleurit en mai, et prolonge souvent sa fleuraison jusqu'en août.

Sa tige est ligneuse, haute de cinq à six pieds ou un peu plus, divisée en un grand nombre de rameaux, dont les plus jeunes sont effilés, souples,

jonciformes, fasciculés, verdâtres, légèrement pubescens, garnis de feuilles très-petites, acuminées, ponctuées, presque appliquées contre les rameaux. Les fleurs sont bleuâtres, mêlées de blanc, presque sessiles, en petit nombre à l'extrémité de chaque rameau, et quelquefois disposées en épis; chacune d'elle est munie, à sa base, d'une petite bractée tubulée, partagée profondément en deux lèvres aiguës, dont l'inférieure bifide. Le calice est monophylle, un peu velu, découpé, à son bord, en cinq dents presque égales, bordées de cils noirâtres. La corolle est environ deux fois plus grande que le calice, papilionacée, à étendard arrondi, redressé en arrière, et rétréci, à sa base, en onglet court; ses deux ailes sont ovales-oblongues, à peine plus courtes que l'étendard, terminées de même par un onglet étroit; sa carène, plus petite que les ailes, est formée de deux pétales blancs dans leur partie inférieure, et marquées dans la supérieure d'un violet foncé, presque noirâtre. Les étamines, au nombre de dix, ont neuf de leurs filamens réunis en une sorte de gaîne autour du style; le dixième filament est libre. L'ovaire est supère, ovoïde, comprimé, surmonté d'un style simple, arqué, ascendant dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate un peu en tête. Le fruit est un légume de la longueur du calice, monosperme, terminé par une sorte de bec.

On cultive en pot le Psoralier non feuillé, afin de pouvoir facilement le mettre à l'abri du froid, auquel il est extrêmement sensible; il lui faut une terre légère et tout à la fois substantielle. On le propage par le moyen des semis ou des boutures : le premier s'opère sur une bonne couche tiède, que l'on a soin d'aérer de temps en temps; lorsque les jeunes plantes sont en état d'être enlevées, on les met chacune séparément dans des petits pots que l'on replonge dans la couche, et que l'on abrite du soleil, jusqu'à parfaite reprise; on les accoutume ensuite graduellement à l'entier contact de l'air et de la lumière. Les boutures se font, pendant tout l'été, sous des petites cloches, où on les étouffe; on les tient à l'ombre et toujours suffisamment humectées; lorsqu'elles sont enracinées, on les conduit comme les jeunes plantes provenues de semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les neuf étamines qui sont réunies par leurs filamens. Fig. 3. Le pistil avec la dixième étamine. Fig. 4. Le calice avec la bractée qui est à sa base.



P. Bessa pinx.

Sedum reflexum monstrosum.

Orpin réfléchi.

[illegible] *REFLEXUM.* [illegible]

[illegible] des *Crassulées.*

[illegible]

Calic [illegible] 5. [illegible]

[illegible] subulatis, [illegible]

[illegible]

[illegible] 2. p. 761 [illegible]

[illegible] Lam. *Dict. Encyc.* 4.

[illegible] et tab. 116. — [illegible]

[illegible] *Syst.* 2. 435.

[illegible] t. 113. — Clus. *Hist.* LX.

[illegible] *Pin.* 283. — Tourn. *Inst.* 263.

[illegible] 10.

[illegible] de l'Anat. 115.

[illegible] *Syst. Nat.* 3. 403.

[illegible] *vulgarum.* Tourn. *Inst.* 263.

[illegible] 129.

[illegible] sur l'un ou l'autre de [illegible] Quant au synonyme français, [illegible] être tout-à-fait trivial [illegible] que la belle couleur d'or que [illegible] les corolles, dans la [illegible] espèces dont le [illegible] : car, malgré [illegible] successifs que l'on en [illegible] d'une [illegible] genres nouveaux, le professeur [illegible]



ORPIN RÉFLÉCHI. *SEDUM REFLEXUM.* ♃

Décandrie-Pentagynie. Famille des *Crassulées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Petala 5. Stamina 10. Ovaria 5, *supera.* Capsulæ 5, *polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SEDUM caulibus basi patulis, apice erectis; foliis subulatis, sparsis, basi solutis, inferioribus recurvatis; floribus corymbosis.

SEDUM reflexum. LIN. *Spec.* 618. —WILLD. *Spec.* 2. *p.* 764. — ID. *Enum. hort. berol.* 2. 486. —HAWORTH *Syn. pl. succ.* 116. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 631. — *Engl. Bot.* 695. — RED. *Pl. grass. n. et tab.* 116. — *Hort. Kew.* 2. 110. — ID. *ed. alt.* 3. 113. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 435.

SEDUM minus mas. FUCHS. *Hist.* 33. — *Fl. dan. t.* 113. — CLUS. *Hist.* LX.

SEDUM minus luteum, folio acuto. BAUH. *Pin.* 283. — TOURN. *Inst.* 263.

SEDUM cristatum. SCHRAD. *Hort. Goett. t.* 10.

β *SEDUM* reflexum monstrosum. LOISEL. *Herb. de l'Amat.* 115.

δ *SEDUM* reflexum cristatum. DE CAND. *Prodr. Syst. Nat.* 3. 408.

SEDUM minus, lato caule, Portlandicum Belgarum. TOURN. *Inst.* 263.

SEMPERVIVUM minus primum. DOD. *Pempt.* 129.

LE nom *Sedum*, donné anciennement à l'espèce que les botanistes modernes ont considérée comme le type du genre dont nous traitons, est dérivé du mot latin *sedo*, je calme, à cause de la propriété que l'on attribuait à cette plante d'apaiser la douleur, lorsqu'on l'appliquait sur l'un ou l'autre de nos organes, en état de maladie ou de lésion. Quant au synonyme français, il paraît être tout-à-fait trivial, et n'exprimer que la belle couleur d'or que reflètent les corolles, dans la presque totalité des espèces dont le nombre est assez considérable; car, malgré les retranchemens successifs que l'on en a faits par l'érection d'une multitude de genres nouveaux, le professeur De Candolle n'en décrit pas moins de quatre-vingt-cinq, dans le troisième volume de son *Prodromus systematis regni vegetabilis.* L'Orpin réfléchi est une plante indigène qui se trouve dans les lieux secs, sablonneux et arides : la variété que nous figurons, qui n'est probablement qu'un état particulier de prolification et d'agglomération des tiges de la plante-mère, occasioné par une surabondance de sucs nourriciers, est assez rare et recherchée des curieux, qui prennent plaisir à la cultiver dans les jardins, où, du reste,

le *Sedum reflexum* est toujours d'un grand effet; c'est à ce double titre que nous l'avons compris dans notre Herbier. Il fleurit au mois de juin.

Les tiges de l'Orpin réfléchi sont naturellement cylindriques, glabres, couchées et étalées à leur base, redressées dans leur partie supérieure, hautes de six à douze pouces. Dans la variété figurée sur notre planche, ces tiges sont agglomérées à leur partie inférieure, formant une souche aplatie, charnue, garnie de feuilles éparses, sessiles, demi-cylindriques, en alêne, d'un vert glauque, prolongées en une petite pointe particulière au delà de leur point d'attache, distantes sur les tiges fleuries, très-rapprochées les unes des autres sur les rameaux qui ne doivent point fleurir; les feuilles inférieures de ces mêmes rameaux sont réfléchies en arrière. Les fleurs sont jaunes, portées sur de courts pédoncules, disposées, du même côté et en dedans le long des rameaux qui terminent les tiges, en une sorte de corymbe étalé. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, persistant, partagé jusqu'à moitié en cinq divisions planes et aiguës; 2° de cinq pétales oblongs, aigus, creusés d'un sillon médian, longitudinal, dans lequel est couchée, avant l'entier épanouissement de la fleur, l'étamine opposée à chaque pétale; 3° de dix étamines à filamens subulés, insérés alternativement entre chaque pétale ou à leur base, portant à leur sommet des anthères un peu oblongues, en cœur à leur naissance; 4° de cinq ovaires supérieurs, alongés, surmontés d'un style court, et terminés par un stigmate simple. Les parties de la fleur sont très-sujettes à varier pour le nombre, mais de manière que les divisions du calice, qui peuvent augmenter depuis cinq jusqu'à dix, correspondent toujours à un nombre égal de pétales et d'ovaires: ainsi, quand le calice a six divisions, ce qui est le plus fréquent, il y a six pétales et six ovaires, et s'il y a huit ou dix divisions calicinales, on trouve huit, dix pétales, et autant d'ovaires. Quant aux étamines, elles sont toujours en nombre double des autres parties, c'est-à-dire, dix étamines pour cinq pétales, vingt étamines pour dix pétales. Les capsules, qui succèdent aux fleurs, sont oblongues, comprimées, aiguës; elles contiennent plusieurs graines très-petites.

Cette plante est facile à cultiver, elle ne demande qu'un peu de terre franche et légère, une bonne exposition et quelques arrosemens pendant les grandes chaleurs. On la multiplie par le moyen des boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Deux pétales et trois étamines. Fig. 3, 4 et 5. Ovaires séparés ou réunis.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES CONTENUES DANS LES SEPT PREMIERS TOMES

DE

L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

